



# L'impact de l'immigration sur la dynamique économique du Québec

Brahim Boudarbat

Université de Montréal et CIRANO

Gilles Grenier

Groupe de recherche sur l'économie de l'immigration

Université d'Ottawa

Rapport remis au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

Le 12 novembre 2014

**Remerciements :** Les auteurs remercient le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) pour le financement de cette étude. Ils désirent remercier également Martine Faille et ses collaborateurs au MIDI pour leurs commentaires et suggestions hautement appréciés. Les auteurs tiennent aussi à souligner la contribution de Maxime Desjardins, Pouya Ebrahimi et Shawn Robertson qui ont agi comme assistants de recherche. De plus, ils remercient Madame Louise Letendre pour la qualité de la révision linguistique du présent rapport. Enfin, les points de vue et opinions formulés dans le présent rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux du MIDI.

## Table des matières

Introduction.....	8
1. Politiques d’immigration au Québec, au Canada et dans le reste du monde.....	9
1.1 Aperçu des tendances historiques .....	9
1.2 Le rôle du Québec.....	10
1.3 Évolution récente des politiques au Canada et au Québec.....	12
1.4. Politiques d’immigration dans d’autres pays .....	13
1.4.1 Australie.....	14
1.4.2 Nouvelle-Zélande.....	14
1.4.3 États-Unis.....	14
1.4.4 Europe .....	15
2. Aperçu de l’immigration au Québec et au Canada, et des projections démographiques .....	17
2.1 Proportion d’immigrants au sein de la population.....	17
2.2 Répartition géographique des immigrants.....	19
2.3 Pays d’origine .....	20
2.4 Connaissances linguistiques .....	28
2.5 Scolarité.....	30
2.6 Projections démographiques.....	33
2.7 Sommaire.....	36
3. Aperçu de l’intégration des immigrants dans le marché du travail au Québec .....	38
3.1 Apport croissant de l’immigration en main-d’œuvre .....	39
3.2 Des taux d’activité plus faibles chez les immigrants, surtout chez les femmes.....	40
3.3 Les nouveaux immigrants et les minorités ethnoculturelles : les plus touchés par le chômage.....	42
3.4 Les mêmes tendances observées pour le taux d’emploi.....	44
3.5 La littérature scientifique confirme ces résultats.....	46
3.6 Discussion .....	46
4. L’impact de l’immigration sur l’économie.....	50
4.1. Impact macroéconomique .....	51
4.1.1 Modèles théoriques de l’économie.....	52
4.1.2 Modèles macroéconomiques et modèles calculables d’équilibre général .....	54
4.2. Impact de l’immigration sur les travailleurs du pays d’accueil .....	56

4.2.1 Comparaisons entre régions.....	57
4.2.2 Expériences naturelles.....	59
4.2.3 Modèles structurels du marché du travail .....	61
4.3. Impact sur les entreprises et la productivité.....	62
4.4. Impact sur les finances publiques .....	65
4.5. Diaspora et envoi de fonds.....	67
4.6 Évaluation globale : un impact économique possiblement positif, mais faible .....	69
5. Discussion et recommandations de politiques publiques.....	71
5.1 Débat sur le nombre d’immigrants .....	71
5.1.1 Arguments en faveur d’une forte immigration .....	71
5.1.2 Arguments contre une forte immigration .....	73
5.1.3 Niveaux d’immigration et capacité d’absorption .....	74
5.2 Sélection et intégration des immigrants .....	76
5.2.1 Travailleurs qualifiés : modèles de capital humain et de déclaration d’intérêt.....	76
5.2.2 Étudiants étrangers .....	78
5.2.3 Travailleurs étrangers temporaires .....	79
5.2.4 Régionalisation de l’immigration.....	81
5.2.5 Immigrants non sélectionnés et enfants d’immigrants.....	82
5.3. Recommandations.....	84
5.3.1 Garder le nombre d’immigrants constant.....	84
5.3.2 Privilégier le modèle de déclaration d’intérêt pour les travailleurs qualifiés .....	85
5.3.3 Favoriser une plus grande ouverture des employeurs face à l’immigration.....	85
5.3.4 Favoriser l’emploi des femmes immigrantes .....	86
5.3.5 Encourager l’esprit d’entreprise chez les immigrants.....	86
5.3.6 Favoriser les immigrants qui ont une expérience au Québec ou au Canada .....	86
5.3.7 Collaborer avec les régions pour choisir les immigrants.....	87
5.3.8 Favoriser les immigrants qui ont de jeunes enfants .....	87
5.3.9 Choisir des immigrants qui sont susceptibles de demeurer au Québec .....	87
Références.....	88
Annexe : Portrait de l’insertion professionnelle des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles .....	104
Introduction.....	104

A.1 Apport de l’immigration en main-d’œuvre .....	106
A.2 Portrait statistique .....	109
A.2.1 Participation des immigrants au marché du travail .....	109
A.2.2 Taux de chômage des immigrants.....	119
A.2.3 Taux d’emploi .....	136
A.2.4 Évidence de l’Enquête sur la population active .....	150
A.2.5 Les revenus.....	153
A.3 Revue de la littérature sur l’intégration des immigrants dans le marché du travail .....	157
A.3.1 Salaire et capital humain : aspects théoriques et empiriques .....	157
A.3.2 Facteurs facilitant l’accès à l’emploi au Québec et dans le reste du Canada .....	166
3.3.3 La qualité de l’emploi au Québec et dans le reste du Canada .....	174

## Liste des tableaux

Tableau 2.1 – Proportion d’immigrants dans les trois plus grandes RMR du Canada .....	20
Tableau 2.2 – Les 15 pays les plus importants sur le plan du nombre d’immigrants en 2011 – Québec, Ontario, Colombie-Britannique, Canada.....	24
Tableau A.1 – Accroissement de la population active de 15 ans et plus entre 1996 et 2011 (%) .....	108
Tableau A.2 – Taux de chômage des 15 ans et plus, selon le diplôme obtenu, le statut d’immigrant et la région métropolitaine de recensement, 2011.....	134
Tableau A.3 – Taux de chômage des immigrants diplômés des études postsecondaires de 15 ans et plus, selon le lieu d’obtention du diplôme.....	135
et la région métropolitaine de recensement, 2011 .....	135
Tableau A.4 – Taux d’emploi selon la région métropolitaine de recensement, 2011 .....	149

## Liste des figures

Figure 2.1 – Immigrants en pourcentage de la population .....	18
Figure 2.2 – Immigration annuelle au Canada .....	19
Figure 2.3 – Les principaux pays d’origine des nouveaux immigrants admis depuis 2001 – Québec, Ontario, Colombie-Britannique, Canada.....	21
Figure 2.4 – Répartition des immigrants par lieu de naissance, 2011 .....	25

Figure 2.5 – Répartition des immigrants arrivés entre 2006 et 2011 selon leur lieu de naissance .....	26
Figure 2.6 – Proportion de la population faisant partie des minorités visibles selon le statut d’immigrant et l’année d’immigration, 2011 .....	27
Figure 2.7 – Connaissance des langues officielles des immigrants, 2011 .....	30
Figure 2.8 – Proportion des 15 ans et plus titulaires d’un diplôme universitaire (baccalauréat ou études supérieures), 2011.....	31
Figure 2.9 – Proportion des 15 ans et plus qui n’ont aucun diplôme, 2011 .....	32
Figure 2.10 – Pourcentage des immigrants de 25 à 64 ans titulaires d’un diplôme universitaire (baccalauréat ou plus), selon la province et l’année d’immigration.....	33
Figure 2.11 – Projection démographique de la population totale pour 2036 .....	35
Figure 2.12 – Projection démographique de la population âgée entre 15 et 64 ans pour 2036 ..	35
Figure 2.13 – Projection de la proportion de la population âgée de 65 ans ou plus pour 2036...	36
Figure A.1 – Évolution de la part des immigrants dans la population active de 15 ans et plus, 1996-2011.....	107
Figure A.2 – Évolution de la part des minorités visibles dans la population active de 15 ans et plus, 1996-2011 .....	109
Figure A.3 – Taux d’activité des 15 ans et plus selon la province, le statut d’immigrant et le sexe, 2011 .....	110
Figure A.4 – Taux d’activité des 25-64 ans selon la province, le statut d’immigrant et le sexe, 2011 .....	111
Figure A.5 – Écart de taux d’activité entre les non-immigrants et les immigrants chez les 25-64 ans, selon la province et le sexe, 2011 .....	112
Figure A.6 – Évolution du taux d’activité des immigrants au Québec, selon le sexe, 1996-2011	113
Figure A.7 – Taux d’activité des 15 ans et plus au Québec selon le plus haut diplôme, le statut d’immigrant et le sexe, 2011 .....	114
Figure A.8 – Écart de taux d’activité au Québec entre les non-immigrants et les immigrants de 15 ans et plus, selon le sexe et le plus haut diplôme, 2011 .....	115
Figure A.9 – Taux d’activité des 25-64 ans titulaires d’un diplôme universitaire, selon l’appartenance à un groupe de minorités visibles, le sexe et le statut d’immigrant au Québec, 2011.....	117
Figure A.10 – Taux d’activité au Québec des femmes immigrantes de 25 à 64 ans titulaires d’un diplôme universitaire, selon la minorité visible, 2011 .....	118

Figure A.11 – Évolution du taux d’activité des immigrants appartenant à une minorité visible au Québec, selon le groupe d’âge, 1996-2011.....	119
Figure A.12 – Taux de chômage des 15 ans et plus selon le sexe, le statut d’immigrant et la province, 2011.....	120
Figure A.13 – Évolution du taux de chômage des 15 ans et plus au Québec, selon le sexe et le statut d’immigrant.....	121
Figure A.14 – Taux de chômage des immigrants de 15 ans et plus, selon la période d’immigration, 2011.....	122
Figure A.15 – Évolution du taux de chômage des 15 ans et plus, selon la durée de résidence au Canada, Québec.....	123
Figure A.16 – Taux de chômage chez les jeunes non-immigrants et les nouveaux arrivants au Québec en 2011.....	124
Figure A.17 – Taux de chômage au Québec chez les jeunes non-immigrants et les nouveaux arrivants qui ont un diplôme d’études postsecondaires, 2011.....	125
Figure A.18 – Taux de chômage des immigrants de 15 ans et plus, selon le plus haut diplôme obtenu et la province de résidence, 2011.....	126
Figure A.19 – Taux de chômage chez les diplômés d’études postsecondaires de 15 ans et plus, selon le statut d’immigrant, le lieu d’obtention du diplôme et la province, 2011.....	127
Figure A.20 – Taux de chômage au Québec des 15 ans et plus, selon le plus haut diplôme d’études postsecondaires et le lieu d’obtention de celui-ci (immigrants seulement), 2011.....	128
Figure A.21 – Taux de chômage au Québec chez les diplômés d’études postsecondaires de 15 ans et plus, selon le statut d’immigrant, le principal domaine d’études et le lieu d’obtention du diplôme, 2011.....	129
Figure A.22 – Taux de chômage au Québec des 15 ans et plus, selon l’appartenance à une minorité visible et le sexe, 2011.....	130
Figure A.23 – Taux de chômage au Québec des 15 ans et plus titulaires d’un diplôme universitaire, selon l’appartenance à une minorité visible et le sexe, 2011.....	130
Figure A.24 – Taux de chômage au Québec des immigrants de 15 ans et plus, ..... selon la minorité visible, 2011.....	131
Figure A.25 – Taux de chômage au Québec des immigrants de 15 ans et plus titulaires d’un diplôme universitaire, selon la minorité visible, 2011.....	132
Figure A.26 – Évolution du taux de chômage au Québec des immigrants très récents * de 15 ans et plus, selon l’appartenance à une minorité visible, 1996-2011.....	133
Figure A.27 – Taux de chômage au Québec des immigrants de 15 ans et plus, selon le plus haut diplôme et la région métropolitaine de recensement, 2011.....	135

Figure A.28– Taux d’emploi des 15 ans et plus, selon la province, le statut d’immigrant et le sexe, 2011 .....	136
Figure A.29 – Taux d’emploi des 25-64 ans, selon la province, le statut d’immigrant et le sexe, 2011 .....	137
Figure A.30 – Écart de taux d’emploi entre les non-immigrants et les immigrants chez les 25-64 ans, selon la province et le sexe, 2011 .....	138
Figure A.31 – Évolution du taux d’emploi des immigrants au Québec selon le sexe entre 1996 et 2011 .....	139
Figure A.32 – Taux d’emploi des immigrants de 15 ans et plus, selon la période d’immigration et la province, 2011 .....	140
Figure A.33 – Évolution du taux d’emploi des immigrants très récents au Québec, 1996-2011	141
Figure A.34 – Taux d’emploi des 15 ans et plus au Québec, selon le plus haut diplôme, le statut d’immigrant et le sexe, 2011 .....	142
Figure A.35 – Écart de taux d’emploi au Québec entre les non-immigrants et les immigrants de 15 ans et plus, selon le plus haut diplôme, 2011 .....	142
Figure A.36 – Taux d’emploi au Québec des 25 à 64 ans titulaires d’un diplôme d’études postsecondaires, selon le lieu d’obtention du diplôme et le sexe, 2011 .....	143
Figure A.37 – Taux d’emploi au Québec des immigrants de 25 à 64 ans titulaires d’un diplôme d’études postsecondaires qui sont arrivés au Canada entre 2001 et 2011, selon le lieu d’obtention du diplôme et le sexe, 2011 .....	144
Figure A.38 – Taux d’emploi, selon l’appartenance à une minorité visible et la province, 2011	146
Figure A.39 – Évolution du taux d’emploi au Québec des immigrants appartenant à une minorité visible, 1996-2011 .....	148
Figure A.40 – Taux d’emploi des 55 ans et plus au Québec, selon le statut d’immigrant, 2011	149
Figure A.41 – Évolution du taux de chômage des immigrants selon la province, 2006-2013 ....	152
Figure A.42 – Évolution du taux d’emploi des immigrants selon la province, 2006-2013 .....	153
Figure A.43 – Revenu annuel médian des immigrants et des non-immigrants, 2011(\$) .....	155
Figure A.44 – Salaires et traitements annuels médians des immigrants et des non-immigrants, 2011 (\$) .....	155
Figure A.45 – Rapport entre les médianes du revenu annuel et du salaire des immigrants et des natifs, 2011 .....	156
Figure A.46 – Rapport entre les taux de chômage des immigrants et des natifs chez les 15-64 ans .....	167

Figure A.47 – Taux de chômage des immigrants de 15 à 64 ans selon l'âge au moment de l'immigration, Québec, 2006.....	170
Figure A.48 – Évolution de l'écart de score moyen pour la qualité de l'emploi entre natifs et immigrants chez les diplômés postsecondaires de 25 à 54 ans, selon la province (en points de pourcentage) .....	175
Figure A.49 – Pourcentage de travailleurs autonomes de 15 à 64 ans selon la province de résidence, 2006-2012 (%).....	181

## Introduction

L'objectif principal de ce rapport est de permettre une meilleure compréhension du contexte de l'immigration et de son apport à l'économie du Québec. Le déclin démographique et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée poussent plusieurs pays à faire de l'immigration un élément central de leurs politiques de développement économique. Le Québec – comme le Canada – a adopté une approche dynamique des politiques publiques dans le domaine de l'immigration, dans le but de permettre à son économie d'en tirer le meilleur parti possible. Toutefois, certains remettent en cause les politiques et l'apport de l'immigration ainsi que la capacité du Québec à intégrer le nombre et le type d'immigrants qu'il admet chaque année. Il est donc important d'avoir l'heure juste à ce propos.

Ce rapport comprend plusieurs sections. Il y a d'abord, dans la section 1, une brève revue des politiques d'immigration au Québec, au Canada et dans d'autres pays selon une perspective historique, mais en mettant l'accent sur les développements récents. Ensuite, dans la section 2, on présente un aperçu de l'immigration au Québec, au Canada, en Ontario et en Colombie-Britannique à la lumière des données récentes. La section 3 dresse un portrait de l'intégration économique des immigrants – évolution de leurs gains, de leur activité sur le marché du travail, etc.. Cette section est complétée par une annexe statistique à la fin du document qui donne plus de détails sur l'intégration économique des immigrants et fait un survol de la littérature sur le sujet en mettant l'accent sur les études canadiennes et québécoises. La section 4 fait une revue des principales recherches qui ont évalué l'impact que l'immigration peut avoir sur l'économie du Québec et du Canada (l'économie dans son ensemble, le marché du travail, la productivité, les finances publiques, etc.). Enfin, la dernière section présente une discussion et des recommandations de politiques faites à la lumière de l'analyse précédente.

# **1. Politiques d'immigration au Québec, au Canada et dans le reste du monde**

## **1.1 Aperçu des tendances historiques**

Le Canada et le Québec tels qu'on les connaît aujourd'hui doivent leur existence à l'immigration. À la suite de la fondation de la ville de Québec, en 1608, on a fait venir des colons français pour peupler un vaste territoire qu'il fallait conquérir et mettre en valeur. La majorité des Québécois sont des descendants de ces premiers immigrants. Les attitudes relativement à l'immigration au Canada ont évolué à travers le temps (Knowles, 2007; Green et Green, 2004). On est passé graduellement de politiques qui encourageaient la venue d'agriculteurs et de travailleurs manuels à des politiques qui favorisaient l'immigration de travailleurs qualifiés. La plupart des premiers arrivants devaient mettre en valeur de nouveaux territoires en y pratiquant l'agriculture et en développant les ressources naturelles. Cette tendance s'est poursuivie au Canada jusqu'au vingtième siècle, avec la conquête de l'Ouest. Des ouvriers d'usine installés dans les grandes villes se sont ensuite joints aux agriculteurs. La politique a changé après la Deuxième Guerre mondiale, à la suite des transformations de l'économie et des nouveaux besoins du marché du travail. On a favorisé de plus en plus des immigrants scolarisés qui avaient des compétences dans des domaines spécialisés. Le système de points introduit au Canada en 1967 est venu officialiser cette nouvelle façon de faire.

Des changements importants se sont aussi produits dans les lieux d'origine des immigrants. Pendant longtemps, on a privilégié certains pays : la France sous le Régime français, la Grande-Bretagne par la suite et, durant la première moitié du vingtième siècle, plusieurs autres pays d'Europe. L'objectif était de bâtir un nouveau pays avec des immigrants qui étaient culturellement semblables à la population qui s'y trouvait déjà. Les ressortissants des pays asiatiques, en particulier l'Inde et la Chine, étaient fortement discriminés (Johnston, 1984; Li, 1998) et les Noirs n'étaient pas non plus les bienvenus. Tout cela a changé en 1962, alors que le critère du pays d'origine a été aboli

définitivement. À partir de ce moment, la composition de l'immigration s'est modifiée graduellement en faveur des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

Du point de vue de l'impact économique de l'immigration, on a observé à travers le temps des tensions entre les partisans d'une politique qui vise des objectifs à long terme et ceux d'une politique qui vise des objectifs à court terme (Green et Green, 2004). Les premiers arrivants sont venus pour peupler le territoire et contribuer à son développement à long terme. À l'époque, aucune politique ne réglementait le nombre d'immigrants admis chaque année. Toutefois, lors de la Grande Crise des années 1930, on a presque complètement arrêté l'immigration pendant une décennie, en raison du chômage élevé qui sévissait alors. Lorsque l'économie a redémarré, après la Guerre, on a recommencé à admettre des immigrants, mais en variant leur nombre d'année en année, en fonction de la capacité d'absorption déterminée par la conjoncture économique. On mettait alors l'accent sur les besoins à court terme du marché du travail. Cette politique a changé au début des années 1990, au moment où la priorité a été mise de nouveau sur les besoins à long terme de l'économie. Les niveaux annuels d'immigration ne variaient donc plus en fonction de la conjoncture économique, contrairement à ce qu'on avait fait durant les décennies précédentes. Dans les débats actuels sur la politique d'immigration, ces tensions entre objectifs à long terme et objectifs à court terme demeurent toujours présentes.

## **1.2 Le rôle du Québec**

Pendant longtemps, le Québec et les Canadiens français ont manifesté peu d'intérêt à l'égard de l'immigration (Monnot, 2012). C'était le gouvernement fédéral qui s'en occupait, même si la Constitution en faisait une responsabilité partagée avec les provinces. Il a fallu attendre les années 1960 pour que les choses changent. Une étude très détaillée des étapes de l'évolution des politiques d'immigration au Québec a été faite récemment par Monnot (2012). Quelques éléments importants sont repris ici. La Révolution tranquille et la baisse de la natalité ont fait en sorte que les Québécois sont devenus conscients du fait que l'absence de contrôle sur l'immigration pouvait avoir des

conséquences négatives sur leur avenir. En 1968, on a créé un ministère de l'Immigration dont le but était de favoriser l'adaptation des immigrants au milieu québécois. Ce ministère n'avait cependant aucune compétence en ce qui avait trait à la politique d'immigration.

Diverses ententes entre le Québec et le gouvernement fédéral (désignées sous les noms des ministres respectifs de l'Immigration des deux niveaux de gouvernement à chaque époque) ont graduellement accru les compétences du Québec. En 1971, à la suite de l'entente Cloutier-Lang, des agents du Québec avaient le droit de rencontrer des immigrants potentiels dans les bureaux fédéraux, mais n'avaient aucun pouvoir de décision. L'entente Bienvenue-Andras de 1975 est allée un peu plus loin en obligeant le gouvernement fédéral à tenir compte de l'avis du Québec concernant les candidats à l'immigration désireux de s'établir dans cette province. Un changement majeur s'est produit en 1978 avec l'entente Cullen-Couture, le Québec obtenant alors pour la première fois de larges pouvoirs dans la sélection des immigrants. La province a alors pu établir ses propres critères de sélection en fonction de ses objectifs de développement économique et culturel. Le gouvernement fédéral conservait toutefois des pouvoirs dans la décision d'admission des immigrants sélectionnés. Ce processus a abouti en 1991 à l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, lequel est toujours en vigueur aujourd'hui. Cet accord confirme les pouvoirs du Québec en matière d'immigration, reconnaît la responsabilité exclusive de cette province dans la sélection des immigrants et prévoit des compensations financières à condition que ses services soient semblables à ceux offerts dans le reste du Canada. Cet accord reconnaît aussi au Québec un niveau d'immigration correspondant à son poids démographique à l'intérieur du Canada (plus cinq pour cent); cependant, dans les faits, cet objectif n'a pas été atteint.

Ces ententes ont permis au Québec de sélectionner des immigrants en fonction de ses propres valeurs, en particulier en donnant un poids plus grand à la connaissance du français. Auparavant, selon les critères du gouvernement fédéral, l'anglais et le français étaient sur le même pied, mais en pratique, la majorité des immigrants s'assimilaient à la

majorité anglophone. Les pouvoirs accrus du Québec en matière d'immigration et la Charte de la langue française adoptée en 1977 sont sans doute des facteurs importants du maintien et de la consolidation du caractère français du Québec. Cependant, la situation du français demeure fragile, et plusieurs s'inquiètent de l'avenir de cette langue au Québec (pour un point de vue plutôt alarmiste sur ce sujet, voir Castonguay, 2008).

Il y a cependant des limites à ce que le Québec peut faire. Le gouvernement fédéral garde des pouvoirs sur la sélection des immigrants appartenant à la catégorie du regroupement familial et à celle des réfugiés, même s'il appartient au Québec de les intégrer. Cela pose des défis particuliers. En outre, une fois admis, un immigrant qui arrive au Québec a le droit de s'installer n'importe où ailleurs au Canada, et certains peuvent avoir des comportements stratégiques. C'est le cas, entre autres, d'immigrants investisseurs qui sont sélectionnés par le Québec en fonction des montants d'argent qu'ils sont prêts à investir, mais qui décident de quitter le Québec après avoir satisfait à leurs engagements. Certains peuvent aussi choisir le Québec pour que leurs enfants puissent fréquenter une université qui exige de faibles droits de scolarité, sans toutefois avoir l'intention d'y rester par la suite (Dubreuil et Marois, 2011). Il faut demeurer vigilant et essayer, dans toute la mesure du possible, d'empêcher ce genre de comportement. Cette mobilité des gens fait en sorte que la politique québécoise ne peut pas trop s'éloigner de celle du gouvernement fédéral.

### **1.3 Évolution récente des politiques au Canada et au Québec**

Les politiques d'immigration comportent un grand nombre de composantes. Le but, ici, n'est pas de les évaluer en détail, mais d'examiner celles qui présentent un intérêt particulier sur le plan de l'impact des changements que l'on peut faire. Le Canada et le Québec ont tous les deux un système de points, mais les critères sont évalués selon des grilles différentes, en fonction d'objectifs propres à chacun des gouvernements. Les critères changent assez souvent, ce qui semble refléter le fait que les immigrants ne s'intègrent pas toujours aussi bien qu'on le voudrait et qu'on cherche à modifier les règles d'entrée de façon à être plus efficace. On cherche donc régulièrement à s'ajuster.

Au Canada, la politique du gouvernement fédéral a subi d'importants changements récemment. Les programmes des immigrants investisseurs et entrepreneurs ont été abolis en juin 2014, parce qu'on jugeait qu'ils n'apportaient pas assez de retombées économiques (Citoyenneté et Immigration Canada, 2014a). On se prépare à mettre en place le nouveau programme « Entrée Express », qui vise à accélérer le processus de sélection des travailleurs qualifiés (Citoyenneté et Immigration Canada, 2014b). Des plafonds sont imposés, afin de garder le nombre de demandes sous contrôle.

Ces changements, qui visent à accorder plus d'importance aux résultats sur le plan économique, révèlent une évolution dans la philosophie qui guide la politique d'immigration. Auparavant, la sélection était fondée sur les caractéristiques des immigrants eux-mêmes, ce qu'on appelle parfois un « modèle de capital humain » axé sur l'offre de travail (Akbari et MacDonald, 2014; Boucher et Cerna, 2014). Le gouvernement fédéral se tourne maintenant vers un modèle qui repose sur la demande de travail, soit un modèle de « déclaration d'intérêt » en vertu duquel les candidatures sont classées en fonction des intérêts exprimés par des employeurs. Ce programme entrera en vigueur en janvier 2015.

Au Québec, le Projet de loi sur l'immigration au Québec, déposé en février 2014, mais devenu caduc à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale, proposait également un changement allant dans le sens du modèle de déclaration d'intérêt.

#### **1.4. Politiques d'immigration dans d'autres pays**

Plusieurs pays et régions dans le monde reçoivent des immigrants. Nous examinons ici seulement quelques-uns de ces endroits auxquels le Québec peut se comparer : l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis et l'Europe. Ici encore, nous allons nous concentrer sur les éléments des politiques qui nous semblent les plus pertinents en termes de retombées possibles des changements qui peuvent être apportés.

### **1.4.1 Australie**

L'Australie est un grand pays d'immigration que l'on compare souvent au Canada. Il y existe depuis longtemps un système de points qui vise à faire venir des immigrants qualifiés. Il semble que les immigrants dans ce pays aient connu plus de succès que ceux du Canada. Selon Clarke et Skuterud (2013), cette situation est due en partie à des critères plus stricts dans l'évaluation des connaissances linguistiques, qui exige notamment des tests préalables. En Australie, on n'a pas la perception que les immigrants s'intègrent mal au marché du travail, comme on le note souvent au Canada (voir la revue de la littérature, en annexe). La politique d'immigration australienne favorise également la transition d'un statut temporaire – comme étudiant ou travailleur – vers un statut permanent, ce qu'on appelle la « two-step migration » (Hawthorne, 2011). Par ailleurs, on a adopté en 2008 une politique fondée sur la demande des employeurs ou encore un modèle de « déclaration d'intérêt » (Hawthorne, 2011; Akbari et MacDonald, 2014), comme on a récemment décidé de le faire au Canada.

### **1.4.2 Nouvelle-Zélande**

C'est un petit pays, mais la proportion d'immigrants y est très forte et représente plus du quart de la population (Akbari et MacDonald, 2014). La politique d'immigration ressemble à celle de l'Australie, et on y privilégie aussi l'approche « two-step migration » pour les travailleurs qualifiés; la sélection comme résident permanent se faisant après un séjour temporaire. Comparativement à l'Australie, la Nouvelle-Zélande accorde une plus grande importance aux étudiants étrangers (Hawthorne, 2011). Ce pays a été le premier à passer d'un modèle de capital humain axé sur l'offre de travail à un modèle de déclaration d'intérêt axé sur la demande. Cette politique existe depuis 2003.

### **1.4.3 États-Unis**

L'approche américaine en matière d'immigration diffère fortement de celle qui existe au Québec, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les États-Unis n'ont pas, du moins officiellement, de politique d'immigration qui vise à accueillir des travailleurs

qualifiés comme il en existe dans les pays qui ont un système de points. La politique met l'accent sur le regroupement familial. Contrairement à ce qui se passe au Canada, les immigrants sont en général peu scolarisés, et la proportion d'hispanophones est élevée. En raison de la frontière commune qui sépare les États-Unis et le Mexique, l'immigration illégale constitue un grave problème. Les États-Unis ont donc relativement peu de contrôle sur leur politique d'immigration et ne peuvent pas être proactifs. Ils doivent réagir à des crises la plupart du temps. Dans son allocution présentée à la Conférence sur l'économie de l'immigration à l'Université d'Ottawa, en octobre 2013, Marta Tienda (2013) montre que cette politique a eu des conséquences inattendues qui ne sont pas toujours souhaitables.

Néanmoins, entre autres parce que la répartition du revenu y est plus inégalitaire que dans d'autres pays, les États-Unis ont eu beaucoup de succès à attirer des immigrants très fortement qualifiés venus d'autres pays développés, notamment du Canada. Ainsi, des professeurs d'université canadiens ont plus que doublé leur salaire en acceptant des postes aux États-Unis. Cet « exode de cerveaux » demeure un problème, même s'il est moins important maintenant qu'il ne l'a déjà été (Davies, Mueller et Winer, 2013).

#### **1.4.4 Europe**

L'Europe compte de nombreux pays et chacun a sa propre politique d'immigration. Il serait trop long de décrire ce qui se fait partout. Cependant, ces pays sont reliés entre eux, notamment dans le cadre de l'Union européenne, et certaines politiques doivent être coordonnées. L'Europe, comme les États-Unis, doit faire face à des problèmes d'immigration illégale. Là-bas, l'obtention d'un statut d'immigrant permanent est plus difficile qu'au Canada et nombre d'immigrants ont un statut temporaire pendant plusieurs années. Cela tend à créer des tensions là où on a des travailleurs de seconde catégorie. L'opposition à l'immigration dans l'opinion publique est plus forte en Europe qu'elle ne l'est au Canada.

À l'heure actuelle, la récession économique qui sévit encore dans plusieurs pays d'Europe est beaucoup plus sérieuse qu'au Canada, et on a tendance à réduire

l'immigration (OCDE, 2013). C'est le cas, notamment, du Royaume-Uni (Lisenkova, Mérette et Sanchez-Martinez, 2014). Les Européens cherchent aussi à être plus sélectifs dans le choix de leurs immigrants, pour s'assurer qu'ils soient plus éduqués et qu'ils ne deviennent pas un fardeau, les finances publiques étant déjà en difficulté. En 2009, l'Union européenne a adopté le projet de la Carte bleue (l'équivalent de la « Green Card » américaine), qui facilite l'entrée de travailleurs qualifiés provenant de pays non membres de l'Union.

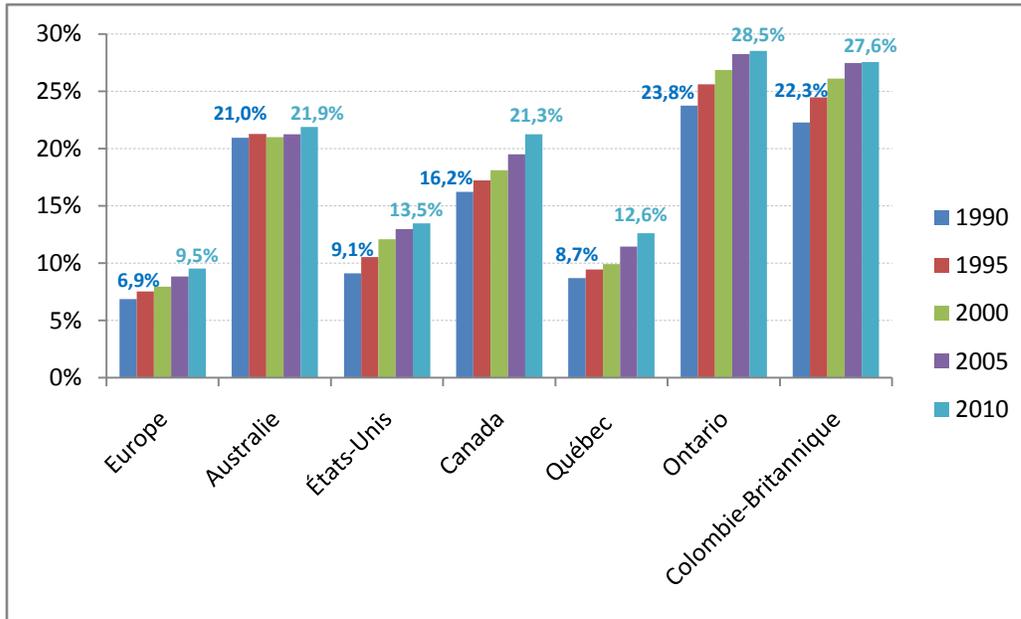
## **2. Aperçu de l’immigration au Québec et au Canada, et des projections démographiques**

Cette section a pour objectif de montrer en quoi les immigrants du Québec ressemblent ou diffèrent de ceux qui se trouvent ailleurs au Canada. La plupart des comparaisons portent sur le Québec, l’Ontario, la Colombie-Britannique et le Canada dans son ensemble. Six principaux points de comparaison sont abordés : la proportion d’immigrants dans la population, la répartition géographique, les pays d’origine, les connaissances linguistiques, la scolarité et les projections démographiques.

### **2.1 Proportion d’immigrants au sein de la population**

La figure 2.1 montre la proportion d’immigrants dans la population dans quelques régions du monde, dans l’ensemble du Canada et dans les trois principales provinces canadiennes d’immigration. Le Québec se compare aux États-Unis et à l’Europe au chapitre de la proportion d’immigrants dans la population et de son évolution. Ces régions du monde sont considérées comme des terres d’accueil importantes pour les immigrants. Depuis le début du 21<sup>e</sup> siècle, les immigrants du Québec représentent plus de 10 % de la population; ce seuil a été franchi en 1995 aux États-Unis. En Europe, les immigrants ne formaient toujours pas 10 % de la population en 2010. Cependant, ce sont l’Australie et le Canada qui dominant – et de loin – sur le plan de la proportion d’immigrants dans leur population, ceux-ci comptant pour plus de 20 % en 2010. Au Canada, ce sont les provinces de l’Ontario et de la Colombie-Britannique qui ont le plus d’immigrants – plus du quart de leur population –, comparativement à environ un huitième pour le Québec. La figure 2.1 fait aussi ressortir une tendance générale : dans toutes les régions étudiées, le pourcentage d’immigrants dans la population totale a crû entre 1990 et 2010.

**Figure 2.1 – Immigrants en pourcentage de la population**

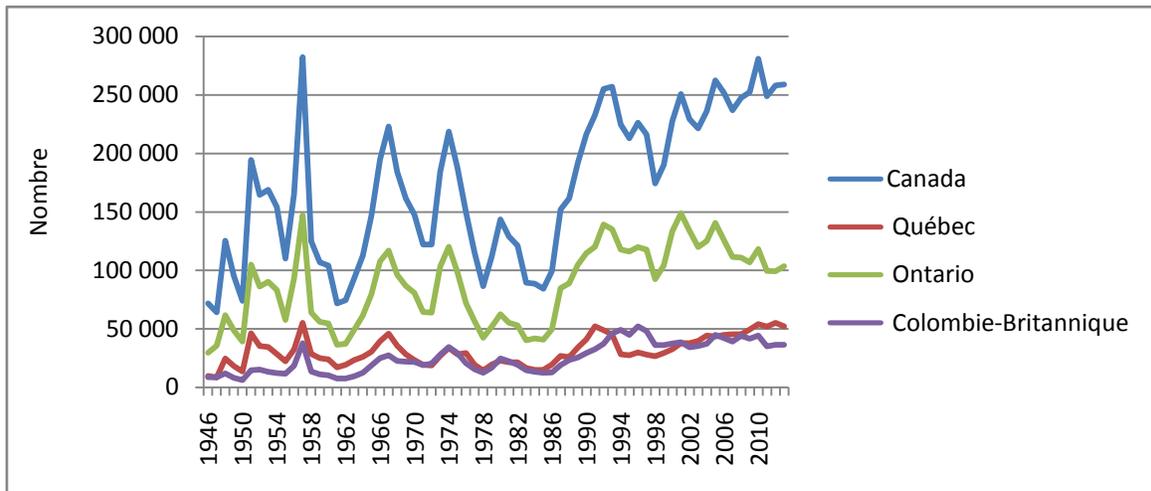


Sources : Organisation des Nations unies (2008) pour l'Europe, l'Australie, les États-Unis et le Canada; Recensements du Canada et l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada pour le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Lorsqu'on observe la figure 2.2, on s'aperçoit qu'il y a eu beaucoup de fluctuations annuelles des admissions à travers le temps et jusqu'au milieu des années 1980, ce qui s'expliquerait par le fait qu'au cours de cette période, l'immigration était liée à la capacité d'absorption de l'économie. Depuis les années 1990, on a connu une forte augmentation du nombre de nouveaux immigrants au Canada, à la suite des changements d'orientation du gouvernement canadien. En effet, plutôt que de viser des objectifs à court terme, le gouvernement fédéral a choisi de poursuivre des objectifs à plus long terme. En misant sur la sélection d'un grand nombre d'immigrants hautement qualifiés, peu importe l'état du marché du travail, le Canada a adopté une nouvelle vision selon laquelle les bienfaits d'une immigration qualifiée sont assurés à long terme. Le Québec a suivi, mais peut-être dans une moindre mesure. Fait intéressant à noter, dans les années 2000 et surtout après la récession, on a assisté à une baisse significative de l'immigration annuelle en Ontario et à une stagnation en Colombie-Britannique. En fait, un nombre croissant de nouveaux arrivants s'installe dans les provinces des Prairies, surtout en

Alberta. Leur pourcentage est passé de 9 % parmi les arrivants en 2001 à 23,5 % de ceux qui ont été admis en 2012 (statistiques de Citoyenneté et Immigration Canada). Au Québec, les niveaux ont continué d’augmenter et ont franchi la barre des 50 000 personnes, ce qui favorise la formation d’une masse critique d’immigrants dans la province.

**Figure 2.2 – Immigration annuelle au Canada**



Source : CANSIM, tableau 051-0037 – Composantes de la migration internationale, Canada, provinces et territoires, trimestriel (nombre de personnes).

## 2.2 Répartition géographique des immigrants

La répartition géographique des immigrants est un enjeu de la politique d’immigration québécoise, qui vise à diversifier les endroits où les immigrants du Québec choisissent de s’établir. Il est bien connu que la plupart des immigrants du Québec se trouvent à Montréal. À ce propos, le tableau 2.1 indique qu’en 2011, 86,8 % des immigrants du Québec vivaient dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, tandis que 70,3 % des immigrants de l’Ontario étaient établis à Toronto et que 76,6 % des immigrants de la Colombie-Britannique vivaient à Vancouver. Au Québec, la part de la RMR de Montréal dans la population totale était de 48,5 % en 2011, soit la moitié. Malgré tout, la proportion des immigrants dans la population de la RMR est plus faible à Montréal (22,6 %) que dans les deux autres grandes villes canadiennes (46,0 % à Toronto

et 40,0 % à Vancouver). En proportion, les immigrants sont donc moins nombreux à Montréal qu'à Toronto et à Vancouver, mais un plus fort pourcentage des immigrants du Québec sont établis à Montréal. La régionalisation de l'immigration au Québec représente un défi majeur qui est tout aussi important en Ontario et en Colombie-Britannique.

**Tableau 2.1 – Proportion d'immigrants dans les trois plus grandes RMR du Canada**

	1996			2011		
	Part de la RMR dans la population totale de sa province (%)	Part de la RMR dans la population immigrante de sa province (%)	Part des immigrants dans la population totale de la RMR (%)	Part de la RMR dans la population totale de sa province (%)	Part de la RMR dans la population immigrante de sa province (%)	Part des immigrants dans la population totale de la RMR (%)
Montréal	47,2	88,7	20,5	48,5	86,8	22,6
Toronto	40,0	64,7	49,2	43,6	70,3	46,0
Vancouver	50,0	69,4	40,0	52,7	76,6	40,0

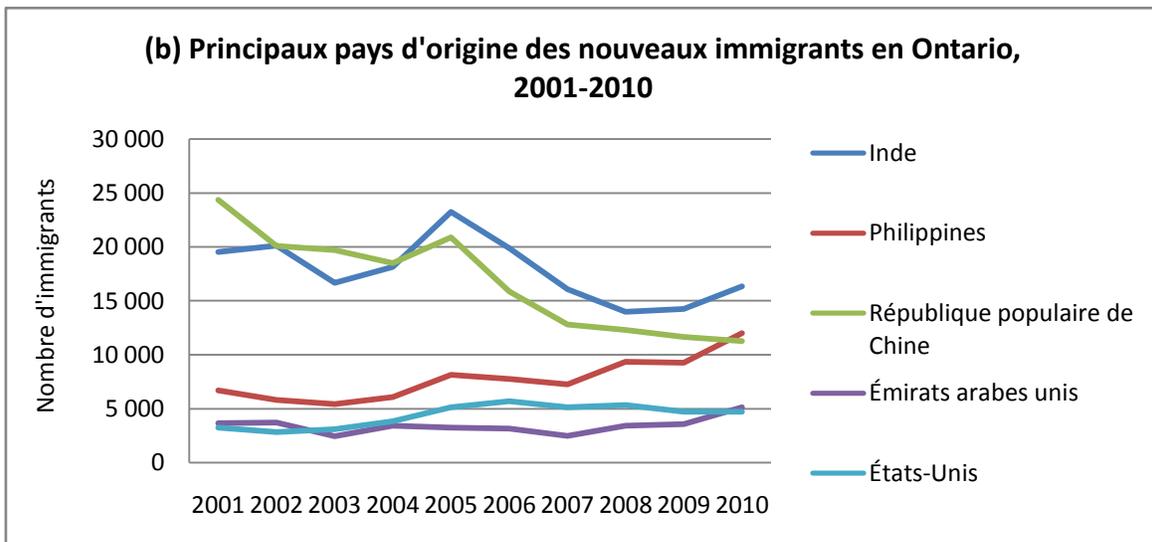
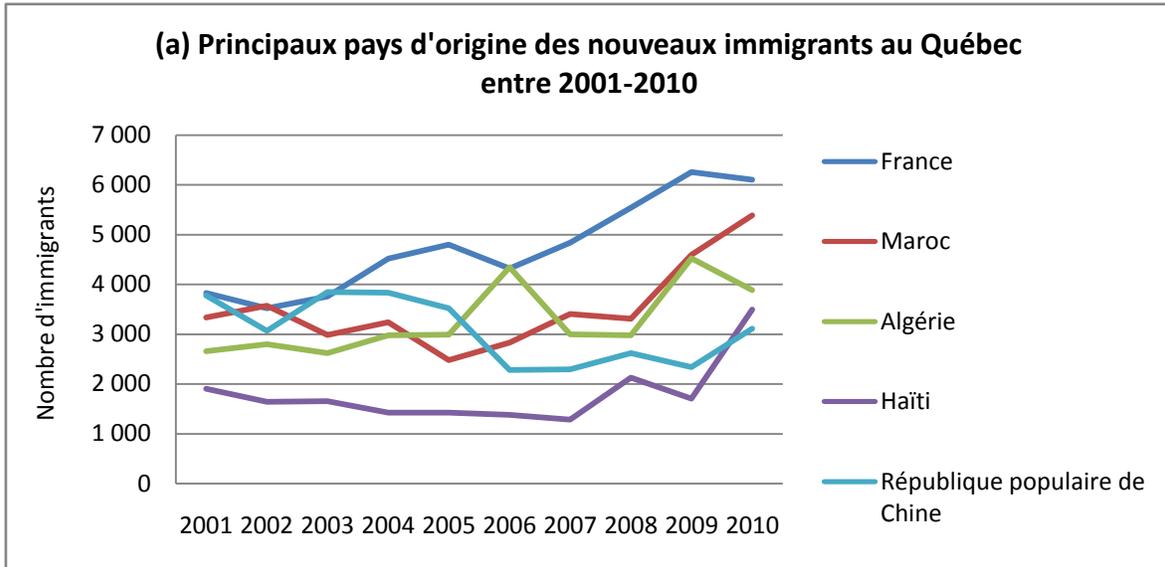
Sources : Recensement 1996 pour 1996 et ENM 2011 pour 2011.

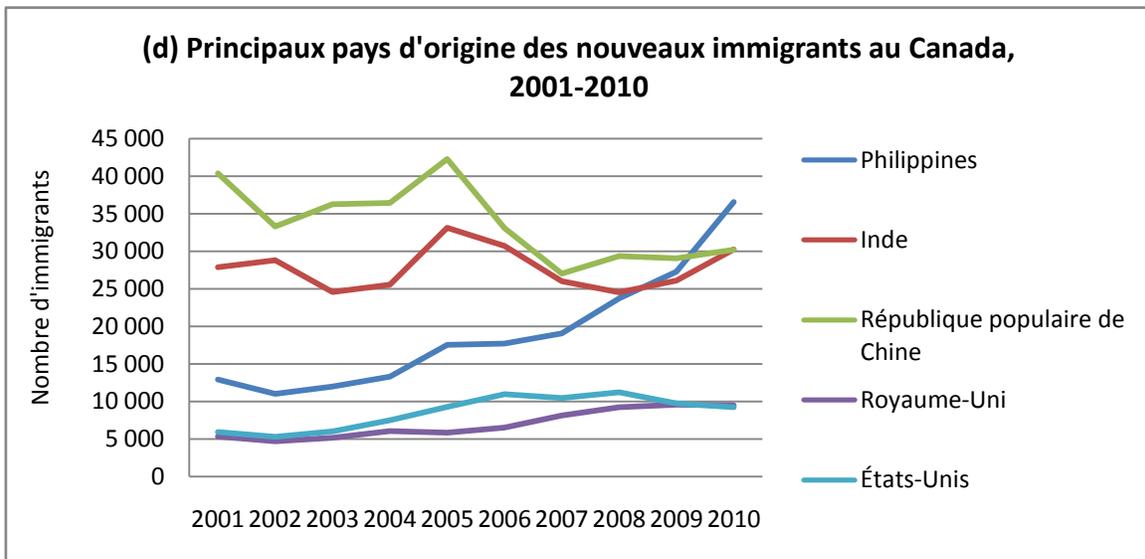
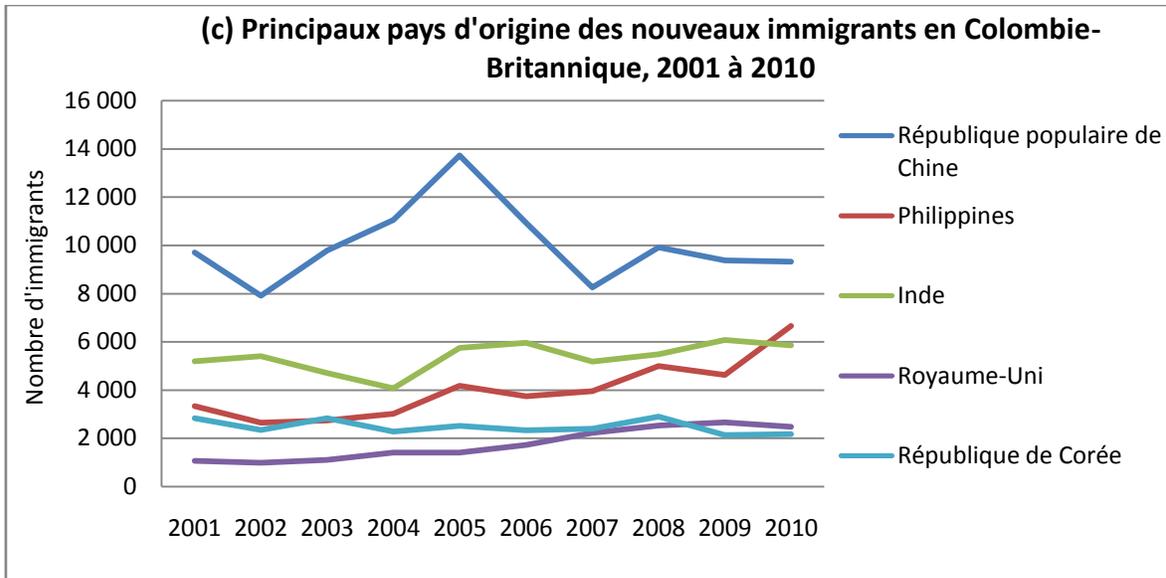
## 2.3 Pays d'origine

Le Québec se distingue de l'Ontario et de la Colombie-Britannique non seulement sur le plan du nombre d'immigrants admis chaque année, mais aussi au chapitre des pays d'origine des nouveaux arrivants. Reprenant les données de Citoyenneté et Immigration Canada sur les pays d'origine des immigrants admis chaque année, la figure 2.3 montre que des différences importantes existent entre les trois provinces au chapitre de l'évolution des principaux pays d'origine. Comme on pouvait s'y attendre, le Québec compte une majorité de pays francophones (France, Afrique du Nord, Haïti). Ce fait s'explique probablement par la proximité linguistique et par la priorité accordée au français dans la grille de sélection des travailleurs qualifiés au Québec. C'est d'ailleurs sa

volonté de protéger la langue française qui a poussé le Québec à s'engager activement dans la sélection des immigrants.

**Figure 2.3 – Les principaux pays d'origine des nouveaux immigrants admis depuis 2001 – Québec, Ontario, Colombie-Britannique, Canada**





Source : *Faits et chiffres*, Citoyenneté et Immigration Canada.

Dans le reste du Canada, les nouveaux arrivants sont principalement originaires d'Asie. En Ontario, l'Inde, les Philippines et la Chine dominent les nouvelles admissions (Figure 2.3b). En Colombie-Britannique, la Chine, les Philippines, l'Inde et la République de Corée sont parmi les cinq pays d'origine les plus populaires (Figure 2.3c). Le Canada dans son ensemble est dominé par les nouveaux immigrants provenant des

Philippines, de l'Inde et de la Chine. Contrairement à ce qui est le cas au Québec, l'attraction des immigrants asiatiques au Canada ne peut s'expliquer par la proximité linguistique puisque ces pays ne sont pas anglophones. Par contre, il se peut que ce soit la proximité géographique entre l'Asie et l'Ouest canadien qui explique en partie cette attraction. Il ne faut pas oublier que la qualité de vie au Canada et l'ouverture de ce pays à l'égard des différences culturelles peuvent aussi faire partie des motifs qui poussent les immigrants asiatiques à choisir le Canada. De plus, au fil du temps, un nombre élevé d'Asiatiques s'est établi au Canada, de sorte qu'aujourd'hui, la communauté asiatique est grande, ce qui peut attirer de nouveaux immigrants qui profitent d'un réseau social dès leur arrivée. Par ailleurs, dans l'ensemble du Canada, en Ontario et en Colombie-Britannique, le Royaume-Uni et les États-Unis demeurent parmi les principaux pays d'origine des nouveaux arrivants. Ce constat peut certainement s'expliquer par la proximité culturelle entre ces pays et le Canada anglais.

Le tableau 2.2 montre la répartition des principaux pays de naissance d'après l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011. Contrairement aux données présentées ci-dessus, celles-ci portent sur le stock de migrants – et non sur le nombre d'admissions annuelles – et représentent la somme de toutes les entrées au fil du temps. Ces résultats confirment ce qui a été constaté précédemment, mais portent sur un plus grand nombre de pays. En effet, au Québec, les immigrants venus de six des quinze principaux pays d'origine sont francophones. Les nouveaux arrivants qui s'établissent en Ontario et en Colombie-Britannique sont originaires d'Asie (sept pays sur quinze). Et les immigrants venus du Royaume-Uni et des États-Unis sont plus nombreux dans ces deux dernières provinces qu'au Québec.

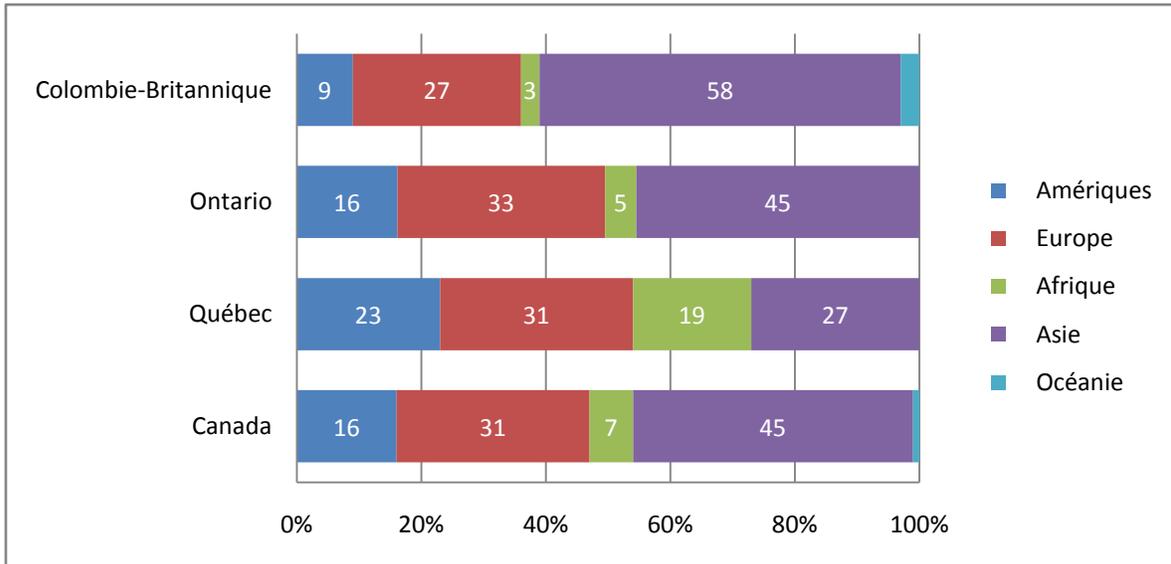
**Tableau 2.2 – Les 15 pays les plus importants sur le plan du nombre d’immigrants  
en 2011 – Québec, Ontario, Colombie-Britannique, Canada**

Québec		Ontario		Colombie-Britannique		Canada	
Haïti	69 075	Inde	310 410	Chine	167 535	Inde	547 890
France	67 650	Royaume-Uni	291 935	Inde	143 345	Chine	545 535
Italie	57 710	Chine	267 780	Royaume-Uni	130 730	Royaume-Uni	537 040
Maroc	48 380	Philippines	204 035	Philippines	96 560	Philippines	454 340
Algérie	47 325	Italie	170 710	Hong Kong	74 635	États-Unis	263 470
Chine	43 730	États-Unis	115 045	États-Unis	57 975	Italie	256 825
Liban	38 570	Pakistan	114 595	Taïwan	42 045	Hong Kong	205 425
Vietnam	27 235	Jamaïque	111 470	Corée du Sud	37 725	Vietnam	165 125
États-Unis	26 780	Sri Lanka	110 800	Allemagne	35 100	Pakistan	156 865
Roumanie	25 770	Hong Kong	105 855	Iran	30 050	Allemagne	152 345
Philippines	22 630	Portugal	103 760	Vietnam	25 845	Pologne	152 285
Colombie	21 325	Pologne	101 815	Pays-Bas	20 645	Portugal	138 520
Grèce	20 650	Guyana	80 075	Italie	15 980	Sri Lanka	132 130
Portugal	18 615	Vietnam	79 645	Pologne	14 620	Jamaïque	126 035
Égypte	17 240	Iran	70 305	Afrique du Sud	12 815	Iran	120 685

Source : Enquête nationale auprès des ménages, Statistique Canada, 2011.

La figure 2.4 montre la répartition des immigrants par région de naissance en 2011 et met clairement en évidence la majorité de nouveaux arrivants asiatiques en Colombie-Britannique, en Ontario et dans l’ensemble du Canada. Le Québec se démarque des autres provinces par sa plus forte proportion d’immigrants venus d’Afrique et des Amériques, ce qui compense pour sa plus faible proportion d’immigrants d’Asie. Toutefois, la proportion d’immigrants européens est semblable au Québec et dans l’ensemble du Canada. Bref, les régions d’origine des immigrants du Québec sont mieux réparties entre les continents qu’elles ne le sont dans les autres provinces canadiennes.

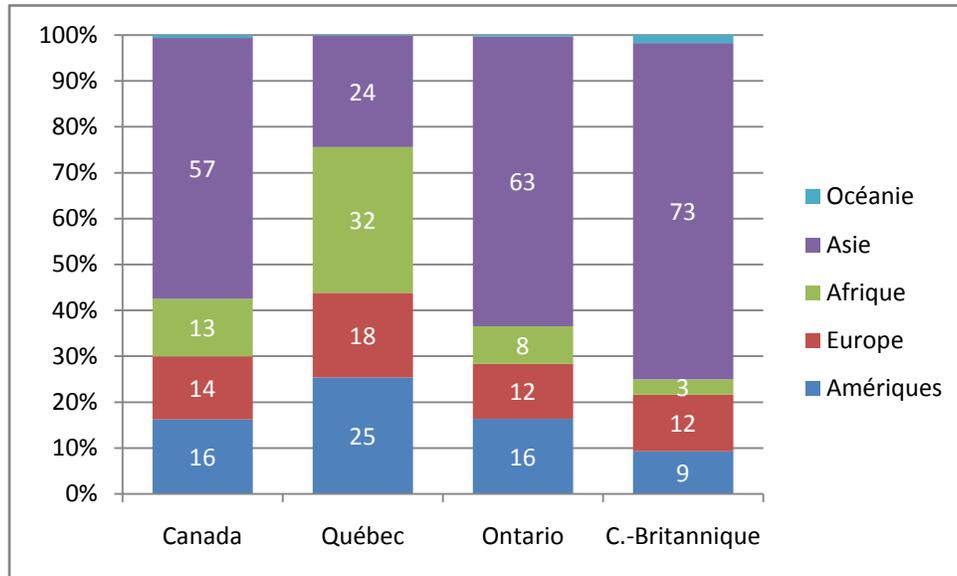
**Figure 2.4 – Répartition des immigrants par lieu de naissance, 2011**



Source : Enquête nationale auprès des ménages, Statistique Canada, 2011.

Dans le même sens, à la figure 2.5, nous avons tenu compte uniquement des immigrants admis entre 2006 et 2011. Il en ressort clairement que le flux migratoire récent est beaucoup plus diversifié au Québec qu’ailleurs au Canada. Par exemple, trois immigrants sur quatre (73 %) arrivés entre 2006 et 2011 et établis en Colombie-Britannique en 2011 sont nés en Asie, comparativement à un immigrant sur quatre (24 %) au Québec. Cette dernière province se distingue par une présence plus significative qu’ailleurs d’immigrants nés en Afrique et dans les Amériques, lesquels représentaient respectivement 32 et 25 % de la cohorte de 2006-2011 résidant au Québec en 2011 (à peine 3 et 9 % en Colombie-Britannique). Par ailleurs, alors que le poids du Québec dans cette même cohorte est de 19 %, on n’y trouve que 8 % d’immigrants asiatiques, comparativement à 49 et à 30 % respectivement d’immigrants nés en Afrique et dans les Amériques. Comme nous l’avons mentionné précédemment, cette diversification du flux migratoire québécois peut s’expliquer – entre autres – par le fait que le Québec insiste beaucoup sur la connaissance de la langue française dans sa grille de sélection, ce qui favorise les immigrants francophones.

**Figure 2.5 – Répartition des immigrants arrivés entre 2006 et 2011  
selon leur lieu de naissance**



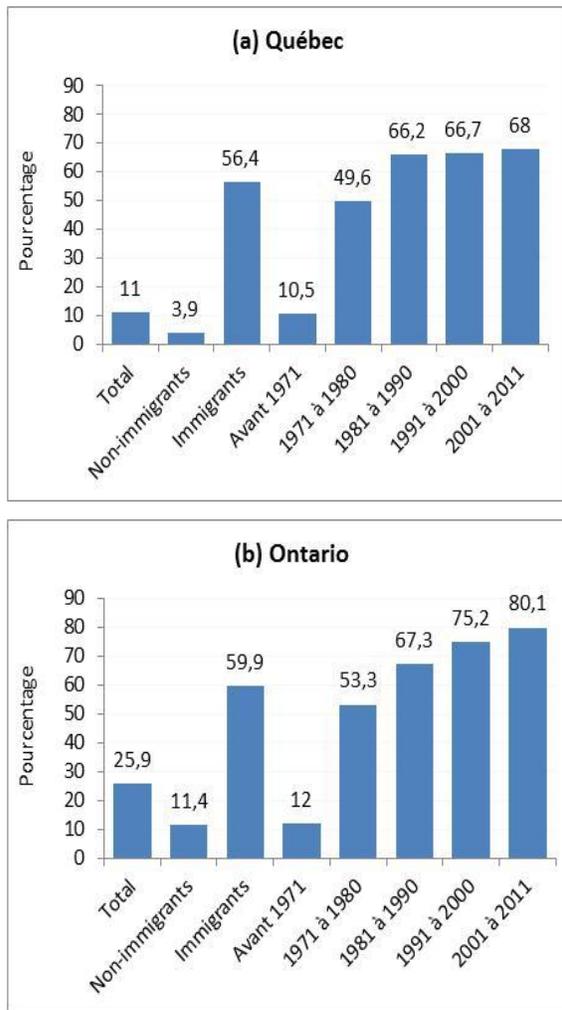
Source : Enquête nationale auprès des ménages, Statistique Canada, 2011.

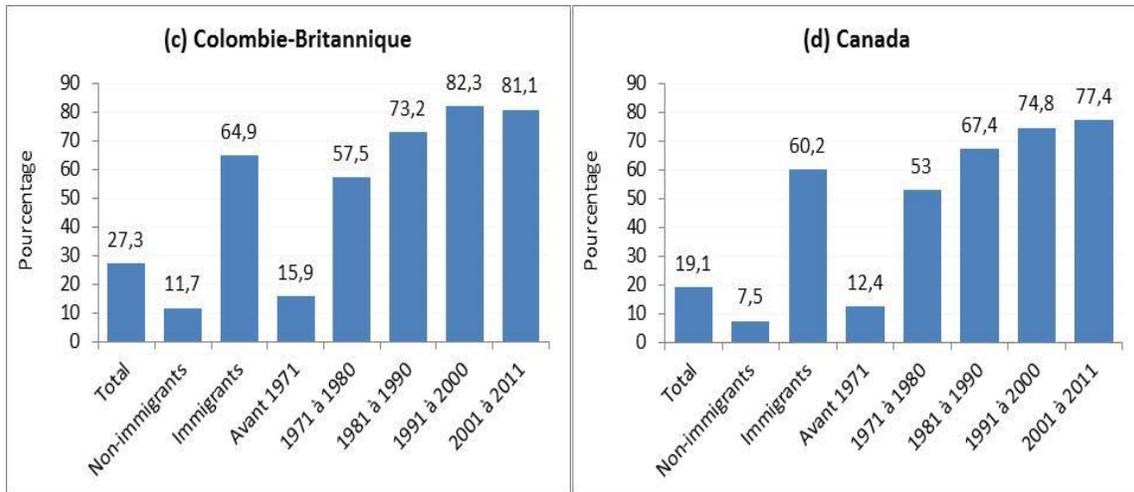
Pour ce qui est des lieux d'origine, la figure 2.6 montre le pourcentage de la population issue des minorités visibles dans l'ensemble de la population selon le statut d'immigrant et l'année d'immigration. L'analyse de cet indicateur est pertinente, notamment pour deux raisons. D'une part, les membres des minorités visibles sont plus susceptibles que les autres de rapporter des problèmes de discrimination (Perreault, 2004), ce qui pourrait constituer un frein à leur pleine intégration dans la société canadienne. D'autre part, le facteur culturel (la position de la femme au sein de la famille, par exemple) pourrait influencer sur le comportement de certains groupes, notamment en ce qui a trait à leur participation au marché du travail. Antecol (1999) suggère que la culture n'est pas prise en compte par les mesures usuelles du capital humain et n'est pas liée aux institutions du marché du travail, mais qu'elle affecte certains résultats.

Le Québec affiche le plus faible pourcentage de minorités visibles dans l'ensemble du Canada et pour chacun des groupes étudiés. Ce fait est étroitement lié à la structure des pays d'origine des immigrants, qui est différente au Québec comparativement au reste du

Canada. Chez les immigrants, on note surtout la forte progression de ce pourcentage partout au Canada à partir des années 1970. Au Québec, la proportion d'immigrants appartenant à des minorités visibles s'est stabilisée à deux tiers depuis les années 1980. Dans les deux autres provinces, elle a continué de progresser et dépasse 80 % chez les nouveaux arrivants.

**Figure 2.6 – Proportion de la population faisant partie des minorités visibles selon le statut d'immigrant et l'année d'immigration, 2011**





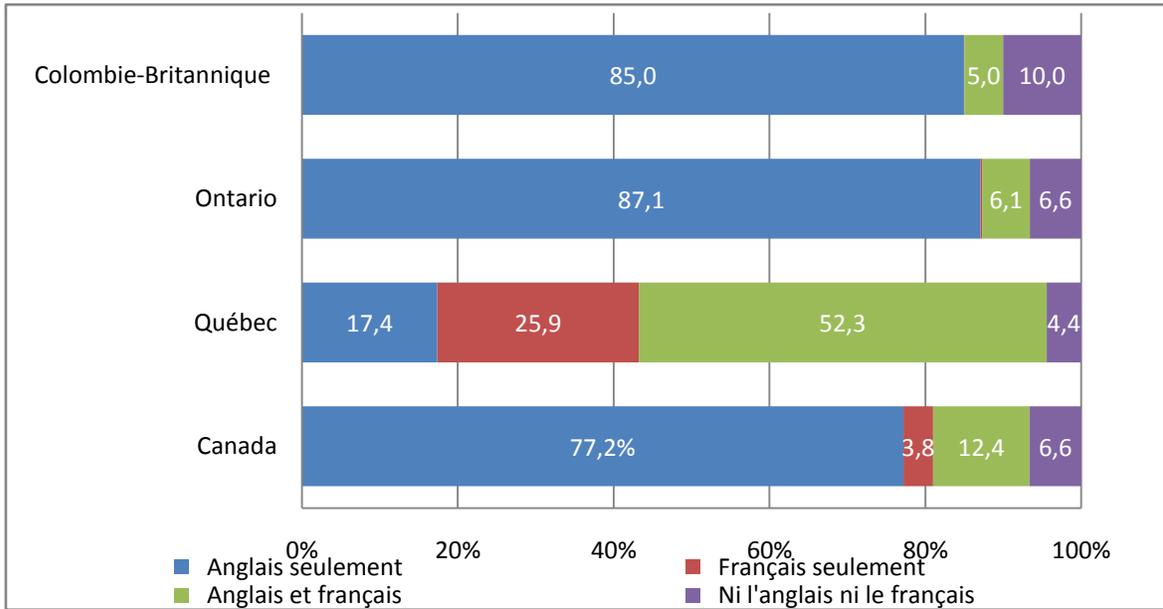
Source : Enquête nationale auprès des ménages, Statistique Canada, 2011.

## 2.4 Connaissances linguistiques

À cet égard, la figure 2.7 illustre la répartition, en 2011, de l'ensemble des immigrants selon leur connaissance des langues officielles. Comme on s'y attendait, en raison des préférences mentionnées dans la politique d'immigration du Québec, beaucoup plus d'immigrants connaissent le français dans cette province qu'ailleurs : ils sont 78,2 %, comparativement à 6,3 % en Ontario et à 5 % en Colombie-Britannique. Cependant, en raison de la prédominance de l'anglais sur le plan international et sur le continent, la majorité des immigrants qui connaissent le français connaissent aussi l'anglais. Dans le reste du Canada, la grande majorité des immigrants ne connaissent pas le français, mais certains efforts ont été faits pour attirer des immigrants francophones. Selon le rapport annuel du Commissariat aux langues officielles de 2013, un des paradoxes de la société canadienne est qu'il existe un discours sur le déclin de la langue française, malgré des signes évidents de la progression de la force des deux langues officielles du Canada. Selon ce même rapport, les résultats de deux recensements ont indiqué une hausse du nombre de francophones au Québec et une légère augmentation du nombre d'anglophones dans cette même province. De façon concomitante, on note une expansion des communautés francophones minoritaires dans le reste du Canada. Il y a donc une certaine concurrence du reste du Canada pour attirer des immigrants francophones.

La figure 2.7 met aussi en évidence la forte majorité de la communauté unilingue anglophone en Ontario (87,1 %) et en Colombie-Britannique (85 %), alors qu'elle représente seulement 17,4 % de la population du Québec. Enfin, la proportion d'immigrants qui ne connaissent aucune des deux langues officielles est un autre fait marquant : le Québec affiche le pourcentage le moins élevé (4,4 %), comparativement à la Colombie-Britannique (10 %), à l'Ontario et à l'ensemble du Canada (6,6 %).

**Figure 2.7 – Connaissance des langues officielles des immigrants, 2011**

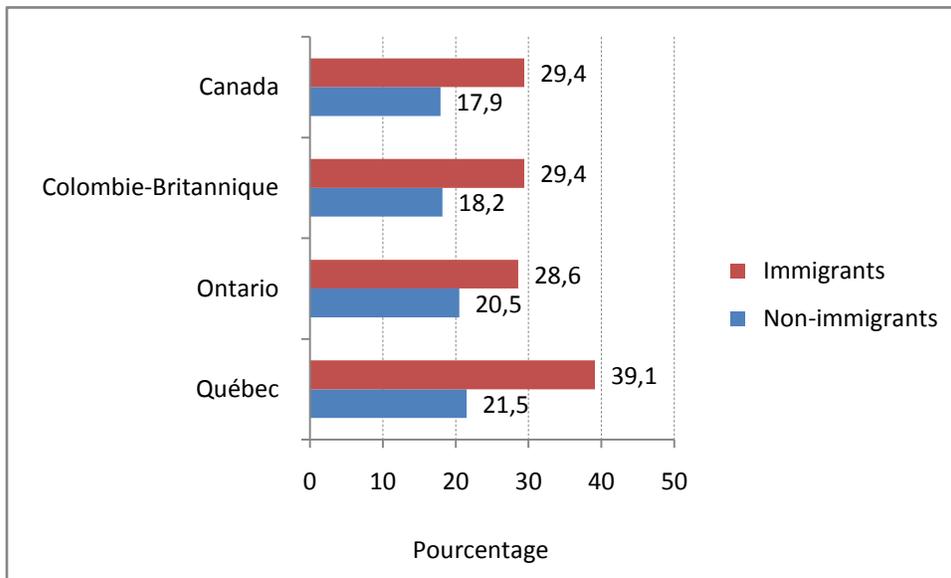


Source : Enquête nationale auprès des ménages, Statistique Canada, 2011.

## 2.5 Scolarité

Les figures 2.8 et 2.9 utilisent les données de l'ENM de 2011 pour montrer la proportion d'immigrants parmi les deux catégories extrêmes de scolarité : ceux qui n'ont aucun diplôme et ceux qui ont un baccalauréat ou un diplôme supérieur, comme la maîtrise ou le doctorat. En 2011, dans tous les endroits étudiés, les immigrants sont proportionnellement plus nombreux que les Canadiens de naissance parmi les diplômés universitaires. En effet, tout près de 30 % des immigrants possèdent un tel diplôme au Canada, en Ontario et en Colombie-Britannique, tandis que ces taux oscillent aux alentours de 20 % chez les non-immigrants, ce qui porte l'écart à environ 10 points de pourcentage. La figure 2.8 montre aussi que la proportion d'immigrants diplômés de l'université est plus grande au Québec que partout ailleurs (39,1 %), alors que le taux de non-immigrants diplômés de l'université s'apparente à celui des autres provinces (21,5 %). Ceci peut résulter du système de points québécois, qui insiste sur cet aspect. Somme toute, il semble que le Québec réussit mieux que le reste du Canada à attirer des immigrants très scolarisés.

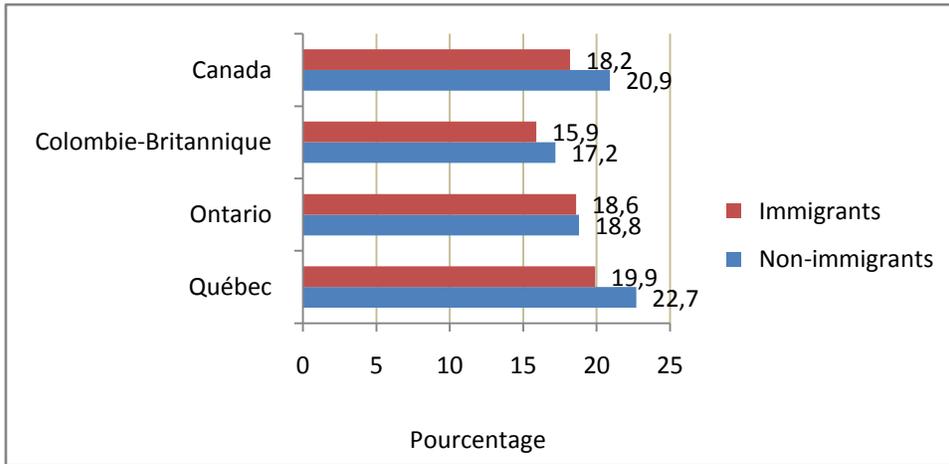
**Figure 2.8 – Proportion des 15 ans et plus titulaires d’un diplôme universitaire (baccalauréat ou études supérieures), 2011**



Source : Enquête nationale auprès des ménages, Statistique Canada, 2011.

La figure 2.9 montre que les immigrants sont proportionnellement moins nombreux que les Canadiens de naissance à n’avoir aucun diplôme ; les écarts de proportion entre ces deux groupes sont toutefois plus faibles que ceux notés chez les diplômés universitaires. Ces écarts sont inférieurs à trois points de pourcentage dans les trois provinces et dans l’ensemble du Canada. Cette même figure fait également ressortir que les proportions de personnes n’ayant aucun diplôme sont plus élevées au Québec, tant chez les immigrants que chez les Canadiens de naissance. L’Enquête n’a pas d’information sur la catégorie d’immigrants, mais on peut penser que ces personnes moins éduquées appartiennent aux catégories du regroupement familial et des réfugiés.

**Figure 2.9 – Proportion des 15 ans et plus qui n’ont aucun diplôme, 2011**

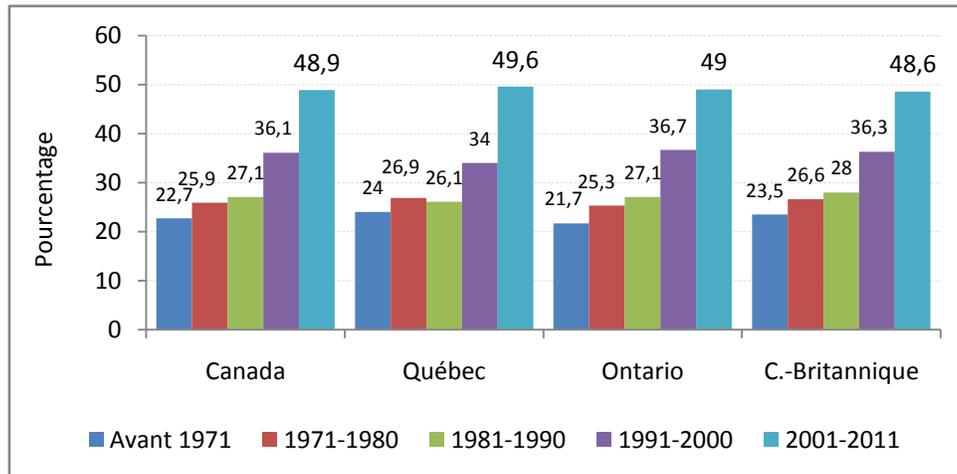


Source : Enquête nationale auprès des ménages, Statistique Canada, 2011.

Dans la figure 2.10, nous représentons le pourcentage d’immigrants de 25 à 64 ans qui ont un diplôme universitaire (baccalauréat ou plus) selon l’année d’immigration. Comme ces données portent sur des immigrants qui habitaient au Canada en 2011, il est probable que les cohortes étudiées diffèrent sur le plan de certaines variables qui sont associées au résultat mesuré. Il s’agit, par exemple, de l’âge au moment de l’immigration et de la catégorie d’immigrant. Ainsi, les immigrants des anciennes cohortes sont plus susceptibles d’avoir immigré jeunes, alors que ceux des cohortes récentes ont de plus fortes chances d’avoir connu les grilles de sélection. Cela dit, la figure 2.10 révèle une forte augmentation du niveau d’instruction des immigrants au cours des 20 dernières années. Ainsi, alors qu’un immigrant sur deux de la cohorte 2001-2011 est titulaire d’un diplôme universitaire, ce rapport n’est que de un sur quatre chez les immigrants arrivés avant 1991. En 1993 (1996 au Québec), le critère du plus haut niveau de scolarité atteint avait pris de l’importance dans les grilles de sélection, ce qui explique l’écart considérable entre la cohorte de 1991-2000 et les cohortes précédentes sur le plan du pourcentage de diplômés universitaires. Le niveau de scolarité des immigrants s’est amélioré davantage – et de façon extraordinaire – dans les années 2000, un fait que l’on pourrait associer également à la part grandissante de l’immigration économique dans l’immigration totale. Au Québec, cette proportion se situe désormais aux alentours de

70 %, comparativement à 50 % à la fin des années 1990 (et à 40 % au milieu de cette décennie).

**Figure 2.10 – Pourcentage des immigrants de 25 à 64 ans titulaires d’un diplôme universitaire (baccalauréat ou plus), selon la province et l’année d’immigration**



Source : Enquête nationale auprès des ménages, Statistique Canada, 2011.

## 2.6 Projections démographiques

Les figures 2.11, 2.12 et 2.13 illustrent les projections démographiques pour l’année 2036. Pour comparer les provinces, nous utilisons les projections de Statistique Canada (2010) et nous envisageons trois scénarios : croissance démographique faible (indice synthétique de fécondité pour le Canada de 1,5 enfant par femme et immigration internationale annuelle à 0,6 % de la population), croissance démographique moyenne (indice synthétique de fécondité de 1,7 enfant par femme et immigration internationale annuelle à 0,75 % de la population) et croissance démographique forte (indice synthétique de fécondité de 1,9 enfant par femme et immigration internationale annuelle à 0,9 % de la population). Ces hypothèses ont trait à l’ensemble du Canada, et tous les scénarios prévoient également un déclin de la mortalité. Les scénarios prévoient des hypothèses distinctes pour chacune des provinces. En ce qui concerne le Québec, la fécondité et la mortalité sont à peu près les mêmes que pour l’ensemble du Canada. Quant à l’immigration internationale, on suppose, dans tous les scénarios, que la

répartition par province dans le total canadien sera déterminée en fonction de la tendance observée entre 2005 et 2008, ce qui signifie que d'après les prévisions, le Québec recevra environ 16 % des immigrants canadiens. De même, en fonction des tendances passées, on suppose que le solde migratoire interprovincial du Québec continuera d'être négatif. Quant à l'Ontario et à la Colombie-Britannique, on suppose que ces provinces seront plus avantagées que le Québec sur le plan du nombre prévu de migrants internationaux et interprovinciaux. Il est à noter que, dans toutes les projections démographiques, ce sont les hypothèses portant sur les migrations qui sont les plus arbitraires.

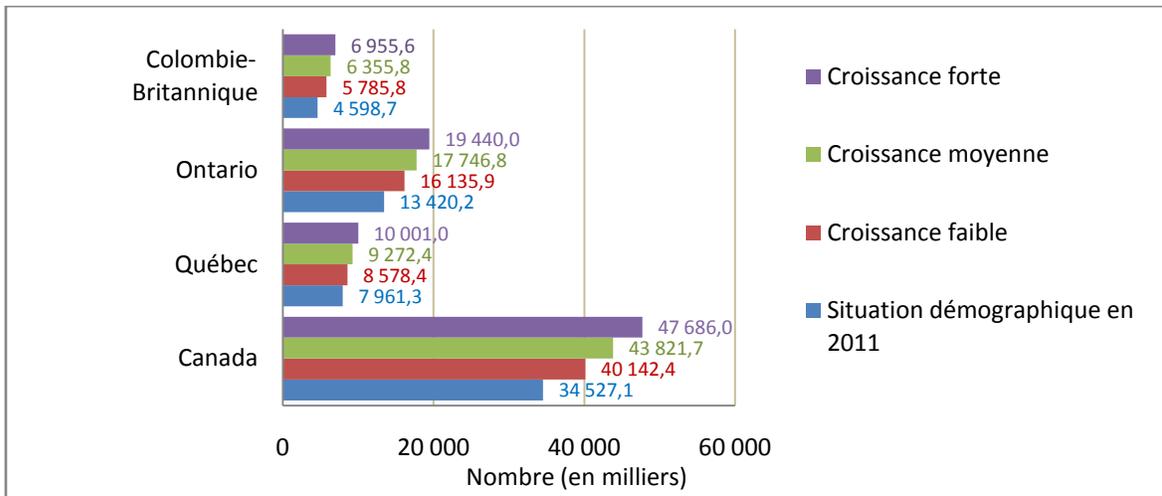
La figure 2.11 montre que la population totale augmente partout dans tous les scénarios, mais moins vite au Québec, parce que cette province reçoit proportionnellement moins d'immigrants que l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Cependant, la figure 2.12 montre que le Québec est le seul endroit où la population entre 15 et 64 ans (définie comme étant la population en âge de travailler) diminuera si le scénario de faible croissance se réalise. Dans les autres scénarios, la population en âge de travailler au Québec augmentera très faiblement. Ailleurs au Canada, la population de 15 à 64 ans va augmenter dans tous les scénarios. C'est peut-être cette situation qui fait que plusieurs intervenants économiques au Québec s'inquiètent de l'évolution du marché du travail et qui amène certains à vouloir contrecarrer cette tendance en augmentant l'immigration.

Enfin, la figure 2.13 montre quelle proportion de la population sera âgée de 65 ans ou plus selon les divers scénarios. En raison de changements démographiques du passé auxquels on ne peut rien (*baby-boom* et *baby-bust*), la proportion de la population âgée de 65 ans ou plus augmentera de manière significative partout au Canada, et ce, peu importe le scénario. Ces personnes constitueront plus ou moins le quart de la population en 2036, alors qu'elles représentent approximativement 15 % aujourd'hui. Évidemment, ce pourcentage sera un peu plus bas si la croissance démographique est forte, mais les différences entre les divers scénarios sont minces.

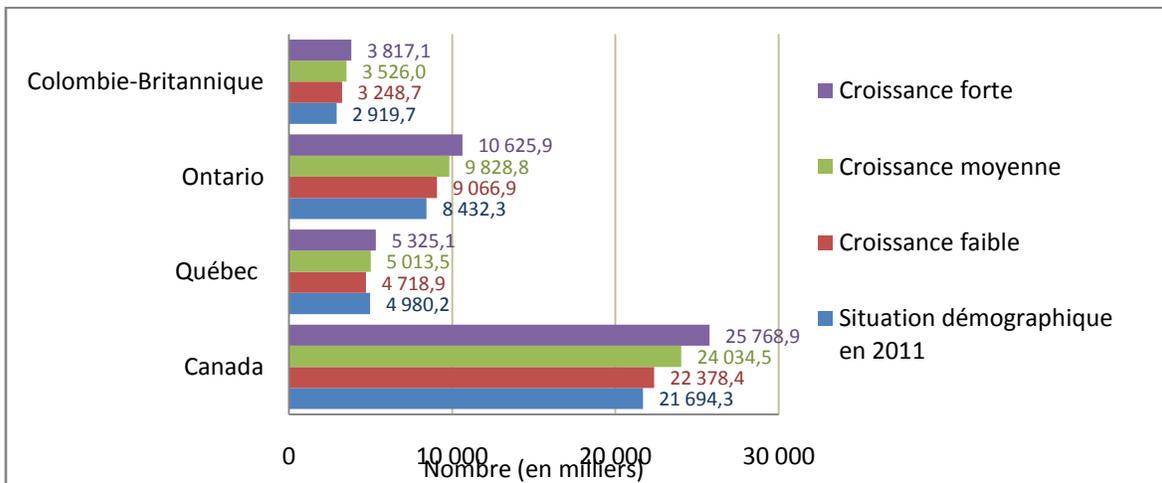
Actuellement, c'est le Québec qui a la plus forte proportion de personnes âgées, et cela se maintient dans les projections pour 2036. Cependant, les différences entre le Québec et les autres provinces sont faibles comparativement à celles qui se produiront entre 2011 et 2036. Le résultat de ces projections confirme qu'il ne faut pas exagérer l'importance de l'immigration pour contrer les effets du vieillissement de la population.

**Figure 2.11 – Projection démographique de la population totale pour 2036**



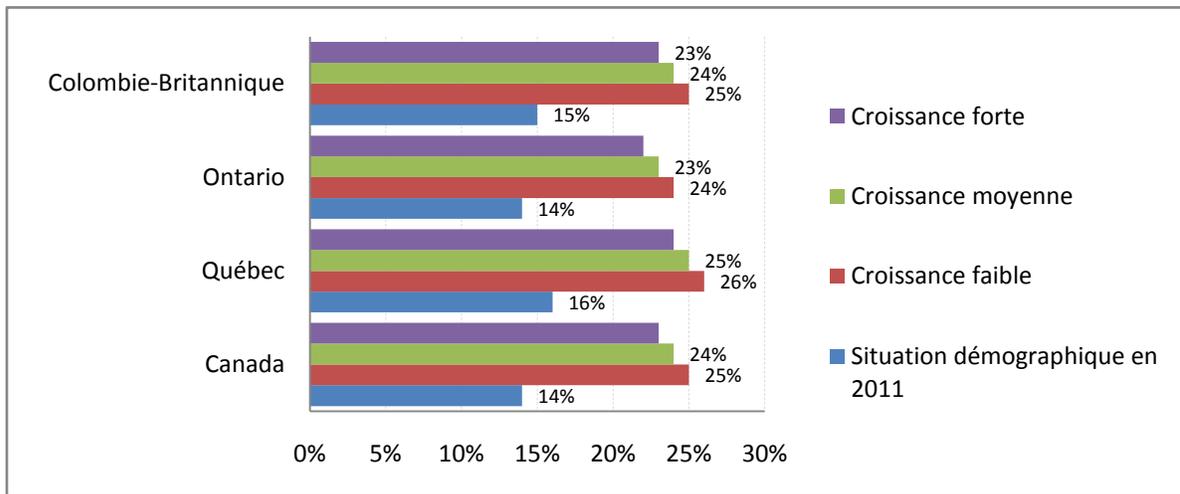
Source : Statistique Canada, CANSIM 052-0005 (croissance moyenne, Projection M1).

**Figure 2.12 – Projection démographique de la population âgée entre 15 et 64 ans pour 2036**



Source : Statistique Canada, CANSIM 052-0005.

**Figure 2.13 – Projection de la proportion de la population âgée de 65 ans ou plus pour 2036**



Source : Statistique Canada, CANSIM 052-0005.

## 2.7 Sommaire

Il existe des ressemblances et des différences entre les immigrants du Québec et ceux du reste du Canada sur le plan des caractéristiques. Par rapport à la population provinciale totale, les immigrants du Québec sont proportionnellement moins nombreux que ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Cependant, la part de l'immigration au Québec est comparable à celles d'autres grandes régions d'immigration dans le monde, notamment l'Europe et les États-Unis. Les immigrants québécois sont plus concentrés dans la grande région de Montréal que ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique le sont à Toronto et à Vancouver. Ils diffèrent aussi au chapitre de leur origine : les immigrants du Québec sont plus susceptibles de venir d'Afrique et des Amériques, alors que ceux du reste du Canada viennent en plus grand nombre de l'Asie. Cette situation découle de différences culturelles et de la préférence du Québec pour les immigrants qui connaissent le français. Par ailleurs, on note que beaucoup d'immigrants au Québec connaissent aussi l'anglais, à cause de l'importance de cette langue sur le plan continental et international. Enfin, fait intéressant à noter, la proportion d'immigrants possédant un

diplôme universitaire est plus grande au Québec qu'en Ontario et en Colombie-Britannique.

Au Québec comme ailleurs, un défi important consiste à intégrer les immigrants au marché du travail afin d'optimiser leur contribution à la société. Ce défi se pose différemment au Québec, notamment en raison de l'importance de la langue française. Cependant, même si le français joue un rôle prépondérant, l'anglais est aussi utilisé, et les immigrants doivent composer avec cette situation. Les caractéristiques observées chez les immigrants du Québec résultent des politiques de sélection qui ont existé jusqu'à maintenant. Ces politiques ont été mises en place afin de favoriser la meilleure intégration possible, compte tenu des particularités du Québec. La prochaine section de ce rapport examine comment cette intégration se fait sur le marché du travail.

### **3. Aperçu de l'intégration des immigrants dans le marché du travail au Québec <sup>1</sup>**

La situation de l'emploi des immigrants au Québec comporte des défis majeurs, à la fois pour les décideurs publics et pour l'ensemble de la société québécoise. Avant de pouvoir affronter ces défis, il importe de bien les identifier en dressant un portrait statistique fidèle de la situation dans le marché de l'emploi. La présente section poursuit précisément cet objectif. En nous basant sur l'Enquête nationale auprès des ménages et le Recensement, nous examinons l'intégration des immigrants dans le marché du travail au Québec en comparaison avec le reste du Canada.

L'apport de l'immigration au développement économique d'un pays passe inévitablement par l'emploi. En occupant un poste, les immigrants participent à la production des biens et services, gagnent – en retour – un revenu et consomment des biens et des services, ce qui favorise alors la production et l'emploi. De plus, en touchant un revenu, ces travailleurs ont moins recours aux programmes d'aide sociale et augmentent les recettes publiques en payant des impôts sur le revenu et des taxes à la consommation. Ainsi, plus les immigrants participent au marché du travail, plus ils contribuent au développement de la société dans laquelle ils évoluent.

Une main-d'œuvre qualifiée et productive est indispensable à une économie prospère et compétitive. Les besoins des entreprises sont en constante évolution sur les plans quantitatif et qualitatif, ce qui exige un investissement soutenu, de la part des employeurs eux-mêmes, mais aussi des gouvernements et des individus, dans le développement des compétences susceptibles de répondre à ces besoins. Il arrive toutefois que la population d'un pays n'ait pas toutes les compétences ou la capacité nécessaires pour satisfaire le marché du travail. C'est le cas du Québec, du Canada et des pays développés en général. Dans ce contexte, le recours à une main-d'œuvre étrangère par le biais de l'immigration est essentiel.

---

<sup>1</sup> Un portrait détaillé est présenté en annexe de ce rapport

Dans cette section, nous examinerons successivement les taux d'activité<sup>2</sup>, de chômage<sup>3</sup> et d'emploi<sup>4</sup>. Même si cet exercice peut sembler redondant, nous pensons qu'il est important de s'y soumettre. Pour les besoins de ce rapport, l'examen du taux d'emploi aurait été suffisant, mais les statistiques sur les taux d'activité et de chômage nous permettraient, par exemple, de comprendre si un faible taux d'emploi est dû à un manque d'intérêt pour le marché du travail ou à des perspectives d'emploi limitées.

À la fin de la section, nous présentons une revue succincte de la littérature sur l'intégration économique des immigrants.

Pour alléger le texte, les figures et les tableaux auxquels nous faisons référence se trouvent dans le texte joint en annexe du présent rapport.

### **3.1 Apport croissant de l'immigration en main-d'œuvre**

Le Québec et le Canada dépendent de plus en plus de l'immigration pour assurer au marché du travail la main-d'œuvre nécessaire à son bon fonctionnement. Au Québec, la part des immigrants dans la population active est passée de 10,1 % en 1996 à 13,5 % en 2011 (figure A.1). Malgré cette progression, cette proportion demeure bien inférieure à celle des autres provinces d'immigration canadiennes, qui était de 30,8 % en Ontario et de 29 % en Colombie-Britannique cette même année. Au total, le nombre d'immigrants actifs a augmenté de 57 % au Québec entre 1996 et 2011, comparativement à 40,1 % dans l'ensemble du Canada. On signale par ailleurs que le tiers de l'augmentation de la population active au Québec entre 1996 et 2011 est attribuable à l'immigration.

---

<sup>2</sup> Le taux d'activité correspond au nombre total d'actifs exprimé en pourcentage de la population totale en âge de travailler. Un actif est une personne qui occupe un emploi ou qui n'a pas d'emploi et qui en cherche un activement.

<sup>3</sup> Le taux de chômage indique le pourcentage de la population au chômage par rapport à la population active.

<sup>4</sup> Le taux d'emploi est le rapport entre la population occupée et la population totale en âge de travailler.

Un autre fait observé a trait à la forte progression de la proportion des membres de minorités visibles dans la population active (figure A.2). Au Québec, ce pourcentage a presque doublé entre 1996 et 2011, passant de 5,4 à 10,1 %. Au Canada, il s'établissait à 18,1 % en 2011, contre 16,6 % en 1996. Ces tendances s'expliquent par les changements qu'a connus la structure des pays d'origine depuis la fin des années 1960, à la suite de l'adoption des politiques de sélection des immigrants. Ces changements ont eu un impact négatif sur la situation des nouveaux arrivants dans le marché du travail (Aydemir et Skuterud, 2005). En effet, contrairement aux anciennes cohortes d'immigrants, les membres des minorités visibles, qui viennent essentiellement d'Asie, d'Afrique, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, semblent composer avec certains problèmes qui freinent leur intégration dans le marché du travail, notamment la non-reconnaissance des qualifications acquises à l'étranger et la discrimination.

### **3.2 Des taux d'activité plus faibles chez les immigrants, surtout chez les femmes**

En 2011, le taux d'activité chez les immigrants de 15 ans et plus était de 62 % au Québec, alors qu'il se situait à 65 % pour les non-immigrants de cette province (figure A.3). Fait positif, le taux d'activité des immigrants du Québec était égal à la moyenne canadienne et légèrement supérieur à celui de l'Ontario (61 %) et de la Colombie-Britannique (60 %), deux autres provinces canadiennes qui comptent une forte concentration d'immigrants.

Naturellement, les femmes sont moins présentes dans le marché du travail que les hommes, et cela est vrai dans toutes les provinces, tant chez les immigrants que chez les non-immigrants. Toutefois, l'écart entre les deux sexes est plus important chez les immigrants (13 points de pourcentage au Québec en 2011) que chez les non-immigrants (huit points de pourcentage). Le taux d'activité relativement faible des femmes immigrantes au Québec (56 %) et au Canada (57 %) est en effet l'un des aspects les plus importants qui se dégagent des statistiques, bien que les immigrantes sont en moyenne plus scolarisées que les non-immigrantes. La compréhension des facteurs qui sont à l'origine de ce constat est essentielle pour élaborer des politiques visant une plus grande

participation des immigrantes à l'activité économique au Québec et ailleurs au Canada. Il convient toutefois de mentionner que le taux d'activité des femmes, qu'elles soient immigrantes ou non, est plus élevé au Québec et au Canada que dans d'autres pays qui profitent de l'immigration. Par exemple, en France, l'INSEE rapporte que le taux d'activité des femmes de 15 ans ou plus en 2012 était de 48,6 % chez les immigrantes et de 52,2 % chez les non-immigrantes.

On note aussi que le pourcentage de femmes immigrantes qui participent au marché du travail a connu une forte progression avec les années, passant de 48,5 % en 1996 à 56 % en 2011, soit un gain de 7,5 points de pourcentage (figure A.6).

La scolarité agit positivement sur la participation des immigrants au marché du travail, et ceci est encore plus vrai chez les femmes (figure A.7). Par exemple, au Québec, en 2011, le taux d'activité des femmes immigrantes titulaires d'un diplôme universitaire se situait à 72,6 %, contre seulement 48,6 % chez celles qui avaient un diplôme d'études secondaires et à peine 25,4 % chez celles qui n'avaient aucun diplôme. Ces chiffres justifient la nécessité de continuer d'insister sur l'importance de la scolarité parmi les critères de sélection des immigrants.

Au Québec, parmi les femmes immigrantes de 25 à 64 ans qui possèdent un diplôme universitaire, celles qui sont issues d'une minorité visible ne sont que 74,6 % à participer au marché du travail, contre 81,2 % des autres immigrantes (figure A.9). Ce sont surtout les femmes immigrantes d'origine arabe, sud-asiatique ou asiatique occidentale qui sont les moins susceptibles de travailler (figure A.10). On observe ce même phénomène dans d'autres pays d'immigration comme les États-Unis et l'Australie. Ceci s'expliquerait probablement par le fait que les immigrantes en question proviennent de régions du monde où, traditionnellement, les femmes sont moins portées à travailler. Par exemple, en 2011, le taux d'activité des femmes de 15 ans et plus n'était que de 23 % dans le monde arabe et de 32 % dans l'Asie du Sud, contre une moyenne mondiale de 51 % (Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde). Plusieurs études attribuent cette situation à des facteurs culturels comme la religion, par exemple.

### **3.3 Les nouveaux immigrants et les minorités ethnoculturelles : les plus touchés par le chômage**

En 2011, les immigrants du Québec affichaient un taux de chômage de 11,2 %, soit le taux le plus élevé en comparaison avec l'Ontario (8,6 %) et la Colombie-Britannique (7,4 %) ; au même moment, pour les non-immigrants (figure A.12), le taux de chômage était moins élevé au Québec que dans ces deux autres provinces. Au Québec, les femmes immigrantes sont légèrement plus exposées au chômage que les hommes (11,8 vs 10,6 %), mais les deux sexes doivent composer avec un taux de chômage à deux chiffres.

Cependant, depuis quelques années, on constate dans la province une nette amélioration au chapitre des perspectives d'emploi pour les immigrants : le taux de chômage a régressé d'environ cinq points de pourcentage chez les hommes et d'environ six points de pourcentage chez les femmes entre 1996 et 2011 (figure A.13).

Le chômage ne touche pas tous les immigrants de la même façon. Il est plus élevé chez les nouveaux arrivants, mais tend à diminuer avec le temps. L'intégration des nouveaux arrivants est toutefois plus problématique au Québec : le taux de chômage des immigrants admis au cours de la période de 2006 à 2011 atteignait 18,5 %, soit cinq points de pourcentage de plus que la moyenne canadienne pour cette même cohorte (figure A.14). Ce taux recule de sept points de pourcentage cinq à dix ans après l'arrivée au pays. Il est important de souligner que les perspectives d'emploi des nouveaux arrivants, c'est-à-dire ceux qui ont été admis il y a cinq ans ou moins, se sont améliorées au Québec : pour ces personnes, le taux de chômage a régressé de huit points de pourcentage entre 1996 et 2011, et de deux points de pourcentage entre 2001 et 2011 (figure A.15).

Le niveau et le lieu d'obtention du diplôme sont deux autres facteurs importants qui influent sur le taux de chômage des immigrants au Québec. En effet, plus le niveau de scolarité augmente, plus le taux de chômage baisse chez les immigrants en âge de travailler (figure A.18). En 2011, ce taux était de 16,4 % pour les immigrants qui n'avaient aucune qualification (13,1 % pour les titulaires d'un diplôme d'études secondaires), contre un peu moins de 10 % pour ceux qui avaient un diplôme d'études

collégiales ou universitaires. L'évaluation du niveau d'instruction des immigrants peut donc favoriser leur participation au marché du travail et leur accès à l'emploi.

Néanmoins, les immigrants dont le diplôme d'études postsecondaires a été délivré à l'étranger ont plus de mal à trouver un emploi que ceux qui ont obtenu leur diplôme au Canada : au Québec, en 2011, leurs taux de chômage étaient de 11,9 et de 8,1 % respectivement. Un autre défi pour cette province consisterait donc à faciliter l'accès à l'emploi aux titulaires de diplômes d'études postsecondaires étrangers, car leur taux de chômage dépasse de quatre points de pourcentage la moyenne canadienne. Cependant, l'obtention d'un diplôme au Canada n'élimine pas pour autant l'écart entre le taux de chômage des immigrants et celui des non-immigrants : en fait, cet écart persiste, même à niveaux d'éducation égaux (figure A.20), voire entre des candidats qui ont étudié dans les mêmes domaines (figure A.21).

L'appartenance à une minorité visible peut aussi contribuer au chômage des diplômés, tant chez les immigrants que chez les non-immigrants (figures A.22 et A.23). Parmi les immigrants installés au Québec qui ont un diplôme universitaire, ceux qui appartiennent à une minorité visible connaissent un taux de chômage plus élevé (11,7 % en 2011) que ceux qui ne sont pas classés dans cette catégorie (7,5 %). Chez les non-immigrants, ces taux sont respectivement de 6,4 et de 3 %.

Parmi les membres d'une minorité visible, ce sont les Arabes et les Asiatiques occidentaux qui sont les plus touchés par le chômage (15 % chez les diplômés universitaires ; figure A.25). Incidemment, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient sont aujourd'hui les principales sources d'immigration au Québec. La situation des immigrants issus d'une minorité visible s'est améliorée dans le marché du travail québécois au cours des dernières années (figure A.26), mais demeure toujours précaire et mérite donc un examen particulier de la part des décideurs publics.

### **3.4 Les mêmes tendances observées pour le taux d'emploi**

De façon générale, le taux d'emploi au Québec et ailleurs au Canada est moins élevé chez les immigrants que chez les non-immigrants. Ce différentiel est encore plus significatif chez les femmes que chez les hommes. Au Québec, les femmes immigrantes avaient un taux d'emploi de 49,4 % en 2011, alors que chez les non-immigrantes, ce taux était de 57,7 %. Chez les hommes, ces taux étaient respectivement de 61,8 et 63,9 % (figure A.28). Les femmes immigrantes sont donc moins susceptibles d'occuper un emploi, à la fois par rapport aux hommes immigrants et aux femmes non immigrantes.

Au Québec, les tendances récentes du taux d'emploi chez les immigrants indiquent une amélioration significative de cet indicateur dans le temps : entre 1996 et 2011, il a augmenté de 10 points de pourcentage chez les immigrantes et de cinq points de pourcentage chez les immigrants (figure A.31).

Par ailleurs, les nouveaux arrivés enregistrent un taux d'emploi relativement faible (53,5 % au Québec en 2011), mais la situation s'améliore à mesure que leur séjour au Canada se prolonge (figure A.32). On souligne aussi que le taux d'emploi des nouveaux arrivants, c'est-à-dire ceux sont arrivés depuis cinq ans ou moins, s'est nettement amélioré au Québec : il a gagné plus de trois points de pourcentage entre 2001 et 2011, et plus de onze points entre 1996 et 2011 (figure A.33).

Le taux d'emploi chez les immigrants est positivement et fortement corrélé avec leur niveau de scolarité. Chez les femmes immigrantes, l'obtention d'un diplôme d'études secondaires hausse le taux d'emploi de 21 points de pourcentage, tandis qu'un diplôme d'études postsecondaires le fait augmenter de 42 points par rapport à celles qui n'ont aucun diplôme (figure A.34).

L'obtention d'un diplôme au Canada augmente encore davantage la probabilité d'occuper un emploi au Québec, surtout pour les femmes. Au Québec, 76,2 % des femmes immigrantes qui ont entre 25 et 64 ans et qui ont obtenu leur diplôme d'études postsecondaires au Canada occupaient un emploi en 2011, contre 61,4 % des immigrantes

qui possèdent un diplôme reçu à l'étranger, soit un écart de 15 points de pourcentage. Chez les hommes, cet écart n'est que de cinq points (figure A.36).

L'appartenance à une minorité visible réduit elle aussi la probabilité d'occuper un emploi. Ce sont les femmes qui sont originaires du sud de l'Asie, de l'Asie occidentale et des pays arabes qui affichent les taux d'emploi les plus bas parmi les minorités visibles, ce qui est en ligne avec les résultats sur le taux d'activité. Même en considérant uniquement les diplômées universitaires, le taux d'emploi était inférieur à 60 % chez les femmes de 25 à 64 ans issues de ces trois régions géographiques (figure A.38).

L'emploi chez les immigrants qui font partie d'une minorité visible est certes relativement faible, mais leur situation est aujourd'hui meilleure que ce qu'elle était au milieu des années 1990 (figure A.39). Dans l'ensemble, le taux d'emploi chez ces immigrants a augmenté de 10 points de pourcentage entre 1996 et 2011 (deux points de plus au cours des années 2000), ce qui est significatif, si l'on considère la taille croissante de la population immigrante appartenant à une minorité visible au Québec. Malgré cette avancée au chapitre de l'accès à l'emploi, un écart important subsiste entre les immigrants qui appartiennent à une minorité visible et le reste de la population.

Fait intéressant à signaler, les immigrants sont plus susceptibles de continuer à travailler après l'âge de 54 ans que les non-immigrants (figure A.40). Ainsi, au Québec, en 2011, les immigrants qui avaient entre 55 et 64 ans affichaient un taux d'emploi de cinq points de pourcentage plus élevé, et cet écart était de quatre points chez les 65-74 ans. Ces écarts sont encore plus importants chez les diplômés d'études postsecondaires (plus de sept points de pourcentage), ce qui indique que l'impact de l'immigration sur la société québécoise doit être mesuré à long terme.

Il ressort de ces analyses que le Québec tire de l'arrière au chapitre de l'emploi chez les immigrants. Toutefois, des améliorations importantes ont été observées à ce chapitre dans les groupes traditionnellement défavorisés, notamment les nouveaux arrivants, les femmes et les membres des minorités visibles. Les acteurs concernés par l'emploi chez les immigrants doivent poursuivre leurs efforts, afin que ces tendances continuent

d'évoluer et contribuent à améliorer le bien-être des immigrants et de la société québécoise dans son ensemble.

### **3.5 La littérature scientifique confirme ces résultats**

Le survol de la littérature qui porte sur l'intégration des immigrants au marché du travail fournit quelques pistes de solutions aux questions soulevées par les observations que nous venons de faire sur le marché du travail au Québec.

Les études sur ce sujet confirment que les nouveaux immigrants ont plus de mal à s'intégrer dans le marché de l'emploi que ceux qui sont arrivés avant eux, comme nos indicateurs sur le taux d'activité, le taux de chômage et le taux d'emploi nous l'ont montré. Ces difficultés peuvent être associées au transfert du capital humain de l'étranger vers le pays d'accueil, comme en témoigne la participation plus faible des immigrants diplômés à l'étranger par rapport à ceux qui ont reçu leur diplôme au Canada, ou encore la discrimination dont font preuve les employeurs, comme le montrent les statistiques sur l'appartenance à une minorité visible et les études qui ont utilisé la méthode du « testing ». Que ce soit en raison de l'inadaptabilité du capital humain ou de la discrimination subie lors du processus de sélection, les chercheurs s'accordent pour dire que les immigrants s'intègrent moins bien que les non-immigrants dans le marché de l'emploi, et que ceci est encore plus vrai au Québec qu'ailleurs au Canada.

Les chercheurs notent aussi que les emplois occupés par les immigrants sont généralement de moins bonne qualité et moins bien rémunérés que ceux des non-immigrants, et que le taux de surqualification est plus élevé chez les immigrants. Par conséquent, il n'est pas étonnant que les immigrants soient beaucoup plus nombreux que les non-immigrants à se tourner vers le travail autonome.

### **3.6 Discussion**

Un fait important qu'il convient de mettre en relief se rapporte au faible taux d'emploi des femmes immigrantes appartenant à certains groupes de minorités visibles au Québec. Il s'agit, pour l'essentiel, de femmes arabes et musulmanes. La scolarité favorise cette

participation, mais on n'atteint pas le niveau des autres groupes pour autant. Ce phénomène n'est pas propre au Québec et au Canada. Foroutan (2008) est arrivé aux mêmes conclusions dans le contexte australien : là-bas, les femmes non musulmanes sont deux fois plus susceptibles de trouver un emploi que les femmes musulmanes. De son côté, Read (2004) note qu'aux États-Unis, les femmes immigrantes d'origine arabe affichent le taux d'emploi le moins élevé parmi les groupes d'immigrantes. Selon l'auteure, cette situation est due aux normes culturelles traditionnelles – en vertu desquelles l'homme joue le rôle de soutien de famille – et aux réseaux sociaux ethniques et religieux, qui encouragent le maintien des rôles traditionnels des sexes. Dans cette même logique, Antecol (1999) suggère que les facteurs qui déterminent la participation des immigrants au marché du travail dans le pays d'origine sont également importants pour préciser leur comportement sur le marché du travail dans leur pays d'accueil. La culture et les préférences à l'égard de la famille et du travail entreraient en jeu : « There must be a permanent, portable factor, i.e. culture, that is not captured by observed human capital measures and not related to labor market institutions, that affects outcomes » (Antecol, 1999, p. 17).

De manière générale, la promotion de la participation des femmes immigrantes au marché du travail doit être une priorité dans les programmes du gouvernement. L'effet du facteur culturel pourrait être atténué en favorisant davantage l'immigration des femmes qui étaient dans le marché du travail avant d'immigrer ou qui sont susceptibles de l'être après l'immigration. Il s'agit, par exemple, de faire en sorte que la grille de sélection insiste davantage sur la scolarité ou sur l'expérience professionnelle de la conjointe lorsque celle-ci n'est pas la requérante principale. Pour le moment, force nous est de constater que l'économie québécoise se voit privée de compétences élevées dont elle a besoin pour se développer.

Sur un autre point, on note une nette amélioration des perspectives d'emploi pour les immigrants entre 1996 et 2006. Il est difficile d'attribuer ce changement aux politiques de sélection et d'intégration, puisqu'on a observé la même chose chez les non-immigrants. Cette situation est due en partie à l'amélioration de la conjoncture économique, le

Recensement de 1996 ayant été réalisé à la fin d'une importante période de récession économique. Peut-être aussi que l'amélioration du niveau de scolarité des deux groupes y est pour quelque chose. Toutefois, même s'il baisse dans le temps, le taux de chômage chez les nouveaux arrivants demeure plus élevé au Québec, comparativement aux autres provinces de comparaison. Ainsi, un autre grand défi pour le Québec consiste à faciliter l'accès à l'emploi dès les premières années d'immigration.

Sur le plan des politiques de sélection pratiquées par la province, il s'avère que des qualités recherchées chez les nouveaux immigrants – comme la maîtrise du français – sont présentes chez des immigrants qui sont fortement exposés au chômage (les Maghrébins, par exemple). Les grilles de sélection peuvent être ajustées au besoin, mais le Québec devra s'attaquer en premier lieu aux problèmes propres au marché du travail québécois, qui font en sorte qu'à leur arrivée dans cette province, les immigrants doivent faire face à un taux de chômage plus élevé que dans les autres provinces, toutes choses égales par ailleurs (Boulet, 2013). Ces difficultés pourraient, par exemple, découler d'une moins grande ouverture des employeurs à l'égard des travailleurs immigrants ou de leur plus forte tendance à exercer de la discrimination à l'embauche. Pourtant, le Québec obtient de meilleurs résultats que d'autres provinces au chapitre de l'emploi des non-immigrants. Il y a donc lieu de se demander pourquoi les immigrants y sont traités différemment. Si on n'apporte pas de solutions à ces problèmes, l'ajustement des grilles de sélection n'aura qu'une portée limitée, à moins de changements draconiens qui favorisent clairement les candidats pour lesquels la littérature prévoit une intégration réussie (les jeunes et les diplômés de certaines régions du monde). Un débat constructif devrait être mené avec les employeurs. Ces derniers voient dans l'immigration un élément essentiel à la croissance de leurs entreprises et militent pour qu'elle augmente<sup>5</sup>, mais, sur le terrain, le taux de chômage chez les immigrants est structurellement plus élevé au Québec. Il y a lieu d'élucider cette incohérence pour mieux orienter les politiques d'immigration.

---

<sup>5</sup> Voir, par exemple, le mémoire de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain intitulé « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015 ». Lien internet : [http://www.cmm.qc.ca/documents/divers/11\\_05\\_18\\_memoire\\_immigration\\_fr.pdf](http://www.cmm.qc.ca/documents/divers/11_05_18_memoire_immigration_fr.pdf).

Un autre facteur qui pourrait expliquer la situation des immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique tient au fait que la province compte relativement moins d'immigrants, et que l'immigration y est relativement plus hétérogène sur le plan des régions d'origine. La présence d'une masse critique d'immigrants dans une province est censée offrir un soutien important aux nouveaux arrivants au chapitre de l'information, des contacts et des réseaux qui facilitent l'accès à l'emploi. De l'avis des immigrants eux-mêmes, l'absence de contacts dans le marché de l'emploi figure parmi les obstacles les plus importants à l'obtention d'un emploi (Boudarbat, 2011). À ce propos, Boudarbat et Connolly (2013) ont noté que les immigrants de la Colombie-Britannique étaient relativement plus nombreux à faire appel à des réseaux de parents et d'amis lors de leur recherche d'emploi<sup>6</sup>. Par ailleurs, la promotion de l'esprit d'entreprise chez les immigrants (qui sont, à la base plus susceptibles d'opter pour le travail autonome que les natifs) pourrait aider à atténuer ce désavantage, tout en permettant à ces immigrants de mieux contribuer au développement du Québec.

---

<sup>6</sup> Borjas (2013) avance des arguments à l'effet que la croissance dans la taille d'un groupe ethnique aurait plutôt un effet négatif sur l'intégration économique des immigrants issus de ce groupe. En effet, plus le groupe ethnique est grand, plus l'immigrant peut se débrouiller avec sa langue maternelle, ce qui réduit la nécessité d'apprendre une nouvelle langue – une langue officielle dans notre cas. Or, les immigrants qui ne maîtrisent aucune langue officielle sont moins susceptibles de s'intégrer dans le marché du travail que les autres immigrants.

## 4. L'impact de l'immigration sur l'économie

L'arrivée de nouveaux immigrants a une incidence importante sur l'économie du lieu de leur destination. L'immigration augmente la population et accroît le niveau de l'activité économique. Les immigrants étant différents du reste de la population sur le plan des compétences, ils influent sur la structure de l'activité économique. Ils peuvent ainsi combler des besoins spécifiques du marché du travail et contribuer à l'amélioration du niveau de vie de la société. Cependant, les immigrants sont également des consommateurs et des utilisateurs de services offerts par l'État (santé, éducation, etc.), ce qui occasionne des dépenses supplémentaires à ce dernier. Ils peuvent donc avoir un impact positif ou négatif sur l'économie, selon l'effet qui domine. Il est donc primordial d'essayer de faire le bilan de leur contribution, de façon à améliorer les politiques qui ont trait à l'immigration.

Cette section fait un survol de ce que nous savons de l'impact économique de l'immigration. Nous allons d'abord étudier un impact que l'on peut qualifier de « global » ou de « macroéconomique » qui s'exerce sur le niveau de vie de la population dans son ensemble, qui peut être augmenté ou réduit par l'immigration. Nous verrons ensuite certains effets spécifiques, car l'économie comporte plusieurs agents économiques dont les intérêts peuvent diverger et qui sont touchés différemment par l'immigration. Ainsi, l'arrivée de nouveaux immigrants peut influencer sur les salaires et sur les conditions de travail de personnes qui ont différents niveaux de compétences. Ces travailleurs sont aussi des consommateurs, de sorte que les prix et la nature des différents biens et services qu'ils achètent sont susceptibles d'être touchés par l'immigration. Pour leur part, les entreprises peuvent voir dans l'immigration une source de main-d'œuvre qui leur permet de diversifier leurs activités ou de prendre de l'expansion. L'immigration affecte également les finances des différents paliers de gouvernement, par le biais des impôts perçus et des dépenses qui ont trait aux services publics. Enfin, il y a les immigrants eux-mêmes, qui espèrent améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles.

L'impact de l'immigration sur l'économie n'est pas unidimensionnel, car les effets ne sont pas les mêmes pour tous les groupes de la société ; certains peuvent gagner et d'autres perdre à la suite de changements apportés au niveau ou à la composition de l'immigration. En général, il n'y a pas de situation optimale qui profite à tout le monde. Quand il s'agit de mesurer empiriquement l'impact économique de l'immigration, nous nous heurtons à une difficulté importante sur le plan méthodologique, car nous ne pouvons pas comparer la situation analysée à une situation contrefactuelle, c'est-à-dire à ce qui se serait produit s'il n'y avait pas eu d'immigration. Par exemple, si aucun immigrant n'était venu au Québec ou au Canada durant les trente dernières années, que se serait-il passé ? La taille de la population serait beaucoup plus petite et sa composition ethnique et culturelle serait différente ; l'activité économique globale serait aussi plus faible, mais on ne peut dire *a priori* si la situation par rapport au niveau de vie, aux salaires, aux prix ou à la fiscalité aurait été meilleure ou pire. En fait, les corrélations que l'on peut observer entre l'immigration et certains indicateurs économiques n'indiquent pas nécessairement une causalité.

Nonobstant ces difficultés, certaines recherches théoriques et empiriques ont été faites pour mesurer l'impact économique de l'immigration. Dans les sections qui suivent, nous faisons plus précisément une revue des études qui ont analysé les effets macroéconomiques et les retombées sur les travailleurs du pays d'accueil, sur les entreprises, sur les finances publiques et sur les communautés d'où viennent les immigrants.

#### **4.1. Impact macroéconomique**

L'immigration contribue à une plus grande ouverture de l'économie, car elle favorise la mobilité des facteurs de production. Elle joue un rôle semblable à celui du commerce international et des transferts de capitaux. Donc, globalement, dans une économie concurrentielle, l'ensemble du monde est censé profiter de cette plus grande mobilité de la main-d'œuvre. Dans la pratique, cependant, on s'intéresse habituellement à l'impact de l'immigration sur seulement une partie du monde qui nous intéresse, soit un pays ou une région (le Canada, le Québec, etc.). L'indicateur le plus utilisé pour mesurer et comparer

les niveaux de vie est le produit intérieur brut (PIB) par habitant, au sujet duquel de nombreux pays ont des statistiques qui portent sur d'assez longues périodes de temps.

Certains chercheurs ont essayé de calculer l'impact de l'immigration sur le PIB d'un pays. Pour ce faire, il faut savoir comment l'immigration affecte les nombreux processus de production et de distribution des biens et services. L'économie comporte un grand nombre d'agents qui interagissent de façon complexe. Les biens et les services sont produits par l'apport de capital et de travailleurs qui ont divers niveaux de compétences. D'une part, les immigrants accroissent l'offre de travail, ce qui peut modifier les conditions du marché des autres travailleurs, en particulier leurs niveaux d'emploi et de salaires. Mais, d'autre part, les immigrants sont aussi des consommateurs et des investisseurs qui augmentent la demande pour différents biens et services. L'effet total dépend de la valeur des paramètres qui déterminent ces processus. Ces paramètres comprennent les différentes élasticités qui affectent l'offre et la demande des inputs et des outputs.

On peut envisager deux approches pour faire cette analyse. L'une fait des simulations avec des modèles théoriques qui spécifient les interactions pertinentes et qui supposent des valeurs raisonnables pour certains paramètres. L'autre approche consiste à faire des simulations avec des modèles calculables d'équilibre général qui couvrent un grand nombre d'interactions et qui sont résolus par ordinateur. La conclusion principale de ces simulations est que l'immigration affecte positivement le PIB par habitant, mais que cet effet est assez limité.

#### **4.1.1 Modèles théoriques de l'économie**

Les principaux résultats de cette approche sont résumés par Borjas (2014, chapitre 7). L'auteur présente une série de petits modèles où l'on peut voir intuitivement l'effet de l'immigration sur le PIB par habitant. Dans le modèle le plus simple, le facteur travail est supposé homogène et le capital est fixe. L'arrivée d'immigrants a simplement pour effet d'accroître l'offre de travail, avec pour résultat qu'à l'équilibre, le salaire diminue et l'emploi augmente. Dans ce modèle, l'immigration produit un surplus pour l'ensemble de

l'économie parce qu'on produit davantage. En utilisant, pour l'économie américaine, des paramètres de base jugés raisonnables, l'auteur estime ce surplus à environ un quart de un pour cent du PIB par habitant. Il s'agit somme toute d'un effet assez limité. De plus, ce surplus profite entièrement aux employeurs, car l'immigration, dans ce modèle, fait baisser les salaires des travailleurs. Évidemment, il s'agit d'une représentation extrêmement simplifiée de la réalité, mais cela explique peut-être pourquoi les milieux d'affaires sont souvent favorables à une augmentation de l'immigration, alors que les représentants des travailleurs manifestent plus de réticences (par exemple, en ce qui concerne les travailleurs étrangers temporaires).

De façon plus réaliste, si on modélise l'effet de l'immigration, il est préférable de supposer qu'il existe plusieurs sortes de travailleurs, selon le niveau de compétences. De plus, l'arrivée d'immigrants peut générer de nouveaux investissements pour satisfaire la demande additionnelle de biens et de services. Donc, le stock de capital (par exemple, le nombre d'usines) augmentera aussi en raison de l'immigration. Borjas présente un autre modèle avec deux types de travailleurs – qualifiés et non qualifiés – et avec une offre de capital parfaitement élastique et des rendements constants à l'échelle. Un résultat intéressant qui ressort de ce modèle est que si les immigrants sont répartis entre travailleurs qualifiés et non qualifiés exactement de la même façon que les travailleurs natifs, il n'y a aucun gain à l'immigration sur le plan du PIB par habitant. L'immigration ne fait donc que reproduire sur une plus grande échelle une situation qui existe déjà. Pour qu'il y ait un gain, il faut que la répartition des immigrants et des natifs entre les types de travailleurs soit différente. Intuitivement, si on veut que l'immigration procure un avantage, il faut que les compétences des immigrants soient différentes de celles des natifs, de manière à exploiter les complémentarités. Cela correspond à l'idée souvent exprimée que l'immigration sert à « combler les lacunes » du marché du travail. En général, dans une fonction de production à plusieurs facteurs, il peut exister différentes combinaisons de substituabilité et de complémentarité entre les facteurs. L'immigration aura un impact positif sur la richesse totale par habitant si les travailleurs immigrants constituent des compléments aux facteurs de production locaux.

Même avec des modèles théoriques relativement simples, il n'est pas facile de mesurer l'impact macroéconomique de l'immigration, car on ne connaît pas les valeurs de tous les paramètres. Borjas (1995, 1999) et Borjas, Freeman et Katz (1997) ont présenté des estimations de l'impact de l'immigration en supposant des valeurs réalistes aux différents paramètres. Dans l'ensemble, on obtient le résultat assez robuste que le surplus de l'immigration est positif mais minime, c'est-à-dire de l'ordre de la moitié de un pour cent du PIB par habitant ou moins.

#### **4.1.2 Modèles macroéconomiques et modèles calculables d'équilibre général**

Un autre courant de recherche récent comprend quelques études qui ont utilisé des modèles à plusieurs équations représentant une économie dans son ensemble et où on a simulé l'effet d'un changement dans l'immigration.

Dungan, Fang et Gunderson (2013) ont fait des simulations avec le modèle Forecasting and User Simulations (FOCUS) de l'Université de Toronto. Il s'agit d'un modèle macroéconomique de l'économie canadienne de taille moyenne d'inspiration keynésienne qu'on utilise pour faire des prévisions à court et à long terme de l'économie canadienne. Les auteurs ont adapté le modèle pour estimer l'effet de l'arrivée de nouveaux immigrants, plus précisément de 100 000 immigrants *de plus* au Canada à chaque année entre 2012 et 2021 (par rapport à la situation actuelle d'environ 250 000 immigrants par année, on obtient 350 000 immigrants, ce qui correspond approximativement à l'objectif souvent mentionné d'une immigration annuelle totale de 1 % de la population canadienne). Dans le modèle, les immigrants contribuent à la fois à l'augmentation de la demande agrégée et à celle de l'offre de travail. Les simulations de leur scénario de base prédisent que l'ajout de ces immigrants entraînera une légère diminution du PIB par habitant à la fin de leur période de 10 ans. En fait, les auteurs estiment que le PIB par habitant augmente un peu au début parce que les immigrants font accroître la demande agrégée, mais il diminue par la suite parce que les auteurs supposent que la productivité des nouveaux arrivants est moindre que celle des travailleurs nés au Canada. Leur hypothèse est basée sur les difficultés d'intégration des immigrants récents que plusieurs études ont observées. Les auteurs élaborent un autre scénario dans lequel ils supposent

que les immigrants seront aussi productifs que les Canadiens de naissance ; ils estiment alors que le PIB par habitant à la fin de la période aura légèrement augmenté à la suite de la nouvelle immigration.

Bouaissa (2013) pose une question semblable avec un modèle d'équilibre général à générations imbriquées de l'économie canadienne. L'auteur émet des hypothèses jugées réalistes sur le marché du travail (taux d'activité, d'emploi et de chômage) et sur la productivité au long du cycle de vie, afin de mesurer l'impact de l'immigration sur une longue période. Tout comme les auteurs de l'étude précédente, il simule les effets de deux scénarios relatifs à l'immigration. Dans le premier, il suppose que le taux de chômage des natifs est de 6,9 %, que celui des immigrants récents est de 13,5 % et que celui des autres immigrants est de 9,8 %, ce qui correspond approximativement à la situation actuelle. Dans le deuxième scénario, il suppose que la situation des immigrants sur le marché du travail sera la même que celle des natifs, avec un taux de chômage pour tous de 6,9 %. Le but de l'exercice est d'estimer les avantages qu'on obtiendrait pour l'ensemble de l'économie si on améliorait la performance des immigrants. Les résultats montrent que l'amélioration des conditions d'emploi des immigrants augmenterait le PIB par habitant, mais que cette hausse serait relativement modeste.

D'autres études qui utilisent une méthodologie semblable, soit celles de Fougère, Harvey, Mérette et Poitras (2004) et de Fougère, Harvey et Rainville (2011), arrivent à des conclusions un peu plus optimistes quant aux effets de l'immigration. Ces chercheurs estiment que l'immigration peut aider à combler des besoins dus au vieillissement de la population et qu'elle contribue à accroître la richesse collective. Dans une étude récente portant sur le Royaume-Uni, Lisenkova, Mérette et Sanchez-Martinez (2014) obtiennent des résultats similaires. Suite à certaines suggestions faites sur le plan politique que l'immigration au Royaume-Uni est trop élevée, les auteurs simulent, à l'aide d'un modèle d'équilibre général calculable, les effets d'une réduction de 50 % de l'immigration dans ce pays pendant une période de 50 ans. Ils arrivent à la conclusion que cette baisse aurait un impact négatif important sur l'économie. Entre autres, ils estiment que le PIB par habitant diminuerait de 2 %.

Dans l'ensemble, les études sur l'impact macroéconomique de l'immigration ont montré que celle-ci aurait un effet positif, mais, en général, assez limité.

## **4.2. Impact de l'immigration sur les travailleurs du pays d'accueil**

On s'est aussi intéressé à l'incidence de l'immigration sur des groupes spécifiques de la société, notamment les travailleurs. En arrivant sur le marché du travail, les immigrants font concurrence aux travailleurs qui y sont déjà, ce qui peut faire baisser les salaires et réduire les possibilités d'emploi de ceux-ci. L'impact peut varier selon les compétences des travailleurs. Si les immigrants sont peu qualifiés, les travailleurs canadiens moins qualifiés seront plus affectés. Si les immigrants sont très éduqués, cela aura un impact sur les travailleurs canadiens qui ont un niveau d'éducation comparable. Cependant, si des immigrants fortement scolarisés ne trouvent pas de travail en fonction de leurs compétences et doivent chercher des emplois pour lesquels les exigences professionnelles sont moindres, cela nuira aux travailleurs canadiens moins qualifiés.

L'évaluation empirique de cet impact est difficile car, comme on l'a déjà mentionné, on n'observe pas la situation contrefactuelle qui se serait produite sans immigration. On observe des corrélations entre la présence d'immigrants et certaines conditions du marché du travail (emploi, chômage, salaires), mais on ne sait pas si ces corrélations sont dues à l'immigration ou à d'autres facteurs qui influent à la fois sur l'immigration et sur le marché du travail. Autrement dit, ces corrélations n'indiquent pas nécessairement qu'il y a une causalité allant de l'immigration vers le marché du travail. Par exemple, une région peut connaître une forte expansion économique à un certain moment parce qu'elle possède des ressources naturelles ou parce que certains types d'industries y sont attirés. Cela fera en sorte que les conditions du marché du travail dans cette région vont s'améliorer. En conséquence, des travailleurs venus d'ailleurs, notamment des immigrants, viendront s'y installer. Le défi des chercheurs dans ce type d'analyse est de tenir compte correctement de toutes les variables qui touchent le marché du travail, de façon à estimer une relation de causalité entre la présence d'immigrants et les conditions du marché du travail.

Diverses méthodes d'analyse ont été utilisées. Selon une première approche, on a comparé des marchés du travail régionaux, supposés suffisamment isolés les uns des autres, et dont certains comptent beaucoup d'immigrants et d'autres peu. Selon une autre approche qui fait suite à la première, quelques études ont exploité ce qu'on appelle des « expériences naturelles », où des immigrants se sont joints en grand nombre à un endroit donné pendant une courte période de temps pour des raisons strictement exogènes. En troisième lieu, certains ont utilisé des modèles structurels du marché du travail qui estiment les interactions entre des travailleurs possédant différents niveaux de compétences et les autres facteurs de production.

#### **4.2.1 Comparaisons entre régions**

Pour ce genre de recherche, on exploite le fait que les immigrants ne sont pas répartis également entre les diverses régions d'un pays. Par exemple, au Canada, il y a beaucoup d'immigrants dans la région de Toronto et relativement peu dans les Provinces de l'Atlantique. On veut savoir si les conditions du marché du travail de certains travailleurs canadiens seront différentes dans les régions où il y a beaucoup d'immigrants par rapport à celles où il y en a peu. Des comparaisons simples peuvent être trompeuses : par exemple, les conditions du marché du travail (emploi et salaires) sont meilleures à Toronto que dans les Provinces de l'Atlantique, et c'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles les immigrants préfèrent cette ville. On ne peut pas conclure que l'immigration améliore les conditions de travail, car la causalité peut aller dans les deux sens. Les immigrants choisissent d'aller à un endroit plutôt qu'à un autre en partie parce qu'ils pensent que les perspectives d'emploi y sont meilleures. Pour estimer l'impact de l'immigration, il faut contrôler les autres variables qui touchent le marché du travail dans les régions.

On a fait ce genre d'études surtout aux États-Unis, où on a l'avantage d'avoir un grand pays dont les régions présentent une importante diversité sur le plan de la proportion d'immigrants. Certaines régions métropolitaines, comme Miami ou Los Angeles, comptent beaucoup d'immigrants, alors que d'autres, comme Minneapolis ou Atlanta, en ont peu. Une des premières études de ce genre a été faite par Grossman (1982), qui a estimé une fonction de production translog avec des données de régions métropolitaines

provenant du recensement américain de 1970. Dans cette fonction de production, les travailleurs natifs et les travailleurs immigrants sont considérés comme des facteurs de production distincts. Borjas (1983, 1987) a fait une des analyses semblables en utilisant une autre fonction de production, soit une Leontief généralisée. Altonji et Card (1990), pour leur part, n'émettent pas d'hypothèse sur le type de fonction de production, mais ils estiment l'impact que des changements dans la proportion d'immigrants peuvent avoir sur les salaires des travailleurs natifs de plusieurs régions métropolitaines. Dans l'ensemble, les résultats de toutes ces études ont montré qu'aux États-Unis, dans les régions métropolitaines, la présence d'immigrants n'avait pas d'effet sur le marché du travail.

Au Canada, les possibilités de ce genre d'étude sont plus limitées, car on a moins de régions à comparer. Muni des données des recensements de 1981 et 1986, Grenier (1992) s'est intéressé à l'effet de la présence d'immigrants sur les gains relatifs de certains groupes de travailleurs considérés comme désavantagés, à savoir les femmes, les travailleurs peu éduqués et les jeunes travailleurs. Le Canada était divisé en 24 régions en 1981 et en 21 régions en 1986 ; les régressions de gains incluent la proportion d'immigrants dans la région de résidence comme variable explicative. Les résultats montrent que l'immigration a peu d'effet, sauf peut-être sur les jeunes hommes, dont les écarts relatifs de gains par rapport aux plus âgés tendent à être plus élevés dans les régions où il y a beaucoup d'immigrants. Akbari et DeVoretz (1992) ont fait au Canada une analyse du même type que celle que Grossman (1982) a faite aux États-Unis, soit avec une fonction de production translog, mais en utilisant l'industrie plutôt que la région comme unité d'observation du marché du travail. Eux aussi arrivent à la conclusion que l'immigration n'a pas beaucoup d'effet.

De ces études et d'autres du même genre dont Friedberg et Hunt (1995) ont fait un survol, on a dégagé la conclusion assez robuste que la concurrence des immigrants ne nuit pas aux travailleurs natifs. Cependant, ce type d'approche présente de sérieuses lacunes. Malgré les efforts des chercheurs pour tenir compte des autres facteurs, l'absence de corrélation entre la présence d'immigrants et la performance des natifs dans

le marché du travail n'indique pas nécessairement une absence de causalité. Une raison importante est que le choix des immigrants quant à la région où ils s'installent n'est pas exogène : ils ont tendance à aller là où les perspectives d'avenir sont les meilleures pour eux. Une autre raison est que les migrations internes des natifs peuvent être affectées par l'immigration internationale. Si on tient compte de tous ces ajustements et du fait que les gens ont le droit de se déplacer comme ils le veulent à l'intérieur d'un pays, il se peut que la concurrence des immigrants ait un effet négatif sur les natifs, mais que cet effet soit dilué à travers plusieurs régions, de sorte qu'on ne peut pas le détecter.

Par ailleurs, Borjas (2014, chapitre 4) a refait certains calculs avec des données plus récentes et a découvert que la présence d'immigrants a parfois un effet négatif. Il note que les résultats de ce genre d'analyse ont tendance à être instables et peuvent aussi être affectés par un biais d'atténuation causé par des erreurs de mesure dans les variables indépendantes des régressions (Aydemir et Borjas, 2011).

#### **4.2.2 Expériences naturelles**

Pour résoudre la complication méthodologique due au fait que les immigrants peuvent choisir l'endroit où ils veulent s'établir, certains auteurs ont observé des événements particuliers dans le cadre desquels on savait que l'arrivée de nouveaux immigrants s'était produite de façon tout à fait exogène. Ce type d'événement est souvent appelé « expérience naturelle ». L'intérêt scientifique réside dans le fait que l'on obtient quelque chose qui ressemble à une expérience qui aurait été faite en laboratoire, ce qu'en général on ne peut pas faire en sciences sociales. Lors de cette expérience, des immigrants sont « ajoutés » dans une région, alors que la situation est demeurée la même dans une région semblable. On compare ensuite ce qui se passe dans le marché du travail de ces deux régions. Comme dans les autres études, il faut aussi contrôler les autres facteurs qui peuvent avoir influé sur l'économie de ces régions, mais ici, au moins, on *sait* que la variable de l'immigration est exogène.

Une étude classique de ce genre est celle de Card (1990), qui s'est intéressé à un important groupe d'immigrants cubains arrivés dans la région de Miami en 1980. En

raison de contraintes politiques, les Cubains n'ont en général pas le droit d'émigrer librement aux États-Unis. Cependant, entre mai et septembre 1980, Fidel Castro a exceptionnellement permis à quelque 125 000 Cubains de quitter le port de Mariel, à Cuba, pour aller s'installer aux États-Unis. Pour des raisons politiques également, le gouvernement américain ne s'est pas opposé à la venue de ces personnes qui fuyaient le régime communiste. Environ la moitié de ces immigrants se sont établis dans la grande région de Miami, augmentant considérablement l'offre de travailleurs dans cette région, principalement parmi les gens peu qualifiés. Card a comparé la région de Miami à d'autres régions métropolitaines semblables où les immigrants ne se sont pas installés, afin de voir si les immigrants avaient eu un impact notable sur les conditions des autres travailleurs. Il y a bien eu une détérioration des conditions de travail à Miami dans les quelques années qui ont suivi, mais celle-ci était due à la situation de l'économie dans son ensemble plus qu'à l'arrivée des immigrants. Adoptant la méthode de « l'écart des différences », Card arrive à la conclusion que l'arrivée massive de ces immigrants n'a pas eu d'influence significative sur les conditions du marché du travail à Miami.

Une étude semblable a été faite par Hunt (1992), qui s'est intéressée au rapatriement d'environ 900 000 ressortissants d'origine européenne en France en 1962, à la suite de l'accession à l'indépendance de l'Algérie. Ces nouveaux arrivants se sont installés pour la plupart dans le sud de la France et ont augmenté considérablement l'offre de travail. Tout comme dans l'étude de Card, on n'a pas observé d'effet majeur sur le marché du travail de cette région. Des résultats similaires ont été obtenus par Friedberg (2001), qui a étudié l'impact de l'arrivée de plus de 600 000 immigrants russes en Israël entre 1989 et 1994.

Les résultats de ces études appuient ceux des études mentionnées plus haut, qui n'avaient pas non plus obtenu d'impact significatif. Toutefois, même dans ces études où l'immigration est totalement exogène, il se peut que l'effet soit dilué à travers plusieurs régions à la suite de changements dans les décisions des natifs et des autres immigrants potentiels. Par exemple, ceux qui envisageaient de s'installer dans ces régions ont peut-être décidé de ne pas le faire.

### 4.2.3 Modèles structurels du marché du travail

Jusqu'à présent, la littérature suggère donc que les immigrants ne livrent pas une concurrence déloyale aux travailleurs natifs. Et même si peu d'études portent sur le Canada, on peut s'attendre à ce que cette conclusion s'applique ici aussi. On ne peut donc pas invoquer cette raison pour s'opposer à l'immigration. Cependant, comme on l'a déjà mentionné, l'approche fondée sur la comparaison entre les régions présente des lacunes, car, dans un pays, les autres facteurs de production se déplacent aussi d'une région à l'autre.

Une autre approche plus récente consiste non pas à comparer les marchés du travail de diverses régions, mais plutôt les travailleurs qui ont différentes compétences au niveau de l'économie dans son ensemble. L'argument est que la mobilité des travailleurs entre les divers niveaux de compétences est moins grande que celle entre les régions. Borjas (2003) pour les États-Unis et Aydemir et Borjas (2007) pour le Canada (et quelques autres pays) ont divisé la population des travailleurs natifs entre différents groupes de compétences (*skill groups*) selon le nombre d'années d'études et le nombre d'années d'expérience. Les auteurs ont noté que la répartition des immigrants à travers les groupes de compétences est très différente de celle des travailleurs natifs. Certains groupes sont donc affectés plus que d'autres. Les auteurs ont aussi supposé que les travailleurs immigrants dans un groupe de compétences étaient des substituts aux travailleurs natifs du même groupe de compétences. Ils ont ensuite comparé dans une régression les salaires des travailleurs natifs dans les groupes de compétences en tenant compte de la proportion d'immigrants dans ces groupes. Le résultat est que la proportion d'immigrants a un impact négatif significatif sur les salaires des travailleurs natifs dont les compétences sont semblables à celles des nouveaux immigrants.

Ces études plus récentes remettent en question les résultats des études précédentes, selon lesquels l'immigration avait peu d'incidence sur les travailleurs natifs. Cependant, les difficultés méthodologiques notées au début de cette sous-section sont importantes, car les corrélations observées n'indiquent pas nécessairement une causalité. Il faut donc reconnaître qu'il reste beaucoup d'incertitude dans ce domaine.

### 4.3. Impact sur les entreprises et la productivité

Les opinions les plus favorables à l'immigration viennent souvent du monde des affaires ou de groupes qui les représentent. Dans ces milieux, on exprime fréquemment une opinion très optimiste au sujet de la contribution des immigrants, qui peuvent accroître l'innovation technologique et rendre l'économie plus prospère et plus concurrentielle. Cette opinion repose plus sur le potentiel des immigrants que sur leurs réalisations concrètes. On est évidemment conscient du fait que les immigrants récents s'intègrent difficilement dans le marché du travail, mais on pense que l'on peut et que l'on *doit* faire quelque chose pour améliorer leur potentiel. Selon ce point de vue, c'est principalement aux employeurs canadiens qu'il appartient de mieux exploiter la contribution des immigrants. Le Canada est vu comme un concurrent des autres pays qui vont chercher les meilleurs cerveaux à l'étranger. Les représentants des milieux d'affaires ont tendance à être favorables à une augmentation du nombre d'immigrants, car ils pensent que l'économie en a besoin pour assurer sa croissance à long terme. Cette perspective est parfois exprimée dans des articles de journaux (par exemple, dans une série d'articles du *Globe and Mail* parue en 2012 et intitulée « Why Canada needs a flood of immigrants »). On présente des cas particuliers d'immigrants qui ont bien réussi ou d'entreprises qui affirment qu'elles ont besoin de travailleurs immigrants pour assurer leur survie et leur expansion.

Un organisme influent qui a exprimé ces idées dans un grand nombre de rapports est le Conference Board du Canada (2008, 2009a, 2009b, 2009c, 2010, 2013). Ces ouvrages s'adressent aux entreprises pour les encourager à embaucher plus de travailleurs immigrants et à leur faire confiance. Les preuves des effets positifs de l'immigration ont tendance à être fondées sur des études de cas plutôt que sur une analyse statistique des faits. Au Québec, le Conseil du patronat a également exprimé des opinions favorables à l'augmentation de l'immigration (cité par Monnot, 2012, page 129). La Chambre de commerce du Grand Montréal a adopté la même position dans son mémoire à l'occasion des consultations sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015.

Dans les milieux universitaires, certaines recherches ont mis en évidence l'importance, dans un contexte de forte concurrence internationale, d'embaucher des travailleurs hautement qualifiés. Gera et Songsakul (2007) comparent la capacité du Canada d'attirer des immigrants très scolarisés à celle d'autres pays développés. Ils observent que la performance du Canada dans ce domaine est très bonne, notamment en raison de son système de points. Cependant, ils constatent, comme beaucoup d'autres (voir la revue de la littérature à la section 3), que l'intégration de ces immigrants ne se passe pas toujours bien. Ils suggèrent des méthodes plus simples et plus rapides pour admettre les immigrants hautement scolarisés, notamment en leur permettant de faire plus de séjours temporaires.

Partridge et Furtan (2008) se sont intéressés au lien entre l'admission d'immigrants hautement qualifiés et l'innovation technologique. Comme mesure de l'innovation, ils utilisent le nombre de brevets internationaux. Forts des données amassées pendant 11 ans sur les provinces canadiennes, ils montrent qu'il y a une corrélation positive entre l'immigration de travailleurs qualifiés et le nombre de brevets internationaux obtenus. Hunt et Gauthier-Loiselle (2010) ont aussi montré qu'aux États-Unis, les immigrants hautement scolarisés, principalement dans les domaines des sciences et du génie, contribuaient de façon disproportionnée à l'obtention de brevets. Ces études suggèrent que l'immigration peut avoir un impact sur l'innovation et sur la productivité. Cependant, le nombre d'immigrants dotés d'une formation qui leur permet d'obtenir des brevets est très petit par rapport à l'ensemble des immigrants. Cet argument joue en faveur de la qualité de l'immigration plutôt que de la quantité.

Certaines recherches ont aussi montré que l'immigration crée des réseaux qui augmentent les liens et le commerce avec les pays d'origine des immigrants et qui accroissent la productivité. Les externalités liées à ces réseaux peuvent être importantes. Dans son allocution présentée lors de la Conférence sur l'économie de l'immigration à l'Université d'Ottawa, en octobre 2013, Peri (2013) résume certains de ces effets. Les réseaux créés par l'immigration permettent de réduire les coûts d'information et donc, de diminuer aussi les coûts du commerce international. Les recherches montrent que la présence

d'immigrants augmente les exportations vers les pays d'origine de ceux-ci (avec une élasticité pour le Canada estimée à 0,09, selon Wagner, Head et Ries, 2002 ; voir aussi Conference Board du Canada, 2010). Peri (2013) suggère aussi que l'immigration peut être un substitut à la délocalisation, particulièrement dans le domaine des services. En outre, les effets sur les travailleurs natifs sont plus avantageux si on a recours à l'immigration plutôt qu'à la délocalisation.

Cette façon de faire a un effet positif sur la productivité qui a été analysé empiriquement par Peri (2012), à l'aide de données sur les États américains au cours de la période allant de 1960 à 2006. Dans cette étude, l'auteur essaie de voir si les variations dans la présence d'immigrants dans le temps et entre les États ont eu un impact sur certains indicateurs économiques. Un indicateur auquel il porte une attention particulière est la productivité totale des facteurs. Les données sur le marché du travail et sur l'immigration proviennent des recensements de la population. On utilise aussi d'autres sources auxiliaires pour obtenir certains agrégats, dont la production totale et le stock de capital au niveau des États. Ces variables sont reliées entre elles dans une fonction de production. Pour tenir compte du fait que l'immigration dans une région peut être endogène, l'auteur utilise la méthode des variables instrumentales, et prend comme instruments la distance avec la frontière du Mexique et le nombre d'immigrants imputés (en fonction de leur présence précédente). Fait intéressant, Peri constate que la présence d'immigrants a un impact positif important sur la productivité. Cependant, cette recherche s'appuie sur des corrélations régionales et peut souffrir des mêmes problèmes méthodologiques que les études de ce genre dont il est question ci-dessus.

Pour résumer, les études portant sur l'impact de l'immigration sur les entreprises et sur l'innovation ont tendance à voir l'immigration comme un facteur positif. Ces résultats reposent sur la perception du potentiel des immigrants, de même que sur quelques études qui montrent un effet positif sur la productivité.

#### **4.4. Impact sur les finances publiques**

Comme le reste de la population, les immigrants paient des impôts et utilisent les services des divers paliers de gouvernement. Du point de vue des natifs et du gouvernement, l'immigration a une incidence positive si la valeur des impôts payés par les immigrants dépasse la valeur des services qu'ils reçoivent. Dans le cas contraire, elle aura une incidence négative.

Certaines études ont tenté de calculer la valeur actuelle nette des impôts payés et des services gouvernementaux reçus par les immigrants pendant leur vie. Une difficulté de ces calculs est qu'on ne peut pas déterminer précisément la part des immigrants dans la consommation de biens publics et dans les impôts perçus. De plus, on veut évaluer les effets sur l'ensemble de la vie active des immigrants, et non sur une seule année. Pour effectuer ces calculs, il faut donc émettre des hypothèses, par exemple, sur l'utilisation que les immigrants font des services d'éducation et de santé à différents moments de leur vie. Les résultats sont donc incertains. En utilisant des données du Recensement de 1981 et une méthodologie développée aux États-Unis par Simon (1984) qui repose sur le cycle de vie, Akbari (1989) conclut que les immigrants ont présenté un avantage net pour les Canadiens. Il estime que la valeur des services qu'ils reçoivent au cours de leur existence au Canada est moindre que celles des impôts qu'ils paient. Akbari conclut que les contribuables canadiens en tirent donc un avantage. Cependant, cette étude porte sur des immigrants assez anciens et ne tient pas compte de la détérioration des conditions du marché du travail pour les cohortes plus récentes. Or, si les immigrants récents travaillent moins et gagnent des salaires plus bas que les immigrants plus anciens, ils paieront moins d'impôts et recevront plus de transferts de l'État.

Baker et Benjamin (1995a, 1995b) ont étudié la participation des immigrants aux programmes de transferts de l'État, soit l'assurance-emploi, l'aide sociale et les subventions au logement. Ils arrivent à la conclusion que l'ensemble des immigrants utilisent ces services dans une moins grande mesure que les natifs. Cependant, les chercheurs obtiennent des résultats opposés pour les immigrants plus récents, qui utilisent

davantage ces services. Ils observent également que, plus les immigrants ont passé de temps au Canada, plus ils ont tendance à avoir un comportement semblable à celui des Canadiens de naissance par rapport à ces transferts.

Récemment, dans une étude du Fraser Institute, Grubel et Grady (2011) ont estimé à nouveau la valeur nette des impôts payés et des avantages reçus par les immigrants canadiens arrivés au pays entre 1987 et 2004. Quoique différente de celle d'Akbari (1989), leur méthodologie repose aussi sur la contribution des immigrants sur l'ensemble de leur vie. Ils ont utilisé des données du Recensement de 2006 et des statistiques sur les dépenses et les revenus consolidés des différents paliers de gouvernement. Ils concluent que les immigrants arrivés depuis 1987 sont nettement un fardeau pour la société, car la valeur de services qu'ils reçoivent est beaucoup plus élevée que les impôts qu'ils paient. Selon leurs estimations, un immigrant coûterait en moyenne environ 6 000 dollars par an aux contribuables canadiens (en dollars de 2005).

Javdani et Pendakur (2014) ont cependant remis en question les hypothèses qui ont mené aux résultats de cette étude et critiqué le parti pris anti-immigration du Fraser Institute. À l'aide d'une méthodologie semblable, mais en formulant des hypothèses différentes, ils estiment que le coût annuel moyen par immigrant est plutôt de l'ordre de 500 dollars. Ils montrent aussi que les résultats de ce genre d'exercice sont très sensibles aux hypothèses qui sont émises. Alors que Grubel et Grady (2011) n'avaient élaboré qu'un seul scénario, Javdani et Pendakur (2014) ont varié les hypothèses et ont estimé les effets de plusieurs scénarios. Selon leur scénario le plus optimiste, les immigrants représentent même pour la société un avantage qu'ils estiment à environ 400 dollars par immigrant.

La principale différence entre ces deux études, c'est que la première considère seulement les immigrants arrivés après 1987, alors que la deuxième tient compte de tous les immigrants arrivés depuis 1970. Les études diffèrent aussi par leurs hypothèses sur la répartition de certains impôts (par exemple, l'impôt foncier) et les dépenses (par exemple, les dépenses en éducation et les subventions au logement). Ces disparités reflètent la difficulté de bien évaluer la part des immigrants dans plusieurs domaines d'intervention de l'État. Mais, comme on sait que les immigrants récents performant moins bien sur le

marché du travail que les immigrants plus anciens, il est probable qu'ils soient un fardeau. Dubreuil et Marois (2011, chapitre 4) présentent quelques graphiques sur les impôts payés et les transferts reçus par les immigrants selon le moment de leur arrivée. Ils montrent que les immigrants paient moins d'impôts et reçoivent plus de paiements de transferts que les natifs, et que ces écarts sont plus grands au Québec que dans le reste du Canada.

Les résultats obtenus dans d'autres pays pour les immigrants récents sont assez semblables à ceux du Canada (OCDE, 2013, chapitre 3), particulièrement dans les pays d'Europe qui ont été beaucoup plus touchés que le Canada par la dernière crise économique. Des études semblables aux études canadiennes ont été faites dans d'autres pays, mais il faut être prudent quand on les compare, car la méthodologie varie d'une étude à l'autre. Comme on l'a vu, les résultats sont sensibles aux hypothèses. Cependant, il semblerait que l'Australie soit un pays où l'impact fiscal de l'immigration est positif, du moins selon un modèle utilisé par le ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté (Access Economics, 2008). Ceci semble résulter du fait que la performance des immigrants en Australie sur le plan de l'emploi et des salaires est meilleure que celle des immigrants au Canada (Clarke et Skuterud, 2013).

En somme, on peut dire qu'il n'est généralement pas facile de mesurer précisément l'impact fiscal de l'immigration. Cependant, comme on sait que les immigrants récents au Canada et au Québec ont une faible performance économique, il est probable qu'ils coûtent maintenant plus cher à l'État qu'ils ne rapportent.

#### **4.5. Diaspora et envoi de fonds**

Dans les pays industrialisés, l'impact de l'immigration est le plus souvent évalué en fonction des besoins de ces pays. Cette façon de faire est normale, mais les immigrants et les membres de leurs familles restés dans leur pays sont aussi des parties prenantes de ce processus. Une portion importante de l'immigration – les réfugiés et les candidats au regroupement familial – comporte un aspect humanitaire qui vise à venir en aide à des gens venus de pays où les conditions de vie sont moins bonnes que les nôtres. Pour ce qui

est de l'immigration à caractère économique, on souhaite que les immigrants s'intègrent bien à l'économie, en partie pour répondre aux besoins de leur pays d'accueil, mais aussi parce que le bien-être de ces immigrants nous préoccupe. Il est donc important de considérer l'impact économique de l'immigration sur les immigrants eux-mêmes.

Les études sur l'intégration des immigrants comparent habituellement la performance des immigrants à celle des natifs. La littérature a montré que cette intégration se fait difficilement, mais cette juxtaposition n'est pas suffisante. Les immigrants se comparent aussi à ce qui leur serait arrivé s'ils étaient restés chez eux. Or, s'ils ont décidé de venir, c'est parce qu'ils y voyaient des avantages. De plus, les immigrants ne vivent pas isolément ; ils ont des familles dont certains membres sont restés à l'étranger et avec lesquels ils restent en contact.

Une conséquence importante de l'immigration qui est souvent négligée est l'envoi de fonds (en anglais, « remittances ») des immigrants des pays développés à leurs proches qui sont demeurés dans leur pays de naissance. Ces montants sont énormes : ainsi, selon les estimations, les immigrants canadiens auraient expédié à l'étranger 23,4 milliards de dollars en 2012 (*Macleans*, 2013, à partir des chiffres de la Banque mondiale). Au niveau mondial, ces envois de fonds sont estimés à plus de 500 milliards de dollars américains pour la même année (Banque mondiale, 2013). Curieusement, le Canada ne publie pas de données à ce sujet sur ses immigrants. Dans l'article du *Macleans* (2013), on mentionne que pour obtenir les données canadiennes à ce sujet, il a fallu additionner les chiffres de la Banque mondiale à partir des statistiques de pays qui reçoivent ces fonds. Il n'y a pas non plus de chiffres pour le Québec, mais l'article du magazine *Macleans* note que les montants envoyés en Haïti (provenant principalement du Québec) s'élevaient à 125 millions en 2012.

Ces envois de fonds peuvent être perçus comme ayant un impact négatif ou positif, selon le point de vue où l'on se place. D'un côté, il s'agit d'argent qui a été gagné ici et qui est dépensé ailleurs, et donc, de fonds qui sortent de notre économie. Pour avoir un ordre de grandeur, comparons ces envois avec les rentrées d'argent provenant des programmes d'immigrants investisseurs. Ainsi, selon les chiffres de Ware, Fortin et Paradis (2010), les

fonds apportés annuellement au Canada par les immigrants investisseurs seraient environ *dix fois moindres* que les montants transférés à l'étranger par des immigrants.

D'un autre côté, on peut considérer que ces envois de fonds ont une incidence positive et les voir comme une façon indirecte d'aider au développement des pays les plus pauvres. Si l'on compare ces fonds avec l'aide directe que le gouvernement canadien consacre au développement international, on constate que celle-ci est en fait plus de *quatre fois moindre* (Maclean's, 2012) que les fonds envoyés à l'étranger par des immigrants. Beaucoup critiquent régulièrement le manque de générosité du gouvernement fédéral au chapitre de l'aide au développement, dont les montants ont diminué au cours des dernières années (Maclean's, 2012). On devrait se réjouir de l'ampleur des envois de fonds effectués par les immigrants, car cet argent profite directement aux familles des immigrants, alors que l'aide officielle est souvent jugée inefficace et guidée par des considérations stratégiques et politiques (De Silva, 2002 ; Essex, 2012).

Il existe peu d'études sur les envois de fonds des immigrants canadiens, mais il est intéressant de noter celle de Uheim et Rowlands (2012). Ces auteurs utilisent les données de *L'Enquête longitudinale sur les immigrants au Canada*, qui est la seule enquête qui contient de l'information sur les envois de fonds. Cette étude montre que ces envois sont importants pour les immigrants arrivés récemment au Canada, et que le montant de ces envois est directement lié au niveau d'éducation et au revenu des immigrants.

#### **4.6 Évaluation globale : un impact économique possiblement positif, mais faible**

Les sections qui précèdent ont étudié diverses dimensions de l'impact économique de l'immigration. Les résultats ne sont pas les mêmes partout, mais, de façon générale, on peut dire que l'impact économique de l'immigration est probablement assez faible. Dans leur évaluation de la richesse collective mesurée à l'aide du PIB par habitant, les modèles théoriques et empiriques ont estimé un effet assez modeste – de l'ordre de un demi de un pour cent du PIB par habitant – qui pourrait aussi être légèrement négatif. Les études sur la concurrence entre les travailleurs immigrants et natifs ont montré que les craintes que

les premiers nuisent aux seconds ne sont généralement pas justifiées. Cependant, ces études comportent des problèmes méthodologiques importants, et les résultats sont assez incertains. Pour certains groupes de travailleurs, l'immigration pourrait être nuisible. Elle semble avoir certains effets positifs sur la productivité et sur l'innovation des entreprises, mais, encore là, les effets sont assez incertains. En ce qui concerne les finances publiques, alors que les immigrants plus anciens avaient une incidence positive, ce n'est plus le cas pour les immigrants récents qui, étant donné leur faible performance sur le marché du travail, sont probablement devenus un fardeau pour l'État. Une amélioration de leur rendement pourrait cependant permettre une meilleure contribution aux finances publiques dans l'avenir. Enfin, les immigrants envoient beaucoup d'argent dans leurs pays d'origine. Si l'aide aux pays plus pauvres nous préoccupe, ces transferts doivent être perçus comme ayant une incidence positive, même s'il s'agit d'argent gagné ici et dépensé ailleurs.

Cette revue de la littérature a porté principalement sur le Canada et les États-Unis, ce qui reflète les intérêts des chercheurs et la disponibilité des données. Même s'il n'y a pas grand-chose sur le Québec, les processus économiques fonctionnent de la même façon partout, de sorte que les conclusions devraient, de façon générale, s'appliquer à cette province. S'il y a une différence, elle peut être due au fait que les immigrants s'intègrent moins bien au Québec, de sorte qu'ils ne paient pas autant d'impôt qu'ils le devraient.

Globalement, quoique les différentes composantes varient, on peut dire que l'impact économique de l'immigration est assez faible. Il ne faut donc pas compter sur elle pour résoudre les problèmes économiques. Cependant, certaines études ont montré que, si les immigrants s'intégraient mieux au marché du travail, leur contribution à l'économie pourrait être beaucoup plus grande. Dans la mesure où l'immigration n'est pas près de cesser, c'est dans cette direction qu'il faut travailler, et c'est précisément ce que nous tentons de faire avec les recommandations de la section suivante.

## **5. Discussion et recommandations de politiques publiques**

Les analyses précédentes donnent une certaine idée de l'impact économique de l'immigration. On peut résumer en disant que cet impact est probablement faible, mais que certaines études, comme Peri (2012), estiment qu'elle a un effet plutôt positif, alors que d'autres, comme Aydemir et Borjas (2007), sont plus négatifs dans leurs conclusions. Grubel et Grady (2011) estiment que les immigrants coûtent très cher aux contribuables, mais Javdani et Pendakur (2014) pensent que leur coût est plus bas que ce qu'ils rapportent. Un point sur lequel on s'entend est que l'impact économique pourrait être plus positif si la contribution des immigrants était mieux mise à profit. À partir de ces constatations, on peut essayer de faire des recommandations de politiques pour améliorer la situation. Cependant, il faut reconnaître que les intérêts des différents acteurs économiques à l'égard de l'immigration peuvent varier. On s'intéressera d'abord au nombre d'immigrants, et on étudiera ensuite les politiques relatives à leur sélection et à leur intégration.

### **5.1 Débat sur le nombre d'immigrants**

Une des premières variables à considérer dans une politique d'immigration est le nombre d'immigrants que l'on veut accueillir chaque année. Le débat à ce sujet est très polarisé, certains voulant augmenter considérablement les entrées annuelles, alors que d'autres veulent les diminuer fortement. À un extrême, il y a ceux qui veulent des niveaux élevés, de l'ordre de 400 000 personnes par année au Canada (Conference Board du Canada, 2008). Et à l'autre, il y a ceux qui veulent réduire le nombre d'immigrants à moins de 100 000 par année (Grady, 2011). Des deux côtés, on s'appuie sur des arguments économiques pour justifier sa position.

#### **5.1.1 Arguments en faveur d'une forte immigration**

On entend souvent dire que le taux d'immigration annuel devrait atteindre 1 % de la population canadienne. L'origine de ce chiffre n'est pas claire, mais il semblerait que le premier à l'avoir évoqué serait le ministre de l'Immigration canadien Richard Bell, en

1962, qui voulait de cette façon communiquer son enthousiasme à l'égard de l'immigration (selon Knowles, 2007, page 190). Cet objectif a été mentionné à nouveau en tant que recommandation dans un rapport sur l'immigration préparé par le Conseil économique du Canada (1991), et a été repris plusieurs fois par la suite. Il s'agit d'un chiffre totalement arbitraire que répètent régulièrement les partisans d'une immigration forte depuis le début des années 1990, et qui représenterait plus de 350 000 immigrants par an. Si le Québec adoptait cette politique, il devrait en admettre plus de 80 000 annuellement. Ces chiffres sont passablement plus élevés que les niveaux actuels. Les partisans de cette politique ont tendance à voir la situation présente comme n'étant que temporaire. Les problèmes économiques et d'autres circonstances atténuantes font en sorte qu'on ne peut pas admettre autant d'immigrants qu'on le voudrait à l'heure actuelle, mais il faut continuer de travailler à améliorer la situation, afin d'atteindre dès que possible l'objectif désiré.

Cette opinion est fréquemment émise dans les milieux d'affaires et au sein des groupes qui les représentent – comme le Conference Board du Canada (2010, 2013) –, qui voient dans l'immigration une source presque inépuisable de croissance économique et d'innovation. On considère les avantages à long terme pour l'économie et on accorde peu d'attention à la capacité d'absorption, celle-ci étant vue comme un obstacle temporaire qu'il faut surmonter. De ce point de vue, c'est la croissance de l'économie dans son ensemble qui importe, plutôt que la croissance du revenu par habitant. Or, plus la population d'un pays est grande, plus les occasions d'affaires sont nombreuses, peut-être parce que ceux qui possèdent des ressources rares, comme la terre ou le capital, peuvent en tirer profit et y voient un avantage même si, comme on l'a vu à la section précédente, l'effet de l'immigration sur le PIB par habitant est relativement faible.

Ce point de vue est aussi partagé par les tenants du multiculturalisme, pour qui la diversité culturelle du Canada est une valeur en soi. Ce n'est pas un argument économique, mais cette attitude peut influencer les personnes qui cherchent à voir des avantages économiques à l'immigration. Il y a aussi les anciens immigrants qui sont devenus citoyens et qui peuvent participer au processus électoral. Cela crée un préjugé

favorable à l'immigration que les politiciens ne peuvent ignorer. Au Québec, la ferveur pour le multiculturalisme est beaucoup moins forte et on est moins en faveur d'accommodements raisonnables que dans le reste du Canada. L'objectif du 1 % ne fait pas non plus partie du discours politique comme dans le reste du Canada. Malgré cela, jusqu'à un certain point, il existe un préjugé favorable à l'immigration au Québec. L'idée d'être ouvert et accueillant est tout à fait louable, mais peut poser un problème si on l'utilise pour justifier des augmentations importantes des niveaux d'immigration.

### **5.1.2 Arguments contre une forte immigration**

À l'autre extrême, il y a ceux qui dénoncent les niveaux actuels d'immigration, qu'ils jugent trop élevés. Une critique virulente des politiques d'immigration au Canada a été faite récemment par l'économiste historien bien connu Gilles Paquet (2012). Celui-ci note que l'ouverture envers l'immigration est devenue un thème sur lequel s'entendent un grand nombre d'intervenants sociaux et économiques, y compris tous les partis politiques fédéraux et provinciaux qui aspirent à accéder au pouvoir. Selon lui, ce consensus fait en sorte qu'il y a peu de débats sur le sujet. Bien que l'on sache que les immigrants récents ont de la difficulté à s'intégrer au marché du travail, une certaine « rectitude politique » interdit toute critique. Faisant référence entre autres à Dubreuil et Marois (2011), Paquet remarque que les bienfaits économiques que l'on confère à l'immigration n'existent pas. Il attribue cet aveuglement à la doctrine du multiculturalisme canadien, qui octroie à la diversité en soi une valeur importante. Gilles Paquet recommande que le sens de l'hospitalité demeure une valeur canadienne, mais qu'elle soit modulée en fonction de la capacité d'absorption du pays. Il recommande aussi qu'un contrat moral soit établi avec les nouveaux arrivants. Il cite le Québec comme étant l'endroit au Canada où cette idée a eu le plus d'influence, mais il regrette qu'on n'y ait pas donné suite.

Parmi les autres critiques des niveaux élevés d'immigration, il y a les représentants du Fraser Institute et du Centre for Immigration Policy Reform. Par exemple, Bissett (2010) s'en prend au système d'accueil des réfugiés. Grady (2013) observe une fois de plus que les politiques d'immigration n'ont pas permis d'améliorer la performance des immigrants. Grubel (2012) met l'accent sur le coût élevé d'une immigration massive.

Grubel et Grady (2011) arrivent à la conclusion que le coût fiscal de l'immigration est élevé. En 2009, on a publié un volume tiré d'une conférence où plusieurs des présentations avaient pour but de montrer les conséquences négatives d'une immigration massive (Grubel, 2009).

### **5.1.3 Niveaux d'immigration et capacité d'absorption**

Tous ces avis divergents sur les niveaux d'immigration résultent sans doute du fait qu'il est impossible d'évaluer précisément ce que devrait être à long terme la population optimale dans un pays ou une région d'un point de vue économique. Selon ce qu'on a vu, si l'impact de l'immigration est faible, plusieurs niveaux sont compatibles avec un certain degré de développement économique, et la décision sur le nombre est peut-être plus de nature sociale et politique qu'économique. C'est ce que pense entre autres Allan Green, un autre économiste historien bien connu (Green, 2003).

Entre les deux positions extrêmes, il a des gens qui pensent que, quoique l'immigration puisse offrir des avantages à long terme, les conditions actuelles du marché du travail recommandent la prudence. Ce point de vue plus modéré est souvent présenté par des chercheurs associés au C.D. Howe Institute, par exemple, par Beach, Green et Worswick (2009, 2011). Dans un rapport récent, Worswick (2013) évalue la possibilité d'augmenter les niveaux d'immigration annuels à 1 % de la population canadienne – conformément à l'objectif souvent suggéré – et recommande de ne pas le faire. Il suggère plutôt d'améliorer les processus de sélection et d'intégration des immigrants avant d'en augmenter le nombre.

Si l'effet à long terme de l'immigration est difficile à évaluer, certains liens défavorables ont été démontrés à court terme entre les niveaux d'immigration et l'intégration de ces mêmes immigrants peu après leur arrivée. Beach, Green et Worswick (2011) ont analysé l'effet à travers le temps de différents leviers politiques sur certaines caractéristiques liées à la performance économique des immigrants. Pour ce faire, ils ont utilisé le *Canadian Landing Data*, une base de données administrative qui couvre tous les immigrants admis au Canada entre 1980 et 2001. Un des leviers politiques est le nombre total d'immigrants

admis chaque année. Les résultats de leur régression montrent que l'augmentation du nombre d'immigrants à un moment donné réduit le niveau d'éducation des nouveaux arrivants, parce qu'un plus grand nombre de candidats marginaux sont acceptés (Beach, Green et Worswick, 2011, page 44). En utilisant les résultats de fonctions de gains de capital humain, ils déduisent que cette baisse du niveau d'éducation réduit aussi les gains des nouveaux immigrants. Évidemment, ces résultats reposent sur plusieurs hypothèses et il faut les prendre avec un grain de sel, mais les auteurs suggèrent tout de même qu'il y a des coûts rattachés à une immigration trop forte. Une étude plus récente de Hou et Picot (2014) pour la période allant de 1982 à 2010 donne des résultats semblables. Les auteurs estiment qu'une augmentation de 10 % du niveau d'immigration réduit les gains des immigrants à l'entrée sur le marché du travail de 0,8 % pour les hommes et de 0,3 % pour les femmes. Autrement dit, des niveaux d'immigration élevés peuvent nuire aux immigrants à court terme.

Cependant, ces recherches ne concernent que l'effet sur les immigrants eux-mêmes, et ne disent rien de l'impact sur la population dans son ensemble. Elles suggèrent quand même qu'il y a des limites à la capacité du marché du travail d'absorber rapidement un grand nombre de nouveaux arrivants. Les statistiques sur l'emploi et le chômage montrent clairement que les immigrants récents ont été plus touchés que les autres travailleurs par la récession de la fin des années 2000.

Les habitants d'une province, tant les immigrants que les natifs, peuvent aussi ajuster leur comportement en déménageant, ce qui atténue l'impact de la politique sur le nombre d'immigrants. Dans ses calculs du nombre annuel d'admissions, le Québec doit inclure la croissance démographique visée, les taux de rétention des immigrants et le solde de la migration interprovinciale. En 2013, près de 19 000 personnes ont quitté le Québec (vers l'étranger ou une autre province canadienne), soit l'équivalent d'un peu plus du tiers des nouveaux arrivants la même année (données de l'Institut de la statistique du Québec).

## 5.2 Sélection et intégration des immigrants

Pour un nombre d'immigrants donné, les retombées économiques seront d'autant plus grandes que les immigrants auront été bien choisis et se seront bien intégrés. Les prochaines sous-sections examinent quelques-uns des principaux instruments de la politique de sélection sur lesquels on peut agir.

### 5.2.1 Travailleurs qualifiés : modèles de capital humain et de déclaration d'intérêt

Historiquement, le système de points a été l'outil principal utilisé au Canada et au Québec pour choisir les immigrants dans la catégorie des travailleurs qualifiés. La grille de sélection du Québec porte sur le niveau de scolarité, l'expérience de travail, les connaissances linguistiques, les séjours au Québec, les liens familiaux, l'offre d'emploi validée, la présence d'enfants et l'adaptabilité. Les critères de sélection et la pondération qui s'y rattache ont été modifiés de temps à autre afin de répondre adéquatement aux besoins du Québec – notamment aux besoins économiques – et aux préoccupations d'ordre linguistique, démographique et culturel de la province.

Cette façon de procéder réfère à ce qu'on appelle le « modèle de capital humain de l'immigration » (Akbari et MacDonald, 2014 ; Picott, Hou et Qiu, 2014). L'accent est mis sur les attributs des candidats qui touchent leur productivité et qui sont censés augmenter leurs chances lorsqu'ils iront offrir leurs services à des employeurs potentiels. Traditionnellement, c'est ce modèle qui a été utilisé au Québec, au Canada et dans d'autres importants pays d'immigration, en particulier en Australie et en Nouvelle-Zélande (mais pas aux États-Unis). Son usage est toutefois remis en cause à l'heure actuelle, car ces pays penchent en faveur d'un modèle qui accorde plus de place aux demandes spécifiques des employeurs (Akbari et MacDonald, 2014). Cette nouvelle approche de sélection des immigrants, dite de « déclaration d'intérêt », a été mise de l'avant en Nouvelle-Zélande en 2003, et l'Australie l'a adoptée en 2008. Elle est sur le point de l'être au Canada par le gouvernement fédéral. Au Québec, au début de 2014, cet élément a aussi été introduit dans le projet de loi sur l'immigration (mort au feuillet). Il

s'agit d'un développement important dans la façon de concevoir la sélection des immigrants.

Ce changement met l'accent sur les besoins immédiats du marché du travail plutôt que sur les compétences générales des nouveaux arrivants. Il résulte du fait bien documenté que les écarts entre la performance économique des immigrants récents et celle des natifs ont considérablement augmenté au cours des dernières décennies (Bloom, Grenier et Gunderson, 1995 ; Aydemir et Skuterud, 2005), ce qui est particulièrement vrai pour les immigrants les plus éduqués. Il semblerait donc que l'accent mis sur l'éducation et sur les autres caractéristiques du capital humain n'ait pas produit les effets escomptés. Picot, Hou et Qiu (2014) ont utilisé la Banque de données administratives longitudinales pour suivre l'évolution des revenus annuels des immigrants canadiens entre 1980 et le début des années 2000. Ils observent que l'avantage salarial à l'arrivée des immigrants fortement scolarisés par rapport à ceux qui le sont moins a considérablement diminué au cours de la période d'analyse. À court terme, à leur arrivée, les immigrants éduqués réussissent moins bien que par le passé. Cependant, un autre résultat intéressant de leur analyse est que les salaires des immigrants plus éduqués augmentent plus vite avec les années passées au Canada. Donc, à plus long terme, ce désavantage pourrait être atténué jusqu'à un certain point.

En fin de compte, à cause des difficultés d'intégration des immigrants récents – que l'on attribue, jusqu'à un certain point, à l'échec apparent des politiques fondées sur le capital humain des immigrants –, on se tourne de plus en plus vers une approche de déclaration d'intérêt qui donne priorité aux besoins immédiats du marché du travail. On pense que les employeurs sont mieux placés que les bureaucrates pour choisir les immigrants qui pourront bien s'intégrer. Il reste à voir quels en seront les résultats. Déjà utilisé en Nouvelle-Zélande et en Australie, ce modèle semble avoir bien fonctionné, mais l'expérience est encore trop récente pour en évaluer les conséquences à long terme.

### 5.2.2 Étudiants étrangers

L'expérience antérieure que les candidats ont acquise au Canada ou au Québec comme travailleur ou comme étudiant étranger constitue un autre aspect de la politique de sélection sur lequel on a porté notre attention. Un ajout important dans le recensement de 2006 a été l'inclusion d'une question sur le lieu des études des personnes qui ont complété une scolarité postsecondaire. On a montré clairement (Ewoudou, 2011 ; Fortin, Lemieux et Torres, 2013) que pour un même niveau d'éducation et un même domaine d'études, un diplôme reçu au Canada a beaucoup plus de valeur sur le marché du travail qu'un diplôme reçu dans un pays étranger, particulièrement dans un pays du tiers-monde.

L'éducation et l'expérience acquises au Canada offrent un meilleur rendement que celles qui ont été obtenues ailleurs (Bonikowska, Green et Riddell, 2008 ; Schaafsma et Sweetman 2001). Coulombe, Grenier et Nadeau (2014) ont montré aussi que ces différences de rendements dépendent de la qualité du capital humain qui varie selon le niveau de développement des pays d'origine des immigrants. Les pays plus pauvres en général ont moins de ressources à allouer à leur système d'éducation, ce qui en réduit la qualité. En utilisant le PIB par habitant des pays d'origine des immigrants comme indicateur du niveau de développement, les auteurs calculent que les faibles taux de rendement annulent complètement l'avantage en termes du nombre d'années d'éducation que possèdent les immigrants par rapport aux natifs.

Ces constatations nous amènent à penser que les immigrants qui ont étudié au Canada ont un meilleur potentiel d'intégration que ceux qui ont étudié dans leur pays d'origine, même si ces derniers sont très instruits. On a donc mis en place des mesures pour attirer et retenir des étudiants étrangers. Au Canada et au Québec, des permis de travail peuvent être délivrés à des étudiants qui ont terminé leur programme d'études. Ceux-ci ont aussi la chance de pouvoir faire une demande pour devenir immigrants permanents dans le programme d'expérience canadienne ou d'expérience québécoise. Il faudra attendre quelques années pour connaître tous les effets de ces mesures. En attendant, Belkhdja et Esses (2013) attirent notre attention sur le fait que les étudiants étrangers constituent une source de revenu supplémentaire pour les établissements d'études postsecondaires (au

Canada et ailleurs), ce qui risque de pousser ces derniers à développer des formations destinées à cette « clientèle » au détriment de la qualité de la formation universitaire, voire des besoins du marché du travail canadien.

D'autre part, les gouvernements font des efforts en vue d'une meilleure reconnaissance des diplômes étrangers, mais ceux-ci ont tendance à être efficaces surtout pour les diplômes qui viennent d'autres pays développés. La faible reconnaissance des diplômes venant de pays du tiers-monde peut être due à la moins bonne qualité de ces diplômes ou à la discrimination. Cette question demeure ouverte (Oreopoulos, 2011).

### **5.2.3 Travailleurs étrangers temporaires**

Une façon, pour un immigrant potentiel, d'obtenir de l'expérience québécoise ou canadienne est de venir d'abord comme travailleur temporaire. Il y a actuellement beaucoup de travailleurs temporaires au Canada dont les caractéristiques sont des plus variées : certains sont très hautement qualifiés, alors que d'autres le sont beaucoup moins. Pour ces derniers, différents programmes s'appliquent aux aides familiales, aux travailleurs agricoles et aux autres travailleurs temporaires.

Depuis quelques années, il y a eu une forte augmentation du nombre de travailleurs étrangers temporaires occupant des emplois exigeant peu de qualifications. Cette situation résulte d'une demande accrue d'employeurs de certaines régions canadiennes qui se disent incapables de trouver des Canadiens pour remplir leurs postes vacants. Ces employeurs peuvent faire appel à des travailleurs étrangers s'ils peuvent prouver l'insuffisance de travailleurs canadiens selon un processus approuvé par Emploi et Développement social Canada. Jusqu'à récemment, il n'y avait pas de limite du nombre de travailleurs qui pouvaient être admis.

À la suite de nombreuses critiques, le gouvernement fédéral a récemment resserré les exigences, dans le but de réduire le nombre de ces travailleurs (Emploi et Développement social Canada, 2014). Les critiques viennent de plusieurs sources : il y a les défenseurs des droits humains, qui estiment que ces personnes sont des travailleurs de deuxième catégorie dont les conditions sont inadéquates et qui sont exploités par les employeurs

(voir, par exemple, Lenard et Straehle, 2012); il y a aussi des économistes qui jugent que ce programme est inefficace et possiblement nuisible à l'économie. Gross (2014) a analysé les retombées de la présence de travailleurs étrangers temporaires sur les conditions du marché du travail en Alberta et en Colombie-Britannique, c'est-à-dire les deux provinces qui ont reçu le plus grand nombre de ces travailleurs. Elle conclut que ces programmes ont contribué à augmenter le chômage dans ces provinces. Beine et Coulombe (2014) obtiennent des résultats qui vont dans le même sens et qui montrent que la présence de travailleurs étrangers temporaires nuit à la mobilité interprovinciale au Canada. Selon eux, s'il y a des pénuries de travailleurs à certains endroits, on devrait compter sur les Canadiens des autres régions plutôt que sur des travailleurs étrangers. Mais, d'un autre côté, certains employeurs jugent qu'il leur est très difficile de recruter des Canadiens et que les travailleurs étrangers sont nécessaires, notamment dans le domaine agricole (Gravel *et al.* 2013).

L'opinion publique est actuellement peu favorable à ces programmes, et il est probable qu'ils perdront de l'importance au cours des prochaines années. Certains de ces travailleurs temporaires peuvent devenir résidents permanents (c'est le cas, par exemple, des travailleuses qui viennent comme aides familiales). Selon les défenseurs des droits humains, on devrait viser à accorder la résidence permanente à tous ces travailleurs. En faisant cela, cependant, on aurait plus d'immigrants peu qualifiés dont la contribution économique risque d'être faible.

Enfin, mentionnons qu'il existe des travailleurs temporaires très qualifiés qui viennent souvent des États-Unis dans le cadre de l'ALENA. Certains ont la possibilité de rester et leurs chances de réussite sont très grandes. Boyd (2013) note que ces travailleurs temporaires constituent une source importante d'immigrants qualifiés, et qu'ils réussissent parfois mieux que ceux qui sont admis directement de l'étranger en tant que travailleurs qualifiés.

#### 5.2.4 Régionalisation de l'immigration

Partout dans le monde, les immigrants ont tendance à se regrouper dans les grandes villes. Ils le font par choix, parce que leurs chances de trouver du travail sont meilleures, et aussi, parce qu'ils ont accès à des réseaux formés de membres de leur groupe ethnique qui sont arrivés avant eux. Cette situation est souvent une source de préoccupations dans les pays d'accueil, et on a cherché à trouver des moyens pour inciter les immigrants à s'établir dans des régions autres que les grandes métropoles. Ces efforts sont souvent vains et plusieurs de ces immigrants n'y restent pas. On peut d'ailleurs se demander pourquoi on veut que les immigrants aillent dans des régions où le taux de chômage est déjà élevé. À première vue, cela n'est ni dans l'intérêt des immigrants, ni dans celui des habitants de ces régions. L'argument semble plutôt être que l'on veut combattre les effets de la baisse de la natalité et de l'exode vers les grandes villes qui caractérisent plusieurs de ces endroits. On veut également que la diversité culturelle de la société soit mieux répartie entre les régions.

Quelles que soient les raisons, on continue de vouloir attirer les immigrants à l'extérieur des grands centres. Au Canada, un changement important au cours de la dernière décennie a été l'expansion phénoménale du programme des candidats des provinces. Pendant longtemps, le Québec a été la seule province qui jouait un rôle actif dans le domaine de l'immigration. En 1996, le Manitoba a mis sur pied, en collaboration avec le gouvernement fédéral, un programme pour choisir lui-même ses candidats à l'immigration; les autres provinces ont fait la même chose au cours des années subséquentes. À l'heure actuelle, une forte proportion des immigrants canadiens est choisie par les provinces, ce qui a entraîné une plus grande dispersion géographique de l'immigration. Les critères de sélection reposent sur les besoins spécifiques de ces provinces, et les candidats retenus ont tendance à être moins qualifiés que ceux du programme fédéral. Dans leur analyse des retombées de ce programme, Pandey et Townsend (2013) ont montré que celui-ci a permis à un plus grand nombre d'immigrants de s'établir dans les provinces moins peuplées et d'y rester.

Au Québec, la problématique est différente. En tant que province, le Québec a déjà beaucoup de contrôle sur sa politique d'immigration. Il y a une forte concentration d'immigrants à Montréal, et on essaie d'inciter les nouveaux arrivants à aller s'établir ailleurs. On a réussi jusqu'à un certain point, puisque beaucoup d'immigrants se sont installés en Estrie et en Outaouais. Cependant, la grande région de Québec reçoit toujours beaucoup moins d'immigrants qu'elle le devrait, étant donné son importance. Peut-être qu'une formule semblable à celle des candidats des autres provinces canadiennes pourrait être adoptée au Québec ? Des municipalités ou d'autres instances régionales auraient alors le droit de sélectionner un certain nombre d'immigrants en fonction de leurs besoins. En Nouvelle-Zélande, où il n'y a pas de structure fédérale, des ententes en ce sens sont intervenues entre le gouvernement central et des gouvernements locaux (Akbari et MacDonald, 2014).

Le rôle des universités dans l'attraction des immigrants en région n'est pas non plus à négliger. Ces institutions d'enseignement sont présentes dans toutes les régions, notamment grâce au réseau des universités du Québec. Or, comme on l'a vu, les étudiants étrangers sont de bons candidats à l'immigration.

### **5.2.5 Immigrants non sélectionnés et enfants d'immigrants**

Les politiques d'immigration s'appliquent aux personnes qu'on peut sélectionner. Cependant, plusieurs immigrants ne sont pas choisis en fonction de critères économiques. Il y a, bien sûr, les candidats au regroupement familial et les réfugiés. Leurs qualifications sont plus faibles que celles des immigrants sélectionnés et leur rendement sur le plan économique est moins bon. En outre, les travailleurs qualifiés viennent avec les membres de leurs familles, de sorte que la majorité d'entre eux ne sont pas sélectionnés selon des critères économiques.

Certains de ces immigrants non sélectionnés sont dans la population active et d'autres ne le sont pas, notamment en raison de leur âge. La majorité des demandeurs principaux étant des hommes, leurs épouses peuvent être appelées à travailler pour subvenir aux besoins de la famille. En fait, le taux d'activité des femmes immigrantes est plus bas que

celui des femmes nées au Canada, particulièrement au Québec. On pourrait penser aussi que les femmes immigrantes jouent le rôle de « travailleuses secondaires » au sein de leurs familles – c'est-à-dire qu'elles se substituent à leurs maris si ces derniers n'arrivent pas à subvenir à tous les besoins –, mais Adserà et Ferrer (2013) montrent que cela ne semble pas être le cas au Canada.

Un groupe auquel on a accordé une certaine attention récemment et qui est important sur le plan des conséquences à long terme est celui des enfants d'immigrants. Il est à noter que le Québec inclut le critère de la présence d'enfants dans sa grille de sélection. Comme les demandeurs principaux dans la catégorie des travailleurs qualifiés sont souvent dans la trentaine, il y a de fortes chances qu'ils arrivent avec des enfants. Ceux-ci doivent s'intégrer à leur nouveau pays, entre autres au système d'éducation. Corak (2012) a obtenu des résultats intéressants sur cette intégration en examinant la performance scolaire des enfants d'immigrants. Il montre que la probabilité de ne pas terminer les études secondaires est très grande pour ceux qui sont arrivés au Canada après l'âge de 10 ans. Par contre, les enfants arrivés avant l'âge de neuf ans ont une meilleure performance scolaire. Ce constat peut être attribué aux problèmes de l'adolescence, car l'immigration et le changement de culture qui l'accompagne peuvent causer un stress important chez les jeunes. Corak montre que ce stress est beaucoup plus grand chez les adolescents que chez les enfants en bas âge, car ces derniers s'adaptent beaucoup plus facilement à un nouvel environnement, entre autres à une nouvelle langue. À la lumière de ces résultats, Busby et Corak (2014) proposent deux changements de politiques. En ce qui concerne les travailleurs temporaires, ils notent que ceux-ci ne viennent pas habituellement avec leurs enfants ; si ces travailleurs sont admis comme résidents permanents, leurs enfants risquent de mal s'adapter, et les auteurs recommandent donc de ne pas utiliser ce programme en vue d'une immigration permanente. Leur deuxième recommandation est que les nouveaux programmes d'expression d'intérêt pour l'admission de travailleurs qualifiés devraient inclure le critère de la présence d'enfants, pour être en mesure de tenir compte des effets à long terme de l'immigration.

## 5.3. Recommandations

Comme les intérêts des agents économiques face à l'immigration peuvent diverger, c'est au monde politique qu'il appartient de dégager les consensus sur les objectifs à atteindre. Cela dit, ce rapport donne lieu à certaines recommandations.

### 5.3.1 Garder le nombre d'immigrants constant

Nous recommandons de maintenir les niveaux d'admission actuels, soit autour de 50 000 immigrants permanents par an. Rien ne prouve que l'économie a *besoin* de beaucoup d'immigrants pour se développer. L'immigration peut contribuer à résoudre les problèmes dus au vieillissement de la population, aux disparités régionales ou aux pénuries de main-d'œuvre, mais son effet est limité, et d'autres politiques sont aussi nécessaires. Ainsi, pour contrer les effets du vieillissement de la population, une augmentation de l'âge de la retraite aurait beaucoup plus d'impact qu'un accroissement de l'immigration (Banerjee et Robson, 2009).

Sur le plan fiscal, il se peut que l'immigration constitue actuellement un fardeau pour les contribuables, du moins à court terme. Cela ne veut pas dire qu'on devrait réduire le nombre d'immigrants, car les effets à long terme peuvent être positifs si la performance économique des nouveaux arrivants s'améliore dans l'avenir. Il ne faut pas oublier non plus les objectifs humanitaires et les importantes sommes d'argent que les immigrants envoient dans leur pays d'origine. Enfin, pour éviter une baisse trop rapide du poids démographique et économique du Québec (entre autres, en ce qui concerne les transferts fédéraux), il faut admettre des immigrants à un rythme qui ne diffère pas trop de celui du reste du Canada. Ailleurs au pays, même si on parle souvent d'une immigration annuelle équivalant à 1 % de la population canadienne (plus de 350 000 immigrants), on ne semble pas vouloir aller dans cette direction dans un avenir rapproché.

### **5.3.2 Privilégier le modèle de déclaration d'intérêt pour les travailleurs qualifiés**

Malgré les nombreux ajustements apportés dans le passé à la grille de sélection, il faut bien reconnaître que les résultats ne sont pas au rendez-vous. Les statistiques présentées dans ce rapport et les études dont on a fait le survol montrent que la performance des immigrants récents, peu importe comment on la mesure, est de beaucoup inférieure aux attentes.

À la suite du succès mitigé du modèle de sélection des immigrants fondé sur leurs caractéristiques de capital humain, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et le gouvernement fédéral du Canada se sont tournés vers une approche de déclaration d'intérêt dans laquelle les employeurs jouent un rôle plus important dans le choix des immigrants. Nous recommandons que le Québec aille dans la même direction.

### **5.3.3 Favoriser une plus grande ouverture des employeurs face à l'immigration**

L'intégration des immigrants au Québec se fait plus difficilement que dans le reste du Canada. Par exemple, dans cette province, l'écart entre le taux de chômage chez les natifs et celui chez les immigrants est anormalement élevé. Comparativement à ce qu'on observe dans le reste du Canada, les difficultés auxquelles font face les immigrants au Québec peuvent être dues à une méfiance des employeurs, qui serait plus grande au Québec qu'ailleurs. Quelles que soient les politiques de sélection, elles auront une portée limitée si les employeurs du Québec ne font pas preuve d'ouverture à l'égard des immigrants. En collaboration avec les représentants des employeurs, le gouvernement devrait orienter ses efforts vers l'élimination des freins à l'emploi qui sont propres au Québec. On a noté ailleurs dans ce rapport que les milieux d'affaires sont souvent ceux qui militent le plus en faveur de fortes augmentations de l'immigration ; curieusement, au moment d'embaucher des immigrants, les employeurs semblent réticents à le faire. Il faudrait comprendre les causes de cette contradiction et essayer d'y remédier.

### **5.3.4 Favoriser l'emploi des femmes immigrantes**

Une autre différence importante qu'on a observée est que la situation des femmes immigrantes par rapport à l'emploi est beaucoup moins bonne au Québec que dans le reste du Canada. C'est le cas, en particulier, de celles qui appartiennent à une minorité visible, notamment les femmes arabes ou musulmanes. Les normes culturelles semblent jouer un rôle important pour expliquer ce constat. Le gouvernement, les employeurs et les membres des communautés ethniques devraient se pencher sur cette question et chercher des moyens de mieux intégrer ces femmes. Plusieurs d'entre elles ont un niveau d'éducation élevé et pourraient contribuer plus activement à l'économie. On pourrait favoriser l'immigration de femmes qui étaient déjà sur le marché du travail avant leur arrivée au Québec.

### **5.3.5 Encourager l'esprit d'entreprise chez les immigrants**

Parce qu'ils sont proportionnellement moins nombreux qu'en Ontario et en Colombie-Britannique, les immigrants du Québec ont accès à moins de réseaux sociaux et de contacts leur permettant d'accéder à un emploi. Ce désavantage pourrait être compensé par la promotion de l'esprit d'entreprise chez les immigrants qui choisissent de devenir travailleurs autonomes, de façon à leur permettre de mieux contribuer au développement du Québec.

### **5.3.6 Favoriser les immigrants qui ont une expérience au Québec ou au Canada**

Les étudiants étrangers et les travailleurs qualifiés qui ont déjà travaillé au Canada s'intègrent mieux que les immigrants qui arrivent au pays pour la première fois. Nous recommandons de continuer à encourager ce type d'immigration. Dans le cas des étudiants étrangers, on devrait tenir compte des perspectives d'emploi associées à la fin de leur programme d'études.

### **5.3.7 Collaborer avec les régions pour choisir les immigrants**

Selon un modèle semblable à celui qui existe ailleurs au Canada pour les « candidats des provinces », nous suggérons d'établir des ententes avec certains gouvernements régionaux, notamment la Ville de Québec, pour qu'ils puissent choisir eux-mêmes certains de leurs immigrants.

### **5.3.8 Favoriser les immigrants qui ont de jeunes enfants**

Les recherches montrent que les enfants des immigrants réussissent bien, surtout quand ils émigrent à un jeune âge. Dans une perspective à long terme, nous recommandons donc de continuer à favoriser les immigrants qui viennent avec de jeunes enfants. Compte tenu des résultats de l'étude de Corak (2012), on pourrait accorder plus de poids aux enfants de moins de 10 ans.

### **5.3.9 Choisir des immigrants qui sont susceptibles de demeurer au Québec**

Il faut continuer de favoriser les immigrants qui ont des liens culturels avec le Québec et qui parlent français, ou qui peuvent l'apprendre rapidement. Étant donné que les gens ont le droit de déménager à l'intérieur du Canada, certains immigrants sont admis par le Québec et choisissent de s'établir ailleurs par la suite, C'est le cas, entre autres, de plusieurs immigrants investisseurs. Cette situation impose une limite à la marge de manœuvre du Québec dans ses critères de sélection. Les politiques d'immigration québécoises ne peuvent pas trop s'éloigner de celles du gouvernement fédéral.

## Références

- Abbott, Michael G., et Charles M. Beach 2011. *Immigrant Earnings Differences Across Admission Categories and Landing Cohorts in Canada*. Canadian Labour Market and Skills Researcher Network, Working paper no. 81, 94 pages
- Access Economics 2008. *Migrants Fiscal Impact Model: 2008. Update*, Australia: Department of Immigration and Multicultural and Indigenous Affairs
- Adserà, Alicia, et Ana Ferrer 2010. Differences in fertility decisions of Canadian immigrant households, in James Ted McDonald, Elizabeth Ruddick, Arthur Sweetman et Christopher Worswick (editors) *Canadian Immigration: Economic Evidence for a Dynamic Policy Environment*. McGill-Queen's University Press: 283–310
- Adserà, Alicia, et Ana Ferrer 2013. *Are Immigrant Women Secondary Workers?* communication présentée à la Conférence sur l'économie de l'immigration, Université d'Ottawa, octobre 2013
- Akbari, Ather 1989. The Benefits of Immigrants to Canada: Evidence on Tax and Public Services. *Canadian Public Policy / Analyse de politiques* 15: 424–435
- Akbari, Ather, et Don J. DeVoretz 1992. The Substitutability of Foreign-Born Labour in Canadian-Production: Circa 1980. *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économique* 25: 604–614
- Akbari, Ather, et Martha MacDonald 2014. Immigration Policy in Australia, Canada, New Zealand and the United States: An overview of recent trends. *International Migration Review* (à paraître)
- Altonji, Joseph, et David Card 1990. The Effect of Immigration on the Labor Market Outcomes of Less-skilled Natives. In John Abowd et Richard B. Freeman, eds. *Immigration, Trade and the Labor Market*, Chicago: The University of Chicago Press, 201-234
- Antecol, Heather 1999. An Examination of Cross-Country Differences in the Gender Gap in Labor Force Participation Rates. *Canadian international labour network*, Working paper no. 37

- Aydemir, Abdurrahman, et George J. Borjas 2007. Cross-Country Variation in the Impact of International Migration: Canada, Mexico and the United States. *Journal of the European Economic Association* 5: 663–708
- Aydemir, Abdurrahman, et George J. Borjas 2011. Attenuation Bias in Measuring the Wage Impact of Immigration. *Journal of Labor Economics* 29: 69–113
- Aydemir, Abdurrahman, et Mikal Skuterud 2005. Explaining the Deteriorating Entry Earnings of Canada's Immigrant Cohorts, 1966–2000. *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économique* 38: 641–672
- Baker, Michael, et Dwayne Benjamin 1994. The performance of Immigrants in the Canadian Labor Market. *Journal of Labor Economics* 12: 369–405
- Baker, Michael, et Dwayne Benjamin 1995a. Labour Market Outcomes and the Participation of Immigrant Women in Canadian Transfer Programs. In D. DeVoretz (editor). *Diminishing Returns*, Toronto, C.D. Howe Institute and Laurier Institution
- Baker, Michael, et Dwayne Benjamin 1995b. The Receipt of Transfer Payments by Immigrants in Canada. *Journal of Human Resources* 30: 650–676
- Banerjee, Robin, et William Robson 2009. *Faster, Younger, Richer?: The Fond Hope and Sobering Reality of Immigration's Impact on Canada's Demographic and Economic Future*, Toronto: C.D. Howe Institute
- Banque Mondiale 2013. *La Banque mondiale lance une initiative sur les migrations et publie de nouvelles prévisions sur les envois de fonds*, Communiqué de presse, 19 avril
- Beach, Charles M., Alan G. Green et Christopher Worswick 2009. *Improving Canada's Immigration Policy*, Toronto: C.D. Howe Institute
- Beach, Charles M., Alan G. Green et Christopher Worswick 2011. *Toward Improving Canada's Skilled Immigration Policy: An Evaluation Approach*, Toronto: C.D. Howe Institute, 158 pages
- Becker, Gary S. 1994. *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education*, Third Edition, The University of Chicago Press, Chicago and London, 402 pages

- Beine, Michel, et Serge Coulombe 2014. *Immigration and Internal Mobility in Canada*, CESIFO Working Paper No. 4823
- Belkhodja, Chedly, et Victoria Esses 2013. *Mieux évaluer la contribution des étudiants étrangers à la société canadienne, Synthèse des connaissances*, Lien internet : <http://p2pcanada.ca/wp-content/uploads/2014/02/la-contribution-des-etudiants-etrangeurs-a-la-societe-canadienne.pdf>
- Benjamin, Dwayne, Morley Gunderson, Thomas Lemieux et Craig Riddell 2012. *Labour Market Economics*, 7<sup>th</sup> Edition, Toronto: McGraw-Hill Ryerson Limited.
- Bissett, James 2010. *Abusing Canada's Generosity and Ignoring Genuine Refugees: An Analysis of Current and Still-needed Reforms to Canada's Refugee and Immigration System*, Frontier Centre for Public Policy, No. 96
- Bloom, David E., Gilles Grenier et Morley Gunderson 1995. The Changing Labour Market Position of Canadian Immigrants. *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économique* 28: 987–1005
- Bonikowska, Aneta, David Green et W. Craig Riddell 2008. *Literacy and the Labour Market: Cognitive Skills and Immigrant Earnings*, Catalogue no. 89-552-M, Research Report No. 20. Ottawa: Statistics Canada
- Borjas, George J. 1983. The Substitutability between Black, Hispanic and White Labor. *Economic Inquiry* 21: 93–106
- Borjas, George J. 1985. Assimilation, Changes in Cohort Quality, and the Earnings of Immigrants. *Journal of Labor Economics* 3: 463-489
- Borjas, George J. 1987. Immigrants, Minorities and Labor Market Competition. *Industrial and Labor Relations Review* 40: 382–392
- Borjas, George J. 1995. The Economic Benefits from Immigration. *Journal of Economic Perspectives* 9: 3–22
- Borjas, George J. 1999. The Economic Analysis of Immigration. In Orley Ashenfelter and David Card (editors). *Handbook of Labor Economics*. Amsterdam: Elsevier 3: 1697–1760.

- Borjas, George J. 2003. The Labor Demand Curve is Downward Sloping: Reexamining the Impact of Immigration on the Labor Market. *Quarterly Journal of Economics* 118: 1335–1374
- Borjas, George J. 2013. *The Slowdown in the Economic Assimilation of Immigrants: Aging and Cohort Effects Revisited Again*, National Bureau of Economic Research, Working paper 19116, 60 pages.
- Borjas, George J. 2014. *Immigration Economics*, Cambridge, MA : Harvard University Press, 284 pages.
- Borjas, George J., Richard B. Freeman et Lawrence F. Katz 1997. How Much Do Immigration and Trade Affect Labor Market Outcomes? *Brookings Papers of Economic Activity* 1: 1–67
- Bouaissa, Mohsen 2013. *The Economic Benefits of Improving Labour Market Outcomes of Recent Immigrants*, communication présentée à la Conférence sur l'économie de l'immigration, Université d'Ottawa, octobre 2013
- Boucher, Anna et Lucie Cerna 2014. Current Policy Trends in Skilled Immigration Policy. *International Migration* 52: 21–25
- Bouarbat, Brahim 2011. *Les défis de l'intégration des immigrants dans le marché du travail au Québec : enseignements tirés d'une comparaison avec l'Ontario et la Colombie-Britannique*, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), rapport de projet 2011RP-07, 54 pages
- Bouarbat, Brahim 2012a. *Le choc démographique et les entreprises : peut-on compter sur l'immigration pour en atténuer les effets?*, 37<sup>e</sup> Congrès annuel de l'ASDEQ « La prospérité au Québec : nos choix pour y arriver », Montréal, 2–4 mai 2012
- Bouarbat, Brahim 2012b. *Situation des immigrants sur le marché du travail au Québec et politiques pour l'améliorer*, séminaire du département de science économique, Université d'Ottawa, 28 juin 2012
- Bouarbat, Brahim, et Maude Boulet 2007. Détérioration des salaires des nouveaux immigrants au Québec par rapport à l'Ontario et à la Colombie-Britannique. *Choix-IRPP*, 13(7) : 34 pages

- Bouarbat, Brahim, et Maude Boulet 2010. *Immigration au Québec : Politiques et intégration au marché du travail*, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), rapport de recherche no. 210RP-05, 88 pages
- Bouarbat, Brahim, et Victor Chernoff 2009. *The Determinants of Education–Job Match Among Canadian University Graduates*, IZA Discussion Paper No. 4513.
- Bouarbat, Brahim, et Marie Connolly 2013. *Évolution de l'accès à l'emploi et des conditions de travail des immigrants au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique entre 2006 et 2012*, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), série scientifique 2013s-28
- Bouarbat, Brahim, et Jean-Michel Cousineau 2009. Un emploi correspondant à ses attentes personnelles? Le cas des nouveaux immigrants au Québec, *Journal of International Migration and Integration* 11: 155–172
- Bouarbat, Brahim, et Sonia Ines Gontero 2008. Offre de travail des femmes mariées immigrantes au Canada. *L'Actualité économique / Revue d'analyse économique* 84 : 129–153
- Bouarbat, Brahim, et Thomas Lemieux 2013. Les inégalités salariales entre les immigrants et les natifs au Québec, dans "*Le Québec économique 2012. Le point sur le revenu des Québécois*" sous la direction scientifique de Marcelin Joanis, Luc Godbout et Jean-Yves Duclos, Presses de l'Université Laval, 383–409
- Bouarbat, Brahim, et Claude Montmarquette 2013. *Origine et sources de la surqualification dans la région métropolitaine de Montréal*, rapport de projet, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), 2013RP-08
- Boulet, Maude 2012. Le degré de déqualification professionnelle et son effet sur les revenus d'emploi des femmes immigrantes membres d'une minorité visible du Québec, *Canadian Journal of Women and the Law / Revue Femmes et Droit*, 24: 53–81
- Boulet, Maude 2013. *L'évolution de la qualité d'emploi des immigrants du Canada par rapport aux natifs : une comparaison interprovinciale*, Thèse de doctorat en

- relations industrielles présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal, 520 pages
- Boulet, Maude 2014. Travailler à temps plein n'est pas une panacée contre le faible revenu au Québec: encore moins pour les immigrants, Québec. Institut de la statistique du Québec, *Flash-Info*, 15: 7–12
- Boulet, Maude, et Brahim Boudarbat 2010. Un diplôme postsecondaire canadien : un tremplin vers des emplois de qualité pour les immigrants? *Étude IRPP* : 8, 31 pages
- Boyd, Monica 2013. Recruiting High Skill Labour in North America: Policies, Outcomes and Futures. *International Migration* 52: 40–54
- Busby Colin, et Miles Corak 2014. *Don't Forget the Kids: How Immigration Policy Can Help Immigrants' children*, Toronto: C.D. Howe Institute
- Card, David 1990. The Impact of the Mariel Boatlift on the Miami Labor Market. *Industrial and Labor Relations Review* 43: 245–257
- Castonguay, Charles 2008. *Avantage à l'anglais ! Dynamique actuelle des langues au Québec*, Montréal : Les Éditions du Renouveau québécois, 150 pages
- Chicha, Marie-Thérèse 2009. *Le mirage de l'égalité: les immigrées hautement qualifiées à Montréal*, Rapport de recherche présenté à la Fondation canadienne des relations raciales, 136 pages
- Chiswick, Barry, R. 1978. The Effect of Americanization on the Earnings of Foreign-born Men. *Journal of Political Economy* 86: 897–921
- Chiswick, Barry R., et Paul W. Miller 2007. The International Transferability of Immigrants' Human Capital Skills. *Institute for the Study of Labor (IZA)*, Discussion Paper Series no. 2670, 27 pages
- Citoyenneté et Immigration Canada 2014a. *Programmes annulés – Immigration des investisseurs et entrepreneurs*, Communiqué de presse, 19 juin 2014
- Citoyenneté et Immigration Canada 2014b. *Préparer le lancement du système « Entrée express »*, Communiqué de presse, 23 avril 2014
- Clarke, Andrew, et Mikal Skuterud 2013. Why do Immigrant Workers in Australia Perform Better Than Those in Canada? Is It the Immigrants or Their Labour

- Markets? *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économique* 46: 1431–1462
- Cloutier, Luc 2008. *La qualité de l'emploi au Québec, développements conceptuels et création d'une typologie. État actuel de la réflexion*, Québec : Institut de la statistique du Québec, 47 pages
- Commissariat aux langues officielles 2013. *Rapport annuel 2012-2013*, Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada. Ottawa, 99 pages
- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) 2012. *L'intégration et la discrimination : Des droits pour tous et toutes*, Fiche n° 6, 4 pages
- Conference Board du Canada 2008. *Renewing Immigration: Towards a Convergence and Consolidation of Canada's Immigration Policies and Systems*, 67 pages
- Conference Board du Canada 2009a. *Barriers at the Border: The Costs of Impediments to Business Mobility*, 31 pages
- Conference Board du Canada 2009b. *Immigrant-Friendly Communities: Making Immigration Work for Employers and Other Stakeholders*, 70 pages
- Conference Board du Canada 2009c. *Immigrant-Friendly Businesses—Effective Practices for Attracting, Integrating, and Retaining Immigrants in Canadian Workplaces*, 62 pages
- Conference Board du Canada 2010. *Immigrants as Innovators: Boosting Canada's Global Competitiveness*, 60 pages
- Conference Board du Canada 2013. *Immigrants and Innovation: How to Measure the Return on Your Investment in Immigrants as Innovators*, 15 pages
- Conseil économique du Canada 1991. *Incidence économique et sociale de l'immigration*, Ottawa : Conseil économique du Canada, 183 pages
- Corak, Miles 2012. Age at Immigration and the Education Outcomes of Children. In Ann Masten, Karmela Liebkind and Donald J. Hernandez (editors). *Realizing the Potential of Immigrant Youth*. Cambridge: Cambridge University Press
- Coulombe, Serge, Gilles Grenier et Serge Nadeau 2014. Human Capital Quality and the Immigrant Wage Gap. *IZA Journal of Migration* 3: 14

- Davies, James B., Richard E. Mueller et Stanley Winer 2013. *What happened to the Canada-US Brain Drain in the 1990s?* communication présentée à la Conférence sur l'économie de l'immigration, Université d'Ottawa, octobre 2013
- De Silva, Arnold 2002. The Allocation of Canada's Bilateral Foreign Aid. *Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'étude du développement* 23 : 47–64
- Dubreuil, Benoît, et Guillaume Marois 2011. *Le remède imaginaire : Pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec*, Montréal : Boréal, 315 pages
- Dungan, Peter, Tony Fang et Morley Gunderson 2013. Macroeconomic Impacts of Canadian Immigration: Results from a Macro Model. *British Journal of Industrial Relations* 51: 174–195
- Emploi et Développement social Canada 2014. *Réforme du programme des travailleurs étrangers temporaires*, [http://www.edsc.gc.ca/fra/emplois/travailleurs\\_etrangers/index.shtml](http://www.edsc.gc.ca/fra/emplois/travailleurs_etrangers/index.shtml) (accédé 27 août 2014)
- Essex, Jamey 2012. The Politics of Effectiveness in Canada's International Development Assistance. *Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'étude du développement* 33 : 338–355
- Ewoudou, Jacques 2011. *Lieu des études et succès des immigrants du Canada sur le marché du travail*, Statistique Canada, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Document de recherche No 81-595-M, No 093
- Ferrer, Ana, David Green et Craig Riddell 2006. The Effect of Literacy on Immigrant Earnings. *Journal of Human Resources* 41: 380–410
- Foroutan, Yaghoob 2008. Women's employment, religion and multiculturalism: Socio-demographic emphasis. *Journal of Population Research* 25: 63–90
- Fortin, Nicole, Thomas Lemieux et Javier Torres 2013. *Foreign Human Capital and the Earnings Gap Between Immigrants and Canadian-born Workers*, communication présentée à la Conférence sur l'économie de l'immigration, Université d'Ottawa, octobre 2013

- Fougère, Maxime, Simon Harvey, Marcel Mérette et François Poitras 2004. Ageing Population and Immigration in Canada: An Analysis with a Regional CGE Overlapping Generation Model. *Canadian Journal of Regional Sciences / Revue canadienne des sciences régionales* 27: 209-236
- Fougère, Maxime, Simon Harvey et Bruno Rainville 2011. Would an Increase in High-Skilled Immigration in Canada Benefit Workers? *Economic Research International* ID 17927, 7p
- Frenette, Marc, et René Morissette 2005. Will They Ever Converge? Earnings of Immigrant and Canadian-born Workers over the Last Two Decades. *International Migration Review* 39: 228-257
- Friedberg, Rachel 2001. The Impact of Mass Immigration on the Israeli Labour Market. *Quarterly Journal of Economics* 116: 1373–1408
- Friedberg, Rachel, et Jennifer Hunt 1995. The Impact of Immigration on Host Country Wages, Employment and Growth. *Journal of Economic Perspectives* 9: 23-44
- Gagnon, Sandra 2008. La surqualification : qui la vit? Où s'observe-t-elle? Québec, Institut de la statistique, *Flash-Info*, 9(3): 1–5
- Galarneau, Diane, et René Morissette 2008. Scolarité des immigrants et compétences professionnelles requises. *Perspective*, Statistique Canada, no. 75-001X : 5-19
- Gera, Surendra, et Thitima Songsakul 2007. Benchmarking Canada's Performance in the Global Competition for Mobile Talent. *Canadian Public Policy / Analyse de politiques* 33: 63–84
- Gilmore, Jason 2009. *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2008 : analyse de la qualité de l'emploi*, Statistique Canada, Division de la statistique du travail, Document de recherche no. 71-606-X au catalogue, no 5, 39 pages
- Globe and Mail 2012. *Why Canada needs a flood of immigrants* (série d'articles par Joe Friesen, 4 mai 2012) <http://www.theglobeandmail.com/news/national/time-to-lead/why-canada-needs-a-flood-of-immigrants/article4105032/?page=8>
- Grady, Patrick 2011. *Immigration Is Too High and Not Based on Canada's Economic Interests: A Submission to the Stakeholder and Public Consultations on Immigration Levels and Mix*, Centre for Immigration Policy Reforms

- Grady, Patrick 2013. *Conservative Immigration Policy Reform Has Not Yet Produced Any Significant Improvement in the Aggregate Labour Market Performance of Recent Immigrants*, Ottawa: Global Economics
- Grant, Peter R. 2005. *The Devaluation of Immigrants' Foreign Credentials: The Psychological Impact of This Barrier to Integration into Canadian Society*, Department of Psychology, University of Saskatchewan.
- Gravel, Sylvie, Francisco Villanueva, Jill Hanley, Stephanie Bernstein, Emmanuelle Ostiguy et Daniel Crespo 2013. *Les coûts relatifs liés à l'embauche des travailleurs étrangers temporaires dans les secteurs saisonniers, l'analyse des employeurs du Québec*, communication présentée à la Conférence sur l'économie de l'immigration, Université d'Ottawa, octobre 2013
- Green, Alan G. 2003. What is the Role of Immigration in Canada's Future? In Charles M. Beach, Alan G. Green et Jeffrey G. Reitz (editors). *Canadian Immigration Policy for the 21<sup>st</sup> Century*, Montreal-Kingston: McGill-Queens University Press, 33-45
- Green, Alan G., et David Green 2004. The Goals of Canada's Immigration Policy: A Historical Perspective. *Canadian Journal of Urban Research* 13: I 02- I 39
- Green, David, et Christopher Worswick 2004. *Entry Earnings of Immigrant Men in Canada: The Roles of Labour Market Entry Effects and Returns to Foreign Experience*, University of British Columbia, Department of Economics, prepared for Citizenship and Immigration Canada.
- Grenier, Gilles 1992. L'immigration et les revenus relatifs des femmes, des jeunes et des personnes peu scolarisées au Canada. *L'Actualité économique / Revue d'analyse économique* 68 : 697-713
- Grenier, Gilles, et Serge Nadeau 2011. Immigrant Access to Work in Montreal and Toronto, *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales* 34: 19-33
- Grenier, Gilles, et Li Xue 2011. Canadian Immigrants' Access to a First Job in Their Intended Occupation, *Journal of International Migration and Integration* 12: 275-303

- Gross, Dominique 2014. *Temporary Foreign Workers in Canada: Are They Really Filling Labour Shortages?* Toronto: C.D. Howe Institute
- Grossman, Jean B. 1982. The Substitutability of Natives and Immigrants in Production. *Review of Economics and Statistics* 64: 596-603
- Grubel, Herbert (editor) 2009. *The Effects of Mass Immigration on Canadian Living Standards and Society*, Papers presented at the conference *Canadian Immigration Policy: Reassessing the Economic, Demographic and Social Impact on Canada*, June 3-4, 2008, Vancouver: Fraser Institute, 236 pages
- Grubel, Herbert 2012. *A population of 100 million comes with a price; Are Canadians willing to pay it?* Vancouver: Fraser Institute
- Grubel, Herbert, et Patrick Grady 2011. *Immigration and the Canadian Welfare State 2011*. Vancouver: Fraser Institute, 48 pages
- Guiso, Luigi, Paola Sapienza, Luigi Zingales 2003. People's opium? Religion and economic attitudes, *Journal of Monetary Economics*, 50(1): 225–282
- Hawthorne, Leslyanne 2011. *Competing for Skills: Migration Policies and Trends in New Zealand and Australia*, Australian Government: Department of Immigration and Citizenship, 223 pages
- Hou, Feng, et Garnett Picot 2014. *Niveaux annuels d'immigration et gains initiaux des immigrants au Canada*, Statistique Canada, Direction des études analytiques : documents de recherche, 11F0019M, no 356
- Houle, René, et Grant Schellenberg 2010. Évaluation par les nouveaux immigrants de leur vie au Canada. Statistique Canada, *Direction des études analytiques : documents de recherche*, 11F0019M no. 322 au catalogue, 36 pages
- Hum, Derek, et Wayne Simpson 2004. Economic Integration of Immigrants to Canada: A Short Survey. *Canadian Journal of Urban Research: The Economics of Immigration and Canada's Cities* 13: 46–61
- Hunt, Jennifer 1992. The Impact of the 1962 Expatriates from Algeria on the French Labor Market. *Industrial and Labor Relations Review* 45: 556–572
- Hunt, Jennifer, et Marjolaine Gauthier-Loiselle 2010. How Much Does Immigration Boost Innovation? *American Economic Journal: Macroeconomics* 2: 31–56

- Institut de la Statistique du Québec 2009. *Le marché du travail et les parents*. Lien internet : [http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01680FR\\_marche\\_travail\\_parents2009H00F00.pdf](http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01680FR_marche_travail_parents2009H00F00.pdf)
- Javdani, Mohsen, et Krishna Pendakur 2014. Fiscal Effects of Immigrants in Canada. *Journal of International Migration and Integration* 15: 777-797
- Johnston, H. J. 1984. The East Indians in Canada. *Canadian Historical Association*, No.5
- Kilolo-Malambwe, Jean-Marc 2013. *La surqualification au sein des grands groupes professionnels au Québec : État des lieux en 2012*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 21 pages
- Knowles, Valerie 2007. *Strangers at Our Gates: Canadian Immigration and Immigration Policy, 1540-2006*, Toronto: Dundurn Press, 310 pages
- Lacroix, Guy 2013. *L'intégration en emploi des immigrants de la catégorie des travailleurs au Québec, 2002-2009*, Enquête auprès des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Emploi-Québec et le ministère l'Emploi et de la Solidarité sociale, 57 pages
- LaRochelle-Côté, S. 2010. Le travail autonome pendant le repli économique, *L'emploi et le revenu en perspective* (mars) - Statistique Canada — no 75-001-X au catalogue, p. 5–15
- Lechaume, Aline, et Frédéric Savard 2011. Esquisse du faible revenu chez les immigrants au Québec, dans *Statistiques sociales, pauvreté et exclusion sociale: perspectives québécoises, canadiennes et internationales*, sous la direction de Guy Fréchette, Danielle Gauvreau et Jean Poirier, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal : 232–242
- Lenard, Patty T., et Christine Straehle 2012. *Legislated Inequality: Temporary Labour Migration in Canada*, Montreal-Kingston: McGill-Queens University Press
- Li, Chris, Ginette Gervais et Aurélie Duval 2006. *La dynamique de la surqualification : les universitaires sous-utilisés au Canada*, Statistique Canada, Document analytique, analyse en bref, division de la statistique du revenu, 11-621-MIF au catalogue – no. 039, 18 pages

- Li, Peter S. 1998. *The Chinese in Canada* (Second Edition), Toronto, Oxford University Press, 190 pages
- Lisenkova, Katerina, Marcel Mérette et Miguel Sanchez-Martinez 2014. The Long-Term Economic Impact of Reducing Migration in the UK. *National Institute Economic Review* 229: R22
- Macleans 2012. *Canada sinks lower on the list of foreign aid donor nations* (par Alex Balligall), 5 avril
- Macleans 2013. *Should Canada make it easier for immigrants to send money home?* (par Rosemary Westwood), 19 février
- McDonald, James Ted, et Christopher Worswick 1998. The Earnings of Immigrant Men in Canada : Job Tenure, Cohort, and Macroeconomic Conditions. *Industrial and Labor Relations Review* 51: 465–482
- Ménard, Pierre-Olivier, Anne-Marie Fadel, Marie-Hélène Castonguay et Elke Laur 2013. *Éléments explicatifs de la surqualification chez les personnes immigrantes au Québec en 2012*, Ministère de l’Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l’analyse prospective, 29 pages
- Monnot, Laurence 2012. *La politique de sélection des immigrants du Québec : un modèle enviable en péril*, Montréal : Hurtubise, 216 pages
- Nadeau, Serge, et Aylin Seckin 2010. The Immigrant Wage Gap in Canada: Quebec and the Rest of Canada. *Canadian Public Policy / Analyse de politiques* 36: 265-285
- Nations Unies 2008. *UN International Migrant Stock, 2008 Revision* <http://esa.un.org/migratiON/index.asp?panel=1>
- OCDE, 2007. « Adéquation entre formation et emploi : un défis pour les immigrés et les pays d’accueil ». *Perspectives des migrations internationales*. Partie II, 141–170
- OCDE, 2008. Le prix des préjugés : la discrimination au travail fondée sur le sexe et l’appartenance ethnique, Chapitre 3, dans *Perspectives de l’emploi 2008*, 157–228
- OCDE 2013. *Perspectives des migrations internationales 2013*, Éditions OCDE
- Oreopoulos, Philip 2011. Why Do Skilled Immigrants Struggle in the Labor Market? A Field Experiment With Thirteen Thousands Resumes. *American Economic Journal: Economic Policy* 3: 148–171

- Pandey, Manish, et James Townsend 2013. *Provincial Nominee Programs: An Evaluation of the Earnings and Settlement Rates of Nominees*, communication présentée à la Conférence sur l'économie de l'immigration, Université d'Ottawa, octobre 2013
- Paquet, Gilles 2012. *Moderato Cantabile : Toward Principled Governance for Canada's Immigration Regime*, Ottawa : Invenire Books, 115 pages
- Partridge, Jamie, et Hartley Furtan 2008. Increasing Canada's International Competitiveness: Is There a Link between Skilled Immigrants and Innovation? *Selected Paper prepared for presentation at the American Agricultural Economics Association Annual Meeting*, Orlando, FL
- Pendakur, Krishna, et Ravi Pendakur 2011. Color by Numbers: Minority Earnings in Canada 1995–2005, *Journal of International Migration and Integration* 12: 305–329
- Peri, Giovanni 2012. The Effect of Immigration on Productivity: Evidence from U.S. States. *Review of Economics and Statistics* 94: 348–358
- Peri, Giovanni 2013. *Immigration, Trade, Services and Productivity*, communication présentée à la Conférence sur l'économie de l'immigration, Université d'Ottawa, octobre 2013
- Perreault, Samuel. 2004. Les minorités visibles et la victimisation, Statistique Canada, *Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique*, no 85F0033MIF au catalogue – No 015
- Phelps, Edmund S. 1972. The Statistical Theory of Racism and Sexism. *American Economic Review* 62: 659–61
- Picot, Garnett 2004. The Deteriorating Economic Welfare of Canadian Immigrants. *Canadian Journal of Urban Research: The Economics of Immigration and Canada's Cities* 13: 25–45
- Picot, Garnett, et Feng Hou 2003. *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, document de recherche no 198, Ottawa

- Picot, Garnett, et Feng Hou 2011. *Seeking Success in Canada and the United States: The Determinants of Labour Market Outcomes Among the Children of Immigrants*, Statistique Canada, Analytical Studies Branch Research Paper Series, Catalogue no. 11F0019M – No. 331
- Picot, Garnett, Feng Hou et Simon Coulombe 2007. *Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu*, Statistique Canada, document de recherche, No 11F0019MIF au catalogue — No 294
- Picot, Garnett, Feng Hou et Theresa Qiu 2014. *Le modèle de sélection selon le capital humain et les résultats économiques à long terme des immigrants*, Statistique Canada, Direction des études analytiques, document de recherche 11F0019N no 361
- Raskin C. 1993 *De Facto Discrimination, Immigrant Workers and Ethnic Minorities: A Canadian Overview*, Genève: International Labour Office, Employment Department. WEP Working paper
- Read, Jen'nan Ghazal 2004. Cultural Influences on Immigrant Women's Labor Force Participation: The Arab-American Case. *International Migration Review* 38: 52–77
- Renaud, Jean, et Tristan Cayn 2006. *Un emploi correspondant à ses compétences? Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec*, Direction des affaires publiques et des communications. Québec : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
- Schaafsma, Joseph, et Arthur Sweetman 2001. Immigrants Earnings: Age at Immigration Matters. *Canadian Journal of Economics / Revue canadienne d'économie* 34: 1066–1099
- Sevak, Pervi, et Lucie Schmidt 2008. *Immigrant-Native Fertility and Mortality Differentials in the United States*, Michigan Retirement Research Center, University of Michigan, Working Paper WP 2008-181, 47 pages
- Simon, Julian L. 1984. Immigrants, Taxes and Welfare in the United States. *Population and Development Review* 1:55–69

- Statistique Canada 2010. *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2009 à 2036*. No 91-520-X au catalogue
- Sweetman, Arthur 2004. *Qualité de l'éducation des immigrants dans leur pays d'origine et résultats sur le marché du travail canadien*. Statistique Canada, Études analytiques - Documents de recherche, no. 11F0019MIF au catalogue, no 234, 47 pages
- Tienda, Marta 2013. *Immigration and its Discontents: Lessons in Unintended Consequences*, communication présentée à la Conférence sur l'économie de l'immigration, Université d'Ottawa, octobre 2013
- Uheim, Per, et Dane Rowlands 2012. Micro-Level Determinants of Remittances from Recent Migrants to Canada. *International Migration* 50: 124–139
- Vultur, Mircea 2006. « Diplôme et marché du travail. La dynamique de l'éducation et le déclassement au Québec ». *Recherches sociodémographiques* 47: 41–68
- Wagner, Don, Keith Head et John Ries 2002. Immigration and the Trade of Provinces. *Scottish Journal of Political Economy* 49: 507–525
- Ware, Roger, Pierre Fortin et Pierre Emmanuel Paradis 2010. *The Economic Impact of the Immigrant Investor Program in Canada*, The Analysis Group
- Worswick, Christopher 2013. *Improving Immigrant Selection: Further Changes Are Required Before Increasing Inflows*, Toronto: C.D. Howe Institute
- Yssaad, Lahouaria 2012. *The Immigrant Labour Force Analysis Series 2008-2011: The Canadian Immigrant Labour Market*, Statistique Canada, Catalogue no. 71-606-X, no. 6, 86 pages.

# **Annexe : Portrait de l'insertion professionnelle des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles**

## **Introduction**

Les travailleurs qui occupent un emploi participent à la production des biens et services, gagnent – en retour – un revenu, et consomment des biens et des services, ce qui favorise alors la production et l'emploi. De plus, en touchant un revenu, ces personnes recourent moins aux programmes d'aide sociale et augmentent les recettes publiques par le biais des impôts sur le revenu et des taxes à la consommation. Ainsi, plus une personne participe au marché du travail, plus elle contribue au développement de la société dans laquelle elle évolue.

D'un autre côté, une économie prospère et compétitive repose sur une main-d'œuvre qualifiée et productive. Les besoins des entreprises évoluent constamment en nombre et en qualité, ce qui exige un investissement soutenu de la part des employeurs eux-mêmes, mais aussi des gouvernements et des individus, dans le développement des compétences à même de répondre à ces besoins. Le recours à de la main-d'œuvre étrangère par le biais de l'immigration s'inscrit dans ce cadre, lorsque la population du pays ne possède pas toutes les compétences nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins du marché. Dans ce contexte, l'apport de l'immigration au développement économique passe inévitablement par l'emploi. L'analyse des indicateurs quantitatifs et qualitatifs d'emploi chez les immigrants est donc pertinente pour apprécier leur contribution à la dynamique de l'économie.

Le niveau d'emploi dépend de la contribution des individus en âge de travailler, mais aussi des perspectives d'emploi qui s'offrent à eux. Certaines personnes ne cherchent pas à travailler, d'autres cherchent un emploi mais n'en trouvent pas, et d'autres encore n'acceptent pas les emplois disponibles. Un faible taux d'activité ou un taux de chômage élevé résulteraient naturellement en un taux d'emploi moins élevé. D'où l'importance

d'examiner les indicateurs (taux) d'activité et de chômage pour comprendre les statistiques sur le taux d'emploi.

La qualité de l'emploi, elle, a trait à l'utilisation que fait l'économie des compétences existantes. Une meilleure utilisation suppose que les travailleurs occupent des emplois dans lesquels ils sont le plus productifs possible. Parmi les indicateurs utilisés pour la mesurer, on trouve l'adéquation emploi-études et les revenus d'emploi. Ces indicateurs reflètent par ailleurs la valeur qu'accorde le marché aux qualifications des travailleurs – ce qui est fort pertinent dans l'examen de la situation des immigrants – et le décalage qui existe entre l'offre et la demande de compétences dans une économie. La qualité de l'emploi exige également que les travailleurs possèdent les compétences, la formation, l'expérience de travail ou les préférences géographiques qui correspondent aux emplois disponibles dans l'économie. Les choix que font les individus par rapport à la situation dans le marché du travail sont de ce fait déterminants des résultats qu'ils obtiennent ou obtiendront dans ce marché.

Pour avoir une idée la plus complète possible de l'emploi et de l'employabilité des immigrants, nous examinerons successivement les taux d'activité, de chômage et d'emploi chez ces derniers comparativement aux non-immigrants<sup>7</sup>. Le taux d'activité correspond au nombre total d'actifs exprimé en pourcentage de la population totale en âge de travailler. Un « actif » est une personne qui occupe un emploi ou qui n'a pas d'emploi et qui en cherche un activement; le taux de chômage indique le pourcentage de la population au chômage par rapport à la population active; enfin, le taux d'emploi est le rapport entre la population occupée et la population totale en âge de travailler.

L'analyse des trois indicateurs précités se fera – pour l'essentiel – à partir des données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (ENM) et des recensements de 1996, 2001 et 2006. Le recours à ces données se justifie par la très grande taille de l'échantillon, qui permet de produire des résultats très détaillés et de tirer de solides conclusions. Toutefois, il convient de noter que les données les plus récentes remontent à 2011. Tous

---

<sup>7</sup> Dans cette section, les résidents temporaires sont exclus du groupe des non-immigrants.

les résultats présentés dans les tableaux et les graphiques de ce document ont été tirés du site de Statistique Canada <sup>8</sup>.

L'autre source d'information sur l'emploi des immigrants est l'Enquête sur la population active (EPA). À la fin de cette section, nous ferons un survol des principaux résultats qui se dégagent de cette enquête, qui n'a commencé à collecter de l'information sur les immigrants qu'à partir de janvier 2006. Étant donné la taille relativement limitée de l'échantillon de l'EPA, nous nous limiterons à quelques indicateurs globaux qui reflètent la situation à ce jour.

La performance du Québec est analysée par rapport aux deux autres grandes provinces d'immigration que sont l'Ontario et la Colombie-Britannique, et par rapport à l'ensemble du Canada.

Notre analyse sera suivie d'une revue de la littérature sur l'intégration des immigrants dans le marché du travail au Québec et au Canada sur les plans quantitatifs et qualitatifs. L'objectif premier est de dégager les caractéristiques qui favorisent ou freinent cette intégration. La section qui suit montre l'apport croissant de l'immigration sur le plan de la main-d'œuvre.

## **A.1 Apport de l'immigration en main-d'œuvre**

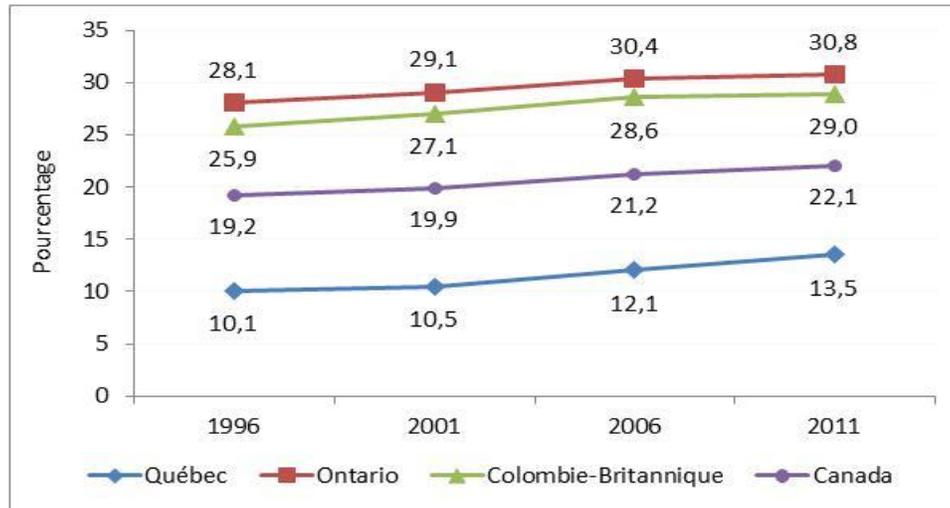
La figure A.1 montre l'évolution de la proportion des immigrants dans la population active sur une période de 15 ans, entre 1996 et 2011. On remarque que cette part a augmenté de plus de 3,4 points de pourcentage durant cette période au Québec, ce qui est légèrement au-dessus de l'augmentation enregistrée dans l'ensemble du Canada, qui a été de 2,9 points. La part des immigrants dans la population active reste tout de même bien inférieure à celle des autres provinces d'immigration canadiennes. Par exemple, en Ontario, ce pourcentage peut atteindre 30,8 %, alors qu'il ne dépasse pas 13,5 % au Québec. Ceci s'explique naturellement par la faible part qu'occupe l'immigration dans la

---

<sup>8</sup> Enquête nationale auprès des ménages de 2011 – Tableaux de données. Lien Internet : <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/dt-td/index-fra.cfm>.

population totale au Québec comparativement à l'Ontario et de la Colombie-Britannique, comme cela a été démontré à la section 2.

**Figure A.1 – Évolution de la part des immigrants dans la population active de 15 ans et plus, 1996-2011**



Sources : recensements du Canada de 1996, 2001 et 2006; ENM de 2011.

Les données du tableau A.1 révèlent par ailleurs que chez les immigrants, la population active croît à un rythme beaucoup plus élevé que parmi la population active totale. Le taux de croissance de la première est particulièrement élevé au Québec et atteignait 57 % entre 1996 et 2011, soit trois fois le taux d'accroissement de la seconde. Dans l'ensemble du Canada, la population active immigrante a augmenté de 40,1 % au cours de la même période, comparativement à 21,5 % pour la population active totale. L'immigration a donc contribué grandement à l'accroissement de la population active au Québec et dans l'ensemble du Canada. Entre 1996 et 2011, cette population s'est accrue de 18,3 % au Québec, et près du tiers de cette hausse est attribuée à l'immigration.

Si on examine les tendances récentes, c'est-à-dire celles qui se sont manifestées entre 2006 et 2011, on constate qu'au Québec, la population active immigrante a augmenté de 15,6 % (9,7 % entre 1996 et 2001), alors que le reste de la population active n'a crû que 2,6 % durant la même période (5,4 % entre 1996 et 2001). Ainsi, en raison du faible taux

de natalité chez les non-immigrants, le Québec et le Canada dépendent de plus en plus de l'immigration pour combler les besoins de main-d'œuvre du marché du travail.

**Tableau A.1 – Accroissement de la population active de 15 ans et plus entre 1996 et 2011 (%)**

	Taux d'accroissement de la population active totale	Taux d'accroissement de la population active immigrante	Part de l'immigration dans l'accroissement de la population active
Québec	18,3	57,1	31,6
Ontario	22,9	34,6	42,5
Colombie-Britannique	20,1	34,4	44,3
Canada	21,5	40,1	35,9

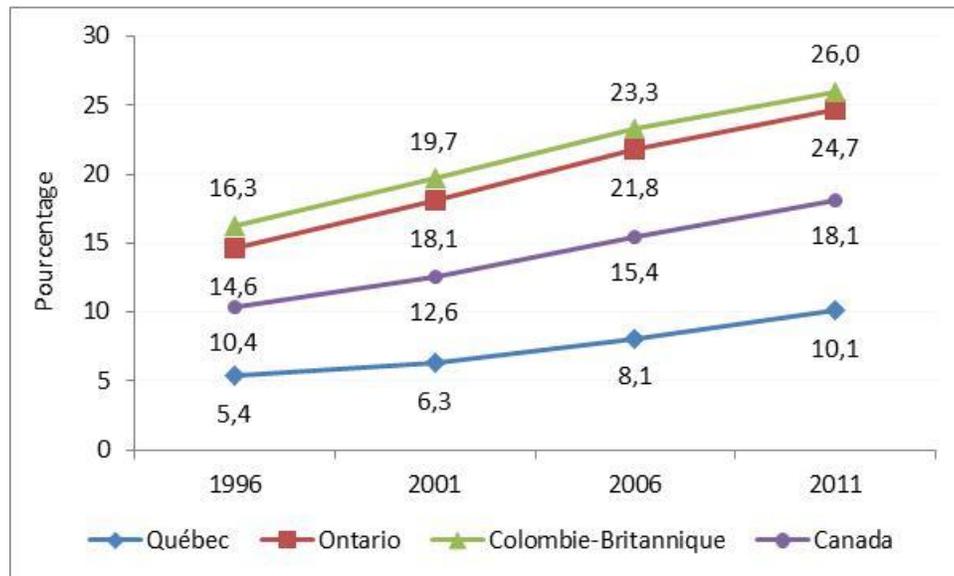
Sources : calculs des auteurs effectués à partir des données du recensement de 1996 et de l'ENM de 2011.

Une autre caractéristique de la population du Canada est la part croissante de la population des minorités visibles. En effet, depuis la fin des années 1960, les immigrants au Canada viennent de plus en plus de pays situés à l'extérieur de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Les projections de Statistique Canada prévoient que la proportion des actifs appartenant à une minorité visible sera deux fois plus élevée en 2031 (32 %) comparativement à 2006 (16 %) <sup>9</sup>. Au Québec, un actif sur cinq serait membre d'une minorité visible à l'horizon 2031 (quatre actifs sur dix en Ontario et en Colombie-Britannique).

Les données de la figure A.2 confirment la forte progression de la proportion d'actifs appartenant à une minorité visible, surtout en Ontario et en Colombie-Britannique. Cette proportion est beaucoup moins élevée au Québec que dans le reste du Canada. En 2011, elle était de 10 % au Québec, alors qu'elle dépassait 20 % en Ontario et en Colombie-Britannique. On note toutefois qu'elle a doublé au Québec entre 1996 et 2011, et qu'elle devrait doubler encore entre 2011 et 2031.

<sup>9</sup> Statistique Canada : « La population active canadienne : tendances projetées à l'horizon 2031 ». Lien Internet : <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-010-x/2011008/part-partie3-fra.htm>.

**Figure A.2 – Évolution de la part des minorités visibles dans la population active de 15 ans et plus, 1996-2011**



Sources : calculs des auteurs effectués à partir des données des recensements de 1996 à 2006 et de l'ENM de 2011.

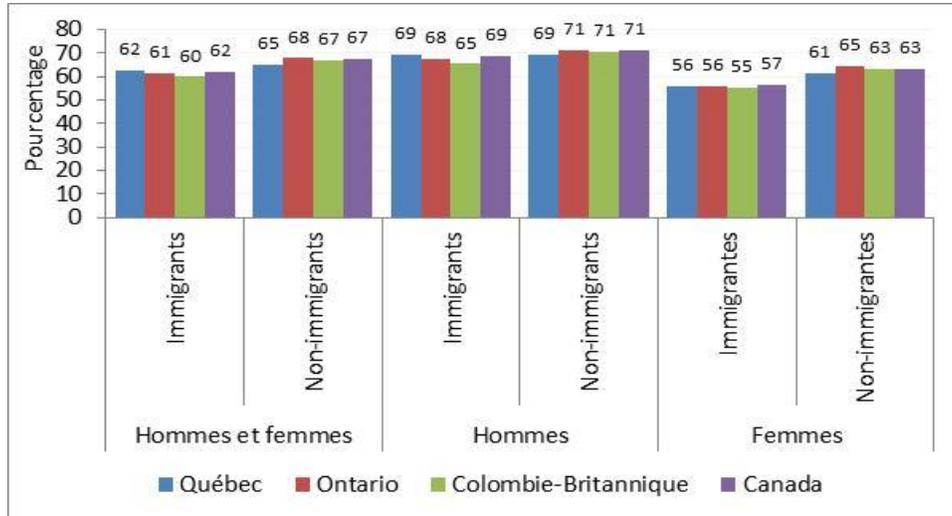
## A.2 Portrait statistique

### A.2.1 Participation des immigrants au marché du travail

La figure A.3 présente le taux d'activité de la population en âge de travailler, c'est-à-dire les personnes de 15 ans et plus. Elle montre que ce taux est en général moins élevé chez les immigrants. Au Québec, la différence entre le taux d'activité des immigrants et celui des non-immigrants est de trois points de pourcentage. Cet écart est moindre que l'écart de cinq points de pourcentage observé dans l'ensemble du Canada. La différence entre le taux d'activité des immigrants et celui des non-immigrants peut atteindre sept points de pourcentage, comme en Ontario et en Colombie-Britannique.

L'écart entre le taux d'activité des immigrants et celui des non-immigrants est plus significatif chez les femmes : c'est au Québec qu'il est le moins élevé (cinq points de pourcentage), alors qu'il atteint neuf points en Ontario, huit points en Colombie-Britannique et six points dans l'ensemble du Canada.

**Figure A.3 – Taux d’activité des 15 ans et plus selon la province,  
le statut d’immigrant et le sexe, 2011**



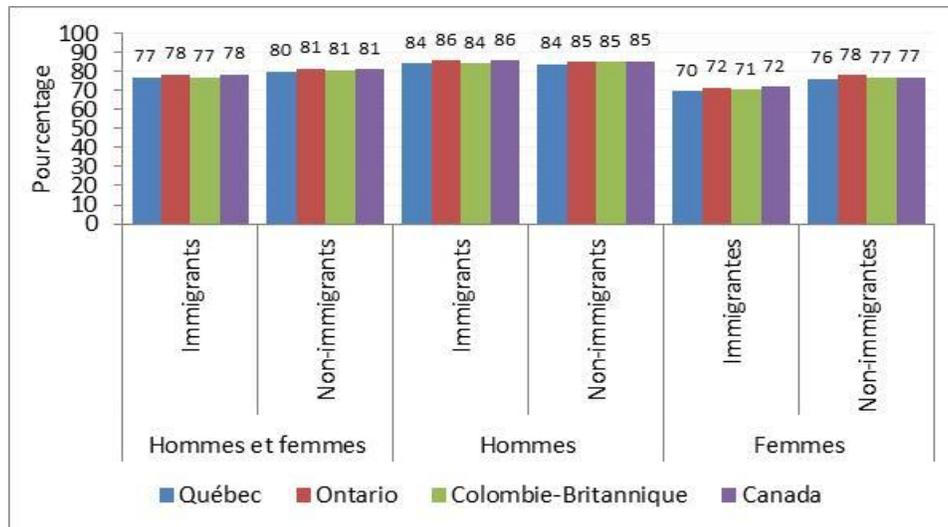
Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Dans la figure A.4, nous présentons le taux d’activité dans le groupe des 25-64 ans<sup>10</sup>. En écartant les jeunes adultes de 15 à 24 ans et les personnes de 65 ans et plus, nous réduisons l’impact des décisions relatives aux études et à la retraite sur le taux d’activité.

Dans cette figure, nous observons que les taux d’activité sont plus élevés que ceux de la figure A.3. De plus, la différence de ce taux entre les immigrants et les non-immigrants diminue dans ce groupe d’âge et s’élève à environ trois points de pourcentage pour les trois provinces canadiennes étudiées. On note également que l’écart du taux d’activité est toujours plus grand chez les femmes. En effet, le taux d’activité des femmes au Canada atteint 77 % pour les non-immigrantes, alors que celui des immigrantes s’élève à 72 %. Cet écart est de six points de pourcentage dans les trois provinces à l’étude. Par contre, chez les hommes, les taux d’activité pour les immigrants et les non-immigrants sont plutôt similaires.

<sup>10</sup> Les données disponibles ne nous renseignent pas directement sur le taux d’activité dans le groupe d’âge d’activité maximale (25-54 ans).

**Figure A.4 – Taux d’activité des 25-64 ans selon la province,  
le statut d’immigrant et le sexe, 2011**



Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

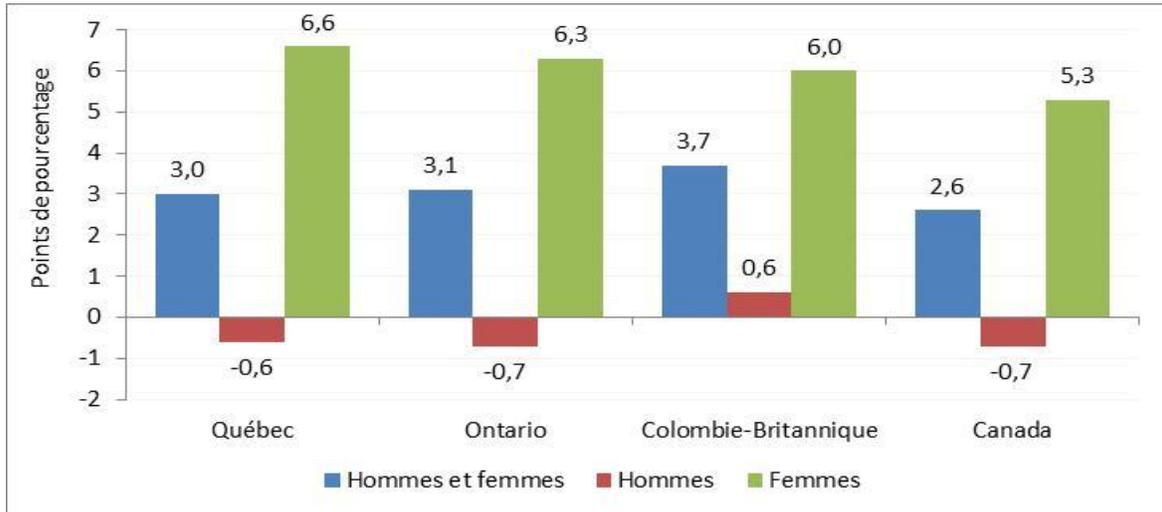
La figure A.5 montre l’écart du taux d’activité entre les non-immigrants et les immigrants chez les 25-64 ans. Pour les femmes, c’est au Québec que cette différence est la plus élevée en comparaison avec le reste du Canada. Pour les hommes, le différentiel du taux d’activité est négligeable.

À ce stade-ci, le point qui mérite notre attention se rapporte au **taux d’activité relativement faible chez les femmes immigrantes**, qui sont pourtant plus scolarisées en moyenne que les femmes non immigrantes<sup>11</sup>. La compréhension des facteurs qui sont à l’origine de ce constat est essentielle pour l’élaboration de politiques visant une plus grande participation des immigrantes à l’activité économique au Québec et ailleurs au

<sup>11</sup> Il convient de mentionner que le taux d’activité des femmes, qu’elles soient immigrantes ou non, est plus élevé au Québec et au Canada que dans d’autres pays d’immigration. Par exemple, en France, le taux d’activité des femmes de 15 ans ou plus en 2012 était de 48,6 % chez les immigrantes et de 52,2 % chez les non-immigrantes ([http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATCCI03174](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCI03174)). Aussi, le taux d’activité des femmes – immigrantes et non-immigrantes confondues – dans l’ensemble des pays de l’OCDE n’était que de 50,9 % en 2011 (Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale). Il faut toutefois considérer ces comparaisons avec prudence; la population canadienne, qu’elle soit immigrante ou non, est généralement plus scolarisée que celle de la plupart des autres pays de l’OCDE (OCDE, 2012).

Canada. Comme on le verra plus loin, les femmes immigrantes forment un groupe très hétérogène : certaines sont très attirées par le marché du travail, d'autres le sont moins.

**Figure A.5 – Écart de taux d'activité entre les non-immigrants et les immigrants chez les 25-64 ans, selon la province et le sexe, 2011**

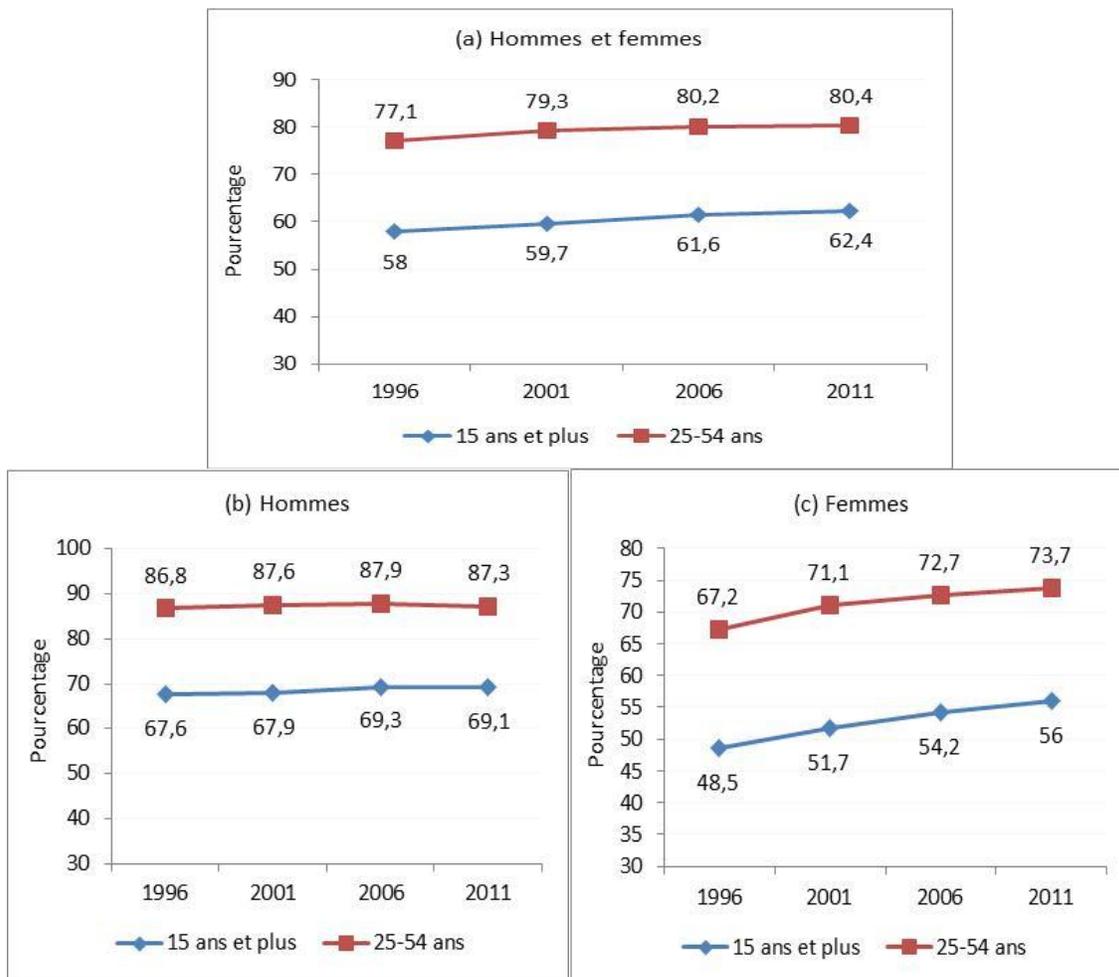


Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

La figure A.6 montre l'évolution du taux d'activité chez les immigrants au Québec entre 1996 et 2011. Au total, ce taux a augmenté de 4,4 points de pourcentage chez les immigrants de 15 ans et plus et de 3,3 points chez ceux de 25 à 54 ans durant cette période. Cette augmentation est due essentiellement à une plus grande participation des femmes immigrantes au marché du travail : leur taux d'activité a gagné 7,5 points chez les 15 ans et plus, et 6,5 points chez les 25-54 ans. À titre de comparaison, le taux d'activité n'a augmenté que de deux points pour l'ensemble des non-immigrants de 15 ans et plus entre 1996 et 2011. Quant aux femmes non immigrantes, leur taux d'activité a progressé de 5,7 points, soit environ deux points de moins que celui des femmes immigrantes.

En somme, la participation des femmes immigrantes au marché du travail a augmenté de manière significative au cours des 15 dernières, ce qu'on peut considérer comme étant très positif. Cette participation demeure toutefois en deçà de celle des non-immigrantes.

**Figure A.6 – Évolution du taux d’activité des immigrants au Québec  
selon le sexe, 1996-2011**

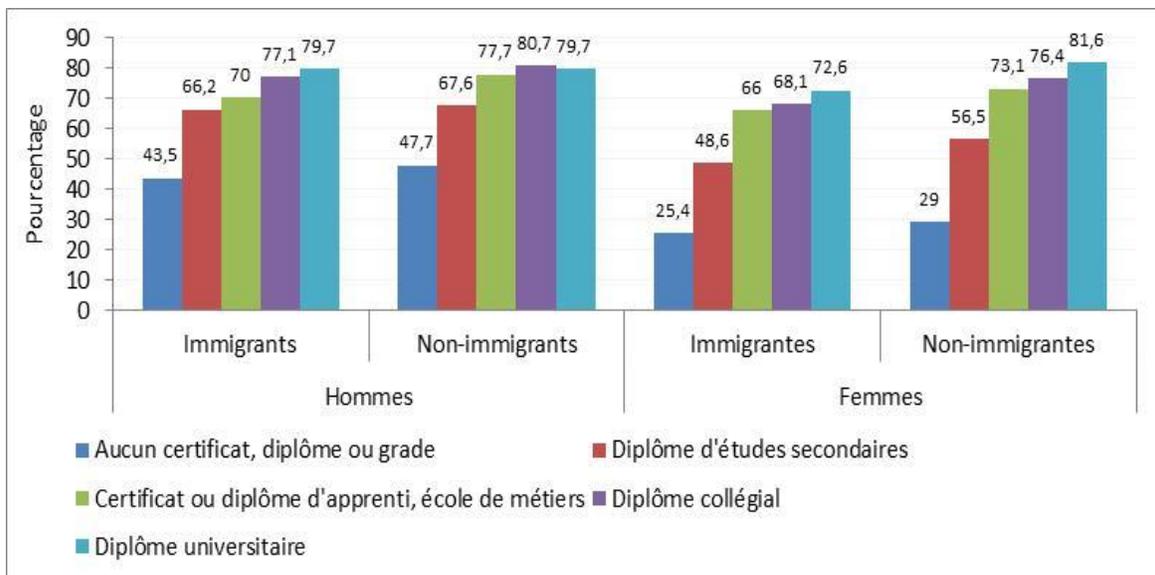


Sources : recensements de 1996, 2001 et 2006; ENM de 2011.

La figure A.7 présente le taux d’activité chez les 15 ans et plus au Québec en fonction du plus haut diplôme obtenu. Elle souligne l’impact positif de la scolarité sur la participation au marché du travail – notamment chez les femmes –, ce qui justifie la nécessité de continuer d’insister sur l’importance de la scolarité parmi les critères de sélection des immigrants. Pour chaque niveau de scolarité, le taux d’activité est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (sauf chez les non-immigrants qui ont un diplôme universitaire). À ceci s’ajoutent les taux d’activité plus élevés pour les non-immigrants par rapport aux immigrants, à l’exception du taux associé au diplôme universitaire pour les hommes. Pour le diplôme universitaire, l’écart du taux d’activité entre les immigrants

et les non-immigrants est de neuf points de pourcentage chez les femmes, alors que cet écart est presque nul chez les hommes. Il faut aussi souligner que le différentiel du taux d'activité hommes-femmes est plus significatif chez les immigrants que chez les non-immigrants. Comme on le verra plus loin, le taux d'activité chez les femmes immigrantes varie en fonction de leur groupe ethnoculturel, ce qui laisse croire que des considérations d'ordre culturel entrent en jeu dans les décisions des femmes immigrantes de participer – ou non – au marché du travail.

**Figure A.7 – Taux d'activité des 15 ans et plus au Québec selon le plus haut diplôme, le statut d'immigrant et le sexe, 2011**

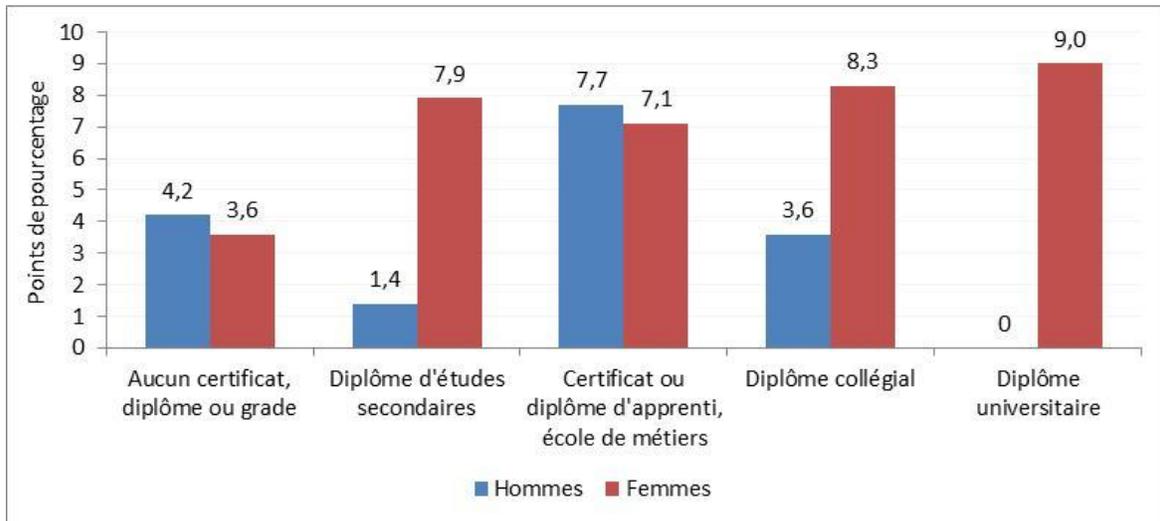


Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Comme le montre la figure A.8, l'écart entre les taux d'activité des immigrants et ceux des non-immigrants augmente généralement avec le niveau de scolarité des femmes. C'est parmi les femmes qui sont titulaires d'un diplôme universitaire que cet écart est le plus élevé (neuf points de pourcentage en faveur des non-immigrantes). Par contre, l'écart d'activité chez les hommes titulaires d'un diplôme universitaire est inexistant. L'écart le plus élevé chez les hommes est associé au certificat et au diplôme professionnel. En somme, les femmes immigrantes hautement scolarisées ne participent pas à la production de biens et services au même titre que leurs homologues non

immigrantes, ce qui réduit l'apport de l'immigration en main-d'œuvre qualifiée et, partant, sa contribution au développement du Québec.

**Figure A.8 – Écart de taux d'activité au Québec entre les non-immigrants et les immigrants de 15 ans et plus, selon le sexe et le plus haut diplôme, 2011**



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'écart entre le taux d'activité chez les femmes immigrantes et celui des non-immigrantes. On peut considérer, par exemple, qu'il existe des différences culturelles quant au rôle de la femme au sein du ménage, surtout que la plupart des nouveaux immigrants au Canada et au Québec viennent de pays non occidentaux. On peut aussi penser aux difficultés d'accès à l'emploi qui sont plus importantes pour les immigrantes (voir la sous-section suivante), ce qui favoriserait chez elles le phénomène du « travailleur découragé <sup>12</sup> ». Certaines femmes immigrantes – particulièrement celles qui sont nouvellement établies au pays – pourraient aussi abandonner le marché du travail pour prendre soin de leurs enfants lorsqu'il n'est plus

<sup>12</sup> Il s'agit d'une personne qui a cessé de chercher du travail parce qu'elle pense qu'elle n'en trouvera pas, mais qui est toujours disponible pour travailler.

possible de compter sur des parents ou des amis <sup>13</sup>. Bref, le comportement des femmes de ces deux groupes – immigrantes et non-immigrantes – serait déterminé par certaines caractéristiques spécifiques à chaque groupe.

Pour apprécier le rôle du facteur culturel, nous présentons dans la figure A.9 le taux d'activité chez les 25-64 ans qui ont un diplôme universitaire, selon leur appartenance à une minorité visible. En nous limitant au groupe des 25-64 ans et aux diplômés universitaires, nous neutralisons – du moins partiellement – les différences qui sont susceptibles d'expliquer les écarts observés entre les groupes comparés.

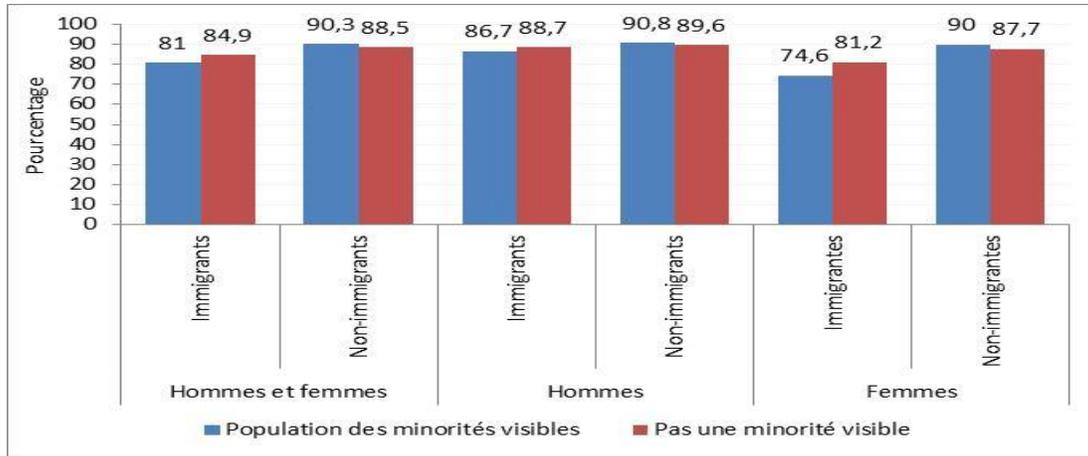
Comme le montre la figure A.9, il existe une différence d'environ quatre points de pourcentage entre le taux d'activité des immigrants issus des minorités visibles et celui des autres immigrants. Chez les non-immigrants, la situation est inversée : le taux d'activité est légèrement plus élevé chez les membres d'une minorité visible. Sur le plan du sexe, dans le groupe des minorités visibles, on note surtout l'écart de 15 points de pourcentage entre les femmes immigrantes et les femmes non immigrantes. Ce sont les femmes immigrantes issues d'une minorité visible qui affichent – et de loin – le taux d'activité le moins élevé parmi les titulaires d'un diplôme universitaire, ce qui a pour effet de priver l'économie québécoise de ressources hautement qualifiées.

Au Québec, le différentiel entre le taux d'activité des minorités visibles et le reste de la population est moins important chez les hommes que chez les femmes immigrantes. Parmi les non-immigrants de cette province, la participation au marché de l'emploi des personnes issues d'une minorité visible est même légèrement plus élevée que celle du reste de la population.

---

<sup>13</sup> Des études ont montré que les femmes qui ont de jeunes enfants sont moins susceptibles de participer au marché du travail (voir, par exemple, Boudarbat et Gontero, 2008). Or, les femmes immigrantes ont généralement un taux de fécondité supérieur à celui des non-immigrantes (voir, par exemple, Adserà et Ferrer, 2010, pour le Canada, et Sevak et Schmidt, 2008, pour les États-Unis). L'étude de l'ISQ de 2009 examine la situation des parents dans le marché du travail au Québec et souligne l'importance des politiques de conciliation travail-famille pour favoriser la participation au marché du travail.

**Figure A.9 – Taux d’activité des 25-64 ans titulaires d’un diplôme universitaire, selon l’appartenance à un groupe de minorités visibles, le sexe et le statut d’immigrant au Québec, 2011**

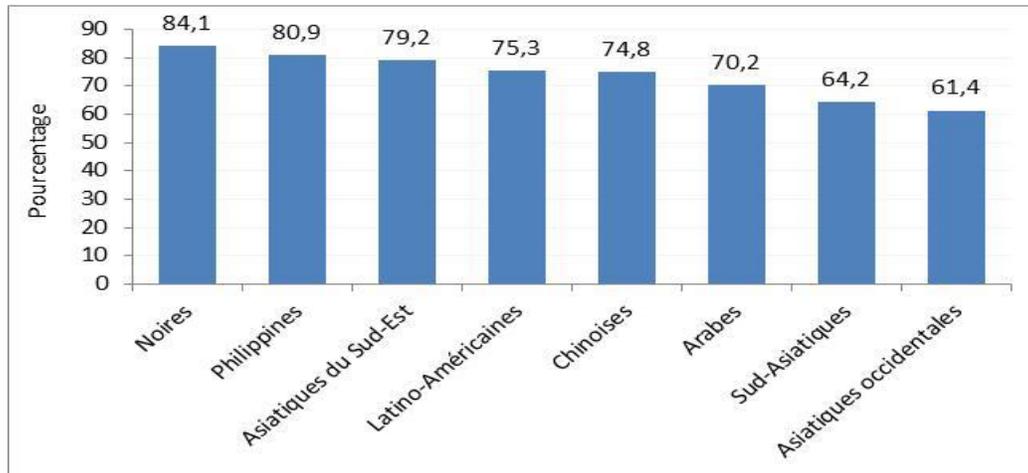


Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Il faut toutefois souligner que le groupe des minorités visibles est très hétérogène. Comme le montre la figure A.10, il existe des écarts importants entre les diverses composantes de ce groupe dans le cas des femmes. Les trois groupes qui se trouvent sous la moyenne (Arabes, Sud-Asiatiques et Asiatiques occidentales) sont composés en grande partie d’immigrantes venues de pays où la religion musulmane est dominante (Afrique du Nord, Moyen-Orient, Afghanistan, Pakistan, Bangladesh, etc.).

De manière générale, il semble qu’il existe un certain lien entre la religion et les attitudes et les décisions économiques des individus (Guiso, Sapienza et Zingales, 2003). Boudarbat et Gontero (2008) ont observé que la religion est un facteur déterminant important sur le plan de l’offre de travail des femmes mariées immigrantes au Canada; les femmes de religion musulmane sont les moins susceptibles de travailler. D’autres études confirment que les femmes musulmanes et arabes sont moins susceptibles de travailler dans d’autres pays qui sont ouverts à l’immigration (voir par exemple Foroutan (2008) pour l’Australie, et Read (2004) pour les États-Unis). De manière générale, Guiso, Sapienza et Zingales (2003) constatent que la religion est associée à une attitude plus conservatrice à l’égard du rôle de la femme dans la société, et que ce comportement est beaucoup plus répandu chez les musulmans.

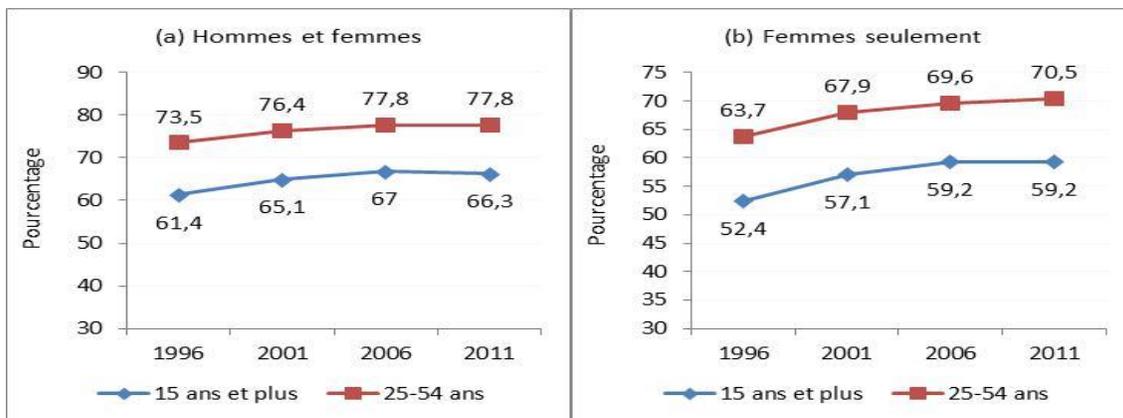
**Figure A.10 – Taux d’activité au Québec des femmes immigrantes de 25 à 64 ans titulaires d’un diplôme universitaire, selon la minorité visible, 2011**



Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques. Nous avons considéré uniquement les groupes qui comptent au moins 2 000 femmes.

Enfin, la figure A.11 permet de constater l’évolution importante de la participation des immigrants issus d’une minorité visible au marché du travail, particulièrement celle des femmes. Au total, le taux d’activité des immigrants issus du groupe de minorités visibles a gagné cinq points de pourcentage en l’espace de 15 ans, soit entre 1996 et 2011. Chez les femmes du même groupe, la progression était de sept points au bénéfice de l’économie québécoise, qui voit ainsi de plus en plus d’immigrants se présenter dans le marché du travail pour participer à la production des biens et services. Il faut toutefois signaler que l’essentiel de cette progression s’est produit entre 1996 et 2001, et que la situation a globalement stagné entre 2006 et 2011. Il faudra donc continuer d’explorer les moyens qui sont susceptibles de promouvoir davantage l’activité chez les immigrants des minorités visibles et particulièrement chez les femmes, pour qu’elle atteigne le même niveau que celui des non-immigrants.

**Figure A.11 – Évolution du taux d’activité des immigrants appartenant à une minorité visible au Québec, selon le groupe d’âge, 1996-2011**



Sources : recensements de 1996, 2001 et 2006; ENM de 2011.

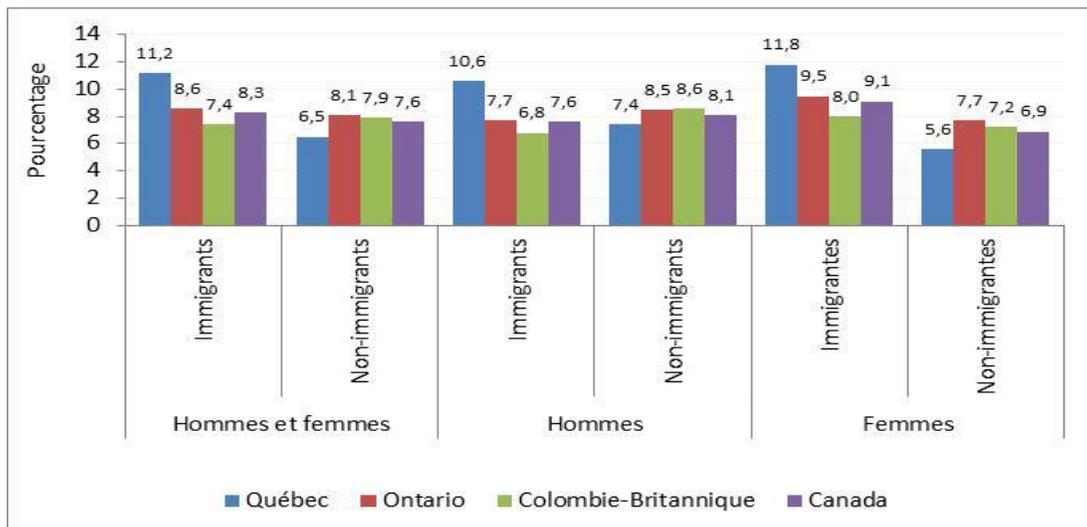
### A.2.2 Taux de chômage des immigrants

L’analyse du taux de chômage montre qu’il existe un écart entre les immigrants et les non-immigrants. Comme le montre la figure A.12, le taux de chômage chez les immigrants était de 8,3 % dans l’ensemble du Canada en 2011, soit 0,7 point de plus que le taux de chômage des non-immigrants (7,6 %). Cet écart n’est pas le même pour les hommes et pour les femmes : la figure A.12 montre qu’au Canada, le taux de chômage est de 2,2 points plus élevé chez les femmes immigrantes comparativement aux femmes non immigrantes. Cet écart n’est que 0,5 point dans le cas des hommes, ce qui souligne la difficulté des femmes à intégrer le marché du travail quand elles immigrant au Canada.

On note surtout que le taux de chômage des immigrants n’est pas homogène dans les trois provinces étudiées. C’est au Québec que les immigrants ont le plus de difficulté à décrocher un emploi : en 2011, leur taux de chômage était de 11,2 %, comparativement à 8,6 % en Ontario et à 7,4 % en Colombie-Britannique. L’écart du taux de chômage entre les femmes immigrantes et les femmes non immigrantes est particulièrement important au Québec, où ce taux atteint 11,8 % chez les premières, alors qu’il ne dépasse pas 5,6 % chez les secondes. On observe aussi que les hommes immigrants qui sont établis au Québec affichent un taux de chômage plus élevé que les non-immigrants, mais cet écart est moins important que chez les femmes.

On note enfin que pour les deux sexes, c'est le Québec qui affiche les taux de chômage les moins élevés chez les non-immigrants. Il est donc surprenant de constater que cette province se classe dernière au chapitre de l'accès à l'emploi chez les immigrants. Comme d'autres études l'ont mis en évidence, le Québec performe très bien lorsqu'il s'agit de l'emploi des non-immigrants, mais tire de l'arrière dans le cas des immigrants (voir, par exemple, Boudarbat et Connolly, 2013). Pourtant, le pourcentage des non-immigrants dans la population active est beaucoup plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada : il atteint 86 %, comparativement à 68 % en Ontario et à 70 % en Colombie-Britannique. Ces chiffres nous laisseraient croire qu'au Québec, le taux de chômage élevé chez les immigrants ne tient pas à l'incapacité de l'économie à leur offrir des emplois, mais peut-être à une moins grande ouverture des employeurs québécois à l'égard des immigrants.

**Figure A.12 – Taux de chômage des 15 ans et plus selon le sexe, le statut d'immigrant et la province, 2011**



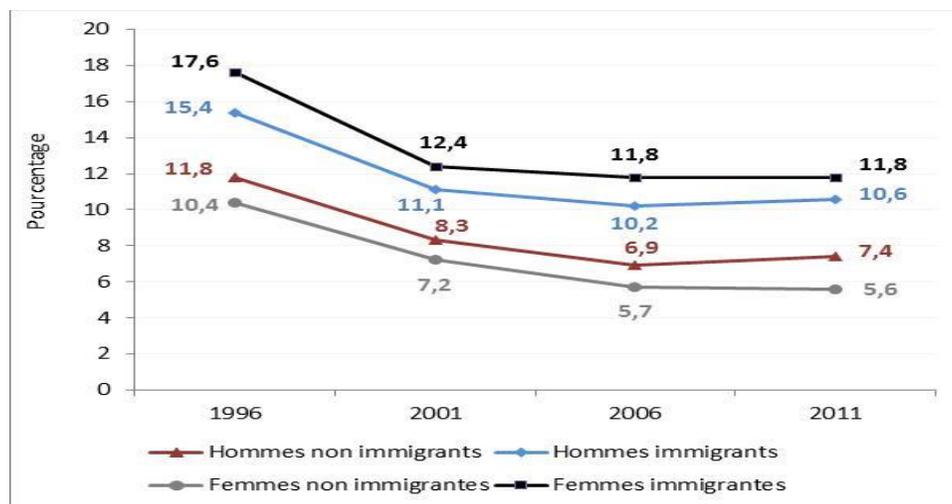
Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Pour examiner de plus près l'écart du taux de chômage entre les immigrants et les non-immigrants au Québec, la figure A.13 trace l'évolution récente du chômage dans la population de cette province qui était en âge de travailler. On constate alors une baisse soutenue du taux de chômage jusqu'en 2006 pour les immigrants et les non-immigrants des deux sexes. Par la suite, ce taux a légèrement augmenté chez les hommes, qu'ils

soient immigrants ou non-immigrants, alors qu'il a stagné chez les femmes. Cette figure montre aussi qu'en dépit de la diminution de l'écart du taux de chômage entre les femmes immigrantes et non immigrantes pour la période allant de 1996 à 2001, cet écart s'est creusé pour la période de 2001 à 2006, et semble ensuite se stabiliser entre 2006 et 2011.

Au total, on constate une nette amélioration des perspectives d'emploi au Québec au cours des 15 dernières années, ce qui a bénéficié à l'ensemble de la population. Le taux de chômage a régressé d'environ cinq points de pourcentage chez les hommes immigrants et d'environ six points de pourcentage chez les femmes immigrantes. Toutefois, les immigrants, notamment les femmes, sont toujours plus exposés au chômage que les non-immigrants. Qui plus est, le rapport entre le taux de chômage des immigrants et celui des non-immigrants a augmenté dans le temps : chez les femmes, il est passé de 1,7 % en 1996 à 2,1 % en 2011.

**Figure A.13 – Évolution du taux de chômage des 15 ans et plus au Québec, selon le sexe et le statut d'immigrant**



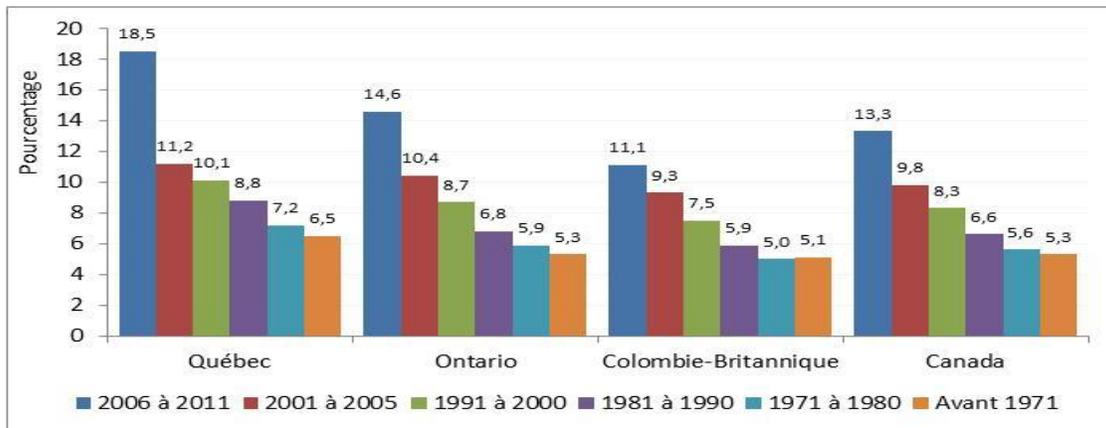
Sources : recensements du Canada de 1996, 2001 et 2006; ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

La figure A.14 indique que le taux de chômage va en diminuant à mesure que le temps passé au Canada augmente. Au Québec, en 2011, le taux de chômage chez les immigrants arrivés avant 1971 est identique à celui des non-immigrants (figure A.12). Cependant, l'écart entre le Québec et le reste du Canada est considérable pour ce qui est des

immigrants très récents. En effet, le taux de chômage chez les individus arrivés au Québec entre 2006 et 2011 atteint 18,5 %, soit environ cinq points de pourcentage au-dessus de la moyenne canadienne pour la même cohorte. Cet écart est de moins en moins important pour les cohortes subséquentes.

On note surtout l'écart de sept points de pourcentage entre le taux de chômage des immigrants arrivés au Québec entre 2006 et 2011 et celui des immigrants qui sont arrivés entre 2001 et 2005. Ainsi, les nouveaux arrivants au Québec doivent surmonter de plus grands obstacles à l'emploi que ceux qui s'installent ailleurs, mais leur situation s'améliore de manière significative à mesure que le temps avance <sup>14</sup>. Pour le Québec, un des grands défis consiste à faciliter l'accès à l'emploi pour les nouveaux immigrants. Le graphique suivant indique que des progrès importants ont été réalisés en ce sens.

**Figure A.14 – Taux de chômage des immigrants de 15 ans et plus, selon la période d'immigration, 2011**



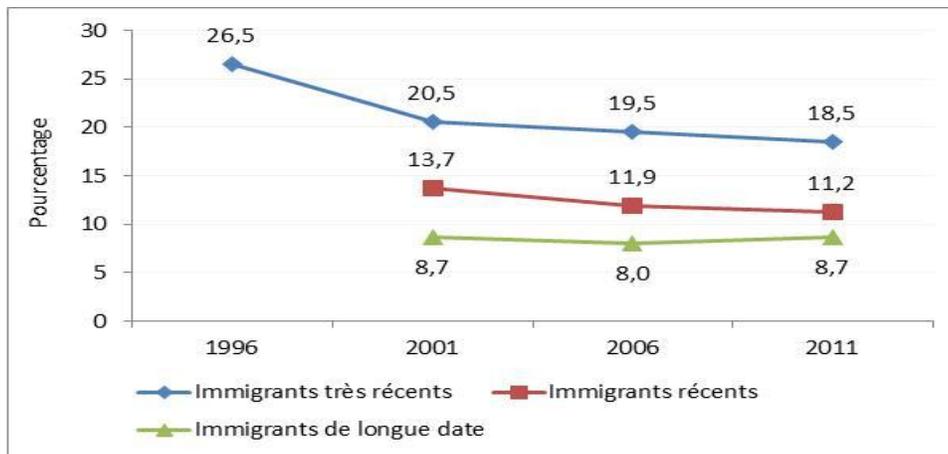
Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

La figure A.15 illustre une amélioration significative de la situation des immigrants très récents au Québec entre 1996 et 2001. Par la suite, le taux de chômage de ces immigrants a régressé de un point de pourcentage en 2006, puis en 2011. Néanmoins, ce taux demeure excessif, à cause de la faible amélioration survenue dans les années 2000. Pour

<sup>14</sup> Il faut se montrer prudent quand on compare deux cohortes en fonction des données d'une coupe transversale.

les immigrants récents, le taux de chômage a baissé de 2,5 points de pourcentage entre 2001 et 2011, et se trouve désormais à seulement 1,4 point au-dessus de la moyenne canadienne.

**Figure A.15 – Évolution du taux de chômage des 15 ans et plus, selon la durée de résidence au Canada, Québec**



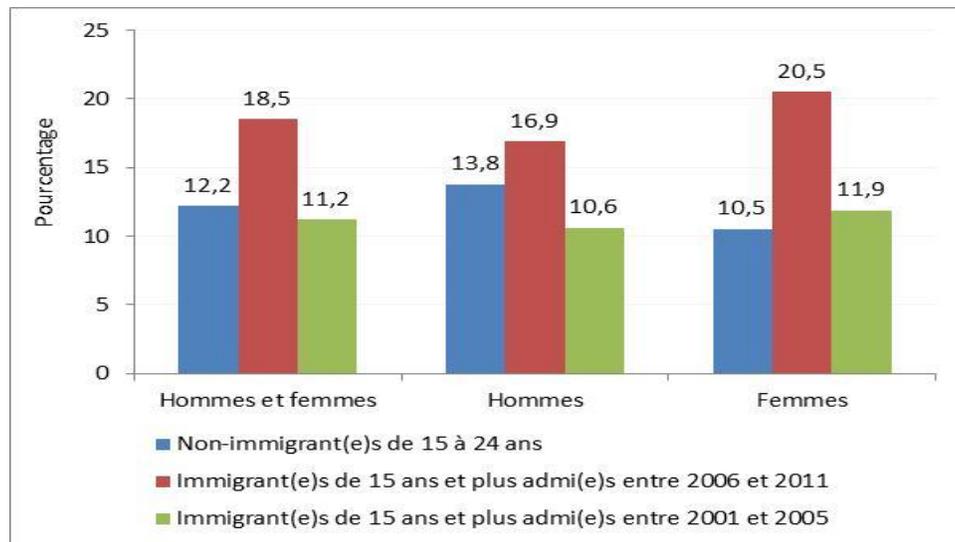
N.B. : Les immigrants « très récents » sont ceux qui ont été admis depuis cinq ans ou moins; les immigrants « récents » l'ont été depuis six à dix ans; Et les immigrants « de longue date » résident au Canada depuis 10 ans et plus. Sources : recensements du Canada de 1996, 2001 et 2006; ENM de 2011. Les données consultées ne couvrent pas la situation des immigrants récents et de longue date en 1996. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Pour mieux comprendre la situation des nouveaux immigrants dans le contexte du marché de l'emploi québécois, il est pertinent de la comparer avec celle des jeunes non immigrants. Ces deux groupes sont considérés comme de nouveaux arrivants (entrants) dans le marché du travail québécois. Théoriquement, un entrant doit composer avec un problème d'information imparfaite au sujet de ce marché (il ignore comment et où chercher un emploi, souffre d'un manque de réseau et de références, et d'un manque d'expérience professionnelle locale). Si ce manque d'information est le principal élément qui nuit à la situation des immigrants, les entrants, qu'ils soient en phase de transition ou d'ajustement, devraient connaître une situation comparable à celle des jeunes qui sont nés au Canada.

La figure A.16 montre que les jeunes non-immigrants et les immigrants récents (admis entre 2001 et 2005) sont touchés par le chômage de façon comparable. En revanche, les

immigrants très récents (admis entre 2006 et 2011) ont un taux de chômage beaucoup plus élevé. Parmi cette cohorte, une femme sur cinq se trouve au chômage, ce qui est significativement plus élevé qu'une femme sur dix au chômage parmi les jeunes non-immigrantes et les femmes qui ont immigré entre 2001 et 2005. Ceci indique que la transition est plus longue pour les immigrants que pour les non-immigrants, et qu'elle l'est davantage pour les femmes immigrantes. Il y a lieu d'analyser en profondeur cette situation pour comprendre ses déterminants et adopter les politiques adéquates pour la corriger. Dans le cas des femmes, comme on l'a vu, l'autre défi de taille consiste à faire en sorte que les politiques d'intégration facilitent leur participation au marché du travail.

**Figure A.16 – Taux de chômage chez les jeunes non-immigrants et les nouveaux arrivants au Québec en 2011**

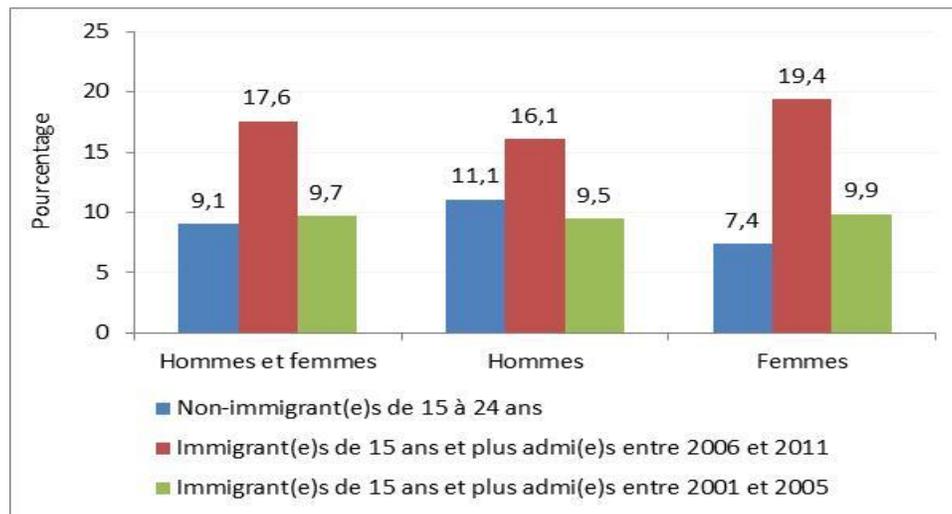


Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Afin de minimiser les différences entre les groupes qui font l'objet de notre comparaison, nous orientons notre analyse vers les diplômés de chaque groupe. Bien que posséder un diplôme d'études postsecondaires réduit la probabilité de se retrouver au chômage pour toutes les cohortes, les taux de chômage pour les nouveaux arrivants et les jeunes non-immigrants confirment les tendances observées à la figure A.16, à savoir que les immigrants très récents, en particulier les femmes, ont un taux de chômage bien plus

élevé que les jeunes non-immigrants et les immigrants qui ont été admis quelques années auparavant (figure A.17). On note aussi dans la figure A.17 que l'écart entre les immigrants admis entre 2001 et 2005 et les jeunes non-immigrants a légèrement diminué par rapport à la figure A.16, ce qui suggère que la similarité entre ces deux groupes augmente avec le niveau d'éducation et le temps passé au Québec.

**Figure A.17 – Taux de chômage au Québec chez les jeunes non-immigrants et les nouveaux arrivants qui ont un diplôme d'études postsecondaires, 2011**

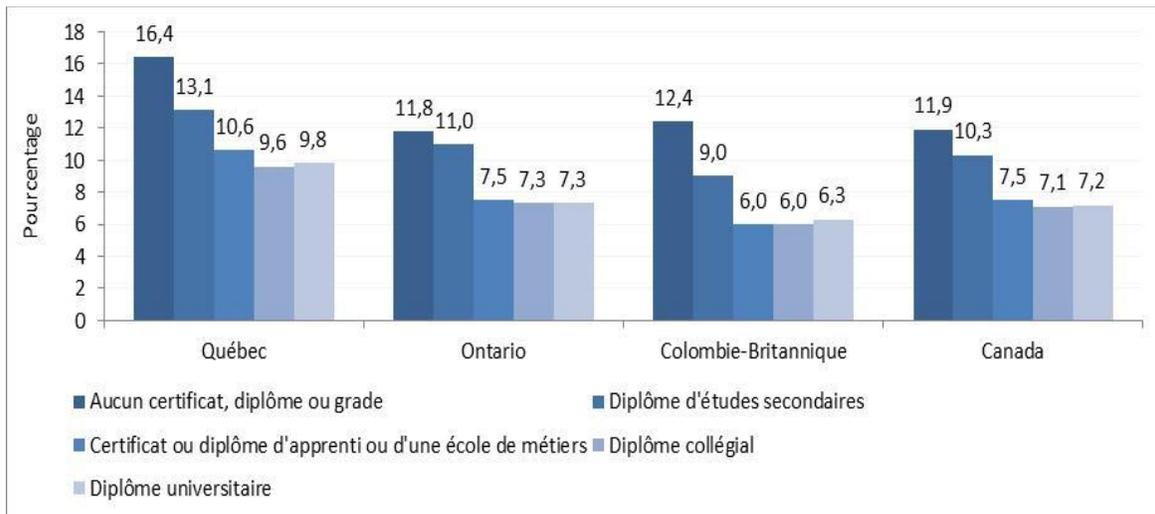


Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

La figure A.18 montre qu'il existe une forte relation négative entre le chômage et le niveau d'éducation chez les immigrants en âge de travailler. Au Québec, ce taux atteint 16,4 % pour les immigrants qui n'ont aucune qualification et descend jusqu'à 9,6 % pour ceux qui détiennent un diplôme d'études collégiales. Les immigrants titulaires d'un diplôme universitaire affichent eux aussi un taux de chômage qui se situe sous la barre des 10 %. Dans les quatre zones géographiques considérées, les immigrants qui ont un diplôme d'études postsecondaires s'en sortent beaucoup mieux que les autres immigrants. Comme on l'a vu dans la sous-section A.2.1, si l'on tient compte du fait que la scolarité augmente aussi – et de manière très importante – la participation des immigrants au marché du travail, il devient évident que les politiques de sélection adoptées par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, qui insistent sur le niveau d'études

chez les candidats à l'immigration, assurent une plus grande contribution des immigrants à l'activité économique.

**Figure A.18 – Taux de chômage des immigrants de 15 ans et plus, selon le plus haut diplôme obtenu et la province de résidence, 2011**

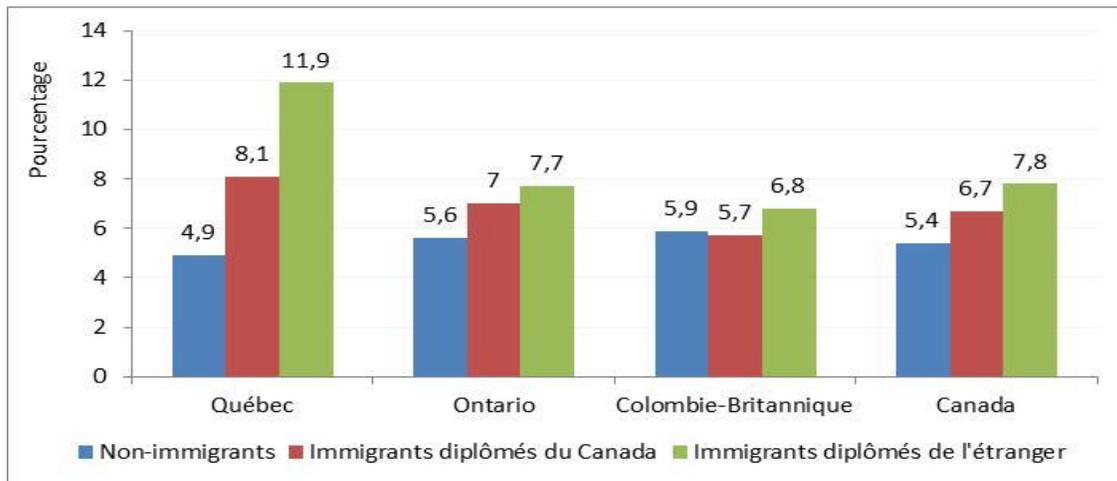


Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Comme le montre la figure A.19, les immigrants diplômés de l'étranger sont plus susceptibles de se retrouver au chômage que les immigrants qui ont obtenu leur diplôme au Canada et les non-immigrants. Étonnamment, l'effet du statut d'immigrant et du lieu d'obtention du diplôme est beaucoup plus important au Québec qu'ailleurs au Canada. Par exemple, le taux de chômage parmi les immigrants qui ont fait leurs études à l'étranger est de quatre points de pourcentage au-dessus de la moyenne canadienne. Toujours au Québec, un immigrant qui décroche un diplôme d'ici voit son risque de chômage baisser en moyenne d'un tiers par rapport à un immigrant qui se présente sur le marché du travail avec un diplôme délivré à l'étranger. Le retour aux études après avoir immigré semble donc être une solution pour les nouveaux arrivants qui ne parviennent pas à faire valoir leur formation étrangère dans le marché du travail québécois. Il convient toutefois de souligner la difficulté de saisir l'impact du lieu d'obtention du diplôme à partir des données du graphique A.15. Le groupe d'immigrants qui sont diplômés d'un établissement d'enseignement situé au Canada est composé en grande

partie de personnes qui sont arrivées très jeunes au pays et qui ont fait ici toutes leurs études ou une grande partie de celles-ci. Si on se limite aux titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires qui ont été admis dans les années 2000 (2001-2011) et qui ont maintenant entre 25 et 64 ans (ils sont donc arrivés au pays à l'âge de 15 ans ou plus), le taux de chômage est de 11,1 % chez ceux qui ont un diplôme délivré au Canada, contre 14,7 % chez les titulaires d'un diplôme émis à l'étranger. L'écart entre les deux groupes est important, et le taux de chômage demeure élevé chez les diplômés du premier groupe.

**Figure A.19 – Taux de chômage chez les diplômés d'études postsecondaires de 15 ans et plus, selon le statut d'immigrant, le lieu d'obtention du diplôme et la province, 2011**

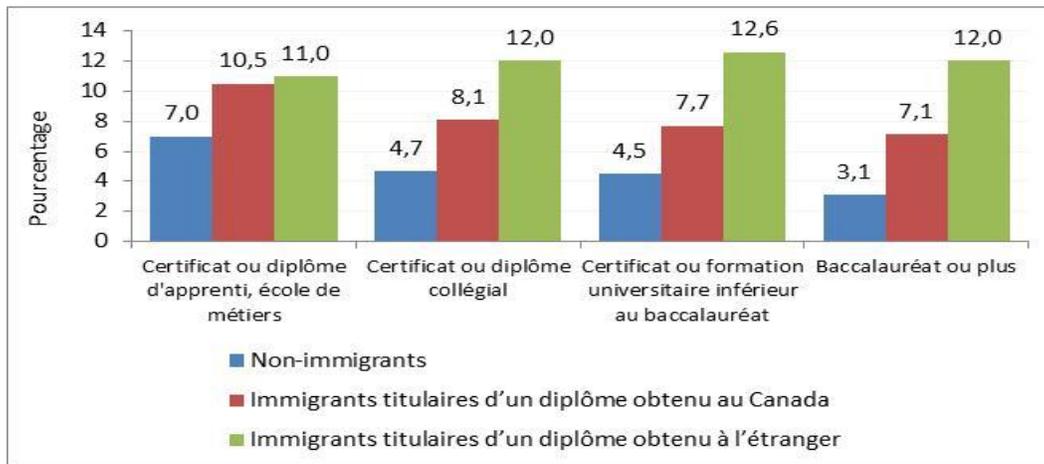


Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Comme il existe différents types de diplômes d'études postsecondaires, nous avons jugé pertinent d'examiner la situation par niveau. La figure A.20 permet de constater que les immigrants sont défavorisés à tous les niveaux. L'obtention d'un diplôme canadien réduit considérablement les risques de se retrouver au chômage, mais l'écart demeure significatif par rapport aux non-immigrants. L'obtention d'un diplôme au Canada pour un immigrant est particulièrement avantageuse pour les diplômes d'études collégiales et universitaires. Dans le cas d'une formation professionnelle, le lieu d'obtention du diplôme a peu d'incidence. Cela dit, il y a lieu de se demander si les comparaisons faites ici sont correctes, dans la mesure où les réponses concernant la catégorie de diplôme

pourraient être imprécises de la part de ceux qui ont étudié à l'étranger. On se demande surtout si un diplôme du collégial ou une formation universitaire inférieure au baccalauréat rapporté par un immigrant formé à l'étranger, par exemple, équivaut à un diplôme du système d'éducation canadien.

**Figure A.20 – Taux de chômage au Québec des 15 ans et plus, selon le plus haut diplôme d'études postsecondaires et le lieu d'obtention de celui-ci (immigrants seulement), 2011**

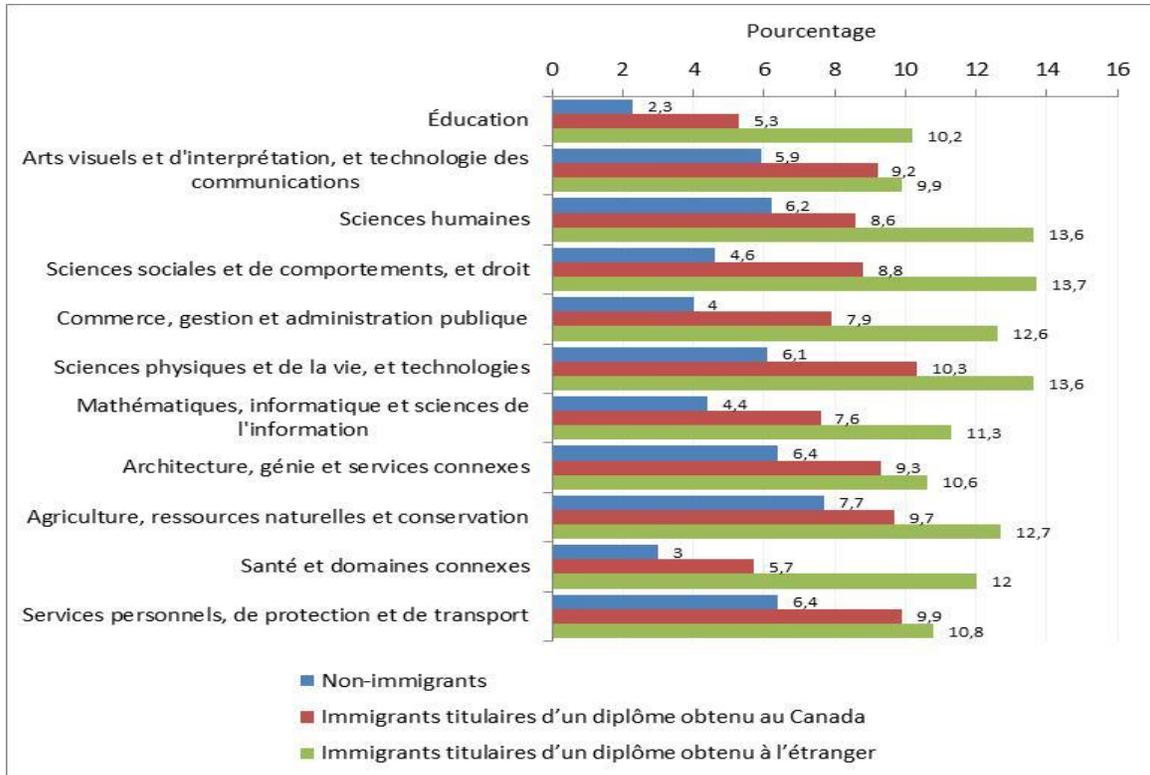


Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

En tournant notre attention vers les domaines d'études – et comme on peut le voir dans la figure A.21 –, le taux de chômage est nettement plus élevé chez les immigrants comparativement aux non-immigrants pour chaque domaine d'études observé. Pour les titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger, l'accès à l'emploi est difficile, peu importe le domaine d'études : ces immigrants affichent un taux de chômage qui varie entre 10 et 14 %, comparativement à 2 à 6 % pour les non-immigrants.

Le chômage touche particulièrement les immigrants diplômés en sciences humaines, en sciences sociales et en sciences physiques. Dans ces domaines, le taux de chômage dépasse 13 % pour les immigrants diplômés de l'étranger et 8 % pour les immigrants diplômés du Canada.

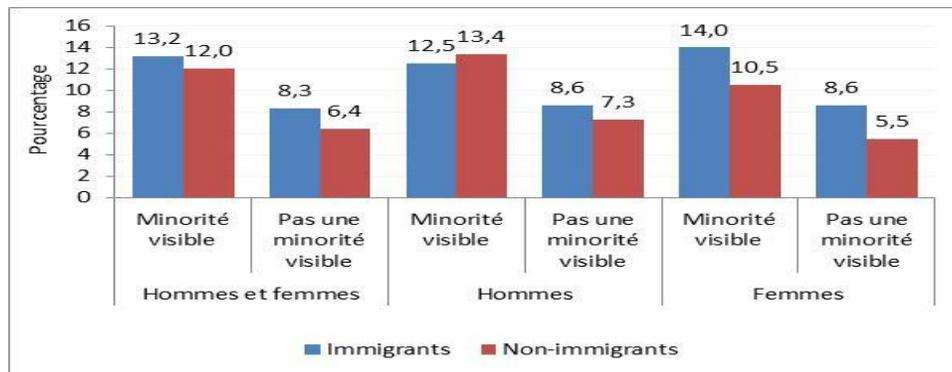
**Figure A.21 – Taux de chômage au Québec chez les diplômés d'études postsecondaires de 15 ans et plus, selon le statut d'immigrant, le principal domaine d'études et le lieu d'obtention du diplôme, 2011**



Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Compte tenu des résultats précédents, comment expliquer le chômage plus élevé chez les immigrants par rapport aux non-immigrants pour les mêmes niveaux et les mêmes domaines d'études ? S'agit-il d'un problème de discrimination à l'égard des immigrants ? La figure A.22 tente de répondre à cette question en comparant le taux de chômage selon le statut d'immigrant et l'appartenance à une minorité visible. Il en découle que l'appartenance à une minorité visible augmente la probabilité qu'un individu se retrouve au chômage, qu'il soit immigrant ou non. Cette probabilité est encore plus forte chez les immigrants issus d'une minorité visible. Ainsi, les femmes immigrantes qui se trouvent dans cette situation connaissent le taux de chômage le plus élevé, soit 14 %, contre 8,6 % pour les immigrantes qui ne font pas partie d'une minorité visible.

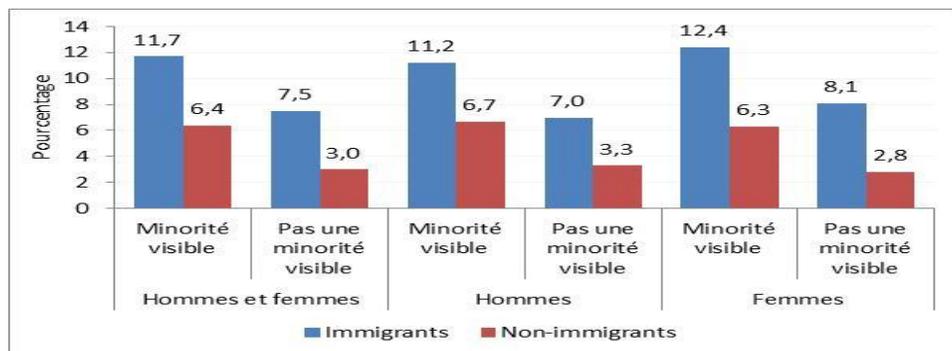
**Figure A.22 – Taux de chômage au Québec des 15 ans et plus, selon l'appartenance à une minorité visible et le sexe, 2011**



Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Des différences peuvent exister entre ceux qui appartiennent à une minorité visible et ceux dont ce n'est pas le cas. Le niveau de scolarité et la période de temps qui s'est écoulée depuis l'immigration sont deux exemples de telles différences potentielles. Les nouveaux immigrants sont plus scolarisés et plus susceptibles d'appartenir à une minorité visible que les autres immigrants. Pour minimiser ces différences et rendre la comparaison plus appropriée, la figure A.23 porte uniquement sur les diplômés universitaires. Dans chaque groupe, les immigrants sont plus exposés au chômage que les non-immigrants, et les minorités visibles le sont plus que les autres. Comme le montre la figure précédente, ce sont les femmes immigrantes appartenant à une minorité visible qui sont les plus touchées par le chômage.

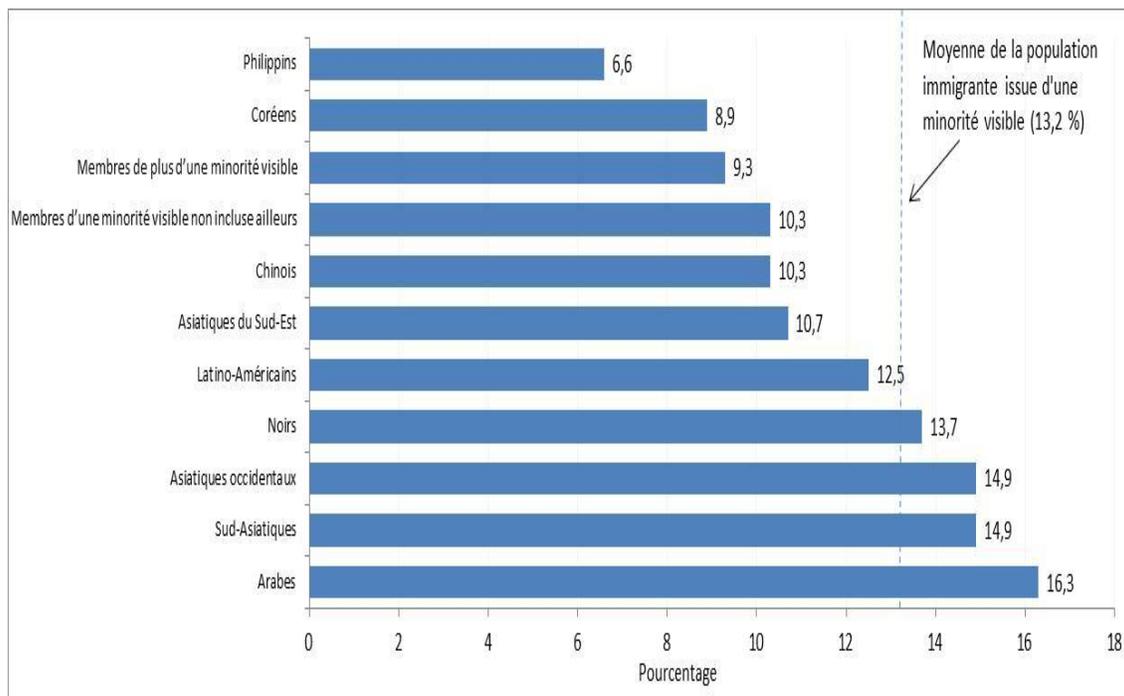
**Figure A.23 – Taux de chômage au Québec des 15 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire, selon l'appartenance à une minorité visible et le sexe, 2011**



Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Cependant, le chômage ne touche pas toutes les minorités visibles issues de l'immigration de la même façon. Le contraste observé à la figure A.24 entre le taux de chômage chez les immigrants arabes et chez les immigrants philippins est frappant : pour les premiers, ce taux s'élève à 16,3 %, alors que pour les seconds, il est de 6,6 %. De façon plus générale, les immigrants issus de la communauté arabe, sud-asiatique, asiatique occidentale ou noire sont plus exposés au chômage que l'immigrant moyen qui appartient à une minorité visible. Rappelons que ce sont les femmes issues de ces mêmes groupes qui affichaient les taux d'activité les plus bas (figure A.10).

**Figure A.24 – Taux de chômage au Québec des immigrants de 15 ans et plus, selon la minorité visible, 2011**

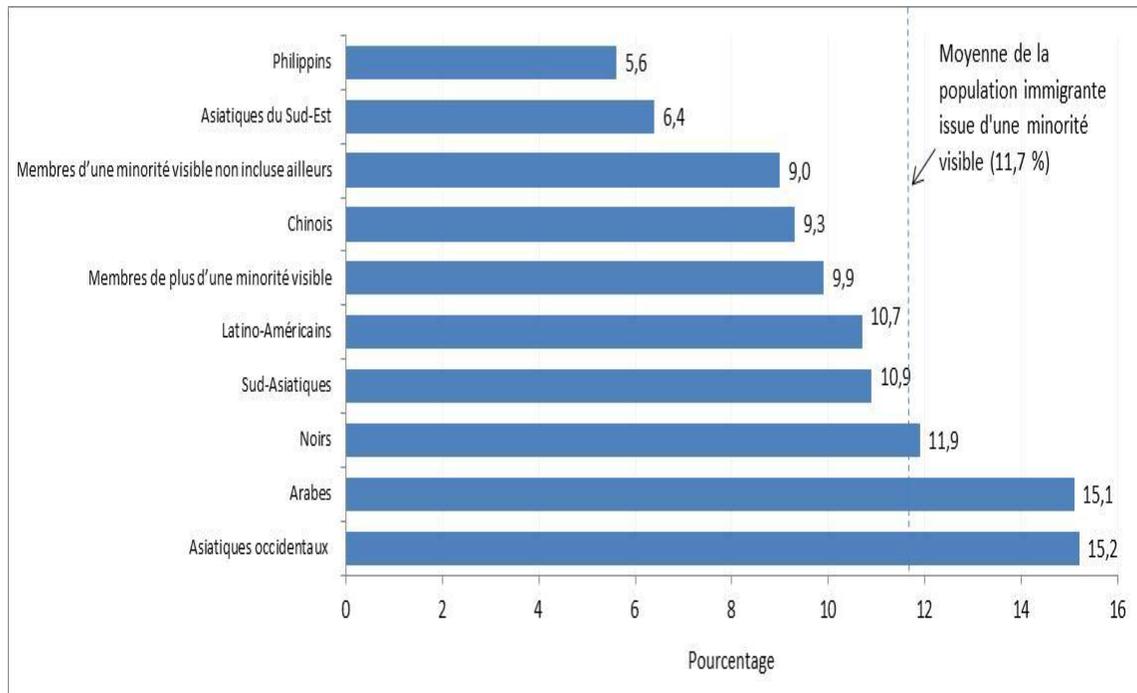


Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques. Seuls les groupes qui comptent au moins 2 000 actifs sont représentés.

Si, parmi les immigrants issus d'une minorité visible, nous nous concentrons uniquement sur les détenteurs d'un diplôme universitaire, nous observons que ce sont toujours les mêmes groupes qui sont les plus susceptibles de se retrouver sans emploi (figure A.25). Par conséquent, nous pouvons affirmer que le taux de chômage plus élevé parmi les membres de certaines minorités visibles ne dépend pas de leur niveau de scolarité, mais

est plutôt relié au groupe auquel ils appartiennent. La situation des Arabes et des Asiatiques occidentaux est inquiétante et mérite un examen particulier, l’Afrique du Nord et le Moyen-Orient étant aujourd’hui les principales sources d’immigration au Québec.

**Figure A.25 – Taux de chômage au Québec des immigrants de 15 ans et plus titulaires d’un diplôme universitaire, selon la minorité visible, 2011**

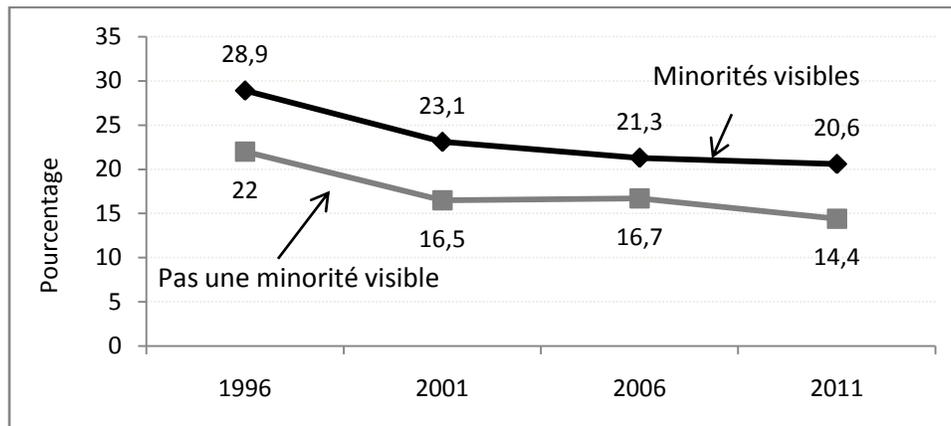


Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques. Seuls les groupes qui comptent au moins 2 000 actifs sont représentés.

En dépit des constats précédents, la situation des immigrants issus d’une minorité visible s’est améliorée sur le plan du travail. La figure A.26 montre l’évolution du taux de chômage chez les immigrants très récents selon leur appartenance à une minorité visible. Comme on peut le constater, la situation des immigrants très récents issus d’un groupe minoritaire s’est nettement améliorée avec le temps au Québec : leur taux de chômage a baissé de huit points de pourcentage entre 1996 et 2011. Cependant, l’écart entre les immigrants issus d’une minorité visible par rapport aux autres immigrants est resté presque constant pour cette période, soit autour de six points de pourcentage. Il est donc impératif de poursuivre les efforts consentis au cours des dernières années pour faciliter

l'intégration des immigrants issus d'une minorité visible dans le marché de l'emploi au Québec.

**Figure A.26 – Évolution du taux de chômage au Québec des immigrants très récents \* de 15 ans et plus, selon l'appartenance à une minorité visible, 1996-2011**



Source : recensements de 1996 à 2006 et ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

\* Les immigrants très récents sont ceux qui sont au pays depuis cinq ans ou moins.

Le tableau A.2 compare les taux de chômage chez les immigrants et les non-immigrants dans les trois plus grandes métropoles canadiennes. C'est Montréal qui accuse le taux de chômage le plus élevé chez les immigrants. Par contre, ce taux diminue pour les deux groupes à mesure que le niveau de scolarité des personnes concernées augmente. Les données de ce tableau révèlent aussi que l'écart entre le taux de chômage des immigrants et celui des non-immigrants (plus de cinq points de pourcentage) est plus important à Montréal qu'à Toronto et Vancouver. L'écart entre ces deux groupes est particulièrement marqué pour les détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires : il est d'environ cinq points de pourcentage à Montréal, contre moins de deux points de pourcentage dans les deux autres métropoles canadiennes. On observe une situation semblable chez les individus qui ont un diplôme d'études secondaires. Parmi les personnes non qualifiées (aucun diplôme), les immigrants ont généralement un taux de chômage moins élevé que les non-immigrants, sauf à Montréal. On note enfin qu'au total, et par niveau de diplôme, le taux de chômage chez les non-immigrants est plus bas à Montréal qu'ailleurs.

**Tableau A.2 – Taux de chômage des 15 ans et plus, selon le diplôme obtenu, le statut d’immigrant et la région métropolitaine de recensement, 2011**

		Total (%)	Aucun diplôme (%)	Diplôme d’études secondaires (%)	Diplôme d’études postsecondaires (%)
Montréal	Immigrants	11,5	16,6	13,4	10,3
	Non-immigrants	6,3	13,5	7,6	4,8
Toronto	Immigrants	8,8	12,2	11,3	7,6
	Non-immigrants	8,3	16,6	12,4	5,7
Vancouver	Immigrants	7,5	12,1	9,2	6,4
	Non-immigrants	6,9	14,8	8,2	5,4

Source : ENM de 2011.

Pour les immigrants, posséder un diplôme n’est pas le seul élément déterminant qui influence sur le taux de chômage : celui-ci varie également en fonction du lieu d’obtention du diplôme. En raison des difficultés associées à l’obtention d’une équivalence pour un diplôme délivré à l’étranger, on s’attend à ce que le taux de chômage soit plus élevé chez les immigrants diplômés à l’étranger que chez les immigrants diplômés au Canada. Le tableau A.3 confirme cette assertion : le taux de chômage chez les premiers dépasse le taux associé aux seconds dans toutes les métropoles canadiennes (à l’exception des hommes à Toronto). Toutefois, il est permis de constater que le lieu d’obtention du diplôme intervient peu dans l’accès à l’emploi des immigrants à Toronto et à Vancouver. Ce sont surtout les femmes immigrantes qui résident à Montréal qui sont pénalisées : celles qui ont fait leurs études à l’étranger sont bien plus susceptibles de se retrouver au chômage que celles qui ont été diplômées au Canada (13,9 vs 8 %).

**Tableau A.3 – Taux de chômage des immigrants diplômés des études postsecondaires de 15 ans et plus, selon le lieu d’obtention du diplôme**

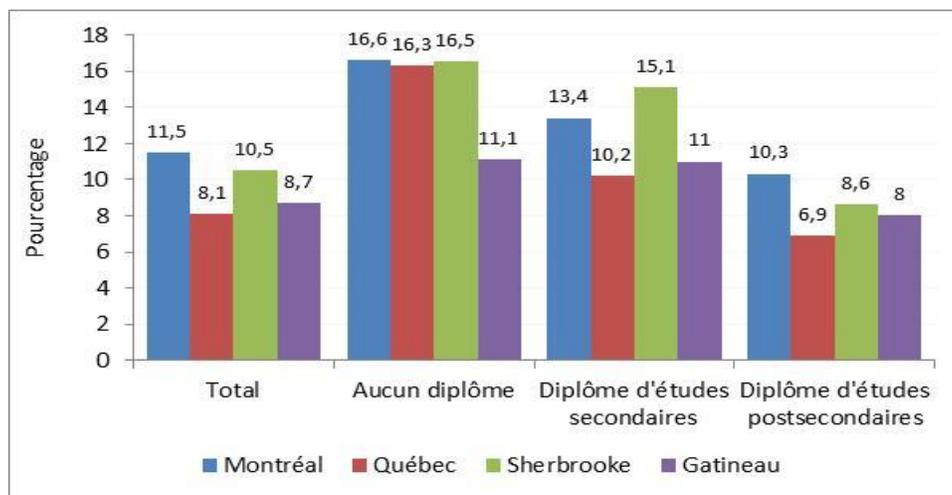
**et la région métropolitaine de recensement, 2011**

		Lieu d’obtention du diplôme		
		Canada (a)	Étranger (b)	Rapport (b)/(a)
<b>Total</b>	<b>Montréal</b>	8,4 %	12,5 %	1,49
	<b>Toronto</b>	7,3 %	7,8 %	1,07
	<b>Vancouver</b>	5,8 %	6,8 %	1,17
<b>Hommes</b>	<b>Montréal</b>	8,7 %	11,3 %	1,30
	<b>Toronto</b>	6,8 %	6,5 %	0,96
	<b>Vancouver</b>	5,6 %	5,9 %	1,05
<b>Femmes</b>	<b>Montréal</b>	8,0 %	13,9 %	1,74
	<b>Toronto</b>	7,8 %	9,3 %	1,19
	<b>Vancouver</b>	6,0 %	7,8 %	1,30

Source : ENM de 2011.

Chez les immigrants établis à Montréal, le chômage est élevé lorsqu’on compare cette ville à d’autres grands centres urbains du Québec. La figure A.27 montre que le taux de chômage, qui atteint 11,5 % à Montréal pour l’ensemble des immigrants, descend à 10,5 % à Sherbrooke, à 8,7 % à Gatineau et à 8,1 % à Québec. Ce classement demeure inchangé pour les immigrants qui détiennent un diplôme d’études postsecondaires.

**Figure A.27 – Taux de chômage au Québec des immigrants de 15 ans et plus, selon le plus haut diplôme et la région métropolitaine de recensement, 2011**



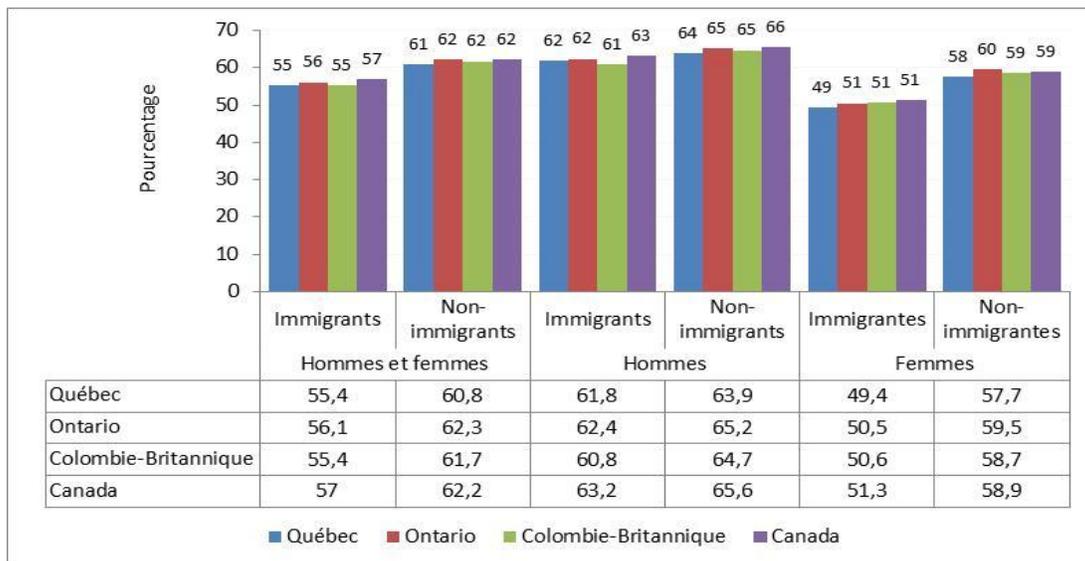
Source : ENM de 2011.

### A.2.3 Taux d'emploi

Le taux d'emploi est le troisième indicateur dont nous nous servons pour évaluer le succès des immigrants à intégrer le marché de l'emploi québécois. De façon générale, ce taux au Québec et ailleurs au Canada est moins élevé chez les immigrants que chez les non-immigrants. Ce différentiel est encore plus significatif chez les femmes que chez les hommes. Au Québec, les femmes immigrantes ont un taux d'emploi de 49,4 %, comparativement à 57,7 % chez les non-immigrantes. Chez les hommes, ces taux atteignent respectivement 61,8 et 63,9 %. Les femmes immigrantes sont donc moins susceptibles d'occuper un emploi à la fois par rapport aux hommes immigrants et aux femmes non-immigrantes.

Globalement, les taux d'emploi chez les hommes sont comparables dans les trois provinces étudiées, alors que chez les femmes, le Québec affiche à cet égard un retard de deux points de pourcentage.

**Figure A.28 – Taux d'emploi des 15 ans et plus, selon la province, le statut d'immigrant et le sexe, 2011**



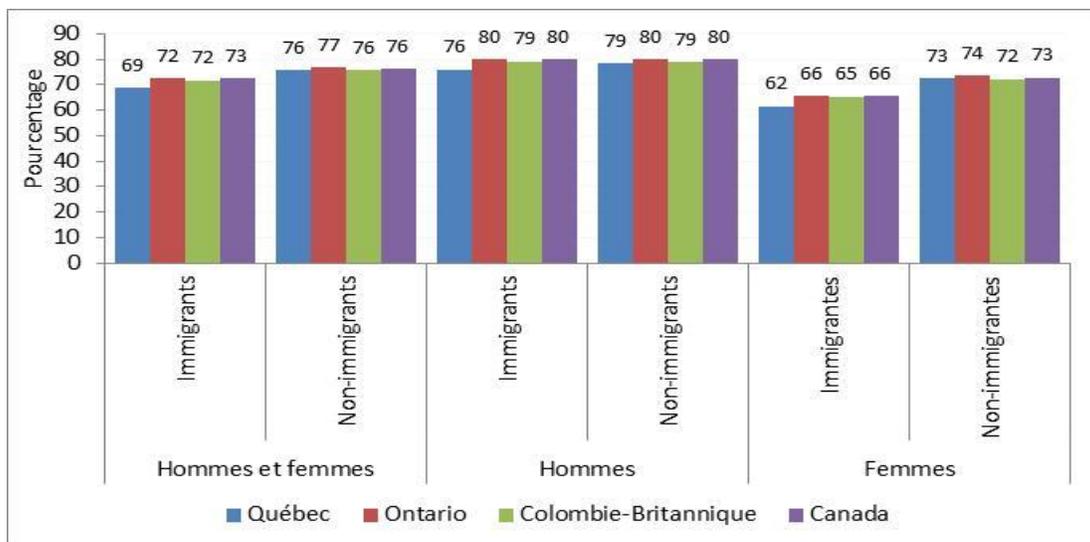
Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Au Québec, on constate aussi un taux d'emploi moins élevé chez les femmes immigrantes lorsqu'on analyse la population des 25-64 ans. Comme le montrent les

figures A.29 et A.30, l'écart sur le plan du taux d'emploi entre les immigrantes et les non-immigrantes de cette province se chiffre à 11 points de pourcentage, ce qui est l'écart le plus élevé observé au Canada. Chez les hommes, l'écart entre immigrants et non-immigrants au Québec est de trois points seulement. En fait, bien que les immigrants de 25 à 64 ans au Québec affichent le taux d'emploi le plus bas par rapport aux autres provinces canadiennes, ces hommes sont beaucoup plus susceptibles de se trouver un emploi que les femmes immigrantes (écart de 14 points de pourcentage). Chez les non-immigrants, l'écart du taux entre les hommes et les femmes est de six points de pourcentage. Ces résultats confirment la problématique de la participation des femmes immigrantes au marché du travail au Québec et ailleurs au Canada.

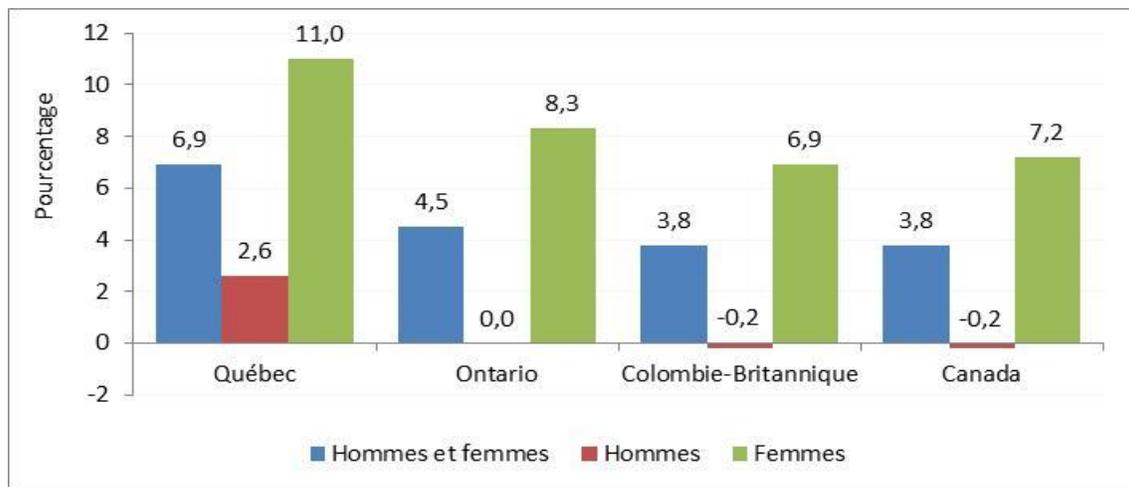
Les données pour l'ensemble des pays de l'OCDE vont dans le même sens : en 2009-2010, le taux d'emploi des personnes nées à l'étranger était de 14 points de pourcentage inférieur chez les femmes (58 %) comparativement aux hommes (72,2 %) (OCDE, 2012). À partir de bases de données comparables, on constate aussi que le taux d'emploi de la population née à l'étranger qui avait émigré au Canada dépassait la moyenne de l'OCDE (68,6 vs 64,9 %), surtout chez les femmes (63,4 vs 58 %).

**Figure A.29 – Taux d'emploi des 25-64 ans, selon la province, le statut d'immigrant et le sexe, 2011**



Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

**Figure A.30 – Écart de taux d’emploi entre les non-immigrants et les immigrants chez les 25-64 ans, selon la province et le sexe, 2011**



Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

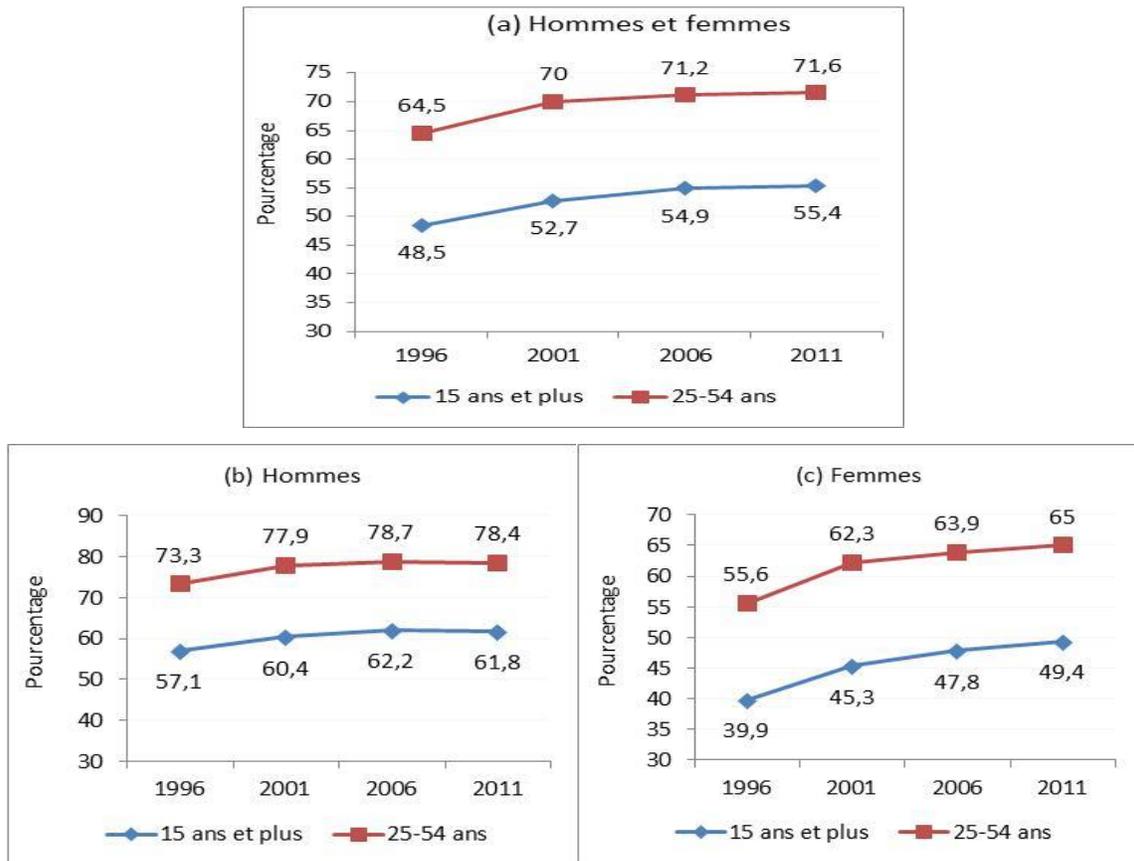
L’analyse de l’évolution récente du taux d’emploi chez les immigrants au Québec montre une progression continue de ce taux entre 1996 et 2011. Cette hausse a été la plus forte entre 1996 et 2001, surtout chez les 25-54 ans, dont le taux d’emploi a augmenté de 5,5 points de pourcentage (4,2 points pour les 15 ans et plus). Au total, le taux d’emploi chez les hommes et les femmes immigrants de 15 ans et plus pris ensemble est passé de 48,5 % en 1996 à 55,4 % en 2011, soit sept points de plus en l’espace de 15 ans (figure A.31). Chez les 25-54 ans, le taux d’emploi chez les immigrants est passé de 64,5 % en 1996 à 71,6 % en 2011.

Si l’on considère l’évolution du taux d’emploi chez les immigrants au cours des années 2000 uniquement (le recensement de 1996 ayant été réalisé à la fin d’une importante récession économique), on constate que ce taux a continué d’augmenter, bien qu’à un faible rythme, ce qui signifie que les immigrants participent de plus en plus à l’activité économique.

C’est chez les femmes immigrantes, au cours de la période de 1996 à 2011, que s’est produite l’augmentation la plus importante du taux d’emploi, soit environ 10 points de pourcentage pour les deux groupes d’âge étudiés, tandis que le taux d’emploi chez les

hommes a augmenté de cinq points avec, toutefois, peu de changement entre 2006 et 2011.

**Figure A.31 – Évolution du taux d’emploi des immigrants au Québec selon le sexe entre 1996 et 2011 <sup>15</sup>**



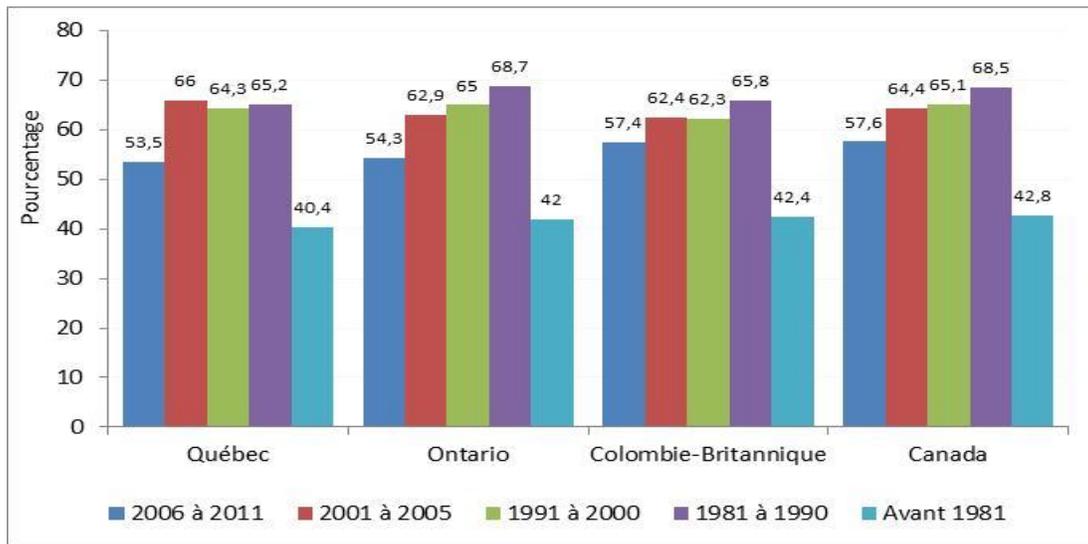
Sources : recensements de 1996, 2001 et 2006; ENM de 2011.

Si on classe les immigrants selon la période d’immigration, on peut dégager plusieurs tendances importantes qui se sont manifestées au Québec et dans les autres provinces canadiennes. La première est que les immigrants très récents (admis entre 2006 et 2011) et très anciens (admis avant 1981) ont les taux d’emploi les plus faibles. Alors que les difficultés qu’éprouvent les nouveaux arrivants à s’intégrer dans le marché de travail

<sup>15</sup> Les données disponibles sur le site de Statistique Canada ne nous renseignent pas directement sur le taux d’emploi chez les 25-64 ans. Nous y avons substitué le groupe d’âge d’activité maximale, qui est de 25 à 54 ans.

expliquent le taux d'emploi du premier groupe, l'arrêt de travail en raison de la retraite peut être une cause du taux observé chez le deuxième groupe. Pour ce qui est des autres périodes d'immigration, les données de la figure A.32 montrent peu de variation du taux d'emploi entre 1981 et 2005 au Québec, alors que ce taux semble augmenter avec l'ancienneté des immigrants ailleurs au Canada, notamment en Ontario.

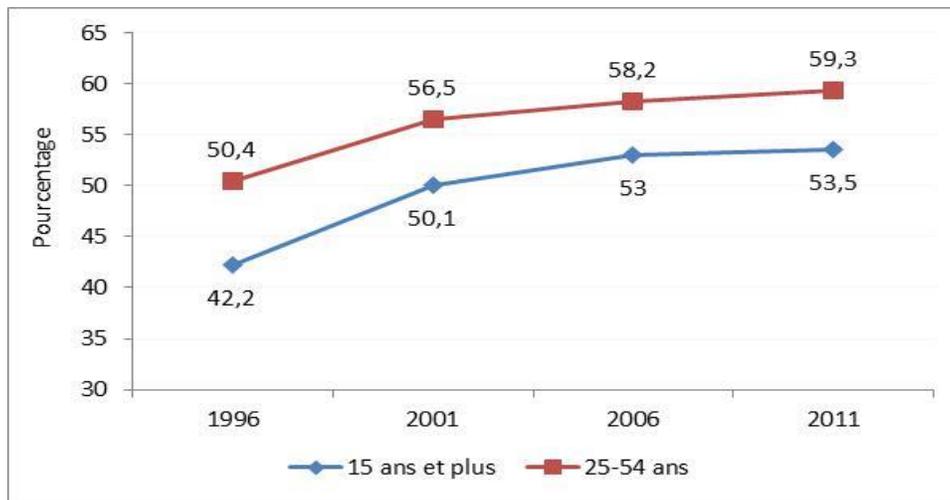
**Figure A.32 – Taux d'emploi des immigrants de 15 ans et plus, selon la période d'immigration et la province, 2011**



Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

La figure A.33 illustre la nette amélioration qu'a connue le taux d'emploi des immigrants très récents au Québec, qui a progressé de 10 points de pourcentage entre 1996 et 2011. Encore une fois, l'essentiel de cette amélioration s'est produit entre 1996 et 2001. De plus, le taux d'emploi des immigrants très récents reste nettement inférieur à celui des immigrants plus anciens. Ceci est révélateur des difficultés que les nouveaux arrivants ont à surmonter lorsqu'ils veulent travailler au Québec.

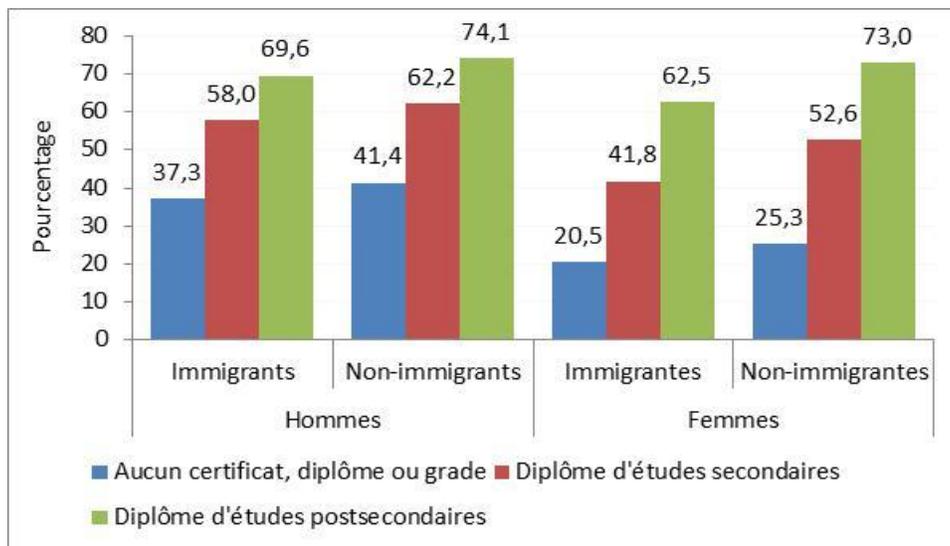
**Figure A.33 – Évolution du taux d’emploi des immigrants très récents  
au Québec, 1996-2011**



Sources : recensements de 1996, 2001 et 2006; ENM de 2011. Les immigrants très récents ont été admis depuis cinq ans ou moins. Les données de 1996 et 2001 ne couvrent pas les immigrants qui sont arrivés au pays durant l’année du recensement.

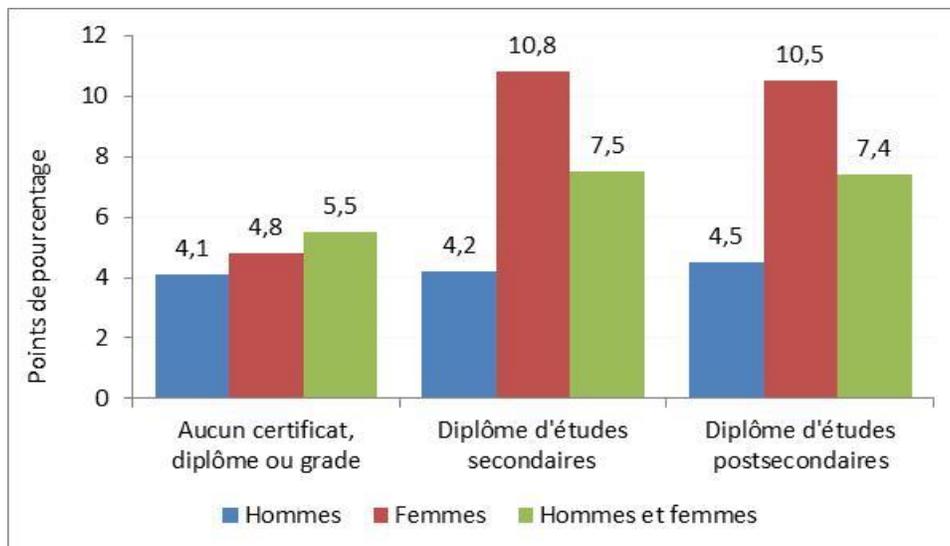
De leur côté, les données de la figure A.34 suggèrent que pour les immigrants, les perspectives d’emploi sont en grande partie déterminées par leur niveau de scolarité. Il existe en effet une relation positive entre la scolarité et le taux d’emploi, notamment chez les femmes, qui voient leur taux d’emploi augmenter de 20 points lorsqu’elles détiennent un diplôme d’études postsecondaires plutôt qu’un diplôme d’études secondaires. Cependant, cette même figure montre aussi que pour un même niveau de scolarité, le taux d’emploi chez les immigrants et les immigrantes est inférieur à celui qu’affichent les non-immigrants et les non-immigrantes. Cette différence est surtout manifeste pour les femmes et frôle les 10 points de pourcentage pour celles qui possèdent un diplôme d’études secondaires ou postsecondaires (figure A.35).

**Figure A.34 – Taux d’emploi des 15 ans et plus au Québec, selon le plus haut diplôme, le statut d’immigrant et le sexe, 2011**



Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

**Figure A.35 – Écart de taux d’emploi au Québec entre les non-immigrants et les immigrants de 15 ans et plus, selon le plus haut diplôme, 2011**

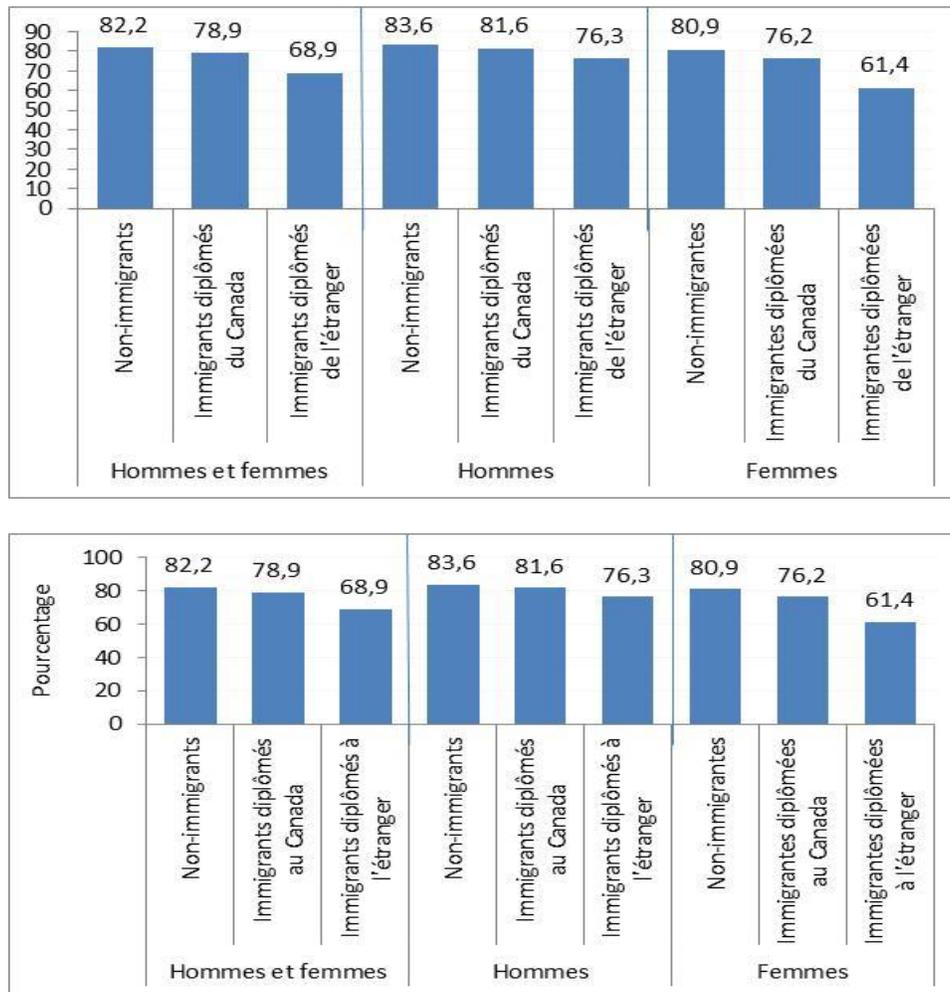


Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

En plus du niveau de scolarité, le lieu d’obtention du diplôme joue un rôle déterminant dans l’accès à l’emploi pour les immigrants. La figure A.36 montre qu’il est plus difficile

pour un immigrant d'intégrer le marché du travail québécois s'il a obtenu son diplôme à l'étranger. Cette difficulté est particulièrement grande pour les femmes immigrantes, qui ont un taux d'emploi de 15 points de pourcentage plus bas lorsqu'elles ont obtenu leur diplôme à l'étranger plutôt qu'au Canada.

**Figure A.36 – Taux d'emploi au Québec des 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires, selon le lieu d'obtention du diplôme et le sexe, 2011**



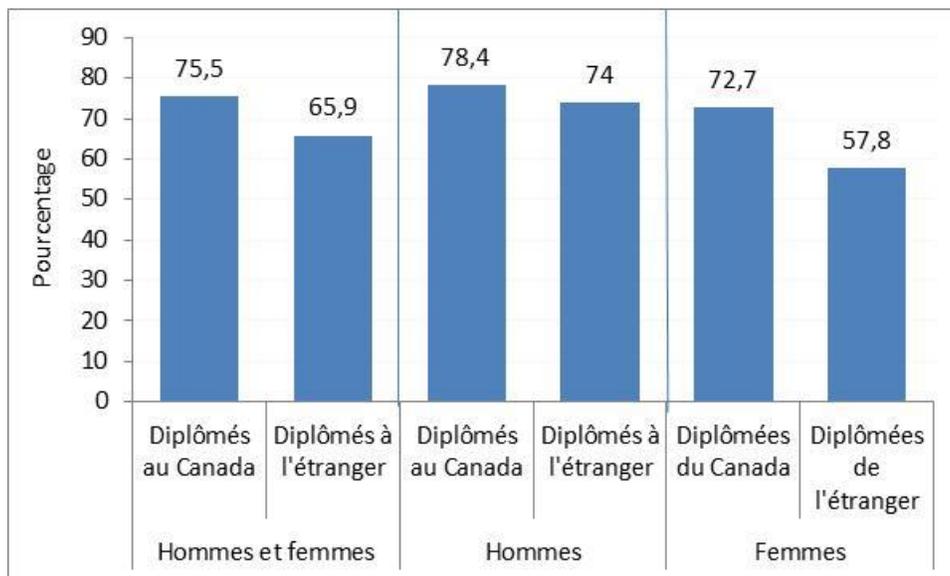
Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Le groupe des immigrants diplômés d'un établissement d'enseignement canadien comprend ceux qui sont arrivés très jeunes au Canada, et qui sont donc au pays depuis plus longtemps que les autres. Or, on sait que le fait d'immigrer jeune et le temps qui

s'est écoulé depuis l'arrivée au pays favorisent l'intégration au marché du travail. Pour minimiser l'impact de ces deux facteurs et cerner davantage le rôle du lieu d'obtention du diplôme, la figure A.37 indique le taux d'emploi des immigrants de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires qui ont été admis dans les années 2000. Ces immigrants sont donc tous arrivés au Canada à l'âge de 15 ans ou plus, et avaient complété plusieurs années de scolarité (primaire et secondaire) à l'étranger.

Les données de la figure A.37 confirment l'effet positif d'un diplôme canadien sur la probabilité qu'un immigrant occupe un emploi au Québec. Cet effet est toutefois beaucoup plus important chez les femmes – la différence du taux d'emploi est de 15 points de pourcentage en faveur des femmes diplômées du Canada – que chez les hommes (différence de quatre points). L'écart important observé chez les femmes pourrait s'expliquer par le fait que celles qui décident de retourner aux études après l'immigration sont plus attirées par le marché du travail que les autres femmes.

**Figure A.37 – Taux d'emploi au Québec des immigrants de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires qui sont arrivés au Canada entre 2001 et 2011, selon le lieu d'obtention du diplôme et le sexe, 2011**

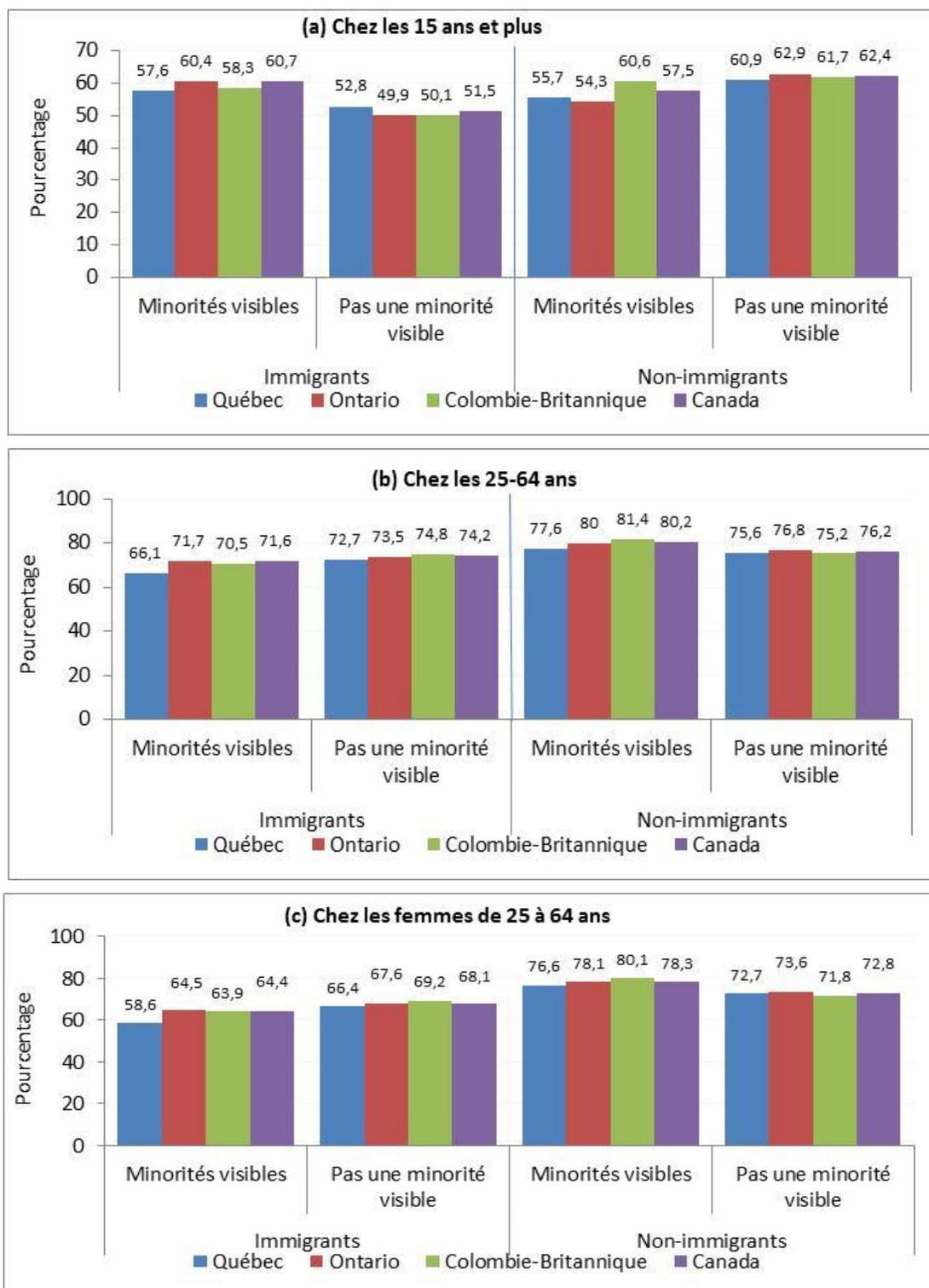


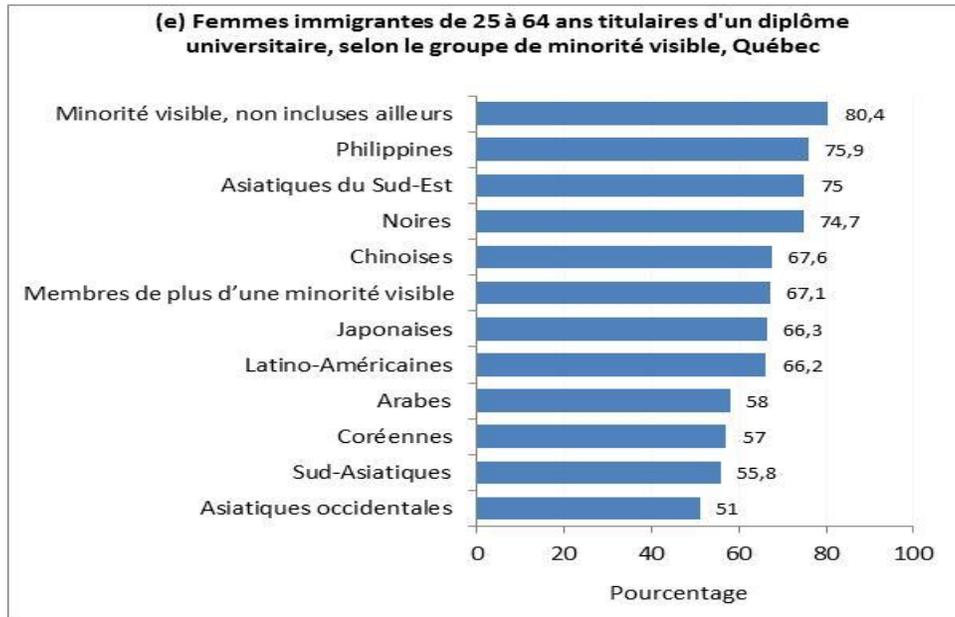
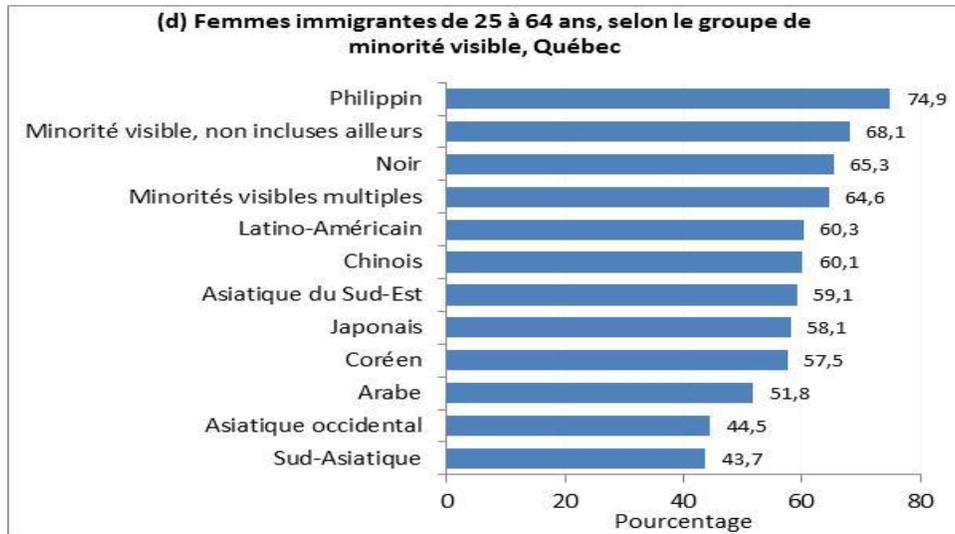
Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Les résultats discutés dans les sections précédentes ont montré que l'appartenance à une minorité visible peut aussi déterminer les perspectives d'emploi pour un individu. Les données de la figure A.38 (a) indiquent que chez les 15 ans et plus, le taux d'emploi des immigrants membres d'une minorité visible est systématiquement supérieur à celui des autres immigrants. Ces derniers sont probablement relativement plus âgés que les premiers – et donc, plus susceptibles d'appartenir au groupe des 65 ans et plus –, puisqu'ils proviendraient en plus grand nombre d'anciennes générations d'immigrants, ce qui se répercute sur leur taux d'emploi. Chez les non-immigrants, on observe la situation inverse : le taux d'emploi des membres d'une minorité visible est inférieur à celui des autres non-immigrants. Encore une fois, l'âge expliquerait cette situation : les membres de minorités visibles qui sont nés au Canada seraient relativement plus jeunes et donc, surreprésentés dans le groupe d'âge 15-24 ans par rapport aux autres non-immigrants.

Si on se limite au groupe des 25-64 ans, on constate que les taux d'emploi sont nettement plus élevés chez eux que chez les 15 ans et plus, mais que c'est chez les immigrants appartenant à une minorité qu'ils sont les moins élevés. On constate également qu'il existe un écart important entre le Québec et les autres provinces sur le plan de l'emploi de personnes appartenant à une minorité visible, qu'elles soient immigrantes ou non (figure A.38 (b)). Le taux d'emploi chez les immigrants qui font partie d'une minorité visible s'élève à 66,1 % au Québec, alors que les immigrants de 25 à 64 ans qui n'appartiennent pas à cette catégorie ont un taux d'emploi de 72,7 %. On observe également un écart considérable chez les femmes de ce groupe d'âge, même si elles détiennent un diplôme universitaire (figures A.38 (d) et (e)). Par ailleurs, les femmes qui sont originaires du sud de l'Asie, de l'Asie occidentale et des pays arabes affichent les taux d'emploi les plus faibles parmi les minorités visibles. On note surtout le taux d'emploi inférieur à 60 % chez les femmes de 25 à 64 ans issues de ces trois groupes, qui sont pourtant titulaires d'un diplôme universitaire.

**Figure A.38 – Taux d’emploi, selon l’appartenance à une minorité visible et la province, 2011**

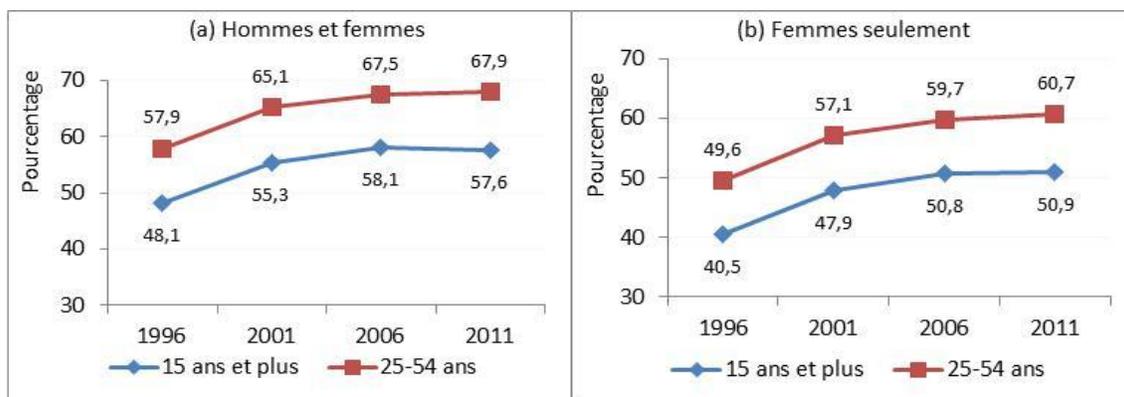




Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Si on remonte au milieu des années 1990, on constate que le taux d'emploi chez les immigrants appartenant à une minorité visible a augmenté rapidement jusqu'au début des années 2000 et a ralenti par la suite (figure A.39). Malgré cette avancée, le ralentissement des dernières années est inquiétant, surtout à la lumière de l'écart important qui persiste jusqu'à nos jours entre les immigrants appartenant à une minorité visible et le reste de la population.

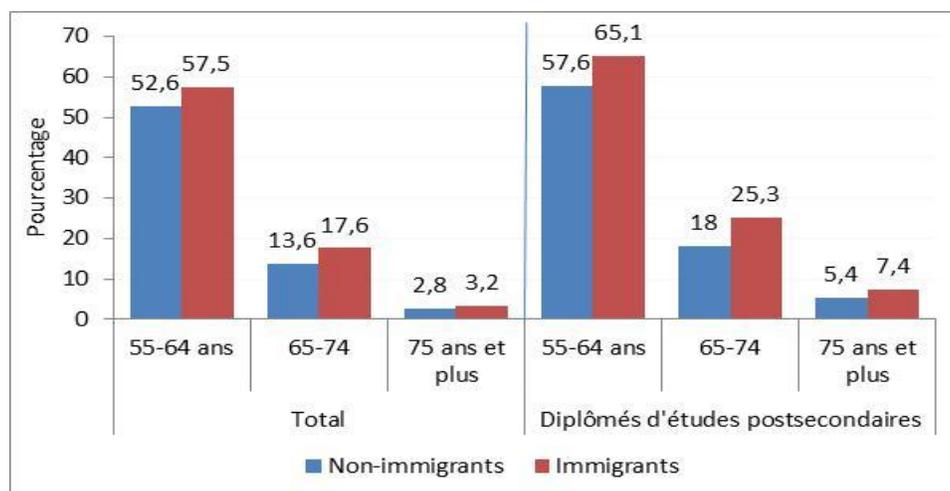
**Figure A.39 – Évolution du taux d’emploi au Québec des immigrants appartenant à une minorité visible, 1996-2011**



Sources : recensements de 1996, 2001 et 2006; ENM de 2011.

Par ailleurs, comme le montrent les données de la figure A.40, les immigrants sont plus susceptibles que les non-immigrants de continuer à travailler après l’âge de 54 ans. Par exemple, chez les 55-64 ans, l’écart entre ces deux groupes sur le plan du taux d’emploi est de cinq points de pourcentage en faveur des immigrants, et il est de quatre points chez les 65-74 ans. Chez les titulaires d’un diplôme d’études postsecondaires, ces écarts sont supérieurs à sept points de pourcentage. Il semble donc qu’à long terme, le Québec tire avantage de l’immigration. Il s’agit possiblement d’immigrants qui sont arrivés à un âge avancé et qui n’ont pas eu suffisamment de temps pour contribuer aux régimes de retraite. Ceci indique que l’apport d’un immigrant doit être mesuré à long terme et non pas uniquement à un moment donné, car il se peut que des personnes qui ont facilement accès au marché du travail n’y participent pas ou y demeurent moins longtemps que d’autres.

**Figure A.40 – Taux d’emploi des 55 ans et plus au Québec,  
selon le statut d’immigrant, 2011**



Source : ENM de 2011. Les résidents temporaires sont exclus des statistiques.

Le tableau A.4 illustre la situation de l’emploi des immigrants dans les grands centres urbains du Québec et dans certaines régions métropolitaines canadiennes. On y voit que l’écart du taux d’emploi entre les immigrants et les non-immigrants à Montréal augmente avec le niveau de scolarité. Cette caractéristique de la situation sur le marché de l’emploi à Montréal n’existe ni dans les autres grands centres urbains à l’étude au Québec, ni dans les deux autres régions métropolitaines au Canada, soit Vancouver et Toronto.

**Tableau A.4 – Taux d’emploi selon la région métropolitaine de recensement, 2011**

		Total (%)	Aucun diplôme (%)	Diplôme d’études secondaires (%)	Diplôme d’études postsecondaires (%)	
<b>15 ans et plus</b>						
<b>Québec</b>	Montréal					
		Immigrants	54,9	27,4	49,1	65,9
		Non-immigrants	63,1	32,7	57,5	75,5
	Québec	Immigrants	62,5	32	53,2	70,1
		Non-immigrants	64,5	33,3	57,2	74,6
	Sherbrooke	Immigrants	54,2	24,2	50,3	64
		Non-immigrants	59,1	30,2	55,3	70,9
	Gatineau	Immigrants	65,3	35	57	73,9
	Non-immigrants	66,3	38,9	64,8	77,5	

			Total (%)	Aucun diplôme (%)	Diplôme d'études secondaires (%)	Diplôme d'études postsecondaires (%)
<b>15 ans et plus</b>						
<b>Ailleurs au Canada</b>	Toronto	Immigrants	58	29,5	51,7	69,5
		Non-immigrants	65,2	30,3	59,7	77,5
	Vancouver	Immigrants	57,2	29,2	51,1	67,2
		Non-immigrants	65,5	32,2	63	74,8
<b>25-64 ans</b>						
<b>Québec</b>	Montréal	Immigrants	68,1	49,1	62,1	73,3
		Non-immigrants	78,4	56,4	72,3	84,1
	Québec	Immigrants	74,2	48,4	68,6	77,5
		Non-immigrants	79,2	57,9	70,4	83,9
	Sherbrooke	Immigrants	65,3	35,5	59,2	72,1
		Non-immigrants	74,4	50,8	70,4	80,5
	Gatineau	Immigrants	74,9	55,9	66,6	78,7
		Non-immigrants	78,5	58,3	74,2	84,3
<b>Ailleurs au Canada</b>	Toronto	Immigrants	72,7	54,6	66,2	78
		Non-immigrants	80,7	60,8	75,5	84,4
	Vancouver	Immigrants	71,8	55,1	65,7	76,1
		Non-immigrants	79,3	60,1	75,7	82,6

Source : ENM de 2011.

#### A.2.4 Évidence de l'Enquête sur la population active

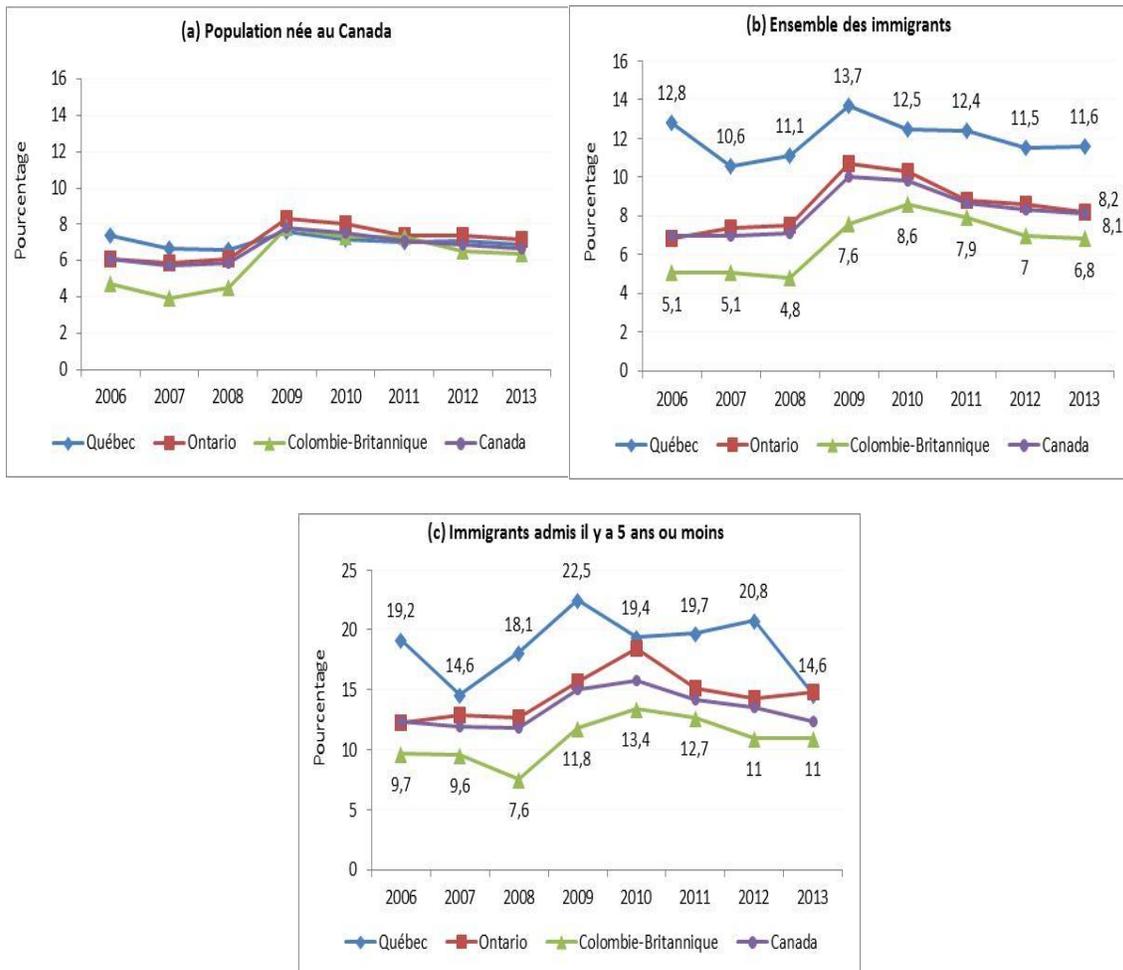
Nous présentons ci-après quelques statistiques sommaires se rapportant au chômage et à l'emploi chez les immigrants. Ces chiffres ont été tirés de la base de données CANSIM de Statistique Canada.

La figure A.41 montre le taux de chômage chez les natifs, pour l'ensemble des immigrants et pour les immigrants très récents (admis depuis cinq ans ou moins). Partout, ce taux est toujours plus élevé chez les immigrants que chez les natifs. Il est particulièrement élevé chez les immigrants très récents. Ces résultats ont fluctué selon la conjoncture, car les immigrants ont particulièrement été frappés par la récession de 2008. On note surtout que le taux de chômage chez les natifs, qui se situe autour de 7 %, est comparable dans les quatre régions géographiques. C'est sur le plan du taux de chômage chez les immigrants que ces dernières se différencient. Le Québec tire de l'arrière par

rapport aux autres provinces considérées : en 2013, le taux de chômage des immigrants dépassait de trois points de pourcentage celui de l'Ontario et de cinq points celui de la Colombie-Britannique. L'écart entre les immigrants et les natifs au chapitre du taux de chômage est donc plus élevé au Québec que dans le reste du Canada. Ainsi, la problématique de l'intégration des immigrants dans le marché du travail se pose avec acuité au Québec.

Pour ce qui est des nouveaux arrivants au Québec, leur taux de chômage connaît parfois des variations brusques qu'il est difficile d'interpréter. Par exemple, il a chuté de six points de pourcentage en 2013 par rapport à 2012. Les tailles des échantillons y sont peut-être pour quelque chose, ce qui nous empêche de tirer des conclusions solides quant à l'évolution récente de la situation des nouveaux arrivants. On note toutefois que, globalement, ce taux oscille entre 18 et 22 % au Québec, contre 9 à 11 % en Colombie-Britannique. Ainsi, un nouvel arrivant court deux fois plus de risque de se retrouver au chômage s'il s'installe au Québec plutôt qu'en Colombie-Britannique. Le plus grand défi, pour le Québec, est donc de faciliter l'intégration des immigrants dans le marché du travail dès les premières années suivant l'arrivée au pays.

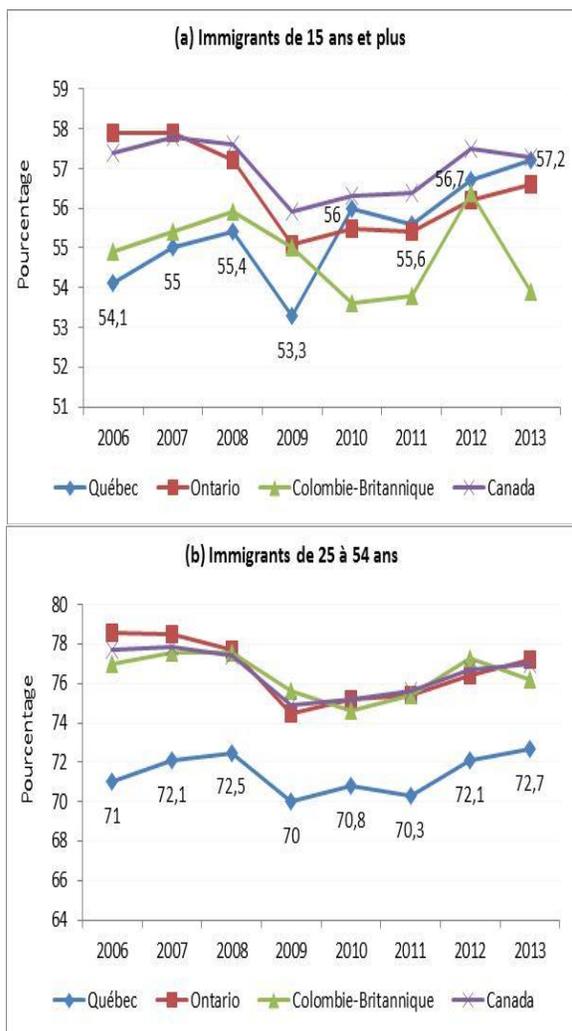
**Figure A.41 – Évolution du taux de chômage des immigrants  
selon la province, 2006-2013**



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), CANSIM, tableau 282-0102.

La figure A.42 montre que depuis 2010, les immigrants de 15 ans et plus au Québec affichent un taux d'emploi comparable à ceux des autres provinces et de l'ensemble du Canada. Toutefois, si on se limite au groupe d'âge d'activité maximale (25-54 ans), les immigrants du Québec affichent de moins bons résultats, et ont un taux d'emploi qui est de quatre à cinq points plus bas que la moyenne canadienne.

**Figure A.42 – Évolution du taux d’emploi des immigrants  
selon la province, 2006-2013**



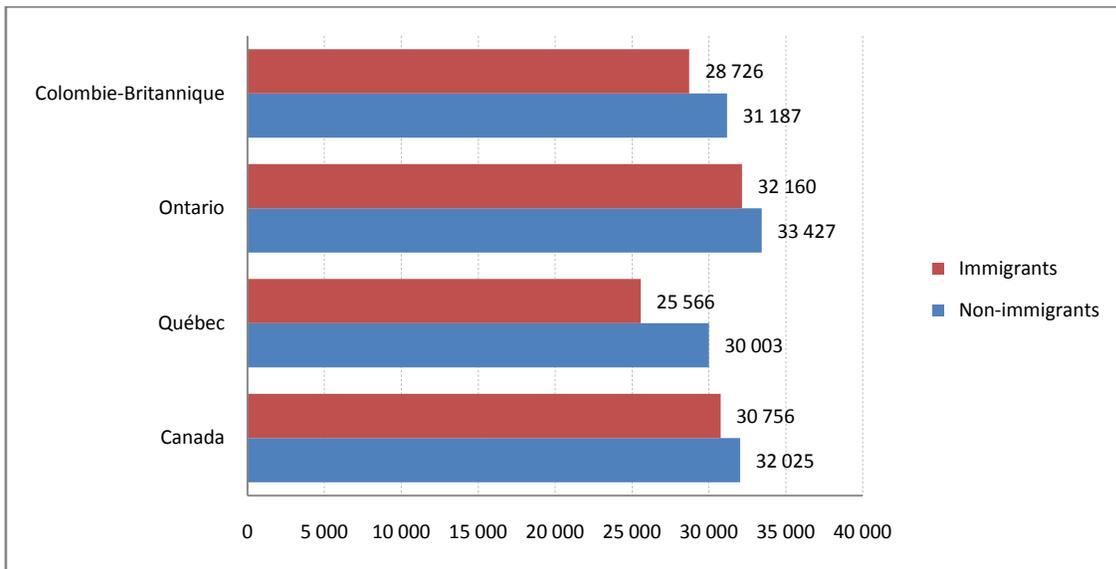
Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), CANSIM, tableau 282-0102.

### A.2.5 Les revenus

Les figures A.43 et A.44 comparent les revenus (de toute provenance) ainsi que les traitements et les salaires médians de 2010 à partir de l’ENM de 2011. Partout au Canada, les revenus et les salaires médians des immigrants sont plus bas que ceux des personnes qui sont nées au Canada. Cependant, au Québec, l’écart absolu est plus grand qu’en Ontario et en Colombie-Britannique.

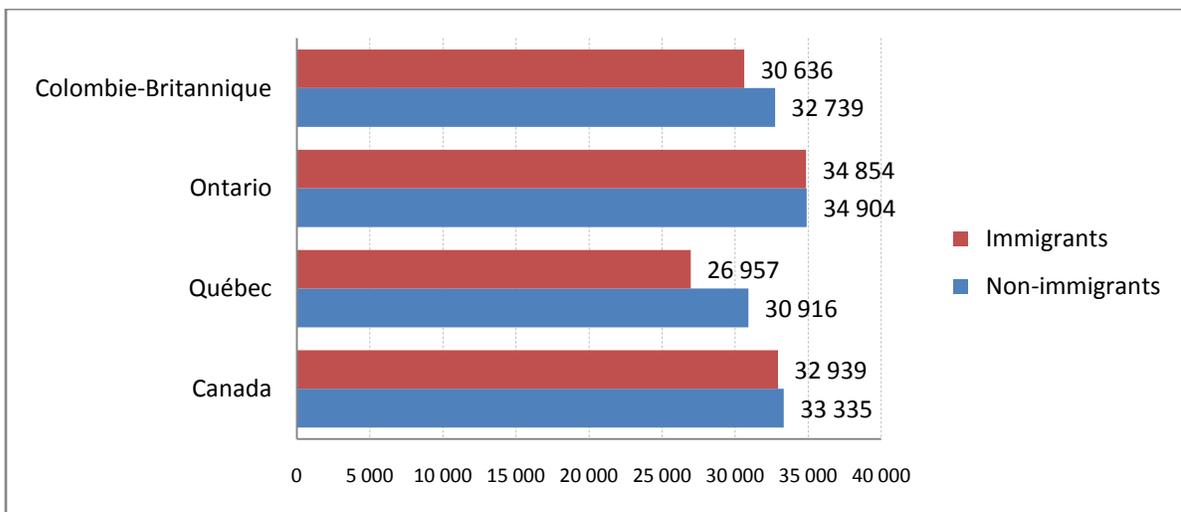
De son côté, la figure A.45 indique le rapport entre le revenu ou le salaire annuel médian des immigrants et celui des natifs en 2011. Dans l'ensemble, les immigrants gagnent un revenu ou un salaire inférieur à celui des natifs. L'Ontario présente le meilleur bilan à ce chapitre. Au Québec, l'écart entre les natifs et les immigrants est beaucoup plus grand qu'ailleurs au Canada (13 % dans le cas du salaire annuel médian). Cette analyse des données récentes confirme ce que d'autres auteurs avaient déjà observé (Boudarbat, 2011; Dubreuil et Marois, 2011, entre autres).

**Figure A.43 – Revenu annuel médian des immigrants et des non-immigrants, 2011(\$)**



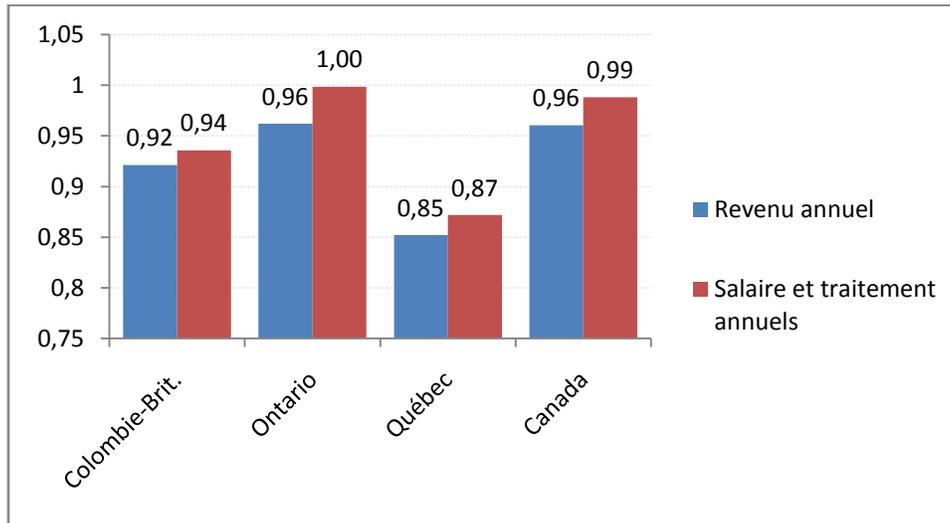
Source : ENM de 2011.

**Figure A.44 – Salaires et traitements annuels médians des immigrants et des non-immigrants, 2011 (\$)**



Source : ENM 2011

**Figure A.45 – Rapport entre les médianes du revenu annuel et du salaire des immigrants et des natifs, 2011**



Source : calculs des auteurs effectués à partir des données des figures A.43 et A.44.

## **A.3 Revue de la littérature sur l'intégration des immigrants dans le marché du travail**

Cette section fait un survol des connaissances sur le processus d'intégration des immigrants dans le marché du travail. Beaucoup d'études portent sur ce sujet. Elles se concentrent la plupart du temps sur le salaire, mais il existe aussi d'autres indicateurs validés pour évaluer le succès des immigrants dans le marché du travail, comme l'accès à l'emploi. D'abord, une première sous-section présente les aspects théoriques et empiriques de l'évolution des salaires des immigrants. Cette sous-section analyse aussi les causes possibles de la baisse de performance des nouvelles cohortes d'immigrants dans le marché du travail. Par la suite, une deuxième sous-section met l'accent sur les études qui ont comparé le succès des immigrants dans le marché du travail québécois à celui des immigrants des autres provinces canadiennes. Les indicateurs d'accès à l'emploi comme le taux de chômage et le taux d'emploi sont examinés dans le but de faire ressortir les facteurs facilitant la réussite des immigrants dans le marché du travail québécois. Enfin, une troisième sous-section s'intéresse aux indicateurs d'ordre plus qualitatif, pour évaluer le succès des immigrants dans le marché du travail.

### **A.3.1 Salaire et capital humain : aspects théoriques et empiriques**

Cette partie de la revue de la littérature se divise en deux volets : le premier examine le profil d'intégration du salaire des immigrants d'un œil principalement empirique ; le second jette un regard sur les causes de la moins bonne performance économique des nouveaux immigrants, tant d'un point de vue théorique qu'empirique. Le portrait brossé dans cette section est global, en ce sens que les tendances présentées ont été répertoriées autant au Québec que dans le reste du Canada, et même aux États-Unis.

#### **Évolution salariale**

Plusieurs études portent sur l'évolution des salaires des immigrants et ont recours aux microdonnées des recensements et d'autres enquêtes. La méthodologie la plus utilisée a été mise au point par Chiswick (1978) et consiste à comparer le salaire des immigrants selon le temps passé depuis leur arrivée avec celui des natifs qui ont des caractéristiques

d'employabilité similaires. On utilise une fonction de régression de gains qui tient compte des caractéristiques de capital humain et autres des travailleurs.

Une critique importante a été faite par Borjas (1985) à l'égard de cette méthodologie, parce que Chiswick se servait des données d'une seule coupe instantanée. Ainsi, il ne pouvait pas distinguer les changements dans les salaires qui étaient dus au fait que les immigrants s'intègrent dans leur pays d'accueil de ceux qui résultaient d'une diminution de la « qualité » (terme utilisé par Borjas) des cohortes successives d'immigrants. Nonobstant la querelle entre ces deux auteurs célèbres, la plupart des études (au Canada et ailleurs) s'inspirent de la méthodologie qu'ils ont mise de l'avant. Pour étudier l'évolution des salaires des immigrants (en fait, l'évolution de *n'importe quel* résultat du marché du travail), on peut distinguer trois effets (Benjamin *et al.*, 2012; Frenette et Morissette, 2005; Hum et Simpson, 2004; Bloom, Grenier et Gunderson, 1995).

D'abord, *l'effet d'entrée* représente l'écart salarial à l'arrivée au pays entre les immigrants et les natifs qui ont des caractéristiques comparables. Cet écart est normalement négatif (au détriment des nouveaux arrivants) et peut refléter la période d'ajustement que traversent les immigrants au moment de s'établir dans leur pays d'adoption. Par exemple, à leur arrivée, ces derniers peuvent avoir du mal à comprendre le fonctionnement du marché du travail; l'expérience de travail acquise dans leur pays d'origine peut se révéler difficilement transférable dans le pays d'accueil; leurs compétences linguistiques peuvent s'avérer insuffisantes pour occuper un emploi dans l'immédiat, sans compter les autres préoccupations en lien avec le fait de s'installer dans un nouveau pays, comme se trouver un logement, se familiariser avec les moyens de transport et s'adapter à une nouvelle culture.

Ensuite, *l'effet d'assimilation* indique à quelle vitesse ou à quel taux l'écart de salaire à l'arrivée se réduit au fil des années passées dans le pays d'accueil. Si cet effet est positif, cela suppose que le salaire des immigrants progresse plus rapidement que celui des natifs et que, par conséquent, l'écart entre les deux groupes diminue avec le temps. Dans ce cas, on peut calculer le nombre d'années requises pour que le salaire des immigrants rattrape celui des natifs qui ont des caractéristiques comparables. Les auteurs semblent généralement s'entendre sur un principe : plus le processus d'intégration est rapide, plus

la situation est bénéfique pour les immigrants et pour la société d'accueil. En effet, l'effet d'entrée n'est pas problématique en soi si les nouveaux arrivants parviennent à l'éliminer dans un délai raisonnable.

Enfin, *l'effet de cohorte* signifie que le processus d'évolution salariale fluctue en fonction de la période au cours de laquelle les différentes cohortes d'immigrants se sont installées au pays. Ceci découle du fait que les caractéristiques non observées des immigrants qui touchent leur performance dans le marché du travail peuvent changer en fonction du moment où ils se sont établis dans leur pays d'adoption.

La littérature empirique a largement documenté le fait que les nouvelles cohortes d'immigrants gagnent un salaire inférieur à celui des immigrants des cohortes précédentes (Aydemir et Skuterud, 2005; Baker et Benjamin, 1994; Bloom, Grenier et Gunderson, 1995; Borjas, 1985; Boudarbat et Boulet, 2007; Frenette et Morissette, 2005; Green et Worswick, 2004; Hum et Simpson, 2004; McDonald et Worswick, 1998; Nadeau et Seckin, 2010; Picot, 2004). Boudarbat et Boulet (2007) ont examiné l'effet de cohorte au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique à l'aide des données des recensements de 1981, 1991 et 2001. Ils ont découvert que dans les trois provinces, les salaires des nouvelles cohortes à leur arrivée au pays se sont détériorés en comparaison avec les anciennes cohortes. Chez les hommes, cette détérioration la plus marquée s'est produite en Colombie-Britannique, tandis que chez les femmes, c'est au Québec qu'elle est la plus prononcée.

Un résultat très robuste ressort de la littérature : les immigrants récents s'intègrent moins bien que les immigrants plus anciens. Alors que, dans les années 1970, on estimait que les immigrants avaient besoin de 10 ou 15 ans pour que leurs revenus rejoignent ceux des natifs, ce rattrapage prend beaucoup plus de temps aux immigrants récents (plus de 30 ans). Le désavantage salarial que subissent les immigrants à leur arrivée est tel que certains auteurs craignent même que les salaires des immigrants récents ne convergent jamais vers ceux des natifs (Frenette et Morissette, 2005). Boudarbat et Lemieux (2013) ont récemment permis de constater que la détérioration de la situation économique des immigrants de 1980 à 2005 a été plus prononcée au Québec qu'en Ontario. De plus, ces

auteurs ont montré que cette détérioration s'est poursuivie de 2006 à 2011 au Québec et dans le reste du Canada. Cette détérioration des gains des nouvelles cohortes d'immigrants risque donc de compromettre les chances des immigrants d'atteindre la parité salariale. Voilà pourquoi de nombreux auteurs ont tenté d'expliquer la plus faible performance des nouveaux immigrants dans le marché du travail.

### **Nombreuses explications de la moins bonne performance des nouveaux immigrants**

Les études sur les causes possibles des difficultés d'intégration des immigrants récents se classent essentiellement en deux grandes catégories : celles qui mettent de l'avant le rôle du capital humain et celles qui développent l'idée selon laquelle il existe un problème de discrimination dans le marché du travail. À ces deux courants de la littérature se rattachent des cadres théoriques distincts qui sont également abordés brièvement dans ce qui suit.

#### **a) Problème de capital humain : la valeur du capital humain étranger en question**

Le capital humain est bien évidemment au cœur du débat sur les difficultés d'intégration des immigrants dans le marché du travail. Selon Becker (1994), le salaire d'un individu reflète son capital humain, dont les principaux éléments sont la scolarité et l'expérience de travail. Plus un individu accumule de scolarité et d'expérience professionnelle, plus son salaire sera élevé. De façon générale, cette théorie convient pour expliquer le salaire des individus, mais il existe certaines failles pour expliquer la situation des immigrants dans le marché du travail. En effet, les immigrants, surtout ceux des nouvelles vagues, sont très scolarisés et ont acquis dans leur pays d'origine une expérience de travail qu'ils ont de la difficulté à faire valoir dans le marché du travail canadien. On parle ici du phénomène largement documenté du « manque de reconnaissance du capital humain acquis à l'étranger » (Aydemir et Skuterud, 2005; Boudarbat et Boulet, 2007).

Pour expliquer pourquoi les investissements des immigrants dans leur capital humain n'aboutissent pas à une hausse de salaire aussi grande que chez les natifs, les auteurs de la littérature économique identifient deux raisons principales : le défi du transfert du

capital humain à l'échelle internationale et la question de la qualité du capital humain acquis à l'étranger. Dans un cas comme dans l'autre, le problème se situe sur le plan de l'offre de travail, soit les immigrants, puisque c'est le type (transférabilité) ou la valeur du capital humain de l'immigrant qui est la source de la différence de salaire.

Dans le premier cas, Chiswick et Miller (2007) partent du principe selon lequel le capital humain est spécifique au pays dans lequel il a été acquis. Originellement, Becker (1994) a avancé que le capital humain acquis dans une entreprise est spécifique à cette dernière et n'a aucune valeur (ou une très faible valeur) dans une autre entreprise. Chiswick et Miller (2007) ont donc transposé ce principe de spécificité du capital humain sur le plan international. Selon leur approche, le capital humain acquis dans un pays n'a pas nécessairement la même valeur partout dans le monde. Boudarbat et Cousineau (2009) pensent également que la valeur du capital humain acquis à l'étranger explique la situation des immigrants dans le marché du travail. À leur avis, les moins bons résultats des immigrants arrivés récemment au Canada sont dus à l'augmentation de l'hétérogénéité du capital humain étranger qui émane de la plus grande diversité des régions d'origine des immigrants. Cette hétérogénéité complique l'évaluation de la valeur de ce capital humain pour les employeurs. Boniskowska, Green et Riddell (2008) indiquent aussi que les employeurs canadiens manquent d'information sur les contenus des programmes d'études étrangers. Dans ce contexte, il a été montré que les employeurs tendent à dévaluer les qualifications étrangères (Grant, 2005).

Dans le deuxième cas, Riddell et ses collègues se sont intéressés au rôle de l'alphabétisation (Ferrer, Green et Riddell, 2006; Bonikowska, Green et Riddell, 2008). Selon ces travaux, l'écart de performance entre les immigrants et les natifs dans le marché du travail s'explique par les moins bons résultats qu'obtiennent les immigrants dans les tests d'alphabétisation et de mathématique (peut-être à cause de leurs connaissances linguistiques inadéquates). Donc, si les immigrants réussissent moins bien dans le marché du travail, c'est parce que la qualité du capital humain acquis à l'étranger est inférieure à celle du capital humain canadien. Pour ces auteurs, les compétences en

alphabétisation et en mathématique sont un meilleur indicateur pour évaluer la valeur du capital humain des immigrants que leur niveau de scolarité, par exemple.

De son côté, Borjas (2013) a remarqué que le taux de convergence (assimilation) des immigrants arrivés aux États-Unis après 1980 est négligeable comparativement à celui des immigrants des cohortes antérieures. Il attribue ce ralentissement à une diminution mesurable du taux d'accumulation de capital humain. Plus particulièrement, il a noté une progression moins rapide de l'apprentissage de l'anglais dans les groupes ethniques très nombreux. La croissance dans la taille du groupe ethnique explique environ le quart de la détérioration de l'intégration économique des immigrants dans ce pays. Cela suggère que la question de la langue du pays d'accueil est très importante, car elle peut accélérer ou ralentir l'accumulation de capital humain local. Cela suggère également que la taille d'un groupe ethnique est corrélée avec la vitesse d'acquisition des nouvelles compétences linguistiques par ses membres. Plus le groupe ethnique est grand, plus l'immigrant peut se débrouiller avec sa langue maternelle – ce qui réduit la nécessité d'apprendre une nouvelle langue –, et plus cela l'empêche d'acquérir du capital humain local. Par conséquent, ses chances de s'intégrer rapidement au marché du travail sont réduites.

Pour leur part, Coulombe, Grenier et Nadeau (2014) suggèrent que le PIB par habitant dans le pays d'origine de l'immigrant représente un bon moyen pour évaluer la qualité de la scolarité et l'expérience de travail acquis dans ce pays. Ils ont trouvé que le rendement salarial attribuable à la scolarité et à l'expérience de travail augmente avec le PIB par habitant, de sorte que la qualité du capital humain des immigrants des pays plus pauvres est moins grande que celle des immigrants des pays plus riches. Lorsqu'ils ont examiné la contribution de la qualité du capital humain sur les écarts de salaire, ils se sont aperçus que la plus faible qualité de celui-ci annule complètement le fait que les immigrants possèdent plus de scolarité et une plus grande expérience. Donc, selon cette étude et celle de Sweetman (2004), le désavantage salarial que subissent les immigrants dans le marché du travail est dû à la qualité inférieure du capital humain acquis à l'étranger.

## **b) Problème de discrimination et barrières systémiques à l'intégration**

Dans un tout autre courant de la littérature, certaines études ont abordé la question de la discrimination dans le marché du travail en suggérant que les désavantages vécus par les immigrants et par les membres des minorités visibles peuvent tout aussi bien résulter de la présence de discrimination dans le marché du travail. Raskin (1993) distingue trois modèles de discrimination : la discrimination intentionnelle ou motivée par l'animosité, la discrimination qui donne lieu à un traitement différent et la discrimination systémique. Dans le premier modèle, la discrimination est liée à l'intention de la personne qui adopte le comportement discriminatoire, alors que dans le deuxième, c'est le résultat qui compte et non l'intention de l'individu. Dans le troisième modèle, la discrimination est encore plus subtile, puisqu'elle provient d'un amalgame complexe de facteurs (préjugés, stéréotypes, mécanismes de reconnaissance du capital humain étranger inadéquats, pratiques inappropriées en matière de gestion des ressources humaines) impliquant les actions des différents acteurs de la société, notamment celles des entreprises, des institutions et des individus (Chicha, 2009). Ce modèle concorde avec l'approche de l'OCDE (2008, 2013), qui admet que les minorités ethniques sont encore discriminées à ce jour, mais que la discrimination est difficile à mesurer.

Pour mesurer la discrimination, une des méthodes utilisées consiste à poser la question directement aux immigrants. Houle et Schellenberg (2010) ont adopté cette approche et ont découvert que 28 % des immigrants arrivés au Canada en 2000 et en 2001 disent avoir déjà subi de la discrimination ou reçu un traitement injuste quatre ans après leur arrivée au Canada. Dans une étude par province, Boudarbat (2011) a constaté que, de l'avis des immigrants eux-mêmes, la discrimination n'était pas un frein important à l'embauche, mais que la proportion des immigrants qui l'ont évoquée est un peu plus élevée au Québec qu'en Ontario et en Colombie-Britannique. La méthode d'analyse fondée sur la perception de l'immigrant présente un sérieux inconvénient qui découle du fait que certains peuvent avoir subi de la discrimination sans le savoir et que d'autres peuvent avoir perçu de la discrimination là où il n'y en avait pas réellement.

Selon la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ), 2012), une façon courante de mesurer la discrimination est celle de la méthode statistique résiduelle, qui consiste à comparer la performance des immigrants et des natifs dans le marché du travail en considérant plusieurs variables liées à la productivité et à l'employabilité. L'écart résiduel est ainsi attribué à la discrimination. Selon cette Commission, cette méthode isole le poids de la discrimination de manière imparfaite, et cela, pour deux raisons. Premièrement, les immigrants et les natifs ne sont pas des groupes parfaitement comparables. Deuxièmement, les études déduisent la présence d'un traitement discriminatoire lors de l'embauche en fonction de résultats obtenus *après* l'embauche. Pendakur et Pendakur (2011) font partie des auteurs qui croient qu'il est possible de mesurer la discrimination en comparant le salaire des Canadiens de naissance membres d'une minorité visible à celui des Canadiens de naissance qui n'appartiennent pas à un tel groupe tout en contrôlant les caractéristiques individuelles. Ils ont découvert que les premiers gagnent un salaire moindre que les seconds. Plus précisément, ils ont noté un désavantage salarial particulièrement élevé chez les natifs d'origine asiatique et chez les Noirs, surtout à Montréal et à Toronto. Se basant sur une approche communément utilisée pour analyser l'écart salarial entre les hommes et les femmes (méthode Blinder-Oaxaca), Boulet (2013) a décomposé l'écart de qualité d'emploi <sup>16</sup> entre les immigrants et les natifs pour en comprendre les sources. L'auteure a noté que cet écart ne résultait pas de différences dans les caractéristiques des deux groupes – les immigrants devaient, en principe, être avantagés à ce chapitre –, mais qu'il s'explique davantage par une différence de traitement des immigrants dans les marchés du travail canadien et québécois.

La méthodologie utilisée par Oreopoulos (2011) se distingue des précédentes, puisqu'elle ne relève pas de la perception des immigrants et qu'elle n'attribue pas à la discrimination un écart résiduel de performance dans le marché du travail. Dans son étude, Oreopoulos a utilisé un « testing » en envoyant des milliers de curriculum vitae à Toronto en réponse à

---

<sup>16</sup> L'auteure combine des données sur le revenu, l'adéquation emploi-études et la sécurité d'emploi pour constituer un indice de qualité d'emploi.

des affichages de postes sur Internet tout en faisant varier les caractéristiques suivantes : le pays d'origine (Chine, Inde, Pakistan, Angleterre), les compétences linguistiques (anglais, français, autres), le lieu d'acquisition des diplômes et de l'expérience professionnelle (Chine, Inde, Pakistan, Angleterre ou Canada) et la consonance du nom (anglaise ou autres). Il indique que cette méthode aide à détecter la discrimination statistique qui survient lorsque les employeurs utilisent des caractéristiques observables en tant que signaux pour inférer des informations inconnues (Phelps, 1972). Par exemple, en raison d'un délai ou d'un budget limité pour le recrutement, les employeurs peuvent décider de gagner du temps en contactant seulement les candidats ayant un nom à consonance anglophone ou francophone, en supposant que ce nom reflète la langue maternelle des candidats. Oreopoulos (2011) a effectivement trouvé un niveau significatif de discrimination fondée sur la consonance du nom ; il a contacté 300 employeurs pour avoir un aperçu des explications de ce résultat du point de vue des recruteurs eux-mêmes. Il s'est centré sur les noms à consonance chinoise, indienne et pakistanaise d'immigrants fictifs ayant un diplôme et une expérience professionnelle acquis au Canada. Les recruteurs ont surtout mentionné qu'ils croient que la consonance du nom était un bon indicateur des compétences linguistiques, mais certains ont aussi expliqué cette discrimination par de mauvaises expériences passées avec des membres de ces groupes ethniques, tandis que d'autres ont évoqué la difficulté à évaluer correctement les qualifications étrangères.

Au Québec, la CDPDJ estime que la discrimination est le principal facteur freinant l'intégration en emploi des immigrants et des minorités visibles. Tout récemment, cette Commission a réalisé une étude similaire à celle d'Oreopoulos, mais qui portait sur le marché du travail québécois (CDPDJ, 2012). Cette étude a alors utilisé la méthode du *testing*, qui consiste à mesurer l'impact discriminatoire d'une caractéristique donnée (le statut d'immigrant ou l'origine ethnique) en soumettant à de véritables offres d'emploi des candidatures fictives de personnes qui possèdent parfois la caractéristique discriminante. Cette étude révèle que les candidats appartenant au groupe des minorités visibles courent en moyenne un risque 1,65 fois plus grand de ne pas être rappelés après avoir postulé à un emploi, en raison d'une discrimination à l'embauche, et ce, autant dans

les emplois qualifiés que dans ceux qui sont non qualifiés. La Commission a aussi découvert que les employeurs semblaient avoir une aversion plus grande pour les noms à consonance africaine que pour ceux à consonance arabe ou latino-américaine. Cette tendance était encore plus évidente dans les emplois peu qualifiés. De plus, les résultats sur le type d'organisations testées sont révélateurs : le taux de discrimination varie très peu entre les entreprises privées et les organismes sans but lucratif, mais il est nettement plus faible dans les organisations publiques; un résultat que la Commission explique par l'obligation légale de ces derniers d'appliquer un programme d'accès à l'égalité.

Que ces résultats résultent de la plus faible valeur de leurs qualifications, d'un traitement discriminatoire ou des deux, la littérature demeure consensuelle sur un point : les immigrants s'intègrent moins bien que les natifs dans le marché du travail. Les théories et les résultats présentés dans cette sous-section sont d'ordre général et s'appliquent principalement au Canada dans son ensemble. La sous-section ci-dessus met plutôt l'accent sur la comparaison entre le Québec et les autres provinces canadiennes, compte tenu de la spécificité du Québec en matière d'immigration.

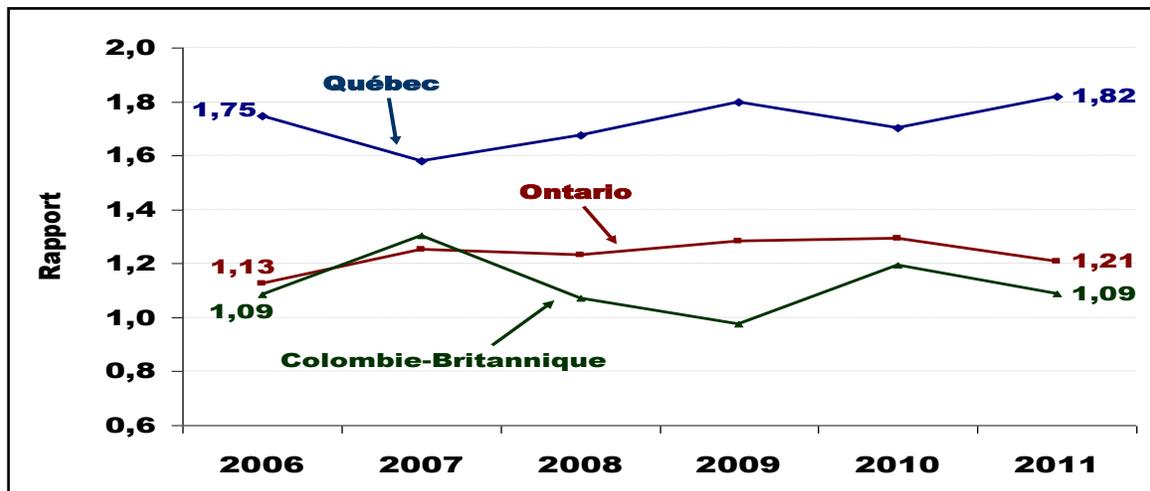
### **A.3.2 Facteurs facilitant l'accès à l'emploi au Québec et dans le reste du Canada**

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le Québec se distingue des autres provinces canadiennes sur les plans de la politique d'immigration et de la composition de son flux migratoire. C'est pourquoi, dans cette sous-section, les résultats des immigrants dans le marché du travail du Québec sont comparés à ceux des autres provinces canadiennes, principalement l'Ontario et la Colombie-Britannique. L'objectif est de faire ressortir les facteurs facilitants ainsi que ceux qui nuisent à l'insertion en emploi des immigrants au Québec. Pour ce faire, on a retenu deux indicateurs principaux pour comparer l'accès à l'emploi des immigrants et des natifs dans les trois principales provinces d'immigration : le taux de chômage et le taux d'emploi. Les principaux travaux qui ont abordé cette question sont présentés en faisant ressortir les facteurs explicatifs de l'accès à l'emploi des immigrants au Québec.

### a) Le lieu de naissance

Bouarbat (2011) fait ressortir la moins bonne performance des immigrants du Québec sur le plan de l'accès à l'emploi comparativement à ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. À cet effet, le graphique ci-dessous, qui provient des données de l'EPA, illustre bien que de 2006 à 2011, le rapport entre les taux de chômage des immigrants et des natifs de 15 à 64 ans est nettement plus élevé au Québec qu'en Ontario et en Colombie-Britannique. Par exemple, en 2011, ce rapport était de 1,82 au Québec, de 1,21 en Ontario et de 1,09 en Colombie-Britannique. On note surtout qu'en 2009, au milieu de la crise financière, ce rapport a augmenté au Québec, alors qu'il a peu varié en Ontario et qu'il a baissé en Colombie-Britannique. Ces chiffres reflètent le degré de vulnérabilité des immigrants dans le marché québécois : ils sont les premiers à subir les effets d'une crise de l'emploi.

**Figure A.46 – Rapport entre les taux de chômage des immigrants et des natifs chez les 15-64 ans**



Source : Bouarbat (2012a).

Précédemment, Bouarbat et Boulet (2010) avaient relevé que l'écart entre les immigrants et les natifs sur le plan du taux d'emploi était de 11 points de pourcentage en 2006 au Québec, comparativement à cinq points en Ontario et en Colombie-Britannique. Ces auteurs avaient également remarqué que les immigrants du Québec affichaient un taux d'emploi inférieur à celui des immigrants de l'Ontario et de la Colombie-

Britannique, ce qui n'était pas le cas des natifs du Québec. De plus, ils ont noté qu'en 2006, le taux de chômage des immigrants du Québec (11,2 %) dépassait largement celui des immigrants de l'Ontario (6,2 %) et de la Colombie-Britannique (5,5 %). Ils ont catégorisé les problèmes d'intégration des immigrants dans le marché du travail comme une perte sèche pour la société québécoise sur le plan du capital humain. Boudarbat et Boulet (2010) pensent que l'accès à l'emploi plus difficile pour les immigrants au Québec proviendrait de la composition différente du flux migratoire de cette province sur le plan des régions d'origine. En effet, l'Ontario et la Colombie-Britannique reçoivent une forte concentration d'immigrants asiatiques, alors que le Québec affiche une plus forte concentration d'immigrants d'origine africaine. Puisque ces derniers obtiennent en moyenne de moins bons résultats dans le marché du travail<sup>17</sup>, cela pourrait expliquer l'accès limité des immigrants aux emplois au Québec.

#### **b) La période d'établissement**

Selon une publication de Statistique Canada, en 2011, le taux d'emploi des immigrants âgés de 25 à 54 ans était encore inférieur à celui des natifs du même groupe d'âge dans la région de l'Atlantique et dans les six autres provinces canadiennes (Yssaad, 2012). Les plus faibles écarts de taux d'emploi entre les immigrants et les natifs se situent dans la région de l'Atlantique, en Alberta et au Manitoba. L'écart le plus grand est noté au Québec, suivi de l'Ontario, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. De plus, selon cette publication, le taux d'emploi des immigrants du Québec se chiffre à 70,3 %, soit le taux le plus bas parmi les immigrants de toutes les provinces. Les immigrants du Québec affichent aussi le taux de chômage le plus élevé, à 11,9 %, soit le double de celui des natifs de cette province. Yssaad (2012) indique que la répartition des immigrants à travers les provinces en fonction de leur période d'établissement peut expliquer les moins

---

<sup>17</sup> Ici, les résultats du marché du travail se rapportent surtout à l'accès à l'emploi et ne concernent pas la performance des immigrants dans l'exercice d'un emploi. Les difficultés rencontrées par certains groupes d'immigrants pour trouver un emploi pourraient s'expliquer par des facteurs autres que la qualité de leur capital humain, notamment le manque de contacts dans la communauté d'affaires et la discrimination, par exemple. À ce propos, Boudarbat et Connolly (2013) ont abouti à des résultats qui laissent croire que les conditions d'emploi des immigrants du Québec sont globalement meilleures que ceux des immigrants des autres provinces. Pourtant, le taux de chômage des immigrants est plus élevé au Québec qu'ailleurs.

bons résultats des immigrants dans le marché du travail québécois. En fait, puisque les immigrants très récents (c'est-à-dire ceux arrivés depuis cinq ans ou moins) ont plus de mal à s'intégrer, leur concentration dans une province abaisse la performance globale des immigrants dans le marché du travail. Yssaad (2012) montre d'ailleurs que le Québec affiche la plus haute proportion d'immigrants récents (28,1 %) lorsqu'on le compare à l'Ontario (15,0 %), à l'Alberta (22,1 %) et à la Colombie-Britannique (17,6 %). Ces résultats suggèrent qu'une partie des plus grandes difficultés qu'éprouvent les immigrants (pris ensemble) dans le marché du travail québécois découle du fait que les immigrants nouvellement arrivés y sont plus concentrés. Toutefois, les analyses multivariées de Boudarbat (2011) laissent croire que la durée depuis l'immigration n'explique qu'une faible part de l'écart entre le Québec et les autres provinces au chapitre du taux de chômage des immigrants.

### **c) Le lieu d'obtention du diplôme**

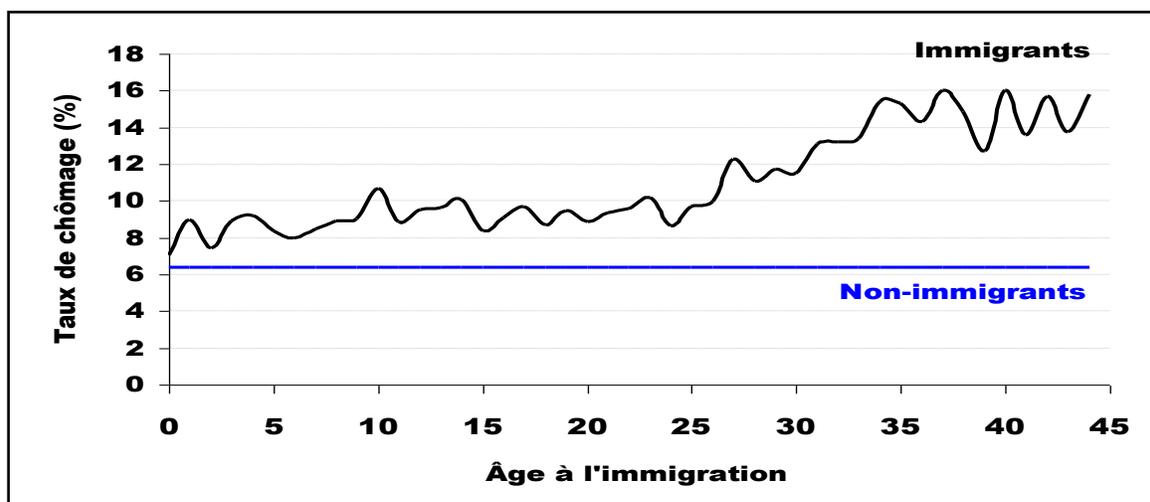
Par ailleurs, selon une étude récente de Boudarbat et Connolly (2013), le lieu d'obtention du diplôme est aussi un facteur important pour l'accès à l'emploi au Canada, et surtout au Québec. Ces auteurs ont montré que le taux de chômage des immigrants titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires acquis au Canada, aux États-Unis ou en Europe se rapproche beaucoup plus de celui des natifs que celui des immigrants qui ont acquis leur diplôme ailleurs dans le monde, et ce, tout au long de la période de 2006 à 2012. De même, en 2012, le taux de chômage des immigrants qui possédaient un diplôme d'études postsecondaires acquis à l'extérieur de l'Europe et de l'Amérique du Nord se chiffrait à 15,1 % au Québec, comparativement à 9,6 % en Ontario et à 8,0 % en Colombie-Britannique. Ainsi, on peut dire que les immigrants qui ont acquis leur diplôme à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe ont plus de mal à trouver un emploi au Québec.

### **d) La scolarité canadienne et l'âge à l'immigration**

À cet égard, Boulet et Boudarbat (2010) ont montré que, même avec un diplôme canadien, les immigrants arrivés à l'âge de 18 ans et plus affichent un taux d'emploi plus

faible et un taux de chômage plus élevé que les Canadiens de naissance tant au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique que dans les Prairies. Par contre, ces auteurs ont trouvé que ces mêmes immigrants obtiennent généralement de meilleures performances dans le marché du travail que ceux qui sont arrivés plus tard au cours de leur vie. Établi sur la base des données de l'Enquête nationale auprès des diplômés, ce constat appuie celui que Schaafsma et Sweetman (2001) avaient fait précédemment : plus les immigrants arrivent à un jeune âge, mieux ils réussissent dans le marché du travail canadien. Pour appuyer cette idée, la figure A.47 illustre bien la tendance selon laquelle le taux de chômage des immigrants augmente en fonction de l'âge au moment de l'immigration. Ainsi, les immigrants arrivés avant l'âge de 25 ans affichent des taux similaires, mais tout de même supérieurs à ceux des natifs. À partir de 25 ans, on voit que le taux de chômage s'accroît avec l'âge. Cela signifie que l'âge à l'immigration est d'une grande importance pour la réussite des immigrants dans le marché du travail au Québec, et que les moins de 25 ans semblent avoir plus de facilité à s'intégrer. Il convient toutefois de signaler la corrélation qui existe entre l'âge à l'immigration et le nombre d'années depuis la migration dans une coupe instantanée. Ceux qui sont arrivés jeunes sont ici depuis longtemps. Leur bonne performance serait en partie due à un effet de durée.

**Figure A.47 – Taux de chômage des immigrants de 15 à 64 ans selon l'âge au moment de l'immigration, Québec, 2006**



Source : Boudarbat (2012a), à partir des données du recensement de 2006.

Il faut tenir compte de ces résultats, car le Québec, contrairement au fédéral, mise sur les enfants à charge dans sa grille de sélection des travailleurs qualifiés. Étant donné qu'il faut avoir 18 ans ou plus pour faire une demande d'immigration en tant que résident permanent, le fait de récompenser les immigrants adultes qui ont des enfants accroît les chances d'attirer les immigrants de moins de 18 ans.

#### **e) Le manque d'expérience de travail acquis au Canada et la discrimination**

Quand on consulte les immigrants directement pour expliquer leur situation en emploi, on s'aperçoit aussi que ceux qui ont choisi le Québec sont différents des autres. En fait, Boudarbat (2011) a découvert que la proportion de nouveaux immigrants qui ont déclaré avoir eu des difficultés à obtenir un emploi est plus faible au Québec (63,8 %) qu'en Ontario (71,0 %) et en Colombie-Britannique (65,1 %) (données de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada). Ce résultat est inattendu, puisque l'accès à l'emploi des immigrants est plus restreint au Québec que dans les deux autres provinces. Il est possible que cela soit relié à leurs attentes. Étant donné que les difficultés des immigrants du Québec sont bien connues, il se peut qu'une plus forte proportion de ceux qui choisissent cette province soient mieux préparés, parce qu'ils sont conscients de la problématique existante. Par exemple, parce qu'ils se font une idée plus réaliste des défis qui les attendent à leur arrivée, il se peut que les immigrants décident de démarrer leur recherche d'emploi avant leur départ. Cependant, les immigrants du Québec et ceux des deux autres grandes provinces d'immigration mentionnent les mêmes obstacles en ce qui concerne l'insertion dans le marché du travail. En effet, le manque d'expérience de travail au Canada est le principal obstacle à l'emploi dans les trois provinces étudiées : 71,8 % au Québec, 74,4 % en Ontario et 64,1 % en Colombie-Britannique. Le deuxième obstacle le plus fréquemment mentionné par les nouveaux immigrants des trois provinces a trait à la langue : (49,7 % au Québec, 42,3 % en Ontario et 48,5 % en Colombie-Britannique. Par ailleurs, Boudarbat (2011) indique que le marché du travail québécois se distingue de ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique en étant moins favorable aux immigrants peu instruits. Le taux de chômage des immigrants sans diplôme s'élevait à 20,5 % au Québec en 2010, alors qu'il était de 17,9 % en Ontario

et de 15,8 % en Colombie-Britannique. Cet auteur a également trouvé que les immigrants du Québec étaient plus nombreux que dans les deux autres provinces, en proportion, à percevoir l'existence d'une discrimination dans le marché du travail.

#### **f) Les connaissances linguistiques**

Pour leur part, Grenier et Nadeau (2011) suggèrent quatre raisons possibles qui expliqueraient que les immigrants de Montréal aient plus de mal que ceux de Toronto à se trouver un emploi. Premièrement, ils ont découvert que les connaissances linguistiques expliquent une partie importante de l'écart de taux d'emploi entre ces deux groupes. Selon cette étude, les immigrants de Montréal sont beaucoup moins susceptibles de parler le français à Montréal que ceux de Toronto le sont de parler l'anglais. De plus, ils ont montré que le français est moins récompensé à Montréal que l'anglais ne l'est à Toronto. Deuxièmement, ils mentionnent le rôle du pays de naissance. Ils avancent que le Québec a toujours attiré moins d'immigrants provenant d'une culture très similaire à la culture canadienne en raison de la question linguistique. Le Canada anglais attire plus d'immigrants en provenance du Royaume-Uni et des États-Unis qui performant généralement très bien dans le marché du travail, parfois mieux que les Canadiens de naissance. Troisièmement, ils ont trouvé que l'intégration plus difficile dans le marché du travail québécois découle de la place plus importante accordée au français dans la grille de sélection des immigrants de la catégorie économique. De plus, auparavant, le Québec accordait moins de poids à la scolarité et à l'expérience professionnelle et plus de poids à la nature de la profession. Grenier et Nadeau (2011) suggèrent que cela a peut-être contribué à attirer des immigrants moins performants. Enfin, quatrièmement, ces auteurs ont aussi montré que les immigrants du Québec subissent plus de discrimination que ceux des autres provinces. Selon ces auteurs, cette discrimination reposerait avant tout sur les compétences linguistiques. Bref, selon cette étude, le désavantage des immigrants dans le marché du travail québécois tiendrait principalement à la question linguistique.

### **g) La catégorie d'admission et les séjours préalables au Québec**

La catégorie dans laquelle l'immigrant a été admis de façon permanente au Canada joue également un rôle important pour prédire ses chances de succès futur dans le marché du travail. D'ailleurs, Abbott et Beach (2011) ont montré que les immigrants sélectionnés pour leurs compétences, c'est-à-dire ceux qui ont été admis dans la catégorie économique des travailleurs qualifiés, obtiennent des revenus annuels beaucoup plus élevés que les immigrants comme candidat au regroupement familial ou en tant que réfugiés. De surcroît, Grenier et Nadeau (2011) ont suggéré que les différences entre la grille de sélection des travailleurs qualifiés au Québec et celle appliquée dans les autres provinces canadiennes peuvent influencer sur les résultats des immigrants dans le marché du travail et expliquer la moins bonne performance des immigrants du Québec.

Dans une importante étude portant sur l'intégration en emploi des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés au Québec – qui est un prolongement de celle réalisée par Renaud et Cayn (2006) –, Lacroix (2013) indique que peu de critères de la grille de sélection de 2006 ont un effet robuste sur l'accès à l'emploi de cette catégorie d'immigrants. Seuls la scolarité, le fait d'avoir séjourné au Québec avant d'immigrer et la connaissance de l'anglais facilitent l'accès à l'emploi des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés. On peut supposer que les immigrants qui ont déjà séjourné au Québec obtiennent de bons résultats dans le marché du travail pour plusieurs raisons. S'ils sont venus au Québec pour étudier, ils ont un diplôme canadien, ce qui élimine l'obstacle de la reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger. S'ils sont venus au Québec pour travailler, ils ont une expérience de travail locale, ce qui constitue le principal obstacle à l'emploi selon l'étude de Boudarbat (2011). Ils ont aussi passé le test d'embauche en ayant été recrutés avant même de devenir immigrants : leurs compétences sont valorisées et demandées par les employeurs d'ici. De plus, le fait d'avoir séjourné au Québec pour les études ou le travail permet aux futurs immigrants de se familiariser avec plusieurs éléments du fonctionnement de la vie tels que le logement, les moyens de transport et la langue. Enfin, les immigrants qui ont séjourné au Québec ont également

plus de chances d'avoir un réseau social, ce qui peut aussi contribuer à leur succès dans leurs démarches pour obtenir un emploi.

#### **h) Les immigrants de deuxième génération**

Dans la problématique de l'insertion des immigrants dans le marché du travail, il faut aussi tenir compte du fait que les immigrants de deuxième génération performant généralement beaucoup mieux que leurs parents dans le marché du travail<sup>18</sup>. En fait, c'est ce qu'ont découvert Picot et Hou (2011) parmi les immigrants de deuxième génération au Canada. Selon cette étude, les enfants des immigrants sont globalement plus scolarisés que les Canadiens de naissance et affichent des performances comparables à celles des natifs dans le marché du travail. En outre, les immigrants de deuxième génération obtiennent en moyenne des revenus plus élevés et sont proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi de nature professionnelle. Toutefois, les auteurs ont noté que l'avantage salarial des immigrants de la deuxième génération s'explique par leur niveau de scolarité plus élevé et par le fait qu'ils vivent dans de grandes villes, où les revenus sont généralement supérieurs. De même, ils ont trouvé que l'origine ethnique avait aussi une certaine importance : les enfants dont les parents sont originaires de pays industrialisés comme l'Europe tendent à mieux performer dans le marché du travail canadien. Bien que cette étude porte sur le contexte canadien agrégé, il est fort probable que la situation soit similaire au Québec.

### **3.3.3 La qualité de l'emploi au Québec et dans le reste du Canada**

Après avoir abordé l'accès à l'emploi des immigrants au Québec, cette sous-section porte sur la qualité des emplois occupés par les immigrants de cette province. Encore une fois, l'accent est mis sur les immigrants du Québec comparativement à ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. La qualité de l'emploi globale des immigrants du Québec est

---

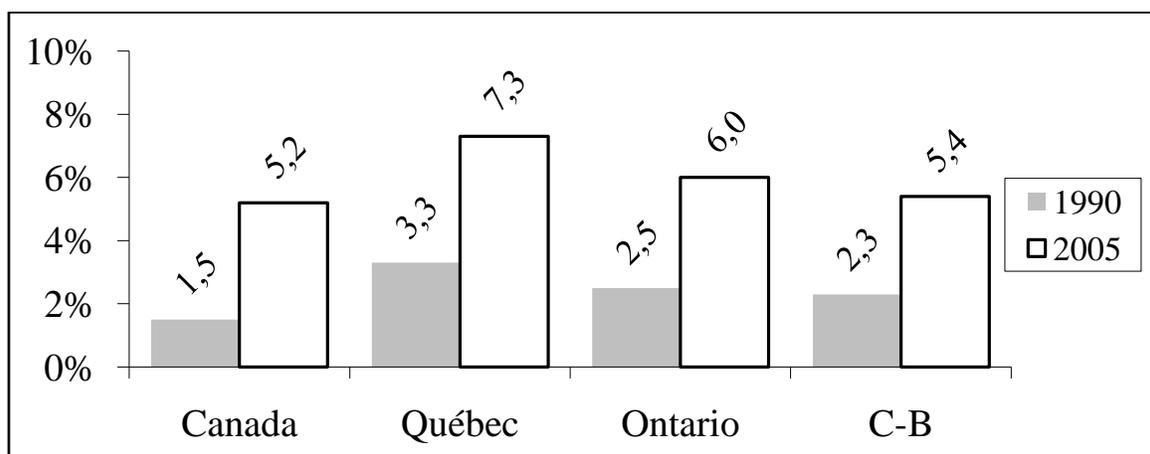
<sup>18</sup> Soulignons que dans les statistiques se rapportant au Canada et au Québec, les individus nés au Canada de parents immigrants sont considérés dans le groupe des non-immigrants ou des Canadiens de naissance.

au cœur d'un premier volet. Les deux volets suivants abordent séparément le faible revenu et la surqualification.

### a) La qualité d'emploi globale

La qualité de l'emploi comporte plusieurs dimensions, dont la rémunération, la stabilité d'emploi, l'horaire de travail et l'utilisation des compétences (Cloutier, 2008). Après avoir construit un indice de qualité de l'emploi globale qui tient compte du revenu, de la stabilité d'emploi et du degré de surqualification, Boulet (2013) est arrivée à la conclusion que les immigrants occupent généralement des emplois de moins bonne qualité que les Canadiens de naissance dans l'ensemble du Canada, mais plus particulièrement au Québec. La figure A.48 montre que l'écart sur le plan de la qualité de l'emploi entre les immigrants et les natifs se situe à 7,3 points de pourcentage au Québec en 2005, comparativement à 6,0 points en Ontario et en Colombie-Britannique. De plus, ce graphique illustre que, tout comme pour les salaires, le fossé entre la qualité de l'emploi des immigrants et celle des natifs s'est creusé entre 1990 et 2005. Ainsi, les immigrants sont de plus en plus confinés à des emplois de moins bonne qualité.

**Figure A.48 – Évolution de l'écart de score moyen pour la qualité de l'emploi entre natifs et immigrants chez les diplômés postsecondaires de 25 à 54 ans, selon la province (en points de pourcentage)**



Source : Boulet (2013), à partir des données des recensements de 1991 et 2006. C-B : Colombie-Britannique.

Dans cette même étude, l'auteure a trouvé que la scolarité, l'expérience de travail au Canada et les connaissances linguistiques améliorent la qualité de l'emploi des immigrants. Par contre, elle a montré que le rendement de l'expérience acquise à l'étranger est négatif, c'est-à-dire que l'accumulation de ce type d'expérience contribue à diminuer la qualité de l'emploi des immigrants. Boulet (2013) a également trouvé que l'écart sur le plan de la qualité de l'emploi des immigrants résulte principalement d'un traitement défavorable envers les immigrants dans le marché du travail, le traitement à la base étant nettement plus défavorable au Québec qu'en Ontario et en Colombie-Britannique. Cela signifie que les immigrants du Québec sont largement défavorisés à la base, et ce, peu importe leurs caractéristiques personnelles. Ce résultat amène l'auteur à conclure que toute modification à la grille de sélection des travailleurs qualifiés risque d'avoir une portée restreinte.

#### **b) Le taux de faible revenu**

Essentiellement, les études indiquent que les immigrants gagnent en moyenne un salaire inférieur à celui des natifs, et que ce désavantage s'accroît pour les nouvelles cohortes d'immigrants. Dans cette partie, on met plutôt l'accent sur le taux de faible revenu en tant qu'indicateur de la qualité de l'intégration économique. En effet, le fait de vivre sous le seuil du faible revenu est souvent lié au type d'emploi occupé : nombre d'heures travaillées, sécurité d'emploi (ou la permanence) et nombre de semaines travaillées au cours de l'année. Si l'emploi occupé ne permet pas de vivre au-dessus du seuil de faible revenu, on peut donc considérer qu'il n'est pas de telle qualité.

Dans une étude de Picot et Hou (2003) réalisée au niveau national, les auteurs ont mis en évidence que les immigrants sont plus à risque que les Canadiens de naissance de vivre sous le seuil de faible revenu de Statistique Canada, plus particulièrement ceux qui sont arrivés au pays depuis peu de temps (cinq ans ou moins). De leur côté, Picot, Hou et Coulombe (2007) ont noté une augmentation du rapport des taux de faible revenu des nouveaux immigrants et des natifs au cours des années 2000 par rapport aux années 1990. Lechaume et Savard (2011) ont pour leur part établi des comparaisons entre le taux de faible revenu des immigrants et des natifs au Québec et celui de l'Ontario et de la

Colombie-Britannique. Ils ont trouvé que le taux de faible revenu des immigrants est plus élevé au Québec que dans les deux autres provinces canadiennes. De surcroît, ils ont observé que les immigrants récents affichaient un taux de faible revenu plus élevé que les immigrants de plus longue date. En fait, plus l'immigration date de longtemps, plus la probabilité de vivre sous le seuil de faible revenu diminue.

Dans une étude de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), Boulet (2014) s'est intéressée aux travailleurs à faible revenu, que l'on peut définir comme les personnes âgées de 18 à 64 ans qui travaillent à temps plein pendant au moins 26 semaines par année et qui font partie d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu, tel que déterminé par Statistique Canada. Selon cette source, les immigrants du Québec présentent le taux de travailleurs à faible revenu le plus élevé (11,2 %), comparativement à 9,4 % en Colombie-Britannique et à 8,0 % en Ontario. Puisque le taux de travailleurs à faible revenu est de 4,3 % chez les natifs du Québec, on constate un écart significatif de 6,9 points de pourcentage par rapport aux immigrants de la même province. C'est de loin l'écart entre immigrants et natifs le plus grand de toutes les provinces. Boulet (2014) a aussi relevé que 30 000 travailleurs à faible revenu possédaient un diplôme universitaire en 2005 au Québec. De ces 30 000 personnes, 46 % sont immigrants, alors que ces derniers représentent seulement 20 % des titulaires d'un diplôme universitaire. En outre, chez les diplômés universitaires, il y a quatre fois plus de travailleurs à faible revenu parmi les immigrants du Québec (9,8 %) que chez les natifs (2,4 %) de cette province. On peut donc en déduire que les immigrants sont surreprésentés parmi les travailleurs pauvres titulaires d'un diplôme universitaire. La protection qu'offre la scolarité contre le risque de faible revenu est donc moins bonne pour les immigrants que pour les natifs.

### **c) La surqualification**

Le fait d'utiliser pleinement ses compétences dans son emploi constitue également un élément central de la qualité de l'emploi (Cloutier, 2008; Boulet, 2013). En effet, l'adéquation entre les exigences d'un emploi et les compétences de l'individu qui occupe le poste peut servir d'indicateur de la qualité de l'insertion en emploi d'un travailleur (OCDE, 2007). La surqualification signifie que l'individu possède un niveau de

compétences supérieur à celui qui est requis pour son emploi (Vultur, 2006), et donc, qu'il n'utilise pas son plein potentiel. Selon Li *et al.* (2006), la surqualification risque de créer de la frustration sur le plan personnel et représente une perte de capital humain sur le plan macroéconomique. De leur côté, Boudarbat et Montmarquette (2013) ont souligné que la surqualification entraîne une perte salariale pour les individus. Un constat qui avait déjà été fait par Gagnon (2008).

Les études sur la surqualification des immigrants sont nombreuses et utilisent différentes approches (Boudarbat et Montmarquette, 2013; Boudarbat et Chernoff, 2009; Boulet, 2013; Boulet, 2012; Boulet et Boudarbat, 2010; Chiswick et Miller, 2007; Galarneau et Morissette, 2008; Gilmore, 2009; Grenier et Xue, 2011; Kilolo-Malambwe, 2013; Ménard *et al.*, 2013)<sup>19</sup>. Le principal constat qui ressort de la littérature sur le sujet, c'est que les immigrants affichent des taux de surqualification nettement supérieurs à ceux des natifs.

Au Canada, Galarneau et Morissette (2008) ont montré que le taux de surqualification des immigrants de longue date a augmenté de 1990 à 2005. Selon leurs analyses, le quart de cette hausse est due à un changement dans le profil des immigrants tel que la langue maternelle, le pays d'origine, l'âge, la scolarité et le statut de minorité visible. Ces auteurs suggèrent que le reste de la hausse du taux de surqualification est attribuable à la baisse des compétences linguistiques des immigrants récents, au manque de reconnaissance du capital humain acquis à l'étranger et à la moins bonne qualité de la scolarité reçue par les immigrants issus des nouvelles régions d'origine.

Au Québec, Kilolo-Malambwe (2013) a indiqué que le taux de surqualification de la population née au Canada se chiffrait à 28,9 %, tandis qu'il s'élevait à 41,6 % chez les immigrants en 2012. Il a aussi montré que plus les immigrants sont installés au pays depuis longtemps, plus leur taux de surqualification tend à décroître. Dans une autre étude québécoise, Ménard *et al.* (2008) ont évalué que le taux de surqualification de

---

<sup>19</sup> Voir Boudarbat et Montmarquette (2013) pour une présentation des différentes approches pour mesurer la surqualification.

l'ensemble de la population se chiffrait à 29,7 %, comparativement à 43,0 % pour la population immigrée. Selon cette étude, chez les immigrants, le taux de surqualification des femmes est plus élevé que celui des hommes. De plus, ces auteurs ont indiqué que le taux de surqualification s'accroît avec le niveau de scolarité. Toujours au Québec, Boulet (2012) a calculé le taux de surqualification des Québécois en croisant le sexe, le statut d'immigrant et l'appartenance à une minorité visible. Il en découle que les femmes immigrantes qui sont membres d'une minorité visible affichent le taux de surqualification le plus élevé, tandis que les hommes natifs qui n'appartiennent pas à une minorité visible affichent le taux de surqualification le plus faible.

Boulet et Boudarbat (2010) ont calculé la proportion de diplômés du Canada dont l'emploi était étroitement lié au programme d'études en 2005, selon la province et le statut d'immigrant chez les nouveaux diplômés d'études postsecondaires du Canada. Ils ont ainsi découvert qu'au Québec, 73,9 % des Canadiens de naissance se considéraient dans cette situation, comparativement à 64,6 % des immigrants arrivés avant l'âge de 18 ans et à 64,1 % des immigrants arrivés à l'âge adulte (18 ans ou plus). En Ontario, en Colombie-Britannique et dans les Prairies, la situation est différente. En fait, les immigrants arrivés au pays à l'âge adulte affichent des taux similaires à ceux des Canadiens de naissance, qui oscillent entre 58,9 et 63,9 %. Dans ces provinces, les immigrants arrivés au Canada avant l'âge adulte sont beaucoup moins enclins à percevoir un lien étroit entre leur emploi et leur programme d'études, les taux à cet égard variant entre 45,6 et 49,9 %. Ainsi, au Québec, les natifs et les immigrants arrivés au pays avant l'âge adulte sont proportionnellement plus nombreux à percevoir un lien étroit entre leurs études et leur emploi que ceux des autres provinces canadiennes. Ces résultats rejoignent ceux de Boudarbat et Connolly (2013), selon lesquels le plus grand défi, pour les immigrants du Québec, était de trouver un emploi, car une fois qu'ils y parviennent, ils jouissent de meilleures conditions de travail. Précisons aussi que cette étude a montré que les immigrants arrivés avant l'âge adulte avaient un meilleur accès à l'emploi que ceux qui étaient arrivés à l'âge adulte. Par exemple, au Québec, le taux de chômage des nouveaux diplômés immigrants arrivés avant l'âge de 18 ans était de 2,5 % en 2005, comparativement à 9,2 % chez les immigrants arrivés à l'âge adulte et à 3,7 % chez les

Canadiens de naissance. Ainsi, même avec un diplôme canadien, l'âge à l'immigration continue d'affecter l'accès à l'emploi et à la qualité de l'emploi occupé.

## **b) L'auto-emploi**

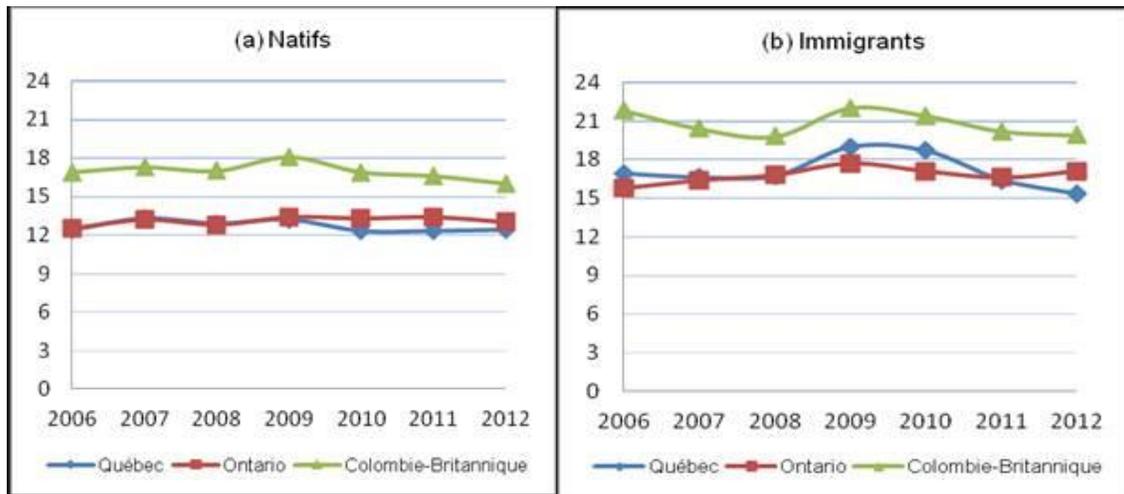
Certains ont tendance à associer le recours au travail autonome à la difficulté à trouver un emploi rémunéré. LaRoche-Côté (2010) a en effet constaté une tendance à la hausse du pourcentage de travailleurs autonomes en 2009, année où la crise économique battait son plein. Dans le cas des immigrants, l'encouragement de l'initiative privée figure parmi les propositions mises de l'avant pour améliorer leur accès à l'emploi <sup>20</sup>.

La figure A.49 montre que les immigrants sont en effet plus susceptibles d'opter pour le travail autonome que les natifs (15,3 % vs 12,4 % au Québec en 2012). Toujours au Québec, on constate que le pourcentage de travailleurs autonomes a atteint son pic en 2009 et qu'il n'a cessé de diminuer depuis. Il y a certainement un lien à faire avec la crise économique (et la rareté des emplois rémunérés) qui a marqué les années 2008-2009 et l'amélioration de la situation par la suite. La figure montre également que le pourcentage d'individus qui optent pour l'auto-emploi est plus élevé en Colombie-Britannique qu'au Québec, tant chez les immigrants que chez les natifs. Sans discuter les raisons réelles qui poussent les immigrants du Québec à opter pour le travail autonome ou à le faire dans une proportion moindre que ceux de la Colombie-Britannique, il semble que cette forme d'emploi offre un fort potentiel sur le plan de l'intégration des immigrants et du développement économique. L'émergence d'une masse d'employeurs immigrants profitera certainement à la communauté immigrante, car celle-ci manque de réseaux et de contacts dans le marché sur du travail.

---

<sup>20</sup> Dans beaucoup de pays du monde, la promotion de l'esprit d'entreprise constitue une composante importante des politiques d'emploi destinées aux jeunes, notamment aux jeunes diplômés.

**Figure A.49 – Pourcentage de travailleurs autonomes de 15 à 64 ans selon la province de résidence, 2006-2012 (%)**



Source : Boudarbat et Connolly (2013), à partir des données de l'Enquête sur la population active.

En conclusion, la littérature fait état de plusieurs facteurs qui facilitent la réussite des immigrants dans le marché du travail québécois. À partir des études consultées, on peut brosser le portrait de l'immigrant au Québec qui s'intègre le mieux : il est jeune, vient d'Europe, possède un diplôme canadien, américain ou européen, a acquis de l'expérience professionnelle au Canada, parle les deux langues officielles et a déjà séjourné au Québec avant d'immigrer. Compte tenu de ces facteurs de réussite, il est possible de miser sur des immigrants qui possèdent certaines de ces caractéristiques lors de la sélection. La littérature a aussi fait ressortir que le temps arrange les choses, en ce sens que les immigrants de longue date et les immigrants de deuxième génération affichent des résultats dans le marché du travail qui s'apparentent de plus en plus à ceux des Canadiens de naissance. Cela peut signifier que le Québec doit peut-être penser à long terme en ce qui concerne l'intégration des immigrants dans le marché du travail. Les problèmes des immigrants récents ont-ils un coût socioéconomique qui dépasse celui des avantages découlant de l'intégration des immigrants au fil du temps et des générations ? Finalement, il appert que la discrimination reste une cause possible des difficultés d'intégration des immigrants dans le marché du travail québécois. Sur ce plan, le Québec gagnerait à identifier les sources d'injustice potentielles et à intervenir auprès des différents acteurs de la société pour les enrayer.